



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753147 5

454  
*Presented by*

*John Bigelow*

*to the*

*Century Association*

\*D M

Mercurie













**MERCURE**  
**DE FRANCE,**  
<sup>1</sup>  
**DÉDIÉ AU ROY.**  
**SEPTEMBRE. 1737.**



**A PARIS,**  
**GUILLAUME CAVELIER,**  
rue S. Jacques.  
**Chés } La veuve PISSOT, Quay de Conty,**  
**à la descente du Pont Neuf.**  
**JEAN DE NULLY, au Palais.**

**M. DCC. XXXVII.**

*Avec Aprobation & Privilege du Roy.*



## A V I S.

**L**ADRESSE generale est à  
Monsieur MOREAU, Commis au  
Mercure, vis-à-vis la Comedie Fran-  
çoise, à Paris. Ceux qui pour leur com-  
modité voudront remettre leurs Paquets ca-  
chetés aux Libraires qui vendent le Mer-  
cure, à Paris, peuvent se servir de cette voye  
pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse  
des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir  
soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est  
toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous  
le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui  
les envoient, celui, non-seulement de ne  
pas voir paroître leurs Ouvrages, mais  
même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé  
de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays  
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaite-  
ront avoir le Mercure de France de la pre-  
miere main, & plus promptement, n'auront  
qu'à donner leurs adresses à M. Moreau,  
qui aura soin de faire leurs Paquets sans  
perte de temps, & de les faire porter sur  
l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on  
lui indiquera.

P R I X . X X X . S O L S .



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROY.  
SEPTEMBRE. 1737.

\*\*\*\*\*

PIECES FUGITIVES,  
*en Vers et en Prose.*

---

LE JEU DU BALLON,  
ET SON ORIGINE.

P LUSIEURS Enfans guidés par l'alégresse ;  
Et par les Ris et par les Jeux ,  
Vrai cortège de la Jeunesse ,  
Cherchoient à s'amuser dans un champ spacieux  
Le Ciel étoit serein, et Phebus sur le Monde  
Répandoit les Trésors de sa clarté féconde ;  
Un doux Zéphir qui caressoit les fleurs ;  
A ij      Tempérait

Tempéroit de l'Eté les cruelles chaleurs ;  
 Tout sembloit avec eux être d'intelligence.  
 Quel Jeu choisira-t-on ? C'étoit-là le grand point ;  
 C'étoit l'affaire d'importance ;  
 L'un dit blanc, l'autre noir, on ne s'accorde point ;  
 Enfin le Gouverneur de la Troupe volage ,  
 Calma cette dissension ;  
 S'il m'en souvient , Aceste étoit son nom ;  
 Bon vicillard , qui joignoit l'amour du badinage  
 Avec la vertu de Caton ;  
 Il proposa de jouer au Ballon ,  
 C'est , disoit-il , un exercice honnête ,  
 Qui fait briller l'adresse et la vigueur ,  
 Apollon en est l'inventeur ,  
 Et lorsque dans sa Cour il donne quelque fête ,  
 Fort souvent le Ballon en remporte l'honneur.  
 On raconte qu'un Grec qui s'apelloit Physode ,  
 Auteur vain , s'il en fut jamais ,  
 Osa s'égalier dans une Ode  
 A ce Dieu dont les chants nous offrent tant  
 d'attraits ;  
 Et même encor plus loin il poussa son audace ,  
 L'Insensé voulut seul regner sur le Parnasse ;  
 Penetré d'un juste courroux ,  
 Le Dieu lui cria : téméraire ,  
 Un châtiment aussi prompt qu'exemplaire  
 Va suivre ton orgueil et tes transports jaloux !  
 Tremble ! ma vengeance est prête ;

SEPTEMBRE. 1737. 1895

Le vent te remplit la tête ;  
Tout ton corps dorénavant ,  
Vil joüet de la Nature ,  
Sous une étrange figure  
Ne sera plein que de vent.

L'Ecrivain superbe et frivole  
Prétendoit reclamer contre ce grand Arrêt ;

Mais sa bouche perd la parole ,  
L'homme s'évanoüit , et le Ballon paroît ,  
Remarquez , poursuit Aceste ,  
Quels sont les fruits d'un chimérique orgueil ;  
Conseiller dangereux et Pilote funeste ,  
Il nous jette toujours sur quelque affreux écueil.

Après cette petite Histoire ,  
Nos Ecoliers , au gré de leur sage Mentor ,  
Prennent joyeusement l'essor ,  
Et courent au plaisir , ainsi qu'à la victoire ;  
On convient qu'un repas soit le prix des vain-  
queurs ,

L'esperance et la crainte aiguillonnent les cœurs :

Déjà la Troupe brillante  
S'est divisée en deux parts ;  
Tous sont armés de brassarts ;  
Une ardeur vive et bouillante  
Eclate dans leurs regards.

Déjà la Scene s'ouvre , et le Ballon rapide  
Lancé par Sagaris , vrai descendant d'Alcide ,  
Tombe à côté de Diorès.

A iij Diorès

Diorès le repousse au-delà des limites ,

Qu'à son vol les Loix ont prescrites ;

Mais l'impétueux Pherès ,

D'un coup adroit le ramène

Dans le centre de l'Arcne.

Pallas n'est pas moins actif ,

Egaux en force en courage ;

Tous deux ont l'œil attentif

Sur le plus mince avantage ;

Ils traversent leur Camp de l'un à l'autre bout ,

Et le Ballon les rencontre partout.

Aceste, Aceste même échauffé d'un beau zèle ,

S'élance entre les Combattans

Pour prendre part à leur querelle ,

Et pour donner pendant quelques instans

Un peu de trêve aux travaux importants

D'une étude continuelle :

Quoiqu'il ait vû deux fois trente moissons ,

Il est encor lesté et robuste ,

Bon pied, bon bras, le coup d'œil juste ;

Autant que tous ses Nourrissons.

Comme il en voit plusieurs dont la force épuisée,

Cède au parti contraire une victoire aisée ,

Qu'avez-vous , leur dit-il , quelle est votre  
tiedeur ?

Courez , volez , frappez , faites-vous violence.

Le triomphe est le prix d'une héroïque ardeur ,

On ne l'obtient jamais avec tant d'indolence.

Ainsi

Ainsi parloit Aceste, et d'un coup furieux  
 Il poussa le Ballon qui s'offroit à ses yeux ;  
     L'Air mugit, les Echos résonnent ;  
     Les plus braves Joueurs s'étonnent  
 Et le Globe léger s'élève jusqu'aux Cieux.  
     Enfin il paroît, il retombe ,  
 Sans que dans sa carrière on puisse l'arrêter ;  
 Nicétas l'entreprend, et Nicétas succombe ;  
 Personne jusqu'alors n'avoit sçu le dompter.  
 Jusqu'alors on croyoit qu'il étoit invincible ;  
 Au revers qui l'accable il se montre sensible ,  
 Il soupire, il gémit, une prompte rougeur  
 Exprime sur son front sa honte et sa douleur.  
 Tel sur le Mont Riphée ou dans les Champs du  
     Scythe ,  
 Un Lionceau fameux par ses premiers exploits ,  
     Se débat, s'enflâme et s'irrite ,  
 Quand un Lion plus fort le soumet à ses loix.  
     Pendant que Nicétas s'attriste ,  
     Son Maître par des coups nouveaux  
     Démonte ses plus fiers Rivaux ;  
     C'est vainement qu'on lui résiste.  
 Mais Apollon survient ; un feu celeste et pur  
     Rayonne autour de son visage ;  
     Il est assis sur un nuage ,  
 Où l'on voit éclater l'or, la pourpre et l'azur.  
     O vous, dit-il, belle Jeunesse ,  
 Vous que les Jeux badins ont rassemblés ici ,  
                     A iij      Laissez

Laissez, puisqu'il le faut, triompher la vieillesse;

Elle s'est exercée, exercez-vous aussi;

Et soit que sous mes yeux vous cultiviez l'étude,

Soit qu'aux honneurs de Mars vous cherchiez  
quelqu'accès,

Songez que les plus grands succès

Naissent presque toujours d'une noble habitude.

A ces mots le Dieu part, et l'heureux Gouver-  
neur

D'une voix unanime est déclaré vainqueur.

*Par M. Du Peron de Castéra.*

\*\*\*\*\*

*SUITE de l'Essai d'un Traité Historique  
de la Croix de N. S. Jesus-Christ, &c.*

**Q**uoique l'Evangile eût été annoncé ;  
non-seulement aux Juifs, qui avoient  
crucifié le Messie, aux Juifs des autres  
Contrées du Monde, mais encore aux  
Gentils, par le Grand Apôtre, qui avoit  
arrosé de ses sueurs et de son sang presque  
toute la Terre, le Regne de Satan subsis-  
toit toujours, et l'Idolâtrie étoit la Reli-  
gion par tout dominante, lors qu'il plut à  
Dieu de faire succéder la lumière aux te-  
nèbres dans tout l'Univers, en abolissant  
le Paganisme, pour faire triompher la  
Croix

SEPTEMBRE. 1737 1899

Croix du Sauveur , en la plaçant , pour ainsi dire , sur le Trône des Césars. C'est ce merveilleux Evenement que j'ai à développer ici , et dont le Narré ne sera pas la partie la moins intéressante de l'Ouvrage que j'ai entrepris.

On apprend par l'Histoire de la Religion , que Dieu pour l'accomplissement de ses plus grands desseins , s'est ordinairement servi des Puissances de la Terre , de celles sur tout qui le connoissoient le moins. C'est ainsi que l'ambition et la vanité d'Auguste , qui pour connoître les forces de l'Empire Romain , fit faire le dénombrement de tous ses sujets , obligerent Joseph et Marie de se rendre à Bethléem, Ville de David , dont ils tiroient l'un et l'autre leur origine , ce qui donna lieu à la Naisance du Messie dans la même Ville , et opéra l'accomplissement des Propheties. C'est ainsi que l'Empereur Claude ayant ordonné par un Edit à tous les Juifs de sortir de Rome , le Prince des Apôtres obéissant à sa volonté , fut obligé de quitter l'Italie, comme tous ceux de sa Nation, et vint droit à Jerusalem , où il se trouva par une disposition particuliere de la Providence , pour assister au premier de tous les Conciles , au Concile des Apôtres , et c'est ainsi que la Révolte et la Tyrannie

A v. de



1900 **MERCURE DE FRANCE**  
de Maxence servirent enfin à avancer , à  
consommer la Conversion de l'Empereur  
Constantin , à délivrer l'Eglise , et à éta-  
blir solidement et glorieusement la Reli-  
gion Chrétienne par tout l'Empire Ro-  
main , ce qui arriva de la maniere que je  
vais le rapporter.

Il y avoit déjà quelque temps que Ma-  
xence , l'homme le plus ambitieux et le  
plus vicieux de son temps , qui prétendoit  
à l'Empire , comme fils de Maximien Her-  
cule , s'étoit ouvertement déclaré contre  
Constantin , et lui faisoit la guerre , lors-  
que ce grand Prince , qui étoit au con-  
traire le plus vertueux et le plus accom-  
pli de tous ceux qui ont jamais porté la  
Pourpre Romaine , mit toute sa confiance  
du côté du Ciel : déjà il adoroit dans le  
cœur le Dieu qu'il ne connoissoit pas en-  
core , c'est-à-dire , le vrai Dieu. Enfin le  
pieux Empereur sentant l'extrême besoin  
qu'il avoit de sa protection dans la situation  
périlleuse où il se trouvoit , il lui adressa ses  
vœux , le conjurant de se manifester à lui ,  
et de le fortifier contre un Ennemi puis-  
sant et impie qui avoit recours aux opéra-  
tions de la Magie pour venir à bout de ses  
Projets. Sa confiance ne fut pas vaine ; elle  
entra dans les desseins de Dieu , qui  
exauça son ardente priere ; mais il falloit  
un

un prodige pour opérer le double Evénement , qui en éclairant Constantin , fit triompher la vraie Religion de l'Idolâtrie ; Evénement le plus mémorable de tous ceux qui sont écrits dans les Fastes de l'Eglise :

Je dois ici me taire , et laisser parler à mes Lecteurs le Témoin le plus respectable qu'on puisse jamais produire sur un fait de cette importance. C'est le fameux et le saint Archevêque de Césarée , Eusebe , le Pere de l'Histoire Ecclésiastique des premiers temps , dont toute l'Antiquité Chrétienne a reconnu la capacité et l'éminente vertu. Eusebe , dis-je , non seulement Historien contemporain , mais Prélat honoré de la confiance de Constantin , dont il a écrit la Vie , et qui tenoit de l'Empereur même le Trait qu'il raporte en ces termes *L. 1. de cette Vie.*

» Comme il demandoit cela à Dieu d'un  
 » ne extrême affection , un Signe admirable  
 » lui apparut au Ciel , que si quelque  
 » autre l'eût publié que le victorieux Em-  
 » pereur , il seroit difficile de le persuader ;  
 » mais lui nous l'ayant assuré avec  
 » serment , long-temps après cette appari-  
 » tion , lorsque nous fûmes honorés de sa  
 » connoissance et de sa familiarité ; qui  
 » doutera de la vérité de cette Histoire ,

A vj » vu

» vû principalement que le temps en a été  
 » depuis un fidele témoin ? Le Soleil com-  
 » mençant déjà à décliner du midy, il disoit  
 » qu'il vid manifestement dans le Ciel , au  
 » dessus du Soleil , le trophée de la Croix ,  
 » composé de lumiere , avec cette Inscrip-  
 » tion : *Par ceci tu vaincras.* Lui et toute  
 » son Armée qui le suivoit ( car alors il  
 » marchoit par la campagne ) furent non  
 » sans grand étonnement , spectateurs de  
 » ce miracle. Il nous rapportoit encore que  
 » la nuit et le sommeil le surprirent , pen-  
 » sant et discourant en soi-même , quelle  
 » pouvoit être cette vision ; et que comme  
 » il dormoit , le Christ , Fils de Dieu , lui  
 » apparut avec le même Signe qu'il avoit vû  
 » dans le Ciel , et lui commanda d'en faire  
 » un selon la forme de celui là , et de s'en  
 » servir comme d'un rempart contre ses  
 » ennemis.

» Dès le point du jour l'Empereur dé-  
 » clara ce secret à ses amis , assembla tous  
 » les Orfèvres et Lapidaires , et séant au  
 » milieu d'eux , leur décrivit de paroles la  
 » figure de la Croix , et leur commanda  
 » qu'ils en fissent une semblable d'or , et  
 » de pierres précieuses , que nous avons  
 » vûe depuis. Car l'Empereur , par la mi-  
 » séricorde de Dieu , nous a tant fait de  
 » faveur , que de nous la monstrier. Elle  
 » étoit

» étoit composée de cette façon. Une lance  
 » haute et droite, revêtuë d'or, avoit un bois  
 » qui la traversoit en forme d'une Croix.  
 » Au haut de tout cela étoit posée une Cour-  
 »onne d'or, tissuë et enrichie de pierreries,  
 » en laquelle la marque salutaire du Nom  
 » de notre Sauveur étoit inscrite , et figu-  
 » rée par les deux premières Lettres du  
 » Nom de Christ , entrelassées au mi-  
 » lieu l'une de l'autre , le P. au milieu  
 » du X. Depuis ce temps-là l'Empereur  
 » étant armé , porta toujours ces Lettres  
 » au-dessus de sa Salade. Du bois traver-  
 » sant pendoit un Voile égal à la Croix ,  
 » en longueur et en largeur, œuvre vraie-  
 » ment Royal : il étoit couvert de diver-  
 » ses Pierreries de grand prix , brillantes  
 » comme le Soleil. On y avoit artifi-  
 » cieusement inscrites ; entre lesquelles  
 » paroissoit la Broderie d'or , rehaussant  
 » le voile de telle sorte , que tous ceux  
 » qui le regardoient admiroient son in-  
 » comparable beauté. La Lance droite et  
 » haute , dont la partie qui étoit au des-  
 » sous du bois traversant étoit beaucoup  
 » plus longue, que celle du dessus, portoit  
 » sous le Trophée de la Croix , aux bords  
 » de la Broderie , les Effigies de l'Empe-  
 » reur et de ses Enfans , représentées en  
 » or jusqu'à la poitrine. Constantin se  
 » servit

» servit en toutes occasions de cette En-  
 » seigne de salut , ainsi que d'un rem-  
 » part contre ses ennemis , et ordonna  
 » qu'on en porteroit de semblables au-  
 » devant de ses Armées.

» Ces choses arriverent un peu après.  
 » L'Empereur, tout étonné de cette étran-  
 » ge vision , resolut au même temps de  
 » n'adorer plus autre Dieu que celui qui  
 » lui étoit apparu, et d'appeller les Inter-  
 » prètes et les Docteurs de sa parole et  
 » de ses mysteres , auxquels il demanda  
 » quel étoit ce Dieu , et que signifioit la  
 » Vision de la Croix. Ils lui répondirent  
 » que ce Dieu étoit le Fils unique du seul  
 » Dieu, et que le signe qui lui étoit appa-  
 » ru , étoit la marque de l'Immortalité  
 » et le Trophée , que conversant autre-  
 » fois sur la terre, il avoit remporté de la  
 » Mort. Ils lui enseignèrent aussi exac-  
 » tement les causes de son Incarnation ,  
 » de sa conversation avec les Hommes.  
 » En apprenant cette Doctrine, ce qui lui  
 » étoit apparu le ravissoit encore davanta-  
 » ge en admiration : mais conferant sa  
 » Vision avec ce qu'on lui disoit , il fut  
 » enfin assuré que la cognoissance de ces  
 » choses lui étoit donnée divinement. Au  
 » même temps il demanda à lire les di-  
 » vins Ecrits , et approcha de sa Personne  
 » les

SEPTEMBRE. 1737. 1905

les Sacrificateurs de Dieu , pour l'in-  
struire du service et de l'honneur qu'il  
vouloit rendre , de tout son pouvoir ,  
au Dieu qui lui étoit apparu. Puis s'étant  
armé de l'esperance qu'il avoit en lui ,  
il se prépara pour arrêter les menaces ,  
et éteindre le feu des Tyrans.

Tel est le témoignage précis d'Euse-  
be. Je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de  
rapporter ici le Texte Grec de ce célèbre  
Historien , persuadé qu'une bonne Tra-  
duction François seroit utile à un plus  
grand nombre de Lecteurs ; j'ai emprun-  
té celle du P. Morin de l'Oratoire , qui  
dans son grand Ouvrage , *Histoire de la  
Délivrance de l'Eglise Chrétienne par l'Em-  
pereur Constansin , &c.* imprimé à Paris ,  
1. Vol. in-fol. 1630. a mis à la tête la Vie  
de ce grand Prince , par lui traduite sur  
l'Original Grec.

Cette apparition arriva l'An 311. de  
J. C. sous le VIII. Consulat de Max.  
Galere , et le II. de Maximin.

Eusebe , il est vrai , ne marque point  
en quel temps précisément , ni en quel  
Pays la Croix Céleste apparut à Constan-  
tin ; mais la suite de son Histoire , et plu-  
sieurs solides raisons obligent de croire  
que c'étoit la même année , ou la suivan-  
te , au plus tard , que Constantin passa  
les

les Alpes , pour commencer la guerre contre Maxence ; ce qui s'accorde avec la Chronique d'Alexandrie , et avec ce que dit Sozomene sur le même sujet. Il faut donc conclure comme \* M. de Tillemont, que c'étoit dans les Gaules , et ajouter qu'il seroit inutile d'en demander davantage , et qu'on ne voit rien de solide dans les conjectures de ceux qui ont prétendu déterminer l'endroit des Gaules où l'on vit cette apparition.

L'Histoire est remplie des grands effets qu'elle produisit en faveur de la Religion , et à l'avantage de l'Empire Romain. Non seulement Constantin touché et converti , embrassa le Christianisme , mais il semble que toute la Famille Imperiale ait suivi son exemple , ce qui est très-certain de Sainte Helene , son Auguste Mere , suivant le témoignage d'Eusebe , qui dit qu'après avoir vécu , dans l'ignorance du vrai Dieu , *son Fils, la rendit Servante de JESUS-CHRIST.* De plus l'Empereur Chrétien, resolu d'aller délivrer Rome, n'hésita point de marcher contre un Ennemi plus puissant que lui, plein de courage et de confiance , parce qu'il marchoit sous l'Etendart de la Vic-

\* *Hist. des Empereurs T. IV. Voyez les Notes 28. et 29. sur Constantin.*

**SEPTEMBRE. 1737 1907**

toire promise par le Ciel , la Croix étant à la tête de son Armée. Il force Suse, défait les Troupes de Maxence à Turin , à Bresse , à Veronne. Il arrive auprès de Rome , et se dispose à donner Bataille au Tyran , qui sortit enfin de la Ville , et se mit à la tête de son Armée. Cependant Constantin , toujours favorisé du Ciel , est averti en songe de faire mettre à ses Soldats sur leurs Boucliers le nom de J. C. et d'attaquer ensuite , sans rien craindre. Il fait executer cet ordre , en sorte que la Croix et le nom du Sauveur paroissoient sur tous les Boucliers , même sur les Casques , et sous ces Auspices on entame l'Action. La Victoire fut quelque temps disputée , mais enfin Maxence fut entièrement défait , et périt ( a ) ce même jour dans le Tibre , où il étoit tombé avec son cheval durant le Combat. Son Corps retiré du Fleuve, on lui coupa la tête , laquelle fut une partie du Triomphe de Constantin , qui fit son entrée solennelle dans Rome le lendemain aux acclamations d'un Peuple infini.

Je ne suivrai point ce grand Prince dans toutes les Actions de Justice , de Clémence et de Générosité qu'il fit ensuite de cette Victoire ; cela m'écarteroit trop

( a ) 28. Octobre 1312.

de



de mon sujet; il me suffira de dire qu'il répara dans l'espace de deux mois presque tous les maux que le Tyran avoit fait en six années de temps, et qu'il remit le calme et la joye dans tout l'Occident.

Après la défaite de Maxence, Constantin eut la satisfaction de voir le Senat Romain, qu'il avoit mis en liberté, se prosterner devant ses Etendarts, ornés de la Croix et du Nom de J E S U S-CHRIST. L'Empereur alla ensuite au Palais et au Senat, selon les Auteurs ou les Panegyristes, qui ont décrit son Entrée triomphante dans Rome; mais ces Auteurs ne disent en aucune façon qu'il soit monté au Capitole, comme cela se pratiquoit en semblables occasions sous les Empereurs Payens. Cela ne convenoit point à un Prince, qui, selon le fidele Historien de sa Vie (*Ensebe*,) reconnoissoit ne tenir que de J. C. la Victoire remportée sur Maxence, et toutes ses prosperités, &c.

Quelque temps après il fit ériger sa Statuë dans Rome, laquelle tenoit une longue Croix dans la main, Monument public de sa reconnoissance. L'Inscription gravée sur ce Monument est rapportée par le même Historien, et renduë en ces termes par le P. Morin : PAR CE

**SALUTAIRE**

SEPTEMBRE. 1737. 1909

SALUTAIRE SIGNE , VRAIE MARQUE DE VERTU , J'AI DELIVRE' VOTRE VILLE DU JOUG DE LA TYRANNIE , ET AI REMIS LE SENAT ET LE PEUPLE ROMAIN EN SON ANCIENNE SPLENDEUR ET DIGNITE'. Après avoir ainsi marqué publiquement qu'il mettoit toute sa gloire dans la Croix , il la prêchoit hautement par tout , et tâchoit de faire connoître aux Romains le Dieu à qui ils devoient une délivrance si heureuse.

Constantin fit plus peu de temps après , en faveur de la vraie Religion : il publia un Edit favorable aux Chrétiens. Cet Edit fut envoyé à Maximin , leur plus implacable ennemi , qui tenoit l'Empire d'Orient , et à qui on manda tout ce qui s'étoit passé depuis l'Aparition Céleste , jusqu'à la défaite et à la mort de Maxence , ce qui obligea Maximin à faire cesser les persecutions , et de faire lui-même un Edit à peu près semblable , lequel est rapporté par Eusebe : mais ce n'étoit de sa part que politique et dissimulation pour un temps.

J'omets plusieurs autres Faits qui appartiennent moins au sujet que j'ai à traiter qu'à l'Histoire de Constantin , et qui marquent l'ardeur de son zèle pour la Religion et pour la défense de l'Eglise ;  
pour

1910 **MÉRCURE DE FRANCE**  
pour observer avec M. de Tillemont que,  
selon quelques monumens , qu'il estime  
» être du VI. Siècle » il bâtit à Rome  
» la Basilique du Palais Sessorien , où il  
» mit de la vraie Croix , en 326. au  
» plutôt , ce qui l'a depuis fait appeler  
» l'Eglise de Sainte Croix , Fait qu'on  
poura examiner dans la suite de cet  
Ouvrage.

Cependant la guerre s'étant allumée  
entre Constantin et Licinius , qui par-  
tageoient ensemble tout l'Empire Ro-  
main , Constantin remporta sur son En-  
nemi deux signalées victoires, qu'il crut,  
avec raison , devoir à la continuation de  
la Protection Divine , qui se déclara vi-  
siblement en faveur de la Croix , tou-  
jours portée sur tous ses Etendards , et  
faisant toute sa confiance. *L'Empereur ,*  
*dit Eusebe , s'étant armé de piété au lieu*  
*de cuirasse , oposa à la multitude de ses*  
*Ennemis , la vivifiante et salutaire Ense-*  
*igne de la Croix , comme un objet plein de*  
*terreur , et un préservatif de tous maux.*

Constantin , après avoir rendu la paix  
à l'Empire , plein de reconnoissance , si-  
gna la sa piété envers la Croix. Il en abo-  
lit pour toujours le suplice par un Edit,  
et il défendit de marquer à l'avenir le  
Front des Criminels condamnés aux Mi-  
nes

SEPTEMBRE. 1737. 1911

nes , ou aux Combats du Cirque. Il y a tout lieu de croire qu'il vouloit faire respecter le Front comme le lieu destiné pour recevoir l'Onction Sainte , aussi bien que le Signe et le Caractere de la Croix. Cet Edit est inseré dans le Code Théodosien. Il y a une belle pensée de S. Augustin sur l'abolition du suplice » de la Croix. » Jesus-Christ , dit ce » Pere , qui veut honorer ses Fideles à » la fin des Siècles , a voulu , par avan- » ce , honorer sa Croix , en faisant dé- » fendre par les Princes Chrétiens de » crucifier aucun coupable , et en faisant » que ses Serviteurs , et les Rois mêmes , » sont gloire de porter sur le Front cette » même Croix , à laquelle les Juifs se » sont réjouis , avec insulte , de l'avoir » fait attacher.

Le P. Morin , qui avoit raporté ce Passage avant M. de Tillemont , ajoute ce qui suit , page 271. de son Ouvrage , cité ci-devant. » Quelle aparence y avoit- » il que la Croix servît d'un infâme su- » plice , après avoir été érigée comme un » Trophée céleste sur la tête du grand » Constantin ? *Ce genre de mort* , dit saint » Chrisostôme , en l'Homélie où il prou- » ve que Jesus-Christ est Dieu , *est plus glorieux que tous les Diadêmes. Car les*  
Rois

*Rois laissent leurs Diadèmes pour prendre la Croix, symbole de la mort. La Croix est sur la Pourpre des Empereurs ; la Croix est sur les Diadèmes ; la Croix se fait en Prières ; la Croix est sur les Armes ; la Croix est sur la Table sacrée ; la Croix est par tout le Monde ; la Croix enfin est plus éclatante que le Soleil. Qu'il me soit permis d'ajouter aussi ce que le même éloquent Pere a dit de la Croix dans une autre Homélie : Le Monde est pour nous une Mer, l'Eglise en est le Vaisseau salubre, et la Croix est le Gouvernail de ce Vaisseau.*

L'Empereur Chrétien signala encore sa piété en plusieurs manieres envers la Croix. Comme il attribuoit toutes ses victoires à la vertu de la Croix, il fit élever un grand Tableau à la Porte de son Palais, où il étoit représenté portant au-dessus de sa tête le Signe salutaire de notre Rédemption. On y voyoit aussi l'Ennemi du Genre humain, sous la figure d'un Dragon, qu'on précipitoit dans les abîmes. Eusebe s'étend beaucoup sur cette représentation, dont il explique les symboles, &c.

Et selon Sozomene, Constantin, pour marquer plus particulièrement son respect pour la Croix, ordonna de cesser le

SEPTEMBRE. 1737. 1916.

le Vendredi, aussi-bien que le Dimanche, tous les Actes de Justice, et tous les travaux , pour employer ce jour à la priere, &c.

La guerre ayant recommencé entre les deux Empereurs , il se donna une Bataille , auprès d'Andrinople , avant que d'en venir aux mains , Constantin , après avoir invoqué le Nom de Dieu , et donné pour mot à ses Soldats , *Dieu nôtre Sauveur* , éprouva la force du secours céleste ; la Victoire suivit la Croix partout où on la porta : l'Empereur Chrétien y fut blessé , mais il resta plus de trente mille des Ennemis sur le champ de Bataille.

Cette Bataille fut suivie d'une autre dans la Thrace , qui fut aussi heureuse. Constantin s'y prépara de la même manière. Il avoit fait dresser hors du camp une espece de Tabernacle pour y placer la Croix ; et c'étoit-là , dit Eusebe , qu'il se retiroit , comme un autre Moïse , pour adresser à Dieu ses prieres ; il en sortoit plein de force et de confiance , pour attaquer les Ennemis de son Saint Nom , ce qui étoit toujours suivi de la Victoire. Les expressions de l'Historien font juger que Constantin ne manquoit jamais à ces pieux exercices quand il falloit donner une Bataille. Aussi

Aussi ce grand Prince en reconnoissance de tant de victoires remportées sur tous ses Ennemis , depuis l'aparition de la Croix et la défaite de Maxence , ajouta le titre particulier de VICTORIEUX à ses autres titres , lequel se lit encore sur plusieurs Monumens. Cette dernière victoire le rendit en effet Maître de l'Orient et seul Maître de tout l'Empire Romain , depuis long-temps divisé entre plusieurs Princes. Et quelque temps après l'Eglise vit mourir en la Personne de Licinius , dernier Rival de Constantin , le dernier de ses Persecuteurs.

L'ordre des temps me présente ici de grands objets , par de nouveaux Evenemens qui doivent enrichir l'Histoire de la Croix ; sçavoir , la Découverte de ce Bois sacré sur le Mont de Calvaire , les suites de cette heureuse Découverte , Monumens éternels de la pitié de Constantin et de sa sainte Mere. On se propose de faire entrer tous ces Evenemens dans la plus prochaine Partie de cet Essay.



STANCES



# STANCES.

**L**A vie est une Loterie ,  
 Oï l'on tient son lot du Destin ;  
 Celui qui jouit sans envie  
 D'un bon Lot doit être certain.  
 Nous plaindre , hélas ! seroit folie ;  
 Chaque âge a differens désirs ;  
 On va des peines aux plaisirs ;  
 C'est le partage de la vie.

Loin des soucis , l'aimable enfance ,  
 Paroît jouir d'un sort heureux ;  
 On voit au sein de l'innocence  
 Naître les Plaisirs et les Jeux ;  
 Mais une si douce alegresse  
 N'enchaîne pas tous ses loisirs ;  
 Comme un rien fera ses plaisirs ,  
 Un rien peut faire sa tristesse.

La Jeunesse n'est pas lotie  
 D'un sort plus doux et plus charmant ;  
 Chés elle tout est fantaisie ,  
 Comme tout est égarement.  
 Son bonheur est toujours extrême ;

B

Se



Sa peine l'est également.

Son plaisir naît en un moment ;

On le voit expirer de-même.

Dans l'âge mûr , l'homme commence  
A connoître tout ce qu'il est.

Mais trop fatale connoissance !

Son lot n'est pas ce qui lui plaît ;

Vers l'ambition qui l'obsède

Vous le voyez tourner ses pas.

Pour courir à ce qu'il n'a pas ,

Souvent il perd ce qu'il possède.

Des âges la sombre vieillesse

Ressent toute l'affliction ;

De son âge elle a la tristesse ;

De l'âge mûr l'ambition ;

De la jeunesse l'inconstance ,

Sans en avoir les agrémens ;

Et souvent ses égaremens ,

La mettent au rang de l'enfance.

Enfin chaque âge nous présente

Moins de plaisirs que de douleurs ;

Mais d'un Destin qui nous tourmente

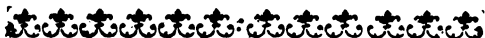
On peut adoucir les rigueurs ;

L'ambition, quand on s'y livre ,

SEPTEMBRE. 1737. 1917

N'a que des apas incertains ;  
Sans désirs , on est sans chagrins ;  
Sans chagrins il est doux de vivre.

DE VALOIS DORVILLE.



*EXTRAIT d'une Lettre de M. le  
Petit , Lieutenant General de Nemours,  
au sujet de la Traduction des Memoires  
de M. de Thou , du 3. Août 1737.*

**C**E n'est que d'aujourd'hui , Mon-  
sieur , que le second Tome du Mer-  
cure du mois de Juin de cette année est  
parvenu jusqu'à moi. J'y ai trouvé un  
Extrait qui m'a paru mériter toute  
mon attention , et sur lequel je ne puis  
m'empêcher d'avoir l'honneur de vous  
écrire. C'est à la page 1405. où vous  
faites part au Public d'une Lettre de  
M. Difs le Fils , datée de Caën du 24.  
May dernier. Le caractere de l'Auteur  
est assurément celui d'un fort ga-  
lant homme qui ne redemande que son  
bien , et dont l'ardeur et le zele sont  
même d'autant plus loüables , qu'il re-  
vendique la gloire d'un Pere.

M. Difs m'apprend , M. qu'en ce cas

B ij      on

on ne peut être trop zélé , et je croirois , à mon tour , me manquer à moi-même , et encore plus à la memoire de mon Pere , si je ne suivois un pareil exemple. Le temps presse , à ce que je vois , puisqu'il s'agit de restituer dans la nouvelle Edition de l'Histoire de M. de Thou , la petite portion de gloire dûë aux Traducteurs de ses Mémoires. J'entrevois dans le caractere de M. Difs , un air d'équité qui m'assure qu'il ne trouvera pas mauvais que chacun reprenne son bien. Il n'instruit le Public que par zele pour la mémoire de son Pere et par amour pour la verité ; ces motifs sont trop beaux pour ne pas me féliciter de me rencontrer avec lui dans le même point de vûë. Ce sont donc précisément ces mêmes motifs qui m'engagent , M. à apprendre aussi au Public quels sont les véritables Auteurs de la Traduction des Memoires de M. de Thou. Il restera assés de gloire au Pere de M. Difs , quand on sçaura que l'execution de ce qu'il y avoit de plus difficile dans cet Ouvrage , lui appartient en entier ; c'est à-dire , la Traduction des Vers , qui certainement sont rendus avec toute la force et l'énergie de l'Original. Mais M. Difs le fils me permettra de l'arrêter lorsqu'il ne voudra

voudra pas se contenter de ce partage, et laisser à mon Pere, qui étoit associé avec le sien à ce même travail, le peu de gloire qui lui revient, pour avoir rendu en François la grande Préface et la prose des Mémoires.

Voilà, M. l'Anecdote dont j'ai crû à mon tour ne pouvoir me dispenser honnêtement de faire part au Public, en lui apprenant que les Mémoires de M. de Thou, imprimés *in 4.* et *in 12.* avec la grande Préface; sont de la main de M. Difs, Gentilhomme de Normandie, et de celle de M. *Jacques-Georges le Petit*, Secrétaire du Roy honoraire; que l'excellente Traduction des Vers contenus en cet Ouvrage, appartient en entier à M. Difs, et celle de la Prose aussi-bien que de la grande Préface, à mon Pere, qui, sans contredit dans ce partage, n'a pas pour son lot la gloire la plus flatteuse.

J'espere qu'après cette exposition simple et nuë de la verité, M M. les Traducteurs voudront bien aussi faire mention de cette Anecdote, qui, sans doute, n'étoit pas connue de M. Difs le fils, lors de la proposition qu'il fait d'un Avertissement pour la nouvelle Edition de M. de Thou. Feu M. Difs peut avoir

B iij négligé

1920 MERCURE DE FRANCE  
négligé de rendre un compte bien exact  
de cette particularité à M. son Fils ; et  
comme son zele ne pouvoit être placé  
plus à propos , je me flate qu'il ne désa-  
prouvera pas celui d'un honnête hom-  
me qui a le même intérêt à défendre.  
Je suis , &c.



## O D E

Tirée du Pseaume L I. *Quid gloriaris  
in malitiâ , &c.*

P ourquoi, vain amateur du vice ;  
Chérissez-vous votre malice  
Jusqu'à vous en glorifier ?  
Vous qui n'avez d'autre puissance ;  
Que celle que la médisance  
Vous donne de nous décrier.



Contre l'innocence timide  
Pourquoi votre langue homicide  
Forme-t'elle de vains complots ?  
Sans cesse votre bouche impure ,  
Sur la plus sainte Créature ,  
Vomit son poison à grands flots.



A

A former un projet damnable ,  
Cruel , votre esprit indomptable  
S'occupe le jour et la nuit ;  
Vous vous moquez de l'homme sage  
Et vous n'aimez que le langage  
De celui qui plaît et séduit.



Vous ne cherchez , langue assassine ,  
Que ce qui produit la ruine  
Du pauvre à vos pieds abattu ;  
Ainsi qu'un Lion plein de rage ,  
Vous ne respirez que carnage ,  
Et vous déchirez la vertu.



Quoi donc ? pensez-vous que vos vices  
Puissent échaper aux supplices  
Dûs à leur infâme noirceur ?  
Non , vous qui commettez le crime ;  
Bien-tôt vous serez la victime  
De la haine d'un Dieu vengeur.



Déjà je vois ce Dieu terrible ;  
Pour vous désormais inflexible ,  
Vous écraser dans son courroux ;  
Je vois vos fortunes brillantes ,  
Soudain foibles et chancelantes ,  
Tomber sous le poids de ses coups.

Il parle ; aussi-tôt sa colere  
 Vous fait rentrer dans la poussiere,  
 Vous retombez dans le néant.  
 Alors foible et sans assistance,  
 Vous voyez quelle est l'inconstance  
 Des biens, des honneurs et du rang.



Enflé d'une trop vaine gloire,  
 Vous voulez que votre memoire  
 Brille dans la posterité ;  
 Aujourd'hui, bien loin d'y prétendre,  
 Un instant vous fera comprendre  
 Quelle étoit votre vanité.



Bien-tôt les Justes, pleins de craintes,  
 Vous entendront pousser des plaintes  
 Et vous verront verser des pleurs ;  
 Bien-tôt aussi pleins d'alegresse,  
 Ils riront de votre tristesse,  
 Et mépriseront vos malheurs.



Ils diront : voila ce Coupable,  
 Qui se croyant inébranlable,  
 En lui seul a mis son apui.  
 De ses richesses abondantes,  
 De ses dignités éclatantes,  
 Que lui reste-t'il aujourd'hui ?

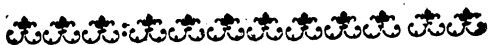
**Pour**

Pour moi , plein de reconnoissance ,  
En Dieu je mets ma confiance ,  
Et je l'y mettrai désormais ;  
Ainsi qu'un Olivier fertile ,  
Je ferai mon séjour tranquille  
Dans la Maison du Dieu de paix.



Pénétré du feu qui m'inspire ,  
J'oserai chanter sur ma Lyre  
Les bienfaits reçûs de ses mains.  
Seigneur , mon ame inébranlable ,  
Espere en ce Nom adorable ,  
Qui fait le bonheur de vos Saints.

F. C. A. PICQUET, de Hesdin.



*LETTRE du sieur Laberthonye ;  
Maître Apoticaire de Toulon en Pro-  
vence , à un de ses Amis , au sujet d'un  
Phénomene arrivé en cette Ville.*

**V**ous n'avez peut-être pas fait at-  
tention , Monsieur , à quoi vous  
exposoient l'Aprobation que vous avez  
bien voulu donner à mon travail , et  
les exhortations que vous me faites de  
le continuer. Vous m'avez par-là donné  
B v le



1924 MERCURE DE FRANCE  
le droit d'interrompre de temps en temps  
le cours , de vos occupations , pour vous  
demander le secours de vos lumieres.  
J'espere que vous voudrez bien entrer  
de moitié avec moi dans mon Ouvrage.  
En attendant , M. je dois vous faire part  
d'un Phénomene arrivé depuis peu dans  
nos quartiers , et qui donne de l'occu-  
pation à nos Physiciens. Je me suis aussi  
mêlé d'en donner une Explication. Mon  
Système m'y a conduit sans peine. Je la-  
soumets à votre jugement ; vous en fe-  
rez aussi l'usage qu'il vous plaira. Voici  
ce dont il s'agit.

Il y a environ un mois qu'un Paysan  
travaillant à la terre de M. le Juge de cette  
Ville , entendit assés près de lui un bruit  
semblable à celui d'un coup de pistolet ;  
il en fut effrayé , d'autant plus qu'ayant  
jetté les yeux de tous côtés , il ne vit  
personne aux environs , et ne put dé-  
couvrir la cause de ce bruit. On auroit  
bien de jolies choses à dire , si on vou-  
loit se mêler de deviner ce qui se passa  
alors dans l'imagination de ce bon  
homme. Je crois que les Sorciers ne fu-  
rent pas oubliés. Il se remit néanmoins  
au travail après s'être un peu rassuré ;  
et deux ou trois jours après il s'aperçut  
qu'une Plante qu'il avoit toujours vûe de  
la

**S E P T E M B R E. 1737. 1925**  
la même grandeur et de la même figure, avoit poussé une grosse tige, qui sembloit croître à vûë d'œil. Surpris de ce prodige, il en avertit son Maître, qui aussi-tôt en informa tout le Public. On courut en foule pour voir cet Arbre merveilleux ( c'est ainsi qu'on nommoit la Plante en question. ) J'y fus comme les autres et je vis que la tige avoit crû en très-peu de jours jusqu'à la hauteur d'environ 30. pieds.

Je ne vous dirai rien de la figure de la Plante. Vous connoissez l'Aloës, et d'ailleurs les Dictionnaires, qui sont entre les mains de tout le monde, en donnent une Description assés exacte. Je m'arrête seulement à la figure de la tige. Elle est très-symétrisée; elle pousse de distance en distance des branches artistement rangées, à peu près comme des branches de chandelier; lesquelles se terminent par un assemblage de boutons longs comme le doigt et semblables à ceux du Eys. La tige, qui va toujours en diminuant, comme une Pyramide, finit de-même par un assemblage de ces boutons.

Ce Phénomene dont toute la ville a été témoin, justifie tout ce que les Naturalistes nous disent au sujet de l'Aloës,

B. vj. et

et je ne doute point que dans une nouvelle Edition du Dictionnaire Économique, on ne retranche ce qu'on y a dit de contraire. Il n'y a pas même jusqu'au Traité des Drogues de l'illustre M. Léméri qui ne demande une petite correction en cet endroit. Venons-en maintenant à la cause Physique de ce Phénomène. Il y a trois choses à expliquer. 1°. D'où vient que l'Aloës vit des siècles entiers ? 2°. D'où vient qu'il fait un si grand bruit en poussant sa tige presque d'un siècle à l'autre ? 3°. D'où vient que la végétation de cette tige est si prompte et si prodigieuse ? Voici mon idée :

L'Aloës a un tissu dur, compacte et très étroitement serré par un nombre infini de filamens, dont on peut faire de la grosse toile, comme on en fait réellement dans les Pays où il est commun. Ses feuilles longues, larges, très-épaisses, charnues, fermes, armées de pointes, grasses et pleines de suc, conservent leur verdeur dans toutes les saisons. Il s'ensuit évidemment de là que les Agens extérieurs, comme l'air, la pluie, les rayons du Soleil, &c. n'ont pas grand ingrès dans son tissu, et qu'il ne se fait que fort peu de dissipation de son suc nourissier. Voilà la raison pour-  
quoi

7 SEPTEMBRE. 1737. 1927

quoi cette Plante vit des siècles entiers et conserve en tout temps la verdure de ses feuilles, lesquelles par la même raison doivent être remplies de ce suc qui ne peut se dissiper.

Il s'ensuit encore évidemment de ce que je viens de dire, que le suc de cette Plante ne trouvant presque point d'issue pour se dissiper, et étant plus que suffisant pour nourrir et entretenir toutes les parties de la Plante déjà perfectionnées depuis long temps, il doit s'en faire peu à peu dans la suite des temps un amas considerable dans l'intérieur de la Plante; et pour cela il faut nécessairement qu'il se forme une barriere ou une croûte, laquelle serve de réservoir à ce suc qui s'accumule de jour en jour. Aussi quelques personnes m'ont assuré avoir vu dans d'autres Plantes d'Aloës une espece de courge ou grosse tête au-dessus de la racine et entre les feuilles. Or cette croûte ou pellicule peut se former en deux manieres, ou par des filamens très étroitement entrelassés, ou (ce que je crois plus vraisemblable) par les parties sulphureuses et résineuses du suc nourissier, lesquelles venant à être rarefiées et exaltées par la chaleur intérieure, sont ensuite condensées et rapprochées par le froid extérieur

extérieur. A mesure donc que ces parties sulphureuses ainsi exaltées se rapprocheront, elles s'entrelasseront facilement, à raison de leurs ramuscules; d'ailleurs l'acide nitreux volatile, dont l'air est empreint, s'y embarrassera. Rien n'empêche encore que les particules d'eau et de terre, qui environnent cette croûte, ne concourent à sa formation. Il se fera donc de tous ces ingrédients une croûte ou pellicule très-compacte et très serrée, qui servira de réservoir au suc nourrisier de la Plante. Les Physiciens n'auront pas de peine à comprendre ce que je viens de dire. Ils savent que la compression de l'air étant égale par tout, la masse du suc doit nécessairement prendre une figure sphérique. Revenons; ce suc ne manquera pas de circuler dans toute la Plante; de se digérer, de se cuire et de se subtiliser par le choc continuél qui s'en fera à cause de la résistance de cette croûte; mais enfin ce suc nourrisier s'élevant prodigieusement accru, et étant d'ailleurs fortement subtilisé et doüé d'un ressort considérable, il doit nécessairement faire effort sur la partie la plus foible de la croûte, qui est naturellement la supérieure, et l'obliger à s'ouvrir pour donner passage à la tige qui s'est

s'est formée dans le réservoir. Ajoutez à cela que le volume d'air qui environne toute la croûte, la comprime d'autant plus fortement par les côtés, que la résistance de la partie supérieure devient moindre, à cause de l'effort que la tige ou le suc nourissier font directement sur elle, et voila ce qui l'a fait éclater tout d'un coup avec grand bruit, comme feroit une vessie remplie d'air, que l'on comprimeroit trop.

Enfin il est très-facile de concevoir que l'air extérieur ne cessant de comprimer les côtés de cette croûte, doit nécessairement obliger le suc nourissier à monter par la tige comme par un tuyau, parce qu'il ne lui est fait aucune résistance de cet endroit là, et qu'ainsi ce suc se trouvant tout digéré, tout cuit, tout préparé et entièrement propre pour la végétation, la tige doit croître comme à vûe d'œil et s'élever en fort peu de jours à une hauteur relative à l'abondance du suc nourissier qui s'étoit amassé dans le réservoir.

On m'a assuré que quand les boutons des fleurs viennent à s'épanouir, il en distille une espece de rosée, qu'on pourroit ramasser, et que les Abeilles viennent de toutes parts pour la sucer et pour

1530 MERCURE DE FRANCE  
pour en composer ensuite leur miel ; ce  
qui prouve également et l'abondance et  
suc nourissier , et la grande dépuracion  
qui s'en est faite pendant un si long es-  
pace de temps.

Voilà , M. l'idée que j'ai eüe sur ce  
Phénomene assés singulier dans nos Pays.  
Je m'en ouvris peu de jours après qu'il fut  
arrivé , dans un Acte public. Toute l'A-  
semblée me fit l'honneur d'approuver  
mon Explication , qui devint bien-tôt  
commune dans toute la Ville , sur tout  
après que je l'eus donnée par écrit. Au  
reste je pourai vous envoyer dans la sui-  
te le Plan et une Description plus étend-  
due de cette Plante.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*A Toulon ce 30. Juillet 1737.*

\*\*\*\*\*

## LE DEMENAGEMENT,

### EPI T R E A D O R I S.

**N** On Doris , ce n'est plus dans le vaste circuit  
Du froid \* carrefour de l'Ecole ,  
Qu'est mon Socratique réduit ;  
Je vais être à l'abri du bruit  
De cette Caverne d'Eole ,

\* *Quartier de Paris , près de la Riviere , &c.*

Et

SEPTEMBRE. 1737. 1931

Et le fier Aquilon qui regne en cet enclos  
Ne viendra plus troubler désormais mon repos ;  
Ou n'y viendra que par bricole.

Je déménage enfin , tous mes marchés sont faits ,  
Déjà de robustes Athlètes ,  
Sur leur dos et sur leurs crochets ,  
Transportant balots et paquets ,  
Surchargent brancars et charettes ,  
Tandis que des Valets bien plus adroits que forts ,  
Comme d'autres Atlas portent sans grands efforts  
Des petits mondes sur leur têtes.

On part, ils touchent presque à l'endroit destiné ,  
Quand par un contre-temps étrange ,  
Le Char étourdiement mené ,  
Accrochant un Fiacre obstiné ,  
Verse et culbute dans la fange ;  
Les deux Cochers brutaux , de mille coups de  
poings ,  
Contre cent coups de foirets , devant trente té-  
moins ,  
Font un tumultueux échange.

La dispute finit , les meubles sont remis ,  
Mal à leur aise et non sans peine ,  
En bloc on en fait un salmis ,  
Moitié brisés , moitié salis ,

A



À mon nouveau gîte on les traîne ;  
 Heureux qu'en d'autres mains mes balots prée-  
 cieux ,  
 Bravent tranquillement le sort injurieux  
 D'une aussi déplaisante scene.

Avec l'aide du Ciel le tout arrive enfin ,  
 Mais voici nouvelle aventure ,  
 Le Conducteur gauche ou malin ;  
 Aidé d'une pointe de vin ,  
 Brise à la porte sa voiture ;  
 Un des chevaux blessé tombe , s'évanouit ,  
 L'autre effrayé du choc saute , ruë et hannit ,  
 Moins fort que le Cocher ne jure.

Après trente propos en termes du métier ,  
 Transporté du feu qui l'irrite ,  
 Sur l'un et sur l'autre Coursier  
 Cet impétueux Voiturier  
 Vomit la rage qui l'agite ;  
 Tel on vit autrefois dans un désordre affreux  
 Un Dieu qui d'éguillons pressoit les flancs pou-  
 dreux ,  
 Des Bucefales d'Hipolite.

D'un déluge nouveau pour comble de revers ,  
 Le Ciel semble inonder la terre ,  
 La foudre éclate dans les airs ,

Parmi

SEPTEMBRE. 1737. 1933

Parmi la grêle et les éclairs ,  
Suiuis d'affreux coups de tonnerre ;  
Et pour mieux conspirer aux malheurs des balots ,  
Les cruels Elemens par de malins complots ,  
Entre eux se déclarent la guerre.

Malgré tout l'embaras les meubles sont montés ,  
Les voilà sauvés du naufrage ,  
Les balots reçûs et comptés ,  
Non sans avoir été frotés ,  
Sont exposés en étalage ,  
Et préservés enfin des caprices du sort ;  
Je les vois à l'abri dans un tranquille port ,  
Des fâcheux restes de l'orage.

Après vous avoir fait d'un style assés précis ,  
Ce long détail tragi-comique ,  
Je passe à l'Hôtel où jadis  
Bâtit l'illustre Médicis ,  
Une Colonne Astronomique ;  
Là cette auguste Reine , aux attraits de la Cour  
S'arrachant mille fois , méditoit nuit et jour  
Les Mysteres de la Physique.

Je touche à ce Palais où les Jeux et les Arts ,  
D'une maniere non commune ,  
Sont exercés de toutes parts ,  
Sans avoir , des gênans égards ,

La

La sujétion importune ; ,

Les aimables Plaisirs , les Graces , les Vertus  
Y font leur domicile , et jadis les Plutus  
Y logeoient avec la Fortune.

Ne soupçonnez-vous point que les brillans appas  
De cette Déesse inconstante ,  
Que son fastueux embarras ,  
Vers elle a sçu tourner mes pas ?  
Non ; elle n'a rien qui me tente ;  
Et loin qu'à ses Autels d'un air ambitieux ,  
Je coure lui porter mon encens et mes vœux ,  
J'en fuis la pompe séduisante.

De tous les biens qu'elle offre aux Mortels  
ébloüis  
Je sçais trop le retour contraire ;  
Moins souvent heureux , que trahis ;  
Ils sont aveuglément épris  
De son éclat imaginaire ;  
Mais ses tristes revers ainsi que ses faveurs ,  
Ne font que trop souvent échanger à nos cœurs  
La vertu contre une chimere.

L'homme sage en connoît les frivoles attraits ,  
Il les méprise , ou s'en défie.  
Pourroit-il chérir des bienfaits  
Qu'on obtient à prix de forfaits ,

Que

SEPTEMBRE. 1737. 1935

Que l'avidité justifie ?

Trop dangereux appas , impétueux desirs ,  
C'est aux solides biens , aux tranquilles plaisirs  
Que ma raison vous sacrifie.

Peut-être qu'en secret , de mon fantasque goût  
Mes Amis blâment le système ,  
Dussent-ils dire jusqu'au bout ,  
Obstiné Misanthrope en tout ;  
Sera-t'il donc toujours le même ?

Oùï , sur ce point , Doris , je m'obstine , il est  
vrai ,

Les stoïques vertus dont je veux faire essai ,  
Font ma félicité suprême.

Leurs charmes seuls ont droit de séduire mon  
cœur ,

Ils en font les chères délices ;

Ce n'est qu'à leur secours vainqueur

Que je dois le rare bonheur

De sçavoir connoître mes vices ;

J'en retire ce bien , qu'un utile pouvoir

Attache heureusement mon cœur à son devoir ;

Au bord même des précipices.

Pourquoi (me direz-vous) présomptueux Platon,

Tenir ce frivole langage ?

Tel parle sur le même ton

Et

Et paroît penser en Caton ,  
 Qui n'est pas pour cela plus sage ;  
 Eh de grace ! laissez le pompeux sentiment ,  
 Et du juste motif de votre changement ,  
 Faites un plus simple étalage ,

N'est-ce point inconstance ? A m'en justifier  
 Gagnerois-je autant qu'à me taire ?  
 Voudrez-vous à moi vous fier ,  
 Si j'ose simplement nier ? . . .  
 Mais non , je veux vous satisfaire ;  
 Il faut ici , Doris , sur un même niveau  
 Mettre mon gîte ancien auprès de mon nouveau  
 Et les étaler sans surfaire ,

Là , s'il vous en souvient , par un obscur détroit  
 On arrivoit dans ma Retraite ;  
 J'y jouïssois fort à l'étroit ,  
 Dans un assez gentil endroit ,  
 D'un simple Cabinet honnête ,  
 Mais un jour louche et faux , éclairant ce réduit ,  
 En plein midi souvent , de la plus sombre nuit  
 M'annonçoit la noirceur parfaite .

Doris , pour vous le dire ici confidemment ,  
 De tel Manoir Dieu vous préserve ;  
 Dans ce modeste logement  
 J'assemblois mal commodément

Comus

Comus , Apollon et Minerve ;

Au lieu qu'en celui-ci j'ai de quoi m'aranger ,  
Et pour tous mes plaisirs j'y pourai ménager  
Un appartement de réserve.

J'y puis dans un beau jour, au gré de mes desirs,  
D'un Tableau tracer l'ordonnance ,  
Peindre Flore avec les Zéphirs ,  
Et Vénus au sein des plaisirs ,  
Fixant la volage inconstance ;  
Ou d'un noble crayon sous d'héroïques traits  
Exposer à vos yeux tout l'éclat d'une Paix \*  
Qui fait la gloire de la France.

Ici , quand j'ai quitté le docile pinceau ;  
Je vais trouver une autre Muse ,  
Et sur quelque Ouvrage nouveau  
De Campra , le Clair ou Rameau ,  
Je me divertis , je m'amuse ,  
Ou sur une Epinette entassant mille tons ,  
Jè mêle accords parfaits , Sixtes , Quintes , Tri-  
tons ,  
Aux dissonances que j'excuse.

Un autre Cabinet me fournit le secours

*\* L'Auteur travailloit en même temps à son  
Tableau Allégorique sur la Paix , dont il est parlé  
dans le Mercure du mois de Juillet , page 1620.*

De

De l'amusante Poësie ;  
 Je puis y passer tous les jours ,  
 Sur des poétiques contours ,  
 Un quart d'heure de fantaisie ;  
 Là rimant une Epître et quelques Madrigaux ;  
 Du plaisir de pouvoir varier mes travaux ,  
 Mille fois je me rassasie.

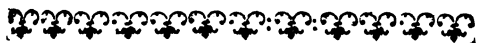
Dans l'endroit reculé de mon Appartement ;  
 Séjour de ma misantropie ,  
 Je passe quelque doux moment  
 A m'occuper utilement  
 D'un bien dont je me glorifie ;  
 C'est l'Art de travailler par des soins assidus  
 A métamorphoser mes vices en vertus ,  
 Et mes goûts en Philosophie.

Ce n'est point sans raison, j'en parle sans détour

Que pour le commode et l'utile ,  
 J'ai fait choix d'un autre séjour ,  
 Et sans comparer tour à tour ,  
 Domicile avec domicile ,  
 Il me suffit , Doris , et je sens qu'il m'est doux  
 De pouvoir par ce trêc , me rapprocher de vous ;  
 Cette raison seule en vaut mille ,

*Par M. D. B. d'Aix.*

**OBSER-**



*OBSERVATION de Chirurgie, sur  
une espece d'Empieme fait au bas-ventre,  
avec succès, en conséquence d'un épan-  
chement de sang, par M. Vache  
Correspondant de l'Académie Royale  
des Sciences, & Chirurgien Major des  
Hôpitaux du Roy, à Besançon.*

**L**E 23 Juin 1733, un Soldat du Regi-  
ment de Normandie, âgé de 23 ans,  
fut apporté à sept heures du soir dans  
l'Hôpital de Besançon, blessé d'un coup  
d'Epée qu'il venoit de recevoir au bas-  
ventre, région Epigastrique, un pouce  
au-dessous du Cartilage Xiphoïde, et à  
pareille distance de la ligne blanche du  
côté gauche.

Le Chirurgien de garde trouvant cet  
Homme pris de Vin, & croyant la playe  
de peu de conséquence, se contenta de  
la panser avec un simple plumaceau trem-  
pé dans de l'Eau Vulnérable.

Le lendemain je trouvai ce blessé avec  
une fièvre violente, les yeux ardents, une  
tension considérable à l'Epigastre, vo-  
missant du sang, et ayant le Hoquet :  
M. Dargeat, Chirurgien Major de ce Re-  
giment



1940 MERCURE DE FRANCE  
giment , étant venu voir ce Soldat, nous  
l'interogeâmes ensemble ; mais il ne put  
nous dire dans quelle attitude il étoit  
quand il fut blessé , ni comment ce coup  
lui avoit été porté. Nous soupçonâmes  
par les symptômes qui acompagnoient la  
blessure, que l'estomach pouvoit être lésé,  
& nous convinmes de faire au Malade de  
fréquentes saignées , de lui donner quel-  
ques lavemens , & de lui apliquer des  
fomentations émollientes sur le bas-ven-  
tre ; il fut saigné six fois dans cette jour-  
née , et trois dans la nuit. Le troisiéme  
jour de sa blessure nous trouvâmes tous  
les accidens diminués , et le Hoquet  
moins fréquent , il y eut encore de nou-  
velles saignées de faites , et on continua  
d'ailleurs la même conduite.

Le cinquiéme jour tous les symptômes  
fâcheux parurent cesser ; mais nous aper-  
çumes au toucher ( et c'est moi qui le fis  
observer à Mr Dargeat ) une petite du-  
roté entre la playe et les cartilages des  
fausses côtes , laquelle devint très-sensie-  
ble à la vuë le sixiéme jour. Nous crû-  
mes alors le Blessé menacé de quelque  
dépôt , ou à l'extrémité du Foye , ou en-  
tre les Membranes de l'estomach ; cepen-  
dant par le secours de deux saignées cette  
grosseur disparut , et de ce jour , dou-  
ziéme

SEPTEMBRE. 1737. 194<sup>e</sup>

zième de la blessure , jusqu'au quatorze ,  
M. *Dargeat* , M. *Bernier* , Chirurgien  
Major de la Citadelle , M. le *Maître* ,  
Chirurgien Major des Dragons de Nico-  
laï , plusieurs autres de mes Confreres ,  
et moi-même nous crûmes le Blessé hors  
de danger.

Le 15 j'étois disposé à lui rendre la  
diète moins sévère ; mais je trouvai le  
Blessé se plaignant d'une petite douleur  
dans le ventre , vers la région Hypogas-  
trique ; j'examinai l'endroit douloureux ,  
et je n'y reconnus rien d'extraordinaire ,  
cependant le Malade avoit un peu de fié-  
vre , et la respiration gênée ; ces nou-  
veaux accidens m'engagerent à faire sai-  
gner le Blessé pour la quatorzième fois.  
Je fis avertir M. *Dargeat* , qui ne vint  
point ce jour là à l'Hôpital , mais le len-  
demain seizième de la blessure , nous  
nous y trouvâmes ensemble ; alors je re-  
connus au milieu de la région Hypogas-  
trique un endroit où il y avoit une le-  
gère tension , et je le fis remarquer à M.  
*Dargeat*. La douleur et la fièvre étoient  
plus aiguës , la respiration étoit con-  
trainte , et le Malade avoit des défaillan-  
ces par intervalles , nous employâmes de  
nouveau les lavemens et les fomenta-  
tions , jugeant le Malade trop foible pour

C ij pra-

1942 MERCURE DE FRANCE  
pratiquer la saignée. Je n'hésitai plus à croire ce qui m'étoit déjà venu en pensée ; sçavoir , que c'étoit un amas fait de sang ou autres fluides échappés des parties blessées , et capables par leur séjour de causer la perte du Malade ; M. Dargeat eut d'abord quelque peine à en convenir , cependant il se rendit à mon opinion. Voyant alors ce Soldat dans un péril évident , je proposai , sans attendre des signes plus marqués de l'épanchement soupçonné , de faire une ouverture au bas-Ventre , et de ne pas différer une opération , qui , supposé qu'elle fût infructueuse , ne pouvoit par elle-même faire périr le Blessé. Je demandai l'avis de Messieurs Dargeat , Bernier , le Maître , et Morel , Maîtres Chirurgiens ; les sentimens furent differens , en ce que les uns vouloient l'opération sur le champ , d'autres la vouloient différer jusqu'au lendemain ( aparemment pour avoir des signes plus marqués de l'épanchement. ) Je fus celui de mon parti qui opinai le plus fortement sur la nécessité d'ouvrir au plutôt cette tumeur , et le Malade nous pressant de le soulager , M. Dargeat qui étoit du sentiment de ceux qui vouloient attendre au lendemain , se joignit à notre avis , au moyen de quoi , au-

SEPTEMBRE. 1737. 1945

torisé par M. Dargeat lui-même, homme très-éclairé, je fis une incision à l'endroit le plus saillant de la tumeur, un pouce au dessus de l'anneau du côté droit, & à quelques lignes du Muscle droit. La Peau et les Muscles étant ouverts, je sentis avec le doigt que le peritoine tendu faisoit effort de dedans en dehors, & je ne doutai plus de l'utilité de l'opération; j'ouvris cette enveloppe membraneuse à proportion des Tegumens extérieurs, et il partit un jet de sang noir, grumelé, et de fort mauvaise odeur, à la quantité d'environ trois chopines; le Malade fut sur le champ soulagé, et les Partisans de l'opération fort satisfaits. Je pansai le Malade avec un double morceau de linge plat, comme on le pratique à l'Empieme; les accidens diminuèrent à mesure que l'évacuation se faisoit, et disparurent totalement le troisième jour: la playe a fourni pendant les cinq ou six premiers jours de l'ouverture, une liqueur semblable à la lie de vin, pour la consistance et la couleur. Ensuite il s'est établi une legere supuration qui a duré près d'un mois, et qui s'est tarie peu à peu par l'usage d'une injection dont je me suis toujours bien trouvé vers la fin des supurations ( qui est une dissolution de

C iij la

la tête morte de Vitriol;) quelques jours après l'avoir mis en usage, l'écoulement cessa, et la playe fut parfaitement guérie, laissant une cicatrice très-enfoncée. Le Malade reprit ses forces en peu de temps, et n'a eu depuis ni ressentiment de ses blessures, ni aparence de hernie. Il sortit de l'Hôpital le premier Septembre pour aller de son pied joindre son Régiment qui étoit pour lors en quartier à Colmar.

Je pourois tirer de ce Fait important des consequences très-utiles pour la pratique; mais j'apprens que M. Petit le Fils a bien voulu joindre mon Observation aux siennes, et qu'il a donné à l'Académie de Chirurgie un Mémoire sur les épanchemens dans le bas-Ventre, dans lequel je suis persuadé qu'il ne laissera rien à désirer sur cette matiere, et je me contente pour le present de rendre cette Observation publique, avec des témoignages authentiques qui la constatent.

On supprime les attestations dont le Public n'a pas besoin ici; il suffit que le Fait soit constaté par diverses Personnes habiles dans la Profession, & dignes de foy.

L'ES



LES PROGRES de l'Art du Genie  
sous le Regne de LOUIS LE GRAND,

O D E

*Qui a remporté le Prix au Jugement de  
l'Académie François le jour de S. Louis  
1737. par le P. RAINAUD de l'Oratoire,  
qui a en même temps remporté celui d'Eloquence.*

D'E S S E, qui des Arts, ainsi que de la  
Guerre

Epuises les secrets heureux,

Quand tu tiens le compas, quand tu tiens le ton-  
nerre,

Quels sont tes travaux ou tes jeux !

Ici, d'un Boulevard dirigeant la Structure,

Tu défends du péril, bien mieux que la Nature ;

Une Cité que tu chéris :

Plus loin, quand tes assauts réduisent tout en  
poudre,

Il ne reste d'un mur qui défioit la foudre,

Qu'un nom frivole et des débris.



Confie à mes accords les progrès de tes veilles ;

Dis-moi quel siècle fortuné-

C iij. T

T'a vû de toutes parts prodiguer ces merveilles,  
Dont l'Univers est étonné.

Tes Arts ensevelis au sein d'une nuit sombre ;  
Gémissoient dès long tems dans l'horreur de  
son ombre ,

Peu capables d'un noble essor :  
Dans cette obscurité , quelle main secourable  
Pouvoit te préparer un triomphe durable ?

LOUIS ne regnoit pas encor.



Il regne : ce Soleil dissipe les nuages ;  
Déjà son Empire est le tien :  
Ses regards & ses dons , de tes plus beaux ou-  
vrages

Sont et la source et le soutien.

Au craïon de Vauban la pierre obéissante  
S'élève , au gré des loix que son génie inventé :  
Quels remparts menacent les Cieux !  
Si les tiens renaissent dans le siècle où nous  
sommes ,  
Tu verrois , Ilion , que l'ouvrage des hommes  
L'emporte sur celui des Dieux.



Bientôt jé vois former des voûtes magnifiques ;  
Que l'Etranger vient admirer.  
Quels pompeux Arcenaux ! sous leurs vastes  
Portiques  
Mon plaisir est de m'égarer.

Partout

SEPTEMBRE. 1737. 1947

Partout des mâts épars, des voiles entassées,  
Des dards étincelans , des lances hérissées ,  
Lassent et charment mes regards :  
Des Cyclopes brûlans que la flamme environne ,  
Font sortir, de l'airain et du fer qui bouillonne,  
Des foudres inconnus à Mars.



Au mépris des travaux de Rome et de la  
Grece ,  
Les Peuples de nos bords heureux ,  
Vanban, vantent les Ports que ta sçavante adresse  
Tour à tour a creusés pour eux.  
Que vois-je ? Triomphant de leurs bornes pro-  
fondes ,  
Dans un lit étranger tu captives les ondes ,  
Dociles à suivre ta voix :  
L'humide Souverain que ce Spectacle attire ,  
S'aplaudit sur son char d'agrandir son Empire ,  
En obéissant à tes Loix.



Neptune , quand sa main embellit ton rivage  
D'autres prodiges sont éclos :  
La Nature est vaincuë : un immortel ouvrage  
Confond les routes de tes flots.  
Les Rochers et les Monts devant toi. s'aplanis-  
sent :  
Les Fleuves à l'envi se cherchent et s'unissent ,  
Tributaires de nos Etats.

C v

Quels



Quels fruits recueillons-nous d'un accord si cé-  
lébre !

Les trésors précieux et du Gange et de l'Ebre-  
Semblent germer dans nos climats.



Un Art toujours fécond enfanta ces miracles ;  
Dans le calme et dans le repos.

Que n'a-t'il pas produit, vainqueur de mille  
obstacles ,

Quand la guerre armoit nos Héros ?  
Vers des murs menaçans assurant leur passage ,  
En obliques détours la Terre se partage :

Que de Cités vont succomber !  
Elles s'arment de feu ; mais nos Soldats tran-  
quilles

A l'homicide Plomb , sous des Remparts mo-  
biles ,

Sçavent encor se dérober.



Que la flamme et le fer, que les vents et l'orage  
Conspirent pour te garantir

Namur, que peut l'effort de leur cruelle rage  
Contre les coups qui vont partir ?

De cent gouffres d'airain s'élancent dans la nue  
Des globes embrazés , dont la chute imprévue  
Sème l'effroi de toutes parts :

Et la Terre bien-tôt, de son sein infidèle

Vot

SEPTEMBRE. 1737. 1949

Commissant le Salpêtre , ensevelit sous elle  
Peuples, Guerriers, et Boulevards;



Mais sur les bords du Rhin quelle heureuse conquête

S'offre à nos Achilles nouveaux ?

L'orgueilleux Philisbourg y brave la tempête ;

Fortifié par nos travaux.

A l'ombre de deux Forts , apui de ses murailles,

Il semble inaccessible au Démon des batailles ;

L'autrons-nous en vain menacé ?

Non : l'Art inépuisable en ressources abonde ;

D'Asfeld marche au travers de la flamme et de  
l'onde ,

Et déjà l'Aigle est terrassé.



De ses succès , gravés au Temple de mémoire ;

Quels temps ne seront point instruits ?

LEOUI S avec Minerve en partage la gloire ;

L'Europe en partage les fruits.

Contraintes mille fois , et lasses de se rendre ;

Déjà les Nations , d'attaquer , de défendre

Ont appris les secrets divers.

Ainsi, des Demi-Dieux éclate la puissance :

C'étoit peu pour LOUIS d'être utile à la  
France ;

Il devoit l'être à l'Univers.

Cvj

PRIERE

## PRIERE POUR LE ROT.

**D**Ans tes mains , Dieu puissant , tu tiens les  
destinées.

Des Souverains et des Sujets ;  
D'un Monarque chéri protège les années :

Qu'il conserve une longue paix ,  
Sous les Lauriers de la Victoire ;  
Que son Regne , des Arts augmente encor La  
gloire ;

Que toujours fidele à ses Loix ,  
Il soit l'Amour du Peuple et l'exemple des Rois.

*Quidquid oppugnant , ruit.*



**E X P E R I E N C E S** curieuses sur la  
Glace artificielle.

**M**ettez dans une bouteille de verre  
quatre onces de sel Ammoniac ré-  
duit en poudre , sèche , très-fine ; bou-  
chez-la exactement , afin que cette pou-  
dre ne contracte aucune humidité. Lais-  
sez la dans de l'eau exposée à l'air froid  
pendant la nuit , pour que le sel Am-  
moniac , l'eau et le verre soient égale-  
ment froids. Le lendemain matin plon-  
gez le Thermometre de Fahrenheit dans  
cette

SEPTEMBRE: 1737. 195

cette eau , et remarquez à quel degré le Mercure s'arrête. Versez alors dans douze onces de cette eau les quatre onces de sel Ammoniac qu'on a laissé se refroidir dans la bouteille. Après l'avoir bien mêlé et bien dissous , plongez votre instrument dans cette solution , vous verrez le Mercure descendre de 28 degrés , si l'air n'a que 51 degrés de chaleur. Donc une partie de sel Ammoniac dissous dans trois parties d'eau , augmente le froid de 28 degrés , et par conséquent on peut toujours faire un froid glacial , pourvu que la chaleur de l'air n'excede pas 60. degrés. En effet l'eau commence à se geler au 32 degré , suivant le Thermometre de Fahrenheit. Ainsi plus l'air se refroidit en déclinant du 60. au 32. degré , plus il est aisé de faire de la glace , parce qu'alors l'eau est plus froide. D'où il suit que si elle étoit déjà prête à se geler naturellement , le mélange dont nous venons de parler feroit descendre la liqueur du Thermometre au 4<sup>e</sup> degré. Veut on faire un froid bien plus considérable ? il n'y a qu'à mettre dans un large vaisseau , rempli de la premiere solution de sel Ammoniac , un autre vaisseau plus petit plein d'eau ; comme à mesure qu'il se refroidit , il communi-  
que

**1752 MERCURE DE FRANCE**  
que à cette eau le plus grand froid qu'elle puisse recevoir de ce mélange, il est évident que si l'on jette de nouveau sel Ammoniac dans cette eau refroidie, on pourra faire, pendant les plus vives ardeurs de la Canicule, un froid comparable à celui de l'hiver; et par conséquent au défaut de glace on pourroit ainsi rafraîchir le vin & toutes sortes de liqueurs durant l'Été. Cette Expérience qu'on peut faire aisément, et à peu de frais, est de M. Boheraave (a).

En voici une autre de Fahrenheit, qui est beaucoup plus surprenante, et qui est rapportée par le même Auteur. Fahrenheit s'avisant un jour d'hiver (1729) de répandre sur de la glace deux onces d'Esprit de Nitre; y ayant aussi tôt plongé son instrument, la liqueur descendit quatre degrés plus bas qu'O. Lorsque cet Esprit fut aussi refroidi que l'air, qui n'avoit alors que 16 degrés de chaleur, il en répandit encore sept onces; son Thermometre descendit de 30 degrés, depuis 16 sur O jusqu'à 14 sous O. Il versa une troisième fois du même Esprit sur le reste de la glace déjà refroidie; sur le champ la liqueur du Thermoscope descendit à 29 au dessous d'O. Comme l'Esprit de

(a) *Element. Chymia de igne.*

Nitre

SEPTEMBRE. 1737. 1933

Nitre vint à manquer , il eut recours à l'Esprit de sel Marin , froid de 17 degrés. Il n'en eut pas plutôt versé sur la glace fondue , que le Thermometre s'arrêta à 8 degrés au-delà d'O ; il en répandit une seconde fois , le Mercure descendit jusqu'à  $14 \frac{1}{2}$  sous O. L'événement piqua la curiosité de cet industrieux Ouvrier. Il fit acheter de nouvel Esprit de Nitre ; mais comme par malheur vint le dégel , il ne pensa plus qu'au moyen de conserver le froid artificiel qu'il venoit de faire. Pour cela il fit faire trois vaisseaux de cuivre cylindriques , larges de près de 6 pouces et demi chacun , dans lesquels il mit trois autres vaisseaux de verre cylindriques , larges de trois pouces et demi. Comme il y avoit entre le verre et le cuivre un pouce et demi de vuide par tout , il eut soin de le remplir exactement de cotton , afin d'empêcher l'impression de l'air , et de conserver ainsi son froid plus long-tems. Ensuite, après avoir rempli les vaisseaux de verre de la glace qui étoit en partie fondue , il mit dans ces vaisseaux des tuyaux de verre de trois quarts de pouce de largeur pleins d'Esprit de Nitre temperé de 32 degrés et de l'eau qui s'étoit séparée de la glace fondue. Il répandit ensuite de l'Esprit de

1954 MERCURE DE FRANCE  
de Nitre sur la glace, à quatre reprises ,  
le Mercure descendit jusqu'à 40 degrés  
au dessous O. L'Esprit de Nitre s'étoit  
lui-même tellement condensé , en se mê-  
lant avec la glace fonduë , qu'il formoit  
des cristaux minces, pointus , longs d'un  
demi pouce. Est-il rien de si surprenant  
dans la Nature ! L'an 1709 , durant le  
grand hyver , le Thermometre de Fah-  
renheit s'arrêta en Irlande au premier  
degré. Le 16 Janvier 1729. il ne mar-  
quoit que 5 degrés dans le Jardin de l'A-  
cadémie de Leyde , comme M. Boer-  
haave l'a observé. Et voilà un froid arti-  
ficiel qui surpasse de 40 degrés le plus  
grand froid que la Nature ait produit.  
Ajoûtez 40 à 32 degrés où la glace se for-  
me , vous sentirez une chaleur insup-  
portable. L'eau est donc devenuë plus  
froide de 72 degrés qu'elle n'est ordinai-  
rement , lors qu'elle commence à se chan-  
ger en glace. Il y a long-tems que les  
Chymistes ont observé qu'on pouvoit  
refroidir l'eau par le mélange de certains  
sels : mais auroient ils pû prévoir qu'il  
eût été possible de faire un si grand froid ?  
cependant quel froid plus excessif encore  
ne pouroit-on pas produire par d'autres  
moyens qui nous sont inconnus ? et que  
deviendrait toute la Nature , si son Au-  
teur

SEPTEMBRE. 1737 1959  
teur ne lui avoit pas prescrit des bornes  
qu'elle ne peut passer?



## L'HERMITE.

### BOUTS-RIMES.

**D**U Monde sensuel je méprise les *Loix* ;  
Je fais à peu de frais un assés bon *Potage* ;  
Scul, pauvre, sobre, libre, en mon petit *Ménage* ,  
Je sçais me contenter, n'eussai-je que des *Noix*.

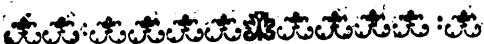
De mon pain le tamis n'a tiré que le *Son* ;  
L'aprêt ne me met point l'esprit à la *Torture* ;  
Faut-il aller ? je vais, sans train et sans *Monture* ;  
Ajustant un Cantique à l'air d'une *Chanson*.

Pour garder ma maison nul ne fait la *Patrouille* ;  
J'ai du sel, quelques œufs, du beurre, un bout  
d'*Andouille* ;  
Mon jardin me fournit des herbes pour le *Pot*.

Pour un riche gourmand avoir peu, c'est *Famine* ;  
Pour moi je vis souvent de lait et de *Farine* ;  
Et je suis, grace au Ciel, heureux dans mon  
*Cachot*.

QUES:





*QUESTION importante jugée au Parlement de Paris le 25. Juin 1737.*

**S**I dans la Coutume de Vitry, qui défend au Mari et à la Femme de s'avantager, en quelque maniere que ce soit, un des Conjoints, qui n'a point d'enfans, peut faire quelque avantage aux enfans que l'autre Conjoint a d'un précédent mariage, sans que cela soit regardé comme un avantage indirect?

Cette question s'est présentée au Parlement de Paris, dans une Cause du Roi; le de Champagne, qui fut plaidée pendant plusieurs Audiences.

### *F A I T.*

Nicolas Jacobé avoit épousé en 1714. Louise Clement, Veuve de Claude Gillet; il fit le premier Septembre 1726. une donation universelle de tous ses immeubles à Claude Gillet, l'un des Enfans du premier lit de sa femme: on convenoit de part et d'autre que les immeubles du Donateur étoient presque tous regis par la Coutume de Vitry, laquelle en l'article 113<sup>o</sup> porte, que la Coutume est telle

SEPTEMBRE. 1737. 1957

*elle audit Bailliage, que deux Conjoints par mariage, Nobles ou Roturiers, ne peuvent contracter aucunement ensemble, ni eux avantager par Testament ni autrement en quelque maniere que ce soit.*

On prétendoit à la verité, mais sans le constater, qu'il y avoit quelque portion des immeubles du Donateur regie par la Coûtume de Sens, ce qui, en tout cas, ne changeoit rien à la question, parce que la Coûtume de Sens Art. 70. porte qu'*Homme & Femme mariés ensemble ne peuvent par disposition testamentaire, faire un don, legs ou aucun avantage l'un à l'autre*; disposition qui n'est pas moins prohibitive que celle de la Coûtume de Vitry.

Edme Jacobé et consors, héritiers collatéraux du Donateur, ayant demandé la nullité de cette donation, les Juges de Vitry, devant lesquels la cause avoit d'abord été portée, appointerent les Parties en Droit: les Héritiers apellerent de cette Sentence, et présenterent leur Requête en la Cour, afin d'évocation du principal.

M. Chauffot, Avocat, qui plaidoit pour les Apellans, soutenoit que les enfans des Conjoints sont compris dans la prohibition qui leur est faite de s'avantager

tager. Il apuyoit cette proposition sur des moyens de Droit, sur le suffrage des Auteurs et sur la Jurisprudence des Arrêts.

Les moyens de Droit consistoient en deux principes.

Le premier, que les Loix prohibitives, lorsqu'elles sont fondées sur des motifs d'intérêt public, doivent être étendues à tous les cas nécessaires pour en assurer l'exécution.

Le second, que les avantages faits aux Enfans sont censés faits aux pere et mere.

Les Apellans observoient que ces principes sont établis par le suffrage des Auteurs les plus éclairés; que d'Argentré et du Moulin, si souvent opposés entr'eux se trouvent réunis sur cette question; le Premier sur l'ancienne Coûtume de Bretagne, art. 218. Gl. 9. n. 7. du Moulin sur l'art 256. de l'ancienne Coûtume de Paris. Que c'est aussi le sentiment de Ricard *des Donat. part. 1. ch. 3. sect. 16.* d'Auzanet en ses Mémoires tit. *des Donat.* de tous ceux qui ont écrit sur l'Article 283. de la Coûtume de Paris, et enfin du dernier Commentateur de la Coûtume de Vitry.

Ils ajoûtoient que la question a été ainsi jugée par plusieurs anciens Arrêts rapportés par le Vest, Arrêt 64. Anne Robert

SEPTEMBRE. 1737 1959

bert liv. 2. ch. 3. et par d'autres plus ré-  
cens : sçavoir un du 17. Juin 1687. ra-  
porté dans le Journal du Palais, deux  
autres, l'un du 26. Avril 1608. l'autre  
du 19. Décembre 1612. rapportés dans les  
Arrêts de M. le Prestre ; un du 29. Fé-  
vrier 1628. rapporté par M. Bardet, ren-  
du sur les Conclusions de M. l'Avocat  
Général Talon. Deux Arrêts de Regle-  
ment, l'un du 5. Juin 1729. rendu dans  
la Coûtume de Senlis, qui défend aux  
Conjoints de s'avantager en quelque ma-  
niere que ce soit ; l'autre du 1. Janvier  
1734. rendu dans la Coûtume de Châ-  
lons, qui défend aux Conjoints *de s'a-  
vantager directement ni indirectement, ne  
par personne interposée* ; et enfin par deux  
Arrêts rendus dans la Coûtume de Vitry,  
le premier sans date, rapporté par Bro-  
deau, lettre D. n. 17. Le second du 30.  
Août 1697. qui est dans le Commenta-  
teur de Vitry sur l'Article 100.

M. Domyné, Avocat, qui plaidoit  
pour Claude Gillet, Donataire, renfer-  
moit sa défense dans trois propositions.

La premiere, que dans la Coûtume de  
Vitry, il n'y a guere qu'un seul cas où  
un conjoint ne peut donner aux enfans  
de l'autre ; sçavoir lorsqu'ils sont en voul-  
te ou puissance paternelle, laquelle ces-

1960 MERCURE DE FRANCE  
se par l'émancipation ou la majorité de  
25. ans ; que les enfans ne sont point  
nommés dans la prohibition qui est faite  
aux Conjoints de s'avantager , qu'ils ne  
seroient personnes interposées, qu'autant  
qu'ils seroient en la puissance de leur pe-  
re ou mere , mais que dans l'espece , le  
Donataire étoit majeur , et par conse-  
quent capable de recevoir.

La seconde proposition étoit , que s'il  
restoît quelque difficulté , il faudroit la  
resoudre par la Coûtume de Paris , ou  
par les Loix Romaines ; que par un Ar-  
rêt célèbre de 1610. rendu dans la Coû-  
tume de Paris , rapporté par Montholon  
ch. 16. la Cour a approuvé indistincte-  
ment toutes Donations faites par un  
Conjoint aux enfans de l'autre ; qu'en  
prononçant cet Arrêt, M. le Premier Pré-  
sident avertit que la Cour avoit jugé la  
question generale après l'avoir commu-  
niquée à toutes les Chambres, et avoir  
vû tous les Arrêts donnés tant en la Coû-  
tume de Paris que dans les autres , ce qui  
marque , dit l'Annotateur de M. Du-  
plessis , que l'intention de la Cour étoit  
de faire un Reglement general.

Mornac sur la Loy 3. au Digeste de  
*donat. inter vir. et ux.* rend compte de  
cet Arrêt , et le regarde comme étant  
fait

SEPTEMBRE. 1737. 1961

fait pour toutes les Coûtumes, qui n'ont pas de disposition particuliere.

L'Article 2. des Arrêts de M. de La-moignon, permet à un des Conjoints de donner aux enfans de l'autre, soit entre vifs ou par Testament.

Et suivant la Loy 25. au Code de *donat. inter vir. et ux.* et la Loy 3. au Digeste de *donat. divort. causâ*, un Conjoint peut avantager par Testament les enfans de l'autre Conjoint, et même par donation entre vifs, pourvû que le Donateur aît persévéré jusqu'à la mort dans sa premiere résolution.

La troisième proposition du Sieur Gillet étoit que la question avoit été jugée plusieurs fois dans la Coûtume de Vitry en faveur des enfans, et notamment par deux Arrêts, l'un du 25. Avril 1711, l'autre du 14. Juin 1730. rendu en la premiere Chambre des Enquêtes, au rapport de M. Thomé.

Mais les Apellans firent voir que ces Arrêts avoient été rendus dans des circonstances particulieres, et refuterent pareillement les autres moyens qui leur avoient été opposés.

Par Arrêt du 25. Juin 1737. conforme aux Conclusions de M. l'Avocat Général Gilbert de Voisins, la Cour mit l'Apella

1962 MERCURE DE FRANCE  
l'Apellation , et ce dont avoit été apellé  
au néant , émendant ; évoquant le prin-  
cipal et y faisant droit , declara la Dona-  
tion, dont il s'agissoit, nulle , condamna  
le Sieur Gillet aux dépens , et ordonna  
que l'Arrêt seroit lû et publié au Baillia-  
ge de Vitry.



A M. LE CHEVALIER DE \*\*\*

**L**A Muse de Damis sur des sujets divers  
Tous les jours lui dictoit des Vers ;  
Mais un trop vif antousiasme  
De son esprit s'est emparé ,  
Et depuis quelque temps en asthme  
Il a soudain dégénéré.

Elle ne chante plus , n'est-ce pas grand dom-  
mage ?

A ce feu qui toujours brilloit dans tous ses  
chants,

Du bon Damis , bien qu'elle ait l'âge ,  
Qui passe quatre-vingt-neuf ans ,

On eût jugé qu'elle est encor dans son Print-  
emps,



OBSER-



OBSERVATIONS sur la Position  
de Vellaunodunum , ancienne Ville des  
Senonois. A M. D. L. R.

**J**E laisse à Mrs d'Orleans la gloire de  
soutenir que Cesar pilla et brûla leur  
Ville, j'y vois beaucoup d'aparence, quoi-  
qu'en dise M. le Tors , dans sa Disserta-  
tion , insérée dans le Mercure de Fran-  
ce, Juin 1737. I. vol. mais la Ville de  
*Genabum* fût-elle Glen , qu'on apelloit  
anciennement *Giemus* ou *Giemum* , cette  
Position ne donneroît aucun avantage  
à la conjecture nouvelle qui voudroit  
identifier Avallon et *Vellaunodunum*.

La bonne maniere de suivre César dans  
son Expedition des Gaules , c'est d'avoir  
ses Commentaires à la main et de bonnes  
Cartes sous les yeux. Nous lisons au 7.  
Livre , que César comptant que la Gaule  
étoit pacifiée, partit pour l'Italie. Les Gau-  
lois, gens remuans de tout temps, profite-  
rent de cette circonstance pour rallumer  
la guerre. Les Carnutes commencerent  
les hostilités en égorgeant un fort hon-  
nête homme, Chevalier Romain nom-  
mé Fusius-Cotta , qui étoit Intendant

D des



1964 MERCURE DE FRANCE  
des Vivres à Orléans. En même-temps Vercingetorix souleva les Auvergnacs, on lui donna le titre de Roy, il mit les principaux Peuples de la Gaule dans ses intérêts, et entre autres les Senonois, chés qui César avoit laissé six Légions en quartier d'hyver.

Quel remede pouvoit apporter le General Romain au soulèvement des Gaulles ? C'étoit de joindre promptement son Armée, et ce fut aussi le parti qu'il prit. Il arriva heureusement par les confins des Eduens, ses Alliés, dans le territoire de Langres, où il avoit deux Légions, deux autres dans celui de Trèves, le reste étoit à Sens, comme je viens de l'observer.

César indiqua d'abord un quartier d'assemblée generale, et ce dut être à Sens ou auprès, puisque les Senonois étoient à la tête des Révoltés. Delà ayant laissé les gros Equipages à Sens avec deux Légions, il partit avec son Armée. D'où partit-il ? N'est-il pas visible que ce fut de Sens ou d'un lieu voisin ? Il arriva le lendemain à *Vellaunodunum*, Ville des Senonois, qu'il résolut d'assiéger et il l'investit, afin, dit il, de ne point laisser d'Ennemi derriere lui qui pût lui couper la communication des provisions  
de

SEPTEMBRE. 1737. 1965

de l'Armée. Remarquez ceci, je vous supplie, Monsieur, vous sçavez la guerre; César avoit établi son Magasin à Sens, il en vouloit à cette Ville du Pays Chartrain qu'il nomme *Genabum*, où Fusius-Cotta avoit été assassiné; chemin faisant il assiege *Vellaunodunum* pour avoir la communication libre, quelle preuve plus évidente que *Vellaunodunum* étoit entre deux? C'étoit donc Montargis ou *Château-Landon*.

La distance des Lieux convient parfaitement. Château-Landon est à douze lieuës de Sens, et César dit y qu'il arriva le lendemain de son départ. Il repart pour *Genabum*, afin de continuër sa route en diligence, *Ut quàm primum iter faceret*, et il arrive le deuxième jour, mais presque à la nuit tombante, *Diei tempore exclusus*. De Château-Landon à Orleans, je compte 16. lieuës et c'étoit bien assés marcher en deux jours, vû que c'étoit en hyver. Tout Militaire qui sçait son César, trouvera en tout ceci l'aplication des maximes de la guerre.

Mais quel circuit César, partant du Territoire de Sens auroit il fait, suivant M. le Tors? Ce Conquérant avoit à cœur de venger le meurtre de Fusius-Cotta, étoit-ce sa route en partant du Senonois

D ij pour

1966 MERCURE DE FRANCE  
pour aller à *Genabum*, qui sera Gien  
pour un moment, de passer par Avallon?  
Qu'on jette les yeux sur la Carte du  
Royaume, on verra Avallon au Midy  
des Senonois à plus de 20. lieues de Sens,  
et cependant *Vellaunodunum* est dans Cé-  
sar une Ville des Senonois qui devoit se  
trouver sur la route ou un peu à côté  
de Sens à *Genabum*. Poura-t-on se per-  
suader qu'Avallon fût une Ville du Se-  
nonois? Le Territoire de Sens étoit-il  
d'une si grand étendue? N'est-il pas plus  
exact de concevoir qu'Avallon appar-  
tenoit, comme aujourd'hui, au Pays des  
Eduens, qui vrai semblablement étoient  
séparés des Senonois au Nord par le  
cours de l'Armançon?

Si la premiere Partie de l'hypothèse  
de M. le Tors souffre ces difficultés, la  
seconde en fait naître qui paroissent tout-  
à-fait insurmontables. 1°. Il faut que Cé-  
sar aille d'Avallon à Gien, c'est-à-dire  
fasse vingt bonnes lieues en deux jours  
en hyver, la traite est bien forte pour  
une Armée. Et quels chemins militaires  
pour l'y conduire? Si la Carte Topogra-  
phique que j'ai sous les yeux est fidele, il  
faut passer par Aveines pour aller d'Aval-  
lon à Gien, et entre Avallon et Aveines je  
vois des Montagnes escarpées. 2°. Su-  
posons

SÉPTEMBRE. 1737. 1967.

posons que César prenne cette route , voyons ce qu'il en resultera. Il a laissé douze mille Hommes à Sens avec les équipages de son Armée , dont il a intérêt de conserver une communication avec Sens, et s'il laisse derriere lui les Villes rebelles des Senonois qui sont entre Sens et *Genabum* , n'est-il pas visible que sa communication sera coupée ? Or il se seroit mis dans ce cas en passant par Avallon ; donc il n'a pas dû y passer.

Qu'on ne dise point que César en partant de Sens n'en vouloit point à *Genabum* , qu'il n'avoit point d'autre but que d'arriver à grandes journées en Berry , il vouloit l'un et l'autre , et il falloit l'un et l'autre. S'il n'avoit été question que d'entrer en Berry , il n'avoit qu'à aller en droiture de Sens à Briare , le second jour il auroit passé la Loire , et sa route eut été bien plus courte pour aller à Bourges. Mais par là, il laissoit derriere lui routes les Villes de la Sologne , Orleans et les Places des Senonois situées entre Orleans et Sens , ainsi la communication avec Sens auroit été coupée ; et de plus il étoit important , pour la gloire du nom Romain , de tirer une vengeance prompte et signalée des Chartrains , qui avoient égorgé Fustus-Cotta

D iij dans

1968 MERCURE DE FRANCE  
dans leur Ville de *Genabum*.

Je Crois, M. qu'une longue Dissertation sur cette matiere n'éclairciroit pas davantage la chose ; ces points de critique ne sont pas moins du ressort d'un Homme de Guerre, que d'un Homme de Lettres , ainsi je ne sçaurois soumettre mes observations à un Juge plus competent que vous, Monsieur ; si elles sont de votre goût, je vous prie de les publier, non comme une critique de la Dissertation de M. le Tors , dans laquelle je reconnols qu'il y a beaucoup d'érudition , mais comme une exposition simple du sentiment ordinaire auquel je crois qu'il faut se tenir. Ainsi *Agendicum* sera Sens, *Vellaunodunum* Château-Landon , *Genabum* Orleans.

A. G. le 26. Juillet 1737.



## V E R S.

**P**rojets flatteurs de séduire une Belle ,  
Soins concertés de lui faire sa cour ,  
Tendres écrits , sermens d'être fidele ,  
Airs empressés , vous n'etes point l'amour.  
Mais se donner sans espoir de retour ,

Par

SEPTTEMBRE. 1737. 1969

Par son desordre annoncer que l'on aime ,  
Respect timide avec ardeur extrême ,  
Perseverance au comble du malheur ,  
Dans sa Philis n'aimer que Philis même ,  
Voilà l'amour , mais il n'est qu'en mon cœur.

\*\*\*\*\*

*L E T T R E de M. A. G. B. D. A.  
A. P. sur le temps auquel on a commencé  
en France de se servir de Carosses.*

**P** Ermettez moi , Monsieur , de vous  
communiquer quelques remarques  
que je viens de faire sur le commence-  
ment de l'usage des Carosses , en cher-  
chant quelques autres Faits Historiques.

Le R. P. de Montfaucon dans ses *Antiquités* Tome IV. part. 1. Liv. 6. chap. 5. p. 162. et suivantes , a fait la description des Chars de Triomphe , dont se servoient les Grecs , les Romains et les autres Nations : dans la seconde partie du même Tome , Liv. 1. ch. 6 , p. 190. et suivantes , il indique les diverses especes de Chariots et autres voitures roulantes à deux et à quatre rouës , tirées par deux , quatre , six ou huit Chevaux , dont se servoient les Anciens pour transporter leurs armes , bagages , ustenciles et marchandises.

D iij Toutes

Toutes ces voitures roulantes , à l'exception des Chars de triomphe , que l'on accordoit par honneur à ceux qui avoient vaincu les ennemis , et des Chars sur lesquels les Generaux d'Armée étoient montés dans les batailles , n'étoient établies que pour l'utilité & non pour la mollesse et l'ostentation : il n'y avoit point alors de Carosses , les hommes moins effeminés que ceux d'aujourd'hui et par conséquent plus robustes, faisoient toutes leurs courses à pied ou à cheval.

Sous les Empereurs Romains , les Gens opulents et sensuels commencerent à se servir de Litieres, non pas seulement lorsqu'ils alloient en voyage , mais aussi pour se faire transporter d'un quartier de la Ville dans un autre. Ces Litieres n'étoient pas portées par des Mulets , comme celles dont on se sert aujourd'hui en France , elles étoient portées par des Esclaves : ensorte qu'il y a aparence qu'elles étoient faites à peu près comme nos Chaises à Porteurs , avec cette difference seulement qu'il falloit qu'elles fussent plus grandes , puisqu'au lieu de s'y tenir assis comme l'on fait dans nos Chaises à Porteurs , on y étoit couché nonchalamment sur des coussins de plume et de duvet , et que quelque fois on y dormoit ,  
ainsi

SEPTEMBRE. 1737. 1971  
ainsi que l'observe Juvenal Satire III.  
Vers 272.

*Namque facit somnum clausâ lecticâ fenestra.*

D'ailleurs ces Litieres étoient portées par deux , quatre , six et jusqu'à huit Esclaves , soit qu'elles fussent effectivement si pesantes qu'il fallût huit hommes pour les porter , soit que ce fût par vanité et pour paroître avec plus de cortège.

On ne trouve point que ces sortes de Litieres aient jamais été en usage dans les Gaules ; car l'établissement de nos Chaises à Porteurs , qui y ont quelque rapport , n'est pas à beaucoup près si ancien , n'étant guere connu avant l'année 1645.

Les Gaulois , les François même sous les deux premières Races de nos Rois et sous une partie de la troisième , avoient bien des Charrettes ou des Chariots pour transporter leurs bagages , ou marchandises ; mais il n'avoient pour leur commodité ni Litieres , ni Carrosses ; ils ne se servoient que de Chevaux , même dans les ceremonies les plus pompeuses , comme aux Entrées des Rois et des Reines.

Les Reines , les Princesses et les Dames de condition montoient sur des Che-

D v vauz



1972 **MERCURE DE FRANCE**  
vaux bien dressés qui alloient l'amble,  
et que l'on nommoit Haquenées ou Pale-  
frois.

Les Magistrats, les Medecins et au-  
tres graves personnages montoient sur  
des Mules pour aller par la Ville : c'est  
de là que l'on dit d'un Valet *qu'il ferre la*  
*Mule*, lorsqu'il trompe son Maître en  
lui rendant compte de la dépense, par-  
ce que lorsqu'on se servoit de Mules,  
certains Valets peu fideles, comptoient  
un peu trop souvent à leur Maître tant  
pour avoir fait ferre la Mule : c'est aussi  
de là qu'est venuë cette autre façon de  
parler, *garder le Mulet*, pour dire, *atten-*  
*dre en s'impatientant*, comme faisoient  
ordinairement les Valets des Magistrats  
qui gardoient dans la Cour du Palais les  
Mules ou les Mulets de leur Maître.

Une preuve que l'on peut encore apor-  
ter qu'il n'y avoit point alors de Ca-  
rosses, et sur tout que les Medecins n'en  
avoient point, c'est que la principale  
Porte d'entrée du Lieu où sont leurs Eco-  
les publiques, rue de la Bucherie, bâties  
en 1472. n'est pas assés large pour qu'un  
Carosse y puisse passer, quoique cette  
Porte fût une des plus grandes que l'on  
fit alors ; et dans la Cour de cette Mai-  
son au lieu de remises, on voit encore  
autour

SEPT E M B R E. 1737. 1973  
autour des murailles des anneaux de fer ,  
où l'on attachoit les Mules des Medecins.

On reconnoît la modestie de nos Ancêtres à cette simplicité : encore étoit-ce plutôt par nécessité , que par un esprit de faste , qu'ils se servoient de Mules pour aller dans Paris : car on sçait que cette Ville a tiré son nom Latin , *Lu-tetia* , à *Luto* , à cause de la quantité de bouës qu'y causoit la proximité des deux bras de la Seine entre lesquels étoit renfermée la Cité: le terrain étant anciennement bien moins élevé qu'il ne l'est aujourd'hui, le pavé de cette Ville n'ayant été commencé que sous Philippe Auguste en 1180. les rues étoient si étroites et si sales , que d'honnêtes gens un peu bien mis ne pouvoient pas aller a pied.

Le P. de Montfaucon dans ses Monumens de la Monarchie n'a point marqué que l'on se servît anciennement en France de Chars ou de Carosses ; il paroît au contraire par les descriptions et représentations qu'il nous a données des Entrées des Rois et des Reines , et autres Cere-monies , que dans ces occasions les personnes les plus distinguées , même les Rois , les Reines , les Princes et Princesses , étoient montés sur des Che-

D vj

vaux

1974 **MERCURE DE FRANCE**  
vaux , Haquenées ou Palefrois ; il ne  
parle que d'un seul Char dont il donne  
la Figure Tome 5. p. 11. sçavoir le Char  
du Roi Henri II. lorsqu'il fit son Entrée  
dans Roüen le 2. Octobre 1550. ce Char  
n'est qu'une espece de Traineau , sans  
rouës , tiré par deux Chevaux accolés ,  
ce qui a fort peu de raport à nos Ca-  
rosses d'aujourd'hui.

On prétend cependant que ç'en est là  
l'origine , et qu'en 1550. il n'y avoit en-  
core en France que trois Carosses , sça-  
voir celui du Roi , celui de Diane de  
Poitiers Duchesse de Valentinois , et ce-  
lui de René de Laval , Seigneur de Bois-  
dauphin , Pere du Maréchal de France.

M. de Valois (*Valesiana*, p. 95. et 96.)  
dit que les trois premiers Carosses qu'on  
ait vûs dans Paris furent ceux de Cathe-  
rine de Médicis , de Diane Duchesse  
d'Angoulême, et de Christophe de Thou,  
Premier President du Parlement , encore  
que ce dernier ne le prit que par necessi-  
té et à cause de la Goute dont il étoit si  
incommodé , qu'il ne pouvoit plus se te-  
nir sur sa Mule , et que tous les Grands  
d'Epée et de Robe ensuite en voulurent  
faire autant.

J'ai cependant vû une piece authenti-  
que qui suppose qu'il y avoit déjà plu-  
sieurs

SEPTEMBRE. 1737. 1975  
sieurs Carosses long-temps auparavant  
l'année 1550.

C'est une Ordonnance de Philippe le Bel de l'an 1294. qui est à la Chambre des Comptes au folio 44. d'un petit Livre, lequel contient les Ordonnances faites par S. Louis, pour la tranquillité du Royaume ; et qui se trouve aussi dans le Registre noir du Châtelet de Paris : elle est même rapportée dans les Notes et Observations de la Thaummassiere sur les Coûtumes de Beauvoisis, p. 371.

Cette Ordonnance est intitulée, *l'Ordonnance que li Roi Philippe le Bel a fait faire des superfluités oster de toutes personnes l'an 1294.*

Le premier article est conçu en ces termes, *Premierement nulle Bourgeoise n'aura Char.*

Quoique ce mot *Char* soit aussi employé dans la même Ordonnance article XIV. pour exprimer les viandes qui se servoient sur Table, il ne peut certainement pas être pris en ce sens dans l'article premier, car dans cet article et les douze suivans, il n'est question que de la reformation des Equipages, Habits, Ameublemens, et ce n'est que dans l'article XIV. qu'est le Reglement pour la reformation de la trop grande somptuosité des Tables.

Ce

Ce mot *Char*, ne peut pas non plus signifier en cet endroit une Charete, Chariot, ou autre voiture destinée à transporter des Marchandises ou bagages : car quelle auroit pû être la raison de défendre, et sur tout aux Bourgeoises en particulier, ces sortes de voitures, qui loin d'être établies pour la pompe, sont utiles et nécessaires ?

Les *Chars* dont parle l'article premier, étoient donc des Equipages dont on se servoit alors pour plus grande commodité, et pour la pompe : ce nom de *Chars* qu'on leur donnoit, peut faire présumer qu'ils étoient à peu près faits comme nos *Phaëtons* découverts.

Je m'imagine bien que ces *Chars* étoient forts simples, et peut être même grossiers ; mais enfin c'étoient toujours des voitures roulantes, montées sur quatre rouës et tirées par des Chevaux, voitures que la sensualité et le luxe avoient introduites, ainsi c'étoient proprement des Carosses, non pas encore tels que les nôtres, mais du moins les premiers Carosses ; que l'on a ensuite perfectionnés.

Il falloit même que ces sortes de *Chars* ou Carosses, commençassent dès lors à se multiplier, puisque de simples Bourgeoises en avoient : et l'on ne peut pas  
dire

dire qu'ils ayent cessé alors d'être en usage jusqu'au temps d'Henri II, car Philippe le Bel ne les ayant défendus qu'aux Bourgeoises, il y a toute apparence que les Rois, les Reines, les Princes et les Seigneurs qui en avoient, continuèrent de s'en servir comme auparavant cette Ordonnance.

L'induction, qui se tire naturellement de la même Ordonnance, paroît difficile à concilier avec les Livres d'Antiquité, l'Histoire et la Tradition. Tout ce qu'on peut dire pour soutenir qu'il y avoit peu de Carosses du temps d'Henri II. c'est que les hommes, alors moins délicats, faisoient toutes leurs courses à cheval, qu'il n'y avoit tout au plus que quelques femmes qui se servoient de ces sortes d'Equipages. et que c'est peut-être pour cela que Philippe le Bel ne défendoit les Chars qu'aux *Bourgeoises* et non pas aux Bourgeois en general, comme étant inutile de les défendre aux hommes qui ne s'en servoient pas.

Ce qu'il y a de certain c'est que les Carosses étoient encore en si petit nombre du temps d'Henri IV. que suivant une certaine Tradition, ce grand Prince n'en avoit qu'un seul pour lui et pour la Reine son Epouse : en effet, j'ai ouï dire

à

1978 **MERCURE DE FRANCE**  
à un homme de condition qu'on conser-  
voit dans sa famille une Lettre écrite par  
Henri IV. à un de ses Ancêtres qui-étoit  
de sa Cour et en faveur , par laquelle le  
Roi lui mandoit , *je ne scaurois vous aller  
voir aujourd'hui , parce que ma femme se  
sert DE M<sup>re</sup> COCHE , pour dire de mon  
Carosse.*

On ne doit pas s'étonner si le Roy  
nommoit *Coche* son Carosse , car c'est  
ainsi que l'on nommoit les plus beaux  
Carosses de ce temps-là , qui étoient ef-  
fectivement faits , comme nos Coches ou  
Carosses publics , pour aller d'une Ville  
à une autre , lesquels furent établis en  
1571. les nôtres ont retenu la forme et le  
nom des Carosses de ce temps-là.

Le luxe et la vanité ont fait depuis  
bien du progrès et en peu de temps: non-  
seulement les Carosses se sont multipliés  
au point que dans Paris seul on en comp-  
te actuellement près de 12000 ; mais ce  
qui paroît plus étrange , c'est que des  
Gens de la condition la plus obscure , dès  
qu'ils ont gagné quelque argent , ne  
comprennent plus que l'on puisse aller  
à pied d'un quartier de la Ville à l'au-  
tre , et louënt des Carosses pour se faire  
conduire à leurs affaires , à la promena-  
de , à leurs visites ; d'autres en assés  
grand

SEPTEMBRE. 1737. 1979  
grand nombre, ont chez eux des Carosses,  
ce qui a fait dire avec raison à un célèbre  
Académicien du dernier siècle: » Que les  
» Empereurs n'ont jamais triomphé à  
» Rome si mollement, si commodé-  
» ment, contre le vent, la pluie, la  
» poudre, le soleil, que le Bourgeois  
» sçait à Paris se faire mener par toute la  
» Ville, &c. Je suis, Monsieur, &c.

19. Mars 1737.



## VERS CONTRE L'AMOUR

*A Madame B. . . Par M. d'Arnaud.*

**V**ous demandez, B. . . ce que c'est que  
l'Amour;

Ah ! croyez-moi, craignez de le connaître ;  
C'est un Enfant ingenu, sans détour,  
Qui demain sera votre maître.

## VERS du même sur l'HYMEN

**Q**uand l'Amour, de l'Hymen, allume les  
flambeaux,

Jeunes cœurs, craignez de vous rendre  
L'instant, où le Plaisir a des charmes nouveaux,  
Est le moment où l'on doit se défendre.

*LETTRE*





*LETTRE de M..... à M.....  
sur de nouvelles Inventions d'Horlogerie.*

**L**E goût que vous avez pour les beaux Arts , Monsieur , m'engage à vous informer , que le 30 Juillet dernier , M. *Thiout* l'aîné , Maître Horloger , à Paris , présenta à l'Académie Royale des Sciences trois nouveaux Ouvrages de sa façon qui ont été aprouvés , auxquels il avoit joint un Mémoire qui en contient la Description , avec les Figures nécessaires pour l'intelligence de la Méchanique et des effets des Pièces qui composent ces Machines : en voici le précis et l'abrégé.

Le premier de ces Ouvrages est une Montre , de moyenne grosseur , qu'en termes de l'Art on appelle , *Piece à trois parties*. Cette Montre sonne naturellement ou d'elle-même , les Heures et les Quarts , *comme nos Pendules Françaises* ; et lors qu'on le veut , les Heures à chaque Quart. Elle répète aussi les Heures et les Quarts , à la maniere ordinaire , en poussant le Bouton ou le Pendant de la Montre. On peut la faire répéter aussi souvent qu'on veut , sans craindre que le

SÉPTEMBRE. 1737. 198r

Le Ressort de la Sonnerie se dévide , parce qu'il se remonte à chaque fois qu'on pousse le Bouton ou Pendant , ce qui remédie à l'inconvénient qu'ont de pareilles Pièces qu'il faut remonter plusieurs fois par jour , quand on les fait répéter trop souvent : Et elle est à *Tout-ou-rien*. Elle n'a qu'un roûage de Sonnerie , dont le nombre est disposé à l'ordinaire , c'est - à - dire pour trente heures. Il n'y a que deux marteaux, deux limaçons &c. pendant que d'autres ont le double de toutes ces Pièces , ce qui diminuë dans celle-ci l'Ouvrage de moitié , et le rend par conséquent plus solide , plus sûr , et moins sujet à manquer.

Par le moyen d'un petit bouton qu'on change de place , à volonté , cette Montre sonne l'Heure courante à chaque Quart , ou ne la sonne point : et par un autre petit bouton qu'on nomme communément *Pièce de silence* , on fait cesser toute cette Sonnerie des Heures et des Quarts , jusqu'à ce qu'on remette ce petit bouton , où il étoit. Pendant ce temps il n'est pas besoin de remonter le Ressort de la Sonnerie pour faire agir la Répétition , c'est encore une nouvelle propriété dans cette Montre.

Le second Ouvrage est une Montre à  
Répétition

## 1782. MERCURE DE FRANCE

Répétition ordinaire , au Balancier de laquelle l'Auteur a appliqué deux Ressorts spiraux, dont les dilatations et les contractions se font en sens contraires , suivant la méthode et l'idée proposées par Mr. *Bernoulli* , Associé Etranger de l'Académie Royale des Sciences , dans ses *Recherches Physiques et Géométriques sur la Question : Comment se fait la Propagation de la Lumière.*

Le troisième est une Pendule à cercle d'Equation , qui diffère des autres de même espèce , en ce que son Cadran est plus simple ; qu'elle sonne naturellement les Heures du Temps-vrai ; que l'Aiguille des Heures suit exactement le Temps-vrai ; et que la manière de placer cette Pendule à l'Equation du jour , est plus simple et plus facile à toutes sortes de personnes , ce qui fait qu'on préfère de beaucoup cette nouvelle construction de Pendule à celles qui sont à Cercle ; l'Auteur y joint une Table d'Equation de deux jours en deux jours , en Minutes seulement , pour l'usage de cette Pendule. Par ce moyen et par sa construction , on a la précision et la solidité des Pendules à Cercles mobiles : celle-ci marque le Temps-vrai distinctement, et sans que rien embarrasse la vue. Elle sonne  
les

SEPTEMBRE. 1737. 1983

les Heures du Temps-vrai sans être plus composée que les Pendules simples ordinaires. L'Aiguille des Heures et celle des Minutes suivent naturellement , et s'accordent-toujours avec le Temps-vrai. Et le Cadran de cette Pendule n'est point chargé ni embarrassé de Cercles, de Chiffres et d'Écritures , ce qui permet d'avoir de plus grandes divisions pour les Heures , pour les Minutes et pour les Secondes. Cette nouvelle construction est si simple et si avantageuse , qu'on peut facilement l'appliquer avec succès et sûreté , à toutes sortes de Pièces d'Horlogerie , même aux Montres , ce qui seroit d'un grand secours pour la facilité de les régler.

Ce seroit à présent , M , le lieu de vous faire la Description des Pièces de la Quadrature du premier et du dernier de ces Ouvrages , telle que l'Auteur l'a donnée dans son Mémoire , pour vous faire sentir la Mécanique de leurs différens effets : mais c'est ce qui ne se peut faire sans l'inspection des Figures qui ne se peuvent joindre ici. Pour vous en dédommager , vous pouvez vous adresser à l'Auteur qui demeure présentement *Quay Pelletier , près la Grève* ; il se fera un honneur et plaisir de vous satisfaire :  
Et

Et pour que vous jugiez quel peut être le succès qu'on doit attendre de ces différens Ouvrages, j'ajoute encore ici l'Extrait de la fin de son Mémoire, avec celui du jugement qu'en ont porté Messieurs de l'Académie.

» Voilà, Messieurs, en abrégé ce qui  
 » concerne les effets, la construction et  
 » la Méchanique de ma Montre. Vos gran-  
 » des lumières et votre sagacité supplé-  
 » ront facilement à ce que j'ai omis pour  
 » n'être point prolix, et au défaut de  
 » netteté dans mon stile et dans mes ex-  
 » pressions. A l'égard de la qualité et du  
 » fond de l'Ouvrage, je le soumets en-  
 » tièrement à votre jugement. Je vous  
 » prie même, Messieurs, d'en faire un  
 » examen des plus exact et des plus ri-  
 » goureux, afin que le Public de qui il  
 » est connu avant que d'être né, le reçoive  
 » avec plus de confiance. C'est ce que  
 » produira votre Approbation, s'il peut  
 » la mériter; et ce qui fera connoître à  
 » ce même Public, qu'un pareil Ouvrage  
 » fait honneur à son Auteur, comme il  
 » l'auroit fait à tout autre qui l'auroit  
 » exécuté.

» A l'égard de la nouvelle Invention  
 » proposée par M. Bernoulli, je ne  
 » vous

SEPTEMBRE. 1737. 1985

» vous dirai rien ici , M. du bon ou du  
» mauvais succès qu'on peut en esperer ,  
» puisqu'à l'égard de nous autres Artis-  
» tes , nous n'avons que les épreuves et  
» les expériences pour guides de nos ju-  
» gemens. Comme je n'en ai encore fait  
» aucune sur celle-ci , je remets à vous  
» en rendre compte , après que je l'aurai  
» examiné de toutes les manieres que je  
» me propose. Si j'ai l'honneur de vous  
» la présenter aujourd'hui , c'est seule-  
» ment pour vous faire connoître que je  
» ne néglige rien de tout ce qui peut  
» tendre à perfectionner notre Art , et  
» pour , au cas que cette invention réus-  
» sisse , pouvoir produire Acte , s'il en  
» étoit besoin , que je suis le premier  
» qui l'a exécuté.

*Extrait des Registres de l'Académie Royale  
des Sciences, du Mardi 30. Juillet 1737.*

» Messieurs de *Mairan* et *Dufay* , qui  
» avoient été nommés pour examiner  
» trois Ouvrages d'Horlogerie présentés  
» par M. *Thiout* l'aîné &c. . . . en ayant  
» fait leur rapport, la Compagnie a jugé ;  
» Sur la premiere Montre ; qu'elle n'é-  
» toit guere plus composée que les Mon-  
» tres ordinaires à Répétition ; qu'elle  
» étoit d'une construction nouvelle à  
» plusieurs

» plusieurs égards , et très ingénieuse.  
 » Sur la seconde : Que M. Thiout  
 » étoit le premier qui eût profité de l'i-  
 » dée de M. Bernoulli , et l'eût mise  
 » en exécution.

» Et sur la Pendule , qu'on pouvoit  
 » dire qu'elle n'étoit pas plus compo-  
 » sée que celles à Cercle d'Equation ;  
 » ou que les Pendules sonnantes ordi-  
 » naires , et que ces différens Ouvra-  
 » ges donnoient de nouvelles preuves  
 » de l'intelligence de M. Thiout , et  
 » de son application à tout ce qui peut  
 » perfectionner son Art. En foi de quoi  
 » j'ai signé le présent Certificat. A Paris  
 » ce 9 Août 1737. Signé FONTENELLE,  
 » Secrétaire perpetuel de l'Académie  
 » Royale des Sciences.

---

Les mots de l'Enigme et des Logogry-  
 phes du Mercure d'Août sont , *les Lu-*  
*nettes , Chapeau , Echalote et Socrate.* On  
 trouve dans le premier Logogryphe ,  
*Chape , Peau , Cape , Eau.* Dans le troi-  
 sième , *Cartes , Carte Géographique ,*  
*Sacre , Sort , Rase , Ecart , Est , Troc ,*  
*Acte Sorbonique , Arc , Rats , Sot , Rot ,*  
*Roc , Art , Car , Rost , Rale , Coste , Sert ,*  
*Ecot , Rose , Corse , Torse , Cor , Sac , Soc ,*  
*Or , Ocre , Os et Atre.* SONNET.



SONNET ENIGMATIQUE;

*Dont les Rimes ont été données dans le  
Mercure.*

**E** Nnemi de la  
Je sers à former la  
Je fais faire mainte  
Et souvent mainte

*Pauvreté ;  
Richesse .  
Proïesse  
Lâcheté.*

Je tiens lieu d'esprit , de  
Et jamais Dame  
Ne passera sans  
Auprès de moi que pour

*Noblesse  
Humilité  
Vanté  
Bassesse.*

Je corromps le cœur  
De-même que le  
Et le Chapeau comme la

*Masculin ;  
Féminin ;  
Juppe ;*

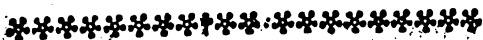
Mais finissons par le  
Tel qui le voit en est la  
J'ai le droit de rendre

*Chapeau ,  
Duppe ,  
Tout beau.*

*Par le sieur H \* \* \* .*

**E** LOGO-





*LOGOGRYPHE en Réponse à un  
Logogryphe du Mercure de Juin 1737.  
premier volume.*

**Q** Uoi , l'on trouve dans *Charlatan* ,  
Char , Chat et Car , Rat , Art et Cran !  
Joignez-y Chate , Archet , Tare , Anche ,  
Chant , Crâne , Nacre , Carte , Tanche ,  
Arc , Race , Tache , Tâche , Tan ,  
Arche , Atre , Carne , Rache , Tranche ,  
Arne , Acre , Ath , Anet , Etna , Caën ,  
Ache , Rate , Rach , Ecart , Antre ,  
Ancre , Trace , Ane , Nate , Ecran ,  
Vous les trouverez tous dans C \* \* .

*Julie de Brulé.*

*A U T R E.*

**S** Uis-je pesant ? suis-je léger ?  
Je n'en sçais rien.  
Ce que je sçais , c'est qu'en hyver  
On ne m'aime pas bien ;  
Je conviens en été ; j'y suis plus nécessaire ,  
Voici tout le mystere.  
Neuf lettres font mon nom ,  
Qui donnent des mots à foison ,

**Mon**

Mon existence enfin est foisonnable,

( Ce terme seroit-il souffrable ? )

Commençons par deux Elemens

Contraires, ravageans :

Tu vois chés moi chose legere ;

Ce que jeunes gens n'aiment gueres

Deux Saints du Paradis,

Qui deux pour un, font Temple dans Paris ;

Un homme leger à la course ;

Un Oiseau qui vole vers l'Ourse ;

Un oignon d'Horace maudit ;

Un Arbre sans fleur et sans fruit ;

Une Ville et Comté de France ;

Un terme ou mot de répugnance ;

Ce que l'on compte en voyageant ;

Ce qu'on atrape en cheminant ;

Deux belles Notes de la Gamme ;

Le nom Latin dont on fait une femme,

Un Oiseau commun dans les Bois.

Un Royaume en Latin bien connu des François ;

Ce qu'il faut que tout corps occupe ;

Un membre de Poulet , de Perdrix ou de Hupe.

### A U T R E.

**J**E suis un instrument utile aux Gens de Let-  
tres ,

Il renferme cinq mots qu'il faut que tu penetres,

Ne vas pas, cher Lecteur, t'alambiquer l'esprit ;

Voici tout uniment ce que mon nom produit ;

E ij Le

Le Fils aîné du premier Pere,

Le Synonyme de Sincere,

Un arbre toujours verd ; ce qui comprend les  
mois ;

Plus un ton musical ; tu me tiens cette fois.

*Par M. Desnoyers , Lieutenant Parti-  
culier en la Prévôté d'Estampes.*

## LOGOGRYPHUS.

**P** *Artibus è septem conflor , miscere potentes  
Abjectis novi ; sceptrâ , pedumque teco.*

*Tolle caput membrumque sequens. En utile mons-  
trum.*

*Tertia cum pedibus , scrinia , scripta voro.*

*Tertia , cor , cervix , pedibus jungantur utrisque ;*

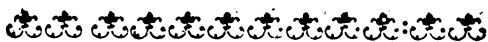
*Qua doceor ; linguâ reddere non valeo.*

*In capite et scapulis prodit conjunctio. Tollas*

*Cor , caudam ; et veritas ; sordida terra patet.*



NOU-



# NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

**D**ISSERTATION sur l'Epoque de l'Etablissement de la Religion Chrétienne dans le Soissonois , et ses progrès jusqu'à la fin du quatrième Siècle. Les Noms des premiers Evêques de Soissons , le temps & la durée de leur Episcopat jusqu'à la fin du même Siècle. Qui a remporté le Prix dans l'Académie François de Soissons en l'année 1737. Par M. LE BEUF , Chanoine et Sous-Chantre d'Auxerre, 1. vol. in 12. à Paris chés J. B. Delespine. 1737.

C'est pour la seconde fois que l'Académie de Soissons publie plusieurs Dissertations réunies ensemble, afin que les Lecteurs puissent juger du mérite des Pièces qui ont concouru , aussi bien que de celle qui a remporté le prix. En 1736. la première Piece étoit de M. Biet , Abbé de Saint Leger : la seconde, de M. le Beuf , Chanoine et Sous-Chantre d'Auverre; la troisième de M. Ribault, Avocat à Gannat en Auvergne. En cette année 1737. nous trouvons à la tête du Recueil

E iij le

le nom de M. le Beuf, comme Auteur de la Piece qui a remporté le Prix : la seconde est du Pere du Perret, de l'Oratoire, Professeur de Philosophie au College de Soissons ; mais l'Académie n'en a fait imprimer que la premiere Partie. La derniere Dissertation est encore de M. Ribault, elle est en Langue Latine, ainsi que celle que le même Auteur composa l'an passé, avec cette difference qu'autant que l'année derniere sa Piece étoit courte et succincte, autant celle de cette année est diffuse et trop étendue.

M. le Beuf, Auteur de la Dissertation victorieuse, a fait profession de ne suivre, en démontrant l'époque de la Naissance du Christianisme dans le Soissonois, que ce que les plus habiles Critiques du Royaume avoient discuté dans le dernier Siècle, à l'occasion de la Mission de Saint Denis, et des autres Apôtres de la Belgique, c'est-à-dire, qu'il n'a fixé l'établissement de la Foy Chrétienne à Soissons que sur la fin du troisiéme Siècle. Il se fonde sur la Legende de la Vie de S. Sixte, premier Evêque de Soissons et de Rheims, pour marquer sa Mission, après le Martyre de S. S. Crespin et Crespinien. Il découvre l'origine de l'erreur qui a fait attribuer à S. Pierre l'envoi.

l'envoi de tant d'Evêques dans les Gaules. Il fait sur quelques Manuscrits conservés à Paris , des observations qui auroient pû être de quelque utilité à Messieurs de Launoy , de Tillemont et Baillet , et dont les Sçavans Continueurs de *Bollandus* pourront faire usage.

Dans la seconde Section il dit peu de choses sur les premiers Evêques de Soissons , et sur la durée de leur Episcopat , parce qu'on n'en sçait que très-peu de circonstances , et qu'il vaut mieux se taire que d'inventer. Mais il n'oublie point de leur donner pour Cooperateur un S. Fronton , Patron de la petite Ville du Soissonois, dite Neuilly-Saint Front , de laquelle il a été amplement parlé dans le *Mercur* de Mars 1732. à l'occasion de ce même Saint.

Il s'est un peu plus étendu dans la troisième Section de son Ouvrage , qui est sur le progrès de la Religion Chrétienne dans le Soissonois depuis son établissement jusqu'à la fin du quatrième Siècle.

Il cite d'abord un Vers du Poëte *Servus Endelechius* qui a écrit en 377. lequel suposoit comme veritable que de son temps il n'y avoit que J. C. qui fût honoré dans les grandes Villes. Ce

E iiij Poëte

1994 **MERCURE DE FRANCE**  
Poète connoissoit la Belgique où est  
Soissons, puisqu'il en nomme les Peup-  
les dans un autre Vers. Il raporte en-  
suite plusieurs preuves de la destruction  
de l'Idolâtrie dans Soissons, et de l'ac-  
croissement de la Religion Chrétienne  
dans cette Ville. Une de ces preuves qui  
fait le plus de plaisir, est l'examen qu'il  
fait d'une Croix singulière qui sert de  
décoration à un tombeau du quatrième  
Siècle, conservée à Notre-Dame de Sois-  
sons, et qu'il prétend être l'origine du  
concours qu'il y a eu durant plusieurs  
Siècles en ce lieu là, lorsqu'on devoit se  
battre en duel ou autrement. Il faut voir  
ce qu'il dit pour être dissuadé que ce  
soit la devotion envers S. Drausin Evê-  
que du septième Siècle, qui eut fait naî-  
tre cette coutume. Il y a en cet endroit  
et presque par tout l'Ouvrage des notes  
sçavantes qui doivent exciter la curiosité  
des Lecteurs.

Le P. du Perret dont il n'y a que la  
premiere partie de la Dissertation qui pa-  
roisse, a fait remonter la Mission de  
S. Sixte, premier Evêque de Soissons au  
premier Siècle. Il se fonde sur la Vie de  
S. Menges de Châlons, quoique les co-  
pies n'en soient pas uniformes, ainsi qu'il  
paroît par la première Dissertation, et  
sur

sur le langage de Foulque , Archevêque de Rheims , au dixième Siècle , quoique ses propres paroles démontrent con bien peu ce Prélat étoit au fait de l'Antiquité Ecclesiastique , et il conclut d'une Sentence du P. Honoré de Sainte Marie Carme , que c'est sur certains textes des Anciens qu'il faut reformer nos idées, et non pas conformer les textes à ces mêmes idées. On ne voit cependant pas que les Critiques des derniers temps aient altéré aucuns textes , ni que par leurs différences ils méritent d'être qualifiés de *Sectes* , comme l'Auteur les désigne à la page 93. On voit au contraire de nos jours que dans tous les nouveaux Breviaires qui ont de la réputation , on suit le sentiment qui a été soutenu par le P. Sirmond , par Messieurs Delaunoy , Tillemont et Baillet , quoique toutes les raisons , qu'il allégué contre ces quatre Sçavans , aient été connues des Auteurs des Legendes de ces Breviaires. Le P. du Perret ne refuse pas de se joindre à eux en partie , lorsqu'il soutient que le premier Evêque de Soissons et de Rheims n'a pas été martyrisé.

Comme il n'est que trop vrai que , malgré la connoissance parfaite que l'on a en France de la Langue Latine , on n'est gu-



1996 **MERCURE DE FRANCE**  
re porté de soi-même à lire les Ouvrages  
qui sont en cette Langue , à moins qu'il  
ne s'agisse d'anciens Manuscrits origi-  
naux , &c. nous croyons devoir exciter le  
Lecteur à jeter la vûe sur la Dissertation  
de M. Ribault. Quoiqu'elle convienne  
dans le fond en bien des choses avec celle  
du P. du Perret, elle renferme cependant  
quelques particularités curieuses , mais  
que nous ne croyons pas superieures aux  
raisonnemens du P. Sirmond et de M.  
de Launoy.

L'Académie de Soissons a fait imprimer à la tête de ce Recueil un Avertissement dans lequel elle déclare que, quoiqu'elle couronne telle ou telle Dissertation , elle ne prétend point qu'on croye pour cela qu'elle embrasse le sentiment ou le système des Auteurs , mais qu'elle leur décerne les honneurs de la victoire simplement , parce que leur Dissertation lui paroît avoir mieux rempli les conditions portées par l'affiche.

**DE ANTIQUIS ECCLESIAE RITIBUS,**  
*Libri collecti et exornati à R. P. D.  
Edmundo Martenne , Presbytero et Monacho Benedictino à Congregatione S. Mauri,  
Editio secunda ab eodem Autore , tertiam  
ultra partem aucta, et novis Indicibus exornata.*

SEPTEMBRE. 1737 1997  
*nata. Antuerpie, Typis Joan. Bapt. De la  
Bry, 1736 et 1737.*

Cette seconde Edition d'un Ouvrage important de Dom Martenne, comprend trois volumes in-folio, dans lesquels on a fait entrer tout ce que ce sçavant Religieux a écrit sur les Sacremens, sur les Bénédictions, et sur l'ancienne Discipline de l'Eglise dans les Offices Divins. L'Auteur y a fait des Additions qui sont marquées par une main : mais les augmentations les plus considérables sont celles qu'il a fait mettre dans l'*Appendix*, à la fin du troisième Tome. On y voit d'abord l'ancienne Regle de l'Abbaye de Saint Victor de Paris, de laquelle le Public n'avoit presque point eu jusqu'ici de connoissance. Elle est publiée sur la foi d'un Manuscrit de cinq cens ans, qui a servi à l'Abbaye de saint Evverte d'Orleans, collationné sur celui de saint Victor de Paris. Suivent les Statuts de la même Abbaye de saint Victor de l'an 1349, les Constitutions de l'Abbaye de saint Denis de Rheims, Ordre des Chanoines Reguliers.

Celles d'une Maison de Chanoines Reguliers du Diocèse de Bâle; les premières Constitutions de l'Ordre de Prémontré, qui sont fort étendues; les

E vii Coût

1998 MERCURE DE FRANCE  
Coûtumes de l'Abbaye d'Oigny en Bourgogne, Ordre des Chanoines Reguliers, écrites en 1250, avec les Constitutions de la même Maison de l'an 1405. Une autre Addition des plus amples et des plus intéressantes, qui précède l'*Appendix*, est celle qui est ainsi intitulée à la page 623 : *Antiqua Statuta Ecclesie Lugdunensis à Guichardo Archiepiscopo, saeculo xij. renovata. Ex Ms. Domini de Montvert Dapiferi Ecclesie Lugdunensis.* Ces Statuts paroissent contenir des choses très-curieuses, et entrer dans un grand détail.

Le premier volume de cet Ouvrage est dédié à *M. Alberic Simonetta*, Evêque de Côme dans le Milneze : le second à M. l'Abbé de saint Victor de Milan ; avec le Portrait en Estampe de ces deux Personnages ; et le troisième volume est dédié à la Société de Sçavans qui a entrepris le Recueil et la Publication des Ecrivains Historiques d'Italie sous le titre de *Rerum Italicarum Scriptores*, à la tête desquels est l'illustre M. *Muratori*.

TUSCULANES DE CICERON, traduites par Messieurs Boubier et Dolivet, de l'Académie Française, 2. vol. in-12.

REMARQUES sur les Tusculanes de Cicéron,

SEPTEMBRE. 1737. 199  
ron , avec une Dissertation sur SARDANA-  
PALE, dernier Roy d'Assyrie. 1. vol. in-12.  
A Paris , chés Gandouin , Quay des Au-  
gustins , à la descente du Pont-neuf , à la  
belle Image , 1737.

Les deux illustres Noms que l'on voit  
paroître à la tête de cet Ouvrage , an-  
noncent quelque chose de grand. La lec-  
ture ne trompera point l'attente du Pu-  
blic , qui charmé de voir de nos jours  
des productions si parfaites , ne man-  
quera pas de donner aux Auteurs les jus-  
tes applaudissemens qu'ils méritent. Il  
falloit pour traduire un Auteur du pre-  
mier ordre , des plumes aussi élo-  
quentes que celles de M. le Président  
Bouhier et de M. Dolivet. Il est des  
Ecrivains dont les Ouvrages sont telle-  
ment faits pour la Langue et pour le sié-  
cle où ils ont paru , qu'ils perdent toute  
leur beauté et tout leur ornement quand  
plusieurs siècles après on les fait paroître  
dans une autre Langue. Les *Tusculanes*  
du Prince des Orateurs Latins n'ont plus  
désormais à craindre de perdre en Fran-  
çois la grâce , l'énergie et la solidité qui  
fait leur apanage dans la Langue dans  
laquelle elles ont été écrites ; tout ce qui  
les faisoit admirer en Latin a été si-bien  
conservé dans la Traduction , que l'on  
peut

2000 **MERCURE DE FRANCE**  
peut bien dire à présent , sans craindre  
de blesser la vérité , que notre Langue  
ne cede plus en rien à la Latine.

Quelle surprise pour le Public éclairé ,  
satisfait d'une si belle Traduction , lors-  
qu'outre cet Ouvrage , il verra paroître  
dans un troisième volume les sçavantes  
Remarques d'un homme aussi distingué  
dans la belle Litterature que l'est M. le  
Président Boubier ! Il est rare de voir un  
homme de son âge et de son rang , si la-  
borieux. On peut esperer que l'exemple  
d'un Sçavant de son mérite réveillera en  
France le goût de la Critique et de l'E-  
tude ; et que Cicéron , qui est à présent  
comme exilé dans les Colleges, redevien-  
dra comme il y a deux cens ans , les dé-  
lices de ce qu'il y a en France de plus  
distingué dans la Robe , dans le Clergé ,  
et même dans l'Epée. Suit une Disserta-  
tion sur Sardanapale , qui ne laisse rien  
à désirer , et que nous n'entreprenons  
point d'extraire. Elle merite trop d'être  
lue dans son entier.

**LA GEOGRAPHIE DES LEGENDES,**  
ou Table Geographique des noms de Pro-  
vinces , Villes et autres Lieux qui se ren-  
contrent dans les Martyrologes , les Le-  
gendes des Saints , et à la tête des Ca-

**rons**

nons des Conciles et des nouveaux Conciles de France, en Latin et en François, avec les Contrées, Provinces ou Royaumes, où ces mêmes Lieux sont placés. Ouvrage nécessaire à toutes les Personnes qui recitent le Breviaire ou qui lisent les Martyrologes. *Brochure in 12. A Paris. chez la veuve d'Antonin Des Hayes, et Claude Simon 1737.*

L'étendue du Titre de cet Ouvrage nous dispense presque de dire ce qu'il contient. On sent bien que ce n'est qu'un simple Catalogue de Noms Latins rendus en François, sans autre examen que celui qu'on suppose avoir été fait par plusieurs Geographes, comme M. Baudrand dans son Dictionnaire, M. Chastelain dans son Martyrologe, M. Baillet dans sa Topographie, les Bollandistes dans leurs *Acta Sanctorum*. Mais quelque simple que soit cette Liste de Noms, elle a paru avec raison nécessaire dans ce temps-ci, où la reforme des Legendes a fait revivre dans les Breviaires plusieurs Noms locaux qui étoient presque ensevelis dans l'oubli. Cependant on ne peut pas prétendre, comme le Titre le dit, que cet Ouvrage soit nécessaire à toutes les personnes qui recitent le Breviaire, ou qui lisent les Martyrologes; parce que dans ce nombre

bre il y en a qui sont assés instruites pour connoître tous ces noms propres de Lieux. L'Auteur auroit donc pû se dispenser de déclarer ce Livre d'une nécessité si générale. Sa proposition est plus recevable de la maniere dont elle est conçûe à la fin de sa Préface. Sa Méthode Alphabétique paroît au reste très bien exécutée ; il n'en dit pas trop ; mais il en dit assés pour fixer le Lieu qu'il indique. Il seroit à souhaiter que l'Edition se fût trouvée sans fautes d'impression , ou que toutes les fautes fussent marquées dans l'*Errata*. Il paroît , par exemple , que c'en est une à la page 45 , d'avoir mis Donchery et Sedan dans le Pays Châlonois , page 51 , en disant Fontenay-les-Bains près de Paris , on a voulu dire aparemment Fontenay près Bigneux. *Noviomentum* est mis page 83 pour *Novigentum*, ancien nom de la ville de S. Cloud. Page 118. la qualité de Ville est donnée à Verneuil sur Oise en Beauvoisis , qui n'est qu'un Village. On en passe beaucoup d'autres , on en trouve jusque dans la page des Additions : par exemple , *Arce* en Senonois est qualifié d'Hermitage , tandis que c'est un vrai Village.

SEPTEMBRE. 1737. 2003

DISSERTATION SUR LES CANAUX ,  
*Brochure in-4°. A Paris , de l'Imprimerie  
de Claude Simon , rue des Massons, 1737.*

Cette Dissertation , qui a mérité l'Approbation de M. d'Hermand , Chevalier de S. Louis , Colonel d'Infanterie , l'un des plus habiles Ingénieurs du Roy , sur laquelle Approbation M. le Lieutenant General de Police a permis de la publier , contient tout ce qu'on peut souhaiter de sçavoir sur une matiere également curieuse , utile , et intéressante. L'Auteur paroît surtout d'une grande capacité dans la pratique de la Construction des Canaux , et démontre la grande difference qu'il y a entre cette Pratique et la simple Théorie , ou la Science du Cabinet , qui a fait échouer plusieurs Projets de Canaux , dont la prétendue solidité a disparu dans l'Examen ou dans l'Exécution.

L'Auteur examine particulièrement et assés au long dans sa Dissertation , lequel des deux Canaux nouvellement projetés , l'un nommé *Canal par le Beaujolois* , et l'autre *Canal de Bourgogne* , doit avoir la préférence pour l'exécution , et après une discussion des mieux raisonnée , il se déclare pour le Canal de Bourgogne , à la construction duquel il prouve que l'Etat se trouve très intéressé.

Pour



Pour rendre plus sensibles et à la portée de tout le monde , les raisons de cette préférence , notre Auteur a fait un Plan très-exact de ce Canal , tel qu'il doit être dans son exécution ; et ce Plan se trouve à la fin de la Dissertation parfaitement bien gravé. Il est intitulé *CANAL de Bourgogne pour faire la communication des deux Mers par le centre du Royaume , en passant par Lyon et Paris.* Cette Communication se fera par le moyen de deux grandes et principales Rivières , sçavoir , la Seine et la Saone , entre lesquelles doit être construit ce magnifique Canal , dont le Projet a été fait par M. de Lespinassi , Gentilhomme Provençal , Auteur de la Dissertation.

CATALOGUE de tous les Livres que M<sup>re</sup> Nicolas-Anthonin O Kenny, Abbé d'Anadure , Prêtre , Docteur en Droit , de la Faculté de Paris , Juge ordinaire et Protonotaire Apostolique , a écrits en faveur de la Religion Catholique.

1<sup>o</sup>. *L'Ordinaire de la Messe* , ou Manuel , avec les Prières du matin et du soir pour toute l'année , en Latin et en Anglois , chés Berthon , rue S. Victor , près S. Nicolas du Chardonnet, au bon Pasteur.

2<sup>o</sup>. *Le Catéchisme de Gallway en Anglois* , par demandes et réponses , 1725.

3<sup>o</sup>. *Le*

SEPTEMBRE. 1737. 2605

3°. *Le Missionnaire Irlandois*, en François, 1725.

4°. *La Clef Dogmatique de la Bible* ou l'introduction à la parfaite connoissance d'icelle, en Anglois, par demandes et par réponses.

5°. *Preparatio ad Missam, et gratiarum Actio post Missam*, 1734.

6°. *Le Trésor de l'Eglise*, ou les Points fondamentaux de la Foi Catholique, Discipline et Ceremonies, fidelement extrait et tiré de la Bible, des Conciles et des Canons, 1735.

7°. *La Concordance de la Bible*, en Anglois, 1735.

8°. *Les Messes propres* de tous les Pasteurs qui sont originairement du Royaume d'Irlande, avec les Messes propres des neuf Chœurs des Anges, composées à l'usage des Filles de la Croix, en Latin et en François, 1735.

9°. *L'Histoire abrégée* de tous les Hérésiarques, leurs noms, surnoms et Pays, et leurs systèmes réfutés, 1737.

10°. *L'Histoire abrégée de la Constitution*, en Anglois, en Manuscrit.

11°. *Le Courtisan converti*.

12°. *L'Institution des Notaires et Protonotaires Apostoliques*, avec leurs Privilèges et Prérogatives, en Latin.

13°. *Sen-*

13°. *Sentences et Jugement spirituel*, tirés des Peres de l'Eglise, avec plusieurs autres Pieces fugitives.

14°. *L'Alphabet de la Sapience de la Croix de N. S. J. C.* tiré de l'Evangile : le tout publié avec privilège et permission.

**PROSPECTUS NOVI OPERIS** in quo *Isaaci Newtoni* Principia Philosophiæ naturalis Mathematica, perpétuis commentariis illustrantur.

Communi studio PP. *Thoma le Seur* et *Francisci Jacquier*, Ordinis Minimorum in Regio Sanctissimæ Trinitatis de Urbe Conventu.

Quam utilia sint Mathematica clarissimi Newtoni principia, usu atque experimento nōdum Mathematici omnes, famâque publicâ audierunt in rebus philosophicis non omninò hospites et peregrini; sed quam ardua sit et recondita eximii operis materia, in ipso aditu experiuntur qui tam utilem ingredi volunt Lectionem. Eas ob causas, ne tam præclara summi viri Philosophia, suâ magnitudine et sublimitate laborans, in suis quasi incunabulis periret, aut paucis duntaxat primi subsellii geometris nata foret, doctissimi et toto orbe erudito celeberrimi viri, David Gregorius, Wisthonus, Keillius, Gravesandus aliique plures, eam commentariis explanarunt, et tam fructuosi laboris difficultatem allevarent.

In transactionibus Anglicanis, in Actis Lipsiensibus, in Commentariis Parisiensibus et Petropolitans, hûc et illuc dispersæ reperiuntur nonnullæ propositiones Newtonianæ à clarissimis

nis Mathematicis illustratæ, generalioribus Algebra formulis expressæ, vel etiam aliquandò censoriâ virgulâ notatæ. Verùm hæc omnia præstantissimorum Mathematicorum commentaria, licet præclara, et omni laude celebranda, longè tamen ab opere quod aggredimur differunt.

Si singulos percurramus Newtonianæ Philosophiæ interpretes, alii varia tantùm explicarunt Newtoniani operis fragmenta, suoque velificantes ingenio, clarissimi Authoris demonstrationibus sese minimè adstringunt, sed alias pro lubitu substituunt; alii autem systema Newtonianum ad Geometrarum vulgus accommodare sibi proponentes, Newtonii vestigiis perpetuò instare non potuerunt, sed ut suum asséquerentur scopum, difficiliore propositionum et calculorum ambages tractare noluerunt; Nos verò Newtonum per omnes et singulas Philosophiæ ipsius propositiones ac demonstrationes pressis vestigiis persequi, et quidquid in illâ occurreret ad intelligendum difficile in bono Lumine collocare meditamur.

Newtonianæ Philosophiæ obscuritas ex triplici potissimùm causâ oritur.

1°. Ex ipsâ sublimitate rerum quæ haud vulgarem exigunt Matheseos notionem, gravemque solant animi contentionem, summam constantiam et firmitatem.

2°. Ex ingenti idearum copiâ, mirabili propositionum ubertate, et laconicâ stili brevitate quâ fit ut plures ferè veritates menti exhibeantur quam oculis voces.

3°. Ex multarum propositionum ommissione à quibus tamen demonstrationum nexus atque intelligentia necessariò pendent.

Hanc triplicem obscuritatis causam sequentibus remediis curare conabimur.

1°.

1°. Continuo authoris textui nostros subijcimus commentarios, geometricâ, quâ Newtonus utitur, adhibitâ methodo. Asperissimam tam sublimis Philosophiæ viam, nostrâ interpretatione complanabimus; ne autem in planâ viâ aliquandò hæzere videamur, ea quæ per se vel ex anterioribus nostris demonstrationibus perspicua erunt, intacta relinquemus.

2°. Propositiones quæ in singulis Newtoni demonstrationibus supponuntur nec indicantur, eas omnes accuratè ex ordine suo citabimus, non solum cum jam ab Authore vel à nobis demonstratæ fuerint, sed etiam cum in aliis authoribus demonstrationes erunt inquirendæ. Fecundas mirabilique rerum varietate plenas Newtoni propositiones evolvemus, quem usum præbuerint, quanta in singulas Matheseos partes redundaverit utilitas, ostendemus.

3°. Hiatus quibus demonstrationum nexus abruptitur, lemmatis interpositis explebimus ut magis continua sit propositionum series; Ex prælaudatis doctissimorum Mathematicorum commentariis nonnulla aliquandò decerpere et in usum nostrum convertere non gravabimur. Newtonianas propositiones à celeberrimis quibusdam Geometris atro carbone notatas designabimus, observationibusque nostris illustrabimus.

Hæc omnia meliori insignium Mathematicorum criterio subjecta sunt.

REMARQUES CHRONOLOGIQUES sur l'Ancien Testament, proposées à l'examen des Sçavans, avec le Plan d'une explication des Saintes Ecritures. *A Paris* chés *Rollin*, fils, Quay des Augustins, 1737. Vol. in-12. LES

SEPTEMBRE. 1737. 2009

LES DEUX NIECES, Comédie en Vers  
et en cinq Actes de M. de Boissy, re-  
présentée sur le Théâtre François, le 17  
Janvier 1737. *A Paris*, chés Prault, Pe-  
re, Quay de Gêvres au Paradis, 1737.  
Brochure de 124 pages.

RECHERCHES Physiques et Geométri-  
ques sur la question, *comment se fait la*  
*Propagation de la Lumiere*. Piece qui a  
remporté le Prix de l'Académie Royale  
des Sciences, proposé pour l'année 1736.  
selon la fondation faite par M. Rouillé de  
Meslay, Ancien Conseiller au Parle-  
ment, par M. Jean Bernoulli, Docteur  
en Droit. *A Paris*, de l'Imprimerie  
Royale, 1736. in-4°. de 66. pages.

SUITE des vrais Principes de la *Musi-*  
*que*, continués par leçons et en grada-  
tions, avec un nouveau Système facile à  
concevoir et à exécuter, par lequel l'Au-  
teur fait voir que l'on peut se restrain-  
dre à trois signes de Mesures pour exé-  
cutter toutes sortes de Pieces, composé  
par M. de la Chapelle, Livre second. *A*  
*Paris*, chés la Veuve Boivin, rue S. Ho-  
noré; *Le Clerc*, rue du Roule, &c.  
1737. grand in-4°.

des

ELEMENTS DE GEOMETRIE, avec un Abregé d'Arithmétique et d'Algebre. Nouvelle Edition, revûë et considérablement augmentée. Par M. *Ri-  
vard*, Professeur de Philosophie en l'U-  
niversité de Paris. *A Paris*, chés *Henry*,  
ruë de la Harpe, au coin de la Place  
de Sorbonne, in 4. 1738.

LETTRE de M. *Astruc*, Medecin Con-  
sultant du Roy, et Professeur Royal en  
Medecine, à M. N. . . . Docteur en  
Medecine de la Faculté de Montpellier,  
sur un Ecrit intitulé second Mémoire  
pour les Chirurgiens, 1737. Brochure  
in 4°. de 22 pages.

LA VIE de *Chimene de Spinelli*, His-  
toire veritable, divisée en deux Parties,  
la premiere de 138 pages, sans compter  
trois especes d'Epîtres dédicatoires adres-  
sées au Public, suivies d'un Avertisse-  
ment; et la seconde de 138 pages, par  
M. le Chevalier de *Mouhy*. *A Paris*,  
chés *Ribou*, ruë S. Jacques au coin de la  
ruë de la Parcheminerie, 1737. 2. Vol.

LETTRES de M. l'Abbé *Duguet*, sur  
divers sujets de Morale et de Pieté. *A*  
*Paris*

SEPTEMBRE. 1737. 2011  
*Paris*, chés Guillaume *Cavelier*, ruë saint  
Jacques, au Lys d'or, Tome neuvième,  
1737. in-12.

TRAITE' DU VERTIGE, avec la des-  
cription d'une Catalepsie Historique, et  
une Lettre à M. Astruc, dans laquelle  
on répond à la Critique qu'il a faite d'u-  
ne Dissertation de l'Auteur sur les mala-  
dies Vénériennes, par M. de la Mettrie,  
Docteur en Medecine, 1737. in-12. *A*  
*Rennes*, chés la Veuve Garnier.

*Pierre Humbert*, d'Amsterdam, a  
sous Presse un Ouvrage dont il a reçu le  
Manuscrit de Berlin; il est intitulé *Du-*  
*catiana*, ou Remarques de feu M. le Du-  
chat, sur divers sujets d'Histoire et de  
Litterature, recueillies dans ses Manu-  
scrits, et mises en ordre par M. F. Il est  
divisé en deux Parties qui feront deux  
Volumes in-8. La premiere contient les  
Remarques détachées, et celles qui con-  
cernent le Dictionnaire de Bayle. La se-  
conde renferme des Remarques sur di-  
vers Auteurs, et sur les Proverbes Fran-  
çois.

On mande de Londres que Jean *Brind-*  
*ley*, Libraire du Prince de Galles, débi-  
F      te



2012 MERCURE DE FRANCE  
te une seconde Edition du Livre du Duc  
de Newcastle , intitulé : *Methode et In-  
vention nouvelle de dresser les Chevaux ,  
&c.* traduite de l'Anglois de l'Auteur par  
son commandement , et enrichi de plus  
de 40. belles Figures en taille douce. 1737.  
grand in-fol. Cet Ouvrage qui étoit de-  
venu rare , parut pour la premiere fois en  
1657. *A Anvers.*

LEÇONS DE PHYSIQUE , contenant les  
Elemens de Physique déterminés par les  
seules loix des Mécaniques , expliquées  
au College Royal de France par Joseph  
*Privat de Moliere* , Professeur Royal en  
Philosophie , de l'Académie des Sciences,  
et-Membre de la Societé Royale de Lon-  
dres. *A Paris* , chés la Veuve *Brocas* ,  
ruë S. Jacques, au Chef S. Jean; *Muzier* ,  
à l'entrée du Quay des Augustins , à  
l'Olivier ; et Joseph *Bullot* , ruë de la  
Parcheminerie , à l'Image Saint Joseph  
1737. Vol. in. 12.



EXPO.

*EXPOSITION de Tableaux, Des-  
seins, Sculptures, Gravures, et autres  
Ouvrages des Peintres, Sculpteurs et  
Graveurs de l'Académie Royale établie  
à Paris, sous la protection du Roy.*

Cette Exposition, qui a commencé le 18 Août, et qui a duré jusqu'au 5 de ce mois, dans le grand Salon du Louvre, avec un concours prodigieux, avoit été ordonnée, suivant l'intention de Sa Majesté, par M. Orry, Conseiller d'Etat, Contrôleur Général des Finances, et Directeur Général des Bâtimens, Vice-Protecteur de l'Académie.

L'usage d'exposer les Ouvrages des Peintres, des Sculpteurs &c. à la critique du Public, est très-ancien et très utile par les Observations sensées que l'on fait pour la perfection de l'Art, dont les Esprits dociles et les Hommes qui ont du talent, savent profiter; mais plus encore par la noble émulation, et par l'ardeur naturelle qu'on a de s'élever et d'acquérir de la réputation. Cet usage s'observe très-exactement à Rome, où l'Académie de S. Luc fait à certains jours un pompeux étalage de ses Productions, ce qui attire toujours un grand concours, et ouvre un vaste champ aux réflexions et à la critique des Artistes, des Connoisseurs et des Gens éclairés et de goût, sans parler de l'amour des Beaux-Arts que cela fait naître dans le cœur des Particuliers, et peut-être dans tel, qui, sans un pareil secours, n'auroit peut-être jamais fait aucun usage des heureux talens qu'il a reçus de la nature pour y exceller.

F ij L'A-

L'Académie Royale de Peinture et Sculpture, fit une Superbe Montre de ses Ouvrages en 1699, dans la grande Galerie du Louvre, laquelle fit beaucoup d'honneur à l'Ecole Française, et dès ce temps-là lui donna la superiorité sur toutes les autres, au jugement même des Etrangers ; jugement qui fut confirmé il y a douze ans dans le même Salon du vieux Louvre, où les jeunes Peintres et Sculpteurs de l'Académie exposèrent leurs Ouvrages, auxquels le Public rendit justice, en les honorant d'un concours prodigieux pendant dix jours.

L'Exposition qui donne lieu à cet Article, a duré presque le double, et le concours n'y a pas été moins grand ; car quoique le Lieu soit spacieux et vaste, il y a eû des temps, où la foule étoit telle, que malgré les bons ordres donnés, on ne pouvoit y aborder, ce qui marque l'amour et le goût de la Nation pour les Beaux-Arts, et à quel point de Perfection l'Académie de France les a portés : rien ne manque à sa gloire, si on s'en raporte au témoignage des Spectateurs, qui pleins d'admiration et de reconnoissance, ne pouvoient se lasser de louer ceux qui ont contribué à donner à cette Capitale un Spectacle si pompeux, si aimable et si varié. Les Etrangers sont tous convenus, sans hésiter, qu'on ne pouvoit voir tant de belles, ni de si heureuses productions qu'en France : ce sont les sentimens du Public que nous exposons ici, et nous osons ajouter que ce sont les nôtres, sans crainte que l'amour que nous avons pour les Arts, que nous célébrons avec joye dans toutes les occasions qui se présentent, et peut-être quelque discernement et quelque goût sur ces matieres, nous exposent à des reproches fondés.

Nous

Nous n'avons gardé de manquer aujourd'hui à nos engagements avec le Public , en lui traçant une idée de la magnifique Décoration du grand Salon du Louvre par une Description Sommaire , pour en conserver la mémoire , servir de Note pour les Morceaux qui auront été exposés publiquement , et donner lieu aux Curieux qui n'ont pas été à portée d'en pouvoir juger , de s'en former au moins une juste idée.

On ne fera point d'Observations sur les beautés ou les défauts, qui ont fait louer ou censurer divers Morceaux. On n'est point assés certain des Remarques du Public , pour entrer dans ce détail ; nous craindrions d'ailleurs de donner atteinte à l'exacte impartialité , dont nous nous piquons ; mais on n'omettra point ce qu'on sçait d'absolument notoire , d'historique , d'instructif ou caractéristique sur les Ouvrages , et sur les Auteurs , pour servir un jour de Mémoires à l'Histoire des Beaux Arts , et à écrire la Vie des Illustres qui composent aujourd'hui l'Ecole de France.

Dans les Ouvrages dont on va parler , on n'a prétendu , dans l'arrangement des Articles , donner aucun rang ni préférence entre les Auteurs qui ont exposé leurs Ouvrages à l'admiration , et à la critique publique. On a vû en effet pendant cette magnifique Exposition , un concours infini de Spectateurs de toutes conditions , de tout sexe et de tout âge , admirer et critiquer , louer et blâmer ; mais il faut rendre justice à la vérité , la Critique n'a nullement prévalu , le nombre des belles choses l'a de beaucoup emporté sur les médiocres , le Triomphe de l'Académie a été complet , et s'il a manqué quelque chose à la parfaite satisfaction des Curieux ,

rieux dans cette Exposition, c'est de n'y pas voir des Ouvrages de Mrs Coustou, de Largilliere, Rigault, &c. Mais ces Illustres n'ayant plus rien à ajouter à leur réputation, et contents de celle dont ils jouissent, ils ont abandonné généreusement au reste de l'Académie la portion de gloire qui leur seroit revenuë.

On distribuoit à la porte du Salon un Livre sous ce Titre : *Explication des Peintures, Sculptures, et autres Ouvrages, &c.* En parlant des Articles contenus dans ce petit Ouvrage, nous ne suivrons pas l'ordre qui y est observé, n'étant pas nécessaire que le Lecteur soit informé de quelle maniere chaque Merceau étoit situé ; ils ne l'étoient pas tous avantageusement, pour le dire en passant, on perdoit beaucoup de ceux qui étoient trop exhaussés, quoique fort grands, ainsi que des Tableaux de chevalier, placés directement vis-à-vis des croisées, ou sur les trumeaux, entre les croisées. Quoique ce Salon soit fort beau, rien n'est comparable à la grande Galerie du Louvre, pour la beauté du jour, égal par tout, et où aucune place ne peut avoir de préférence sur l'autre : les Ouvrages y plaideroient, pour ainsi dire, contradictoirement, à armes égales, et la Décoration seroit incomparablement plus belle par tout. Mais revenons à notre Livret, rédigé par M. Lepicie, Secrétaire de l'Académie, qui a mis cet Avant-propos à la tête.

*La protection singuliere dont le Roy a toujours honoré l'Académie Royale, et son goût décidé pour les Beaux-Arts, ne pouvoient mieux se manifester que par les ordres qu'il a donnés de faire une Exposition de Tableaux et Sculptures, dans le grand Salon du Louvre. L'attention de ce sage Monarque,*

SEPTEMBRE. 1737. 2

*Monarque , pour entretenir l'émulation entre les habiles Peintres et Sculpteurs de son Royaume , est l'effet et la suite d'un Ministère qui fera à jamais l'ornement de l'Histoire , comme il fait le bonheur des Peuples. Le Public , aussi éclairé qu'équitable , en prenant part à la célébrité de la Fête , reverra avec plaisir les travaux des excellens hommes qui ont déjà mérité ses suffrages , et connoîtra par les progrès successifs de leurs talens , qu'ils ont formé ceux dont les Ouvrages paroissent pour la première fois dans ce Lieu consacré aux Muses.*

**CATALOGUE** des Ouvrages de  
*Mrs les Peintres , Sculpteurs et Graveurs  
de l'Académie , aujourd'hui vivans ,  
exposés au le Salon.*

**DE Mrs DE TROY , de Paris.** 1<sup>o</sup>. L'Évan-  
gélissement d'Esther devant Assuerus , grand  
Tableau. 2. Un Cerf aux abois. 3. Un Déjeuné  
de Chasse ; pour le Roy. 4. Un Deshabillé de Bal.  
5. Toilette de Bal. 6. Une petite Liseuse. Ces  
Ouvrages sont bien dignes de la réputation de  
M. de Troy.

**OU DRY , de Paris.** 1. Un Cerf arrêté par  
les Chiens , grand Tableau. 2. Le Gland et la  
Citrouille. 3. Un Buffet. 4. Un Dogue combat-  
tant contre un Cigne. 5. Paysage avec des Mou-  
tons sur le devant. 6. Le Lion et le Moucheron,  
Fable. 7. Un Loup pris au piège.

**TREMOLIERES , Poitevin.** 1. L'Assomp-  
tion de la Vierge , en hauteur , grand Tableau.  
2. Diane désarmant l'Amour. 3. Minerve qui  
enseigne une Nymphé à faire de la Tapisserie.  
4. Sujet tiré des Caracteres de Théophraste. Le

E iiiij      Public

# MERCURE DE FRANCE

public a jugé que ce jeune Peintre , Eleve de M. Vanloo l'aîné , promet beaucoup.

**D U M O N T.** 1. S. François prêchant devant le Soudan d'Egypte ; *grand Tableau en large.*  
2. Joseph avec la femme de Putiphar.

**C A Z E S, de Paris.** 1. La Naissance de Venus.  
2. Leda et Jupiter transformé en Cigne.

**D O L O B E L, de Paris.** 1. Le Martyre de S. Etrope, premier Evêque et Apôtre de la Saintonge; *grand Tableau.* 2. Allégorie sur la réunion de la Lorraine à la France sous le Ministère du Cardinal de Fleury, *Esquisse.* 3. Tableau de Famille. 4. Portrait du Duc de Chartres en Buste. 5. De M. Salier. 6. La Naissance de Vénus.

**L E C L E R C, de Paris.** 1. Moyse trouvé sur les Eaux par la fille de Pharaon. 2. Mardochée montant le Cheval du Roy, revêtu d'habits Royaux et conduit par Aman dans les Places de la Ville de Suze. 3. Hecube, faisant présenter au Palladium une de ses plus belles Robes, pour implorer la protection de Minerve sur la Ville de Troye. 4. Vertumne et Pomone. 5. Zéphire et Flore.

**D E S P O R T E S, le fils, de Paris.** 1. Un Singe qui renverse un panier de Figues, quantité d'autres Fruits et du Gibier. 2. Une Fontaine et un Bassin de pierre, dans lequel un Chien boit; des Fleurs de Pavot, une botte d'Asperges et du Gibier, &c.

**V A N L O O l'aîné, Provençal,** 1. Madame de Montmartel en Vestale. 2. Christ en Croix, de 8. pieds de haut. Ce Peintre auroit bien pû enrichir le Salon d'un plus grand nombre d'Ouvrages. On connoît sa fécondité et son heureux talent pour la Peinture, comme dans tous ceux qui portent son nom.

CARLES

**CARLES VAN LOO**, *le jeune*, 1. Déjeûné de Chasse ; ceinturé haut et bas , pour le Roy. Ce Tableau a attiré un très-grand nombre de Spectateurs. 2. Concert qu'un Seigneur Turc donne à sa Maîtresse. 3. Autre Seigneur Turc , faisant peindre sa Maîtresse. 4. Jupiter et Junon.

**DUMONT LE ROMAIN**, *de Paris*. 1. Le Baptême de J. C. par S. Jean ; *grand Tableau ceinturé*. 2. Abraham prosterné devant les Anges. 3. Rebecca donnant à boire à Eliezer. 4. L'éducation de l'Amour.

**DESPORTES**, *le pere*. 1. Un Bassin de vermeil. 2. Un Bas-Relief en Marbre. 3. Un autre en Bronze, et un troisième en Bronze doré. 4. Basse de Viole sur un Tapis de velours , du Gibier , du Fruit et fond de Paysage. 5. Cheval richement orné , conduit par un Negre ; Animaux , Poissons , Plantes , Fleurs et Fruits des Indes , *grand Tableau*. 6. Bas-relief à fond de Lapis , avec un Tapis vert , orné de figures , de Vases , de Fleurs , Fruits , &c. 7. Deux Tableaux de Fleurs , Fruits , Vaisselle et Gibier. 8. Deux autres Tableaux représentant des Légumes et Animaux Etrangers. 9. Deux Déjeûnés , l'un en gras , l'autre en maigre.

**CHARLES COYPEL**, *de Paris*. 1. Sacrifice d'Iphigenie. 2. Joseph faussement accusé par la femme de Putiphar. 3. Roland aprenant par les Bergers la perfidie d'Angelique et sa fuite avec Médor. Le mérite et l'heureuse composition de ces trois grands Morceaux ont fait grand plaisir au Public intelligent.

**GALLOCHÉ**, *de Paris*. 1. Enée chés Dido , à laquelle il se découvre. 2. Le moment où Dido caresse l'Amour sous la figure d'Ascagne. 3. Paysage ceinturé de tous côtés.

**LOUVENET**, *de Normandie*. 1. Portrait de

B. V. M.



M. Henain. 2. Du Pere Augustini, Carme. 3. De Mad. Jovenet, sa femme, et le sien.

CHRISTOPHE, *de Paris*. 1. Daniel dans la fosse aux Lions. 2. Sainte Famille, où un Ange tient des Cerises, que S. Joseph présente au petit Jesus. 3. Le charitable Samaritain.

AUTREAU, le fils, *de Paris*, divers Potraits.

CHARDIN, *de Paris*. 1. Deux Tableaux; dans l'un, une Blanchisseuse debout, un Enfant au bis faisant des bouteilles de savon. 2. Dans l'autre, une Cuisiniere, tournant le robinet d'une fontaine. 3. Jeune homme s'amusant à faire un Château de cartes. 4. Un Chimiste dans son Laboratoire. 5. Petit Garçon debout, avec son Tambour. 6. Petite Fille assise, badinant avec deux Cerises. 7. Autre Fille jouant au volant. 8. Bas-relief peint en Bronze. Les Curieux du premier ordre et même des Personnes de grande distinction, ont trouvé que ces Tableaux se soutenoient auprès de ceux des plus grands Maîtres, et on a été d'autant plus surpris, qu'on sçavoit bien que M. Chardin excelloit à peindre des Animaux morts et vivans, d'une maniere aussi vraie que singuliere, mais on ne sçavoit pas que son talent s'étendît plus loin, il a fait voir le contraire d'une maniere très-heureuse pour sa réputation, et les figures qu'on a vû à cette occasion dans tous ses Ouvrages, ont été fort applaudies par les Connoisseurs les plus difficiles.

NATOIRE, *de Paris*. 1. Io enlevée par Jupiter. 2. Deux Sujets Champêtres, ceintrés, pour le Roy. 3. Amphitrite sur les Eaux. 4. Bain de Diane. 5. Le Siege de Bordeaux par Clovis. *Grand Tableau.*

DE FAVANES. 1. Des Nayades. 2. Telemaque declare imprudemment son amour à Eucharis.

charis. 3. Télémaque prend l'Amour pour un Enfant ordinaire ; il ressent son pouvoir , ainsi que Calipso et ses Nymphes 4. Thétis, après s'être changée en Lion , en feu et en diverses autres figures , pour s'échaper des liens de Peïée , est forcée enfin à l'épouser.

P A R O S S E L , *de Paris.* 1. Alte de la Maison du Roy , dont les Grenadiers à Cheval font le principal sujet , *pour le Roy* 2. Un Officier qui raille sa Troupe. 3. Une Garde avancée de Cavalerie. 4. Camp de Soldats aux Gardes Suisses ; un de leurs Officiers conduisant des Dames. 5. Combat de Cuirassiers , faisant le coup de Pistolet , heureusement exprimé. Cet habile Artiste ne dégenere point de la grande réputation que son pere a laissée après lui.

R E S T O U T , digne Eleve et neveu de l'illustre Jean Jouvenet. 1. Apollon , qui montre à jouer de la Lyre à l'Amour. 2. Le Baptême de J. C. par S. Jean ; *très-grand Tableau.* 3. Le Secret et la Prudence. 4. S. Paul Hermite. 5. Abdonime, travaillant dans son Jardin , qu'on vient chercher pour mettre sur le Trône de Sidon , conquis par Alexandre.

J A U R A T , *de Paris.* 1. Nôce de Daphnis et Chloé ; *grand Tableau.* 2. La Rencontre d'Esau et de Jacob ; Laban qui cherche ses Dieux. 3. Nymphes Tutélaires , présentant Daphnis et Chloé à l'Amour. Ce Dieu les touche d'un dard et les destine à garder les Troupeaux. *Grand Tableau.* 4. Diane surprise au Bain par Acteon. 5. Christ en Croix.

A V E D , *Hollandois.* 1. Portrait du Duc de Bisache. 2. De M. Caron. 3. De M. Dupleix , Fermier General. 4. De Mlle Loys , en Laitiere. 5. Un Philosophe. 6. Mlle de Seine, du Fresne.

E vj. COURTIN.

## 2022 MERCURE DE FRANCE

**COURTIN.** 1. La sainte Vierge avec l'Enfant Jesus. 2. Melchisedech sacrifiant au Seigneur du pain et du vin. 3. Femme badinant avec un Ecurcil. 4. Femme regardant deux Serins. 5. Adoration des Rois. 6. Présentation au Temple.

**GEUSLIN, de Paris.** 1. Un Marchand de Médailles, en Pelerin. 2. M. l'Abbé de Thesur. 3. L'Abbé de sainte Geneviève. 4. M. de Villemur, Fermier General, son Epouse et son Fils. 5. M. de Creil, Commandant des Grenadiers à Cheval. 6. M. Gautier. 7. M. Bertin. 8. M. Poisson Comédien en Crispin.

**BOUYS, Provençal.** 1. Portrait du Recteur de l'Université, avec ses habits de ceremonie. 2. Une Servante qui écuré de la vaisselle d'argent. 3. Deux Colations. 4. Deux Servantes revenant du Marché.

**ALLOU.** 1. Le Frere Hilarion, Récolet, Oculiste. 2. Mad. Allou, dessinant une figure d'Optique. 3. M. Moreau, représentant le Dessin, tenant un Portefeuille. 4. M. Deschamps, en Géometre. 5. M. le Moine, Sculpteur, avec les attributs de la Sculpture. 6. M. Mercier, Maître Ecrivain. 7. Le Chevalier Domergue, en pied.

**GOBERT.** 1. Portrait en petit de la Duchesse Dotairiere de Bourbon en veuve. 2. La Famille du Duc de Valentinois. 3. Portrait de la Duchesse de Gontaud.

**ADAM l'aîné, Lorrain.** 1. Groupe en Modelé, un Chasseur prenant un Lion dans des filets. 2. Grand Groupe en Modelé, où l'on voit Neptune et Amphitrite. Tritons et Monstres Marins; pour Versailles, au milieu du grand Bassin, à la Horte du Dragon. 3. Deux Elemens, Bustes „  
dont

SEPTEMBRE. 1737. 2015

dont un en Marbre. 4. Deux autres, le Feu et la Terre, Bustes moulés. Tous ces Ouvrages ont fait beaucoup de plaisir aux Spectateurs.

L A M I. 1. Christ qu'on met au Tombeau. 2. Latone qui allaite Apollon et Diane.

D R O Û A I S , de Normandie. Portrait de Mlle Gautier. Quatre autres Portraits en Miniature.

M A S S E. 1. L'Enlèvement d'Europe. 2. Venus sur les Eaux. 3. Le Baptême de J. C.

L E P I C I E R , de Paris, Secrétaire et Historiographe de l'Académie. Dix Estampes; Sujets gravés par lui, d'après différens Maîtres, avec grand soin.

M O Y R E A U , de Paris. Quatre Estampes, gravées par lui d'après Ph. Wauvermans.

C A R S , de Paris. Deux Estampes, très-heureusement gravées par lui.

D U P U I S , de Paris. Trois Estampes, gravées par lui.

D E L A T O U R. Le Portrait de Mad. Boucher et celui de l'Auteur, en pastel. Ces deux Morceaux faisoient un grand effet.

E D M E B O U C H A R D O N. 1. Buste du Cardinal de Polignac en marbre. 2. Athlètes dont l'un dompte un Lyon et l'autre un Ours, en terre cuite. 3. Un Enfant assis, modele en terre cuite. 4. Fêtes de Palés, célébrées chés les Romains par les Gens de la campagne, pour demander la conservation des Troupeaux. Dessin à la Sanguine. 5. Fêtes Lupercales en l'honneur de Pan, en usage dans l'ancienne Rome. Deux jeunes Gens armés de Courroyes, prises dans la peau des Victimes, couroient nuds par la Ville, frappant les Femmes qu'ils rencontroient, dans la confiance qu'elles deviendroient fécondes. Des-

se. 2.

# 2024 MERCURE DE FRANCE

*sein à la Sanguine.* 6. Les Vendanges célébrées dans les campagnes d'Athenes mises en grand d'après la fameuse Cornaline antique du Cabinet du Roy, connue sous le nom de *Cachet de Michel-Ange.* 7. Tête de Vieillard plus grande que nature. *A la Sanguine.* 8. Deux autres Têtes, aussi plus grandes que nature, des Enfans de M. Mariette; l'une d'un Enfant qui rit; l'autre d'une petite Fille en baignolette. *A la Sanguine.* Ces Ouvrages ont attiré un très-grand nombre de Spectateurs.

LE MOINE, le Fils, *de Paris.* 1. Tête de Vestale couronnée de fleurs. *Modele en terre cuite.* 2. Une Nymphe sortant du bain, à demi couchée, autre modele d'une très-heureuse execution.

FRANCIN. 1. Christ attaché à la Colonne *en Plâtre.* 2. Un Enfant, dormant sur un oreiller, *en terre cuite.* 3. Deux Portraits en Buste *de terre cuite.*

VERBECK. Minerve qui anime et couronne les Arts.

Le Chevalier SERVANDONI, *Florentin.* 1. Pyramide et Architecture. 2. Sujet d'Architecture et Ruines. 3. Autres Ruines. 4. Autre sujet d'Architecture. 5. Deux autres Tableaux de Ruines et Antiquités.

NATTIER. 1. La Justice qui châtie l'injustice. 2. La Princesse de Lambesc en Minerve, armant et destinant le Comte de Brionne, son Frere, au métier de la Guerre. *Grand Tableau.* 3. Portrait de la Marquise d'Ussé. 4. Mademoiselle de Clermont en Déesse des Eaux de la Santé. *Dessein.*

CHAVANNE, *de Paris.* Deux Paysages, une Moisson, Amusement Champêtre.

HULLIOT

SEPTEMBRE. 1737. 2029

HULLIOT. La Fable du Coq avec un Pot de Fleurs. Deux Sujets de Fleurs et de Fruits. Un Buffet.

COLIN DE VERMONT. 1. Une Descente de Croix. 2. La Maladie d'Antiochus, causée par l'amour qu'il portoit à Stratonice, sa Belle-mère. 3. Les Dieux qui coupent les aîles à l'Amour, pour l'empêcher de remonter au Ciel. 4. Renaud et Armide. 5. Pirame et Thisbé. 6. Adieux d'Hector et d'Andromaque. 7. Les Noces de Thetis et de Pelée, où la Discorde jette la Pomme, &c. 8. Le Jugement de Salomon, et 21. Sujets de l'Histoire de Cyrus. Esquisses.

DE LYEN, *Flamand*. 1. Portrait Ovalé de Mlle de la Haye. 2. L'Épouse du Sieur Noël Araignon. 3. Deux Portraits des Enfants de M. Delestre. 4. Le Portrait de M. de Lyen par lui-même.

M. DE LA JOÛE, *de Paris*. 1. Paysage et Architecture. 2. Clair de Lune. 3. La Famille de M. de la Jou. 4. Retour de Chasse. Esquisses.

TOCQUE, *de Paris*. 1. Portrait de la Marquise de Thibouteau. 2. De M. Massé. 3. De M. Rivet, jouant de la Viole. 4. De M. Nault. 5. De la Comtesse de Margenville. 6. De Mad. Naux. Tous ces Portraits ont été vus avec grand plaisir.

LE LORRAIN. 1. Une Fille qui Frise son Amant. *Petit Groupe en terre cuite*. 2. Jeune Fillette tenant un Lapin qu'un jeune Homme veut lui arracher : un Amour auprès. 3. Un Fleuve aussi *en terre cuite*, d'une grande et belle exécution.

DANDRE' BARDON, *Provençal*. 1. Les Bonnes Œuvres des Filles de Saint Thomas de Villeneuve, leur Protecteur. *Très-grand Tableau*. 2. S. Charles

## 2026 MERCURE DE FRANCE

Charles Borromée en priere. 3. Anachorettes en priere. 4. Allegorie. La France sur le sein de laquelle repose la Victoire , voit avec joye descendre du Ciel la Paix , que la Sagesse lui procure. La Discorde y paroît enchaînée à la porte du Temple de Janus , et la Renommée annonce à l'Univers le glorieux événement du Regne de Louis XV.

LE MOINE, Pere. Le Buste de M. de Largilliere, *en terre cuite*, dont le mérite est fort connu.

BOUCHER, *de Paris*, digne Elève de feu M. le Moine. 1. Quatre Tableaux chantournés, représentant divers Sujets Champêtres. *Pour le Roy*. 2. Les Quatre Saisons, Ovals.

D'ULIN. 1. Saint Claude, Archevêque de Besançon, ressuscitant un Enfant qui lui est présenté par sa mere. 2. Notre Seigneur sortant du Lac de Genezareth, guérit plusieurs Malades. 3. Saint Charles Borromée en priere pour la Peste de Milan. 4. Notre Seigneur guérissant la Belle-mere de S. Pierre.

LANCRET, *de Paris*. 1. Festin de Nôces de Village, ceinturé haut et bas. *Pour le Roy*. 2. Une Danse au Tambourin. 3. Un Colin-Maillard. 4. Sujet Champêtre. Les Ouvrages de ce Peintre, faits avec très-grand soin, font toujours beaucoup de plaisir.

BOISOT. 1. L'Homme entre deux âges. 2. Le Petit Chien secouant les pierreries, Contes. Ovals. 3. Ixion foudroyé par Jupiter.

FOURNIERE. 1. Portrait du Duc de Brissac. 2. De M. de Sauroy, le Fils. 3. De Mad. Tiffet, jouant de la Vielle. 4. De M. de Villette. 5. Une Dame et son Fils. 6. Mad. Baron des Brosses.

LA

**LA DATTE.** 1. Louis XV. Figure en pied, *bronzé*. 2. Groupe de Renaud et Armide, *aussi en bronze*. 3. Une Flore, *en terre cuite*. 4. Deux Groupes d'Andromede et de l'Éducation de l'Amour sur la même selle, *en terre cuite*.

**COCHIN.** Trois Estampes d'après Watteau, le Moine et M. Restout, dont la 1. est une Fête de Village, et les deux autres, Rebecca et Laban; dont le Burin a beaucoup piqué la curiosité du Spectateur.

**SURUGUE.** Sept Sujets en-Estampe, très-bien gravés.

**THOMASSIN.** Quatre Sujets en Gravure, savoir, les Pèlerins d'Emmaüs, d'après *Paul Veronese*. La Mélancolie, d'après *Dominique Fetti*. Une Vierge d'après *M. de Troy*. Et le Portrait de *M. Thierry* d'après *M. de Largilliere*, que le public a vû avec plaisir.

**DUVIVIER, Liegeois.** Diverses Médailles, et plusieurs Modeles de Têtes, *en cire*, d'après nature, avec beaucoup d'intelligence.

**ALLEGRAIN.** Paysage avec des Bergers et des Troupeaux.

**ROETTIERS.** Plusieurs Modeles *en cire*: savoir, du Roy, du Comte de Clermont, du Cardinal de Fleury, du dernier Ambassadeur de Constantinople, diverses Têtes et revers de Médailles, gravés en creux avec beaucoup d'art.

**LARMESSIN.** Quatre Sujets gravés d'après différents Maîtres.

**LE BAS.** Deux grands Sujets gravés d'après *D. Teniers*, faisant Pendans. *Fête de Village et Réjouissances Flamandes*.

**ADAM, le jeune.** 1. Clytie, figure en pied de terre cuite. 2. Sainte Victoire, Vierge et Martyre. Bas-relief pour une des Chapelles du Roy à Versailles.

La



Le tout décoré par les soins de M. *Stiemer*,  
Académicien.

---

L'ACADEMIE DE SOISSONS, dans son Assemblée publique du Lundi 14. Avril 1738. délivrera un Prix qui sera une Medaille d'or de la valeur de 300. livres, donnée par M. l'Evêque de Soissons. Elle l'adjugera à une Dissertation Historique d'une heure ou d'une heure et demie de lecture. Elle propose pour Sujet. 1°. *Clovis eut-il une demeure fixe à Soissons?* 2°. *Eut-il sur la Partie des Gaules qu'il avoit conquise, une autorité au ssi indépendante des Romains qu'il l'avoit sur les Francs?* 3°. *Les Francs étoient ils exempts de toute imposition? Clovis en levoit-il sur les Gaulois?* 4°. *Avons nous des Méailles de Clovis et de ses Prédecesseurs Rois des Francs? Quelles étoient leurs Monnoyes? Les anciens Suessonnois en avoient ils de particulières?*

Et pour donner plus de temps et de facilité aux Auteurs, elle propose pour Sujet de la Dissertation de 1739. 1°. *En quel temps le Nom de France fut il donné à une partie des Gaules et quelle en étoit alors l'étendue?* 2°. *Quelle étoit l'étendue du Royaume de Clovis, lors de sa mort?* 3°. *Quel fut le partage des Etats de Clovis entre ses Enfans? Et quels furent les motifs de la division telle qu'elle fut faite entr'eux.*

Dans l'examen des Ouvrages on aura égard non seulement au nombre et à l'étendue des recherches, mais encore à la pureté du stile, et à la beauté du langage.

Les Auteurs sont avertis de mettre à la marge, ou à la suite de leurs Ouvrages les preuves des faits qu'ils auront avancés, et les sources où ils les auront puisés. On

SEPTEMBRE. 1737. 2029

On prie ceux qui enverront des Dissertations Latines, de mettre aussi en marge les Noms François des Personnes ou des Lieux dont ils feront mention, parce que souvent la signification de ces Noms anciens est sujette à contestation entre les Sçavans.

On adressera à M. de Bayne, Président au Présidial de Soissons, et Secrétaire perpétuel de l'Académie, port franc, et avant le premier Février, les Ouvrages destinés au Concours, sans quoi ils ne seront point retirés.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas de leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence, et en les envoyant ils indiqueront à M. le Secrétaire une Adresse sous laquelle il leur fera tenir son Récépissé.

Ils sont priés de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la décision, et de ne point signer les lettres qu'ils pourroient écrire à M. le Secrétaire, ou à tout autre de Messieurs les Académiciens; on les avertit que s'ils sont découverts par leur faute, ils seront exclus du Concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix viendra le recevoir dans la Séance publique de l'Académie du 14. Avril 1738. sinon il enverra à une Personne domiciliée à Soissons une Procuration, qui sera remise à M. le Secrétaire, avec le Récépissé de l'Ouvrage.

La Piece qui a remporté le Prix cette année est de M. le Beuf, Chanoine et Sous-Chantre d'Auxerre. Elle est imprimée.

*Programme de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux.*

L'ACADEMIE propose à tous les Sçavans  
de

2020 MERCURE DE FRANCE  
de l'Europe un Prix , fondé à perpetuité par feu  
M. le Duc DE LA FORCE. C'est une Médaille  
d'Or de la valeur de trois cent livres.

On'en distribuera deux le 25. Août 1738 Un  
de ces Prix est destiné à celui qui expliquera le  
plus probablement *la Cause de l'Opacité et de la  
Dixphanésté des Corps*; et l'autre à celui qui don-  
nera l'explication la plus probable *de la Cause  
de la Fertilité des Terres.*

Les Dissertations pour le Concours ne seront  
reçûes que jusqu'au premier de May prochain.  
El sera libre de les envoyer en François ou en  
Latin : on demande qu'elles soient écrites en ca-  
racteres bien lisibles.

On avertit les Sçavans qu'il y aura aussi deux  
Prix à distribuer l'année suivante 1739. que l'un  
de ces Prix sera destiné au meilleur Ouvrage sur  
la question : *Si l'air de la respiration passe dans  
le Sang* : et l'autre à celui qui expliquera avec le  
plus de probabilité *la Cause de la Chaleur et de  
la Froideur des Eaux Minerales.*

Au bas des Dissertations il y aura une Sen-  
tence , et l'Auteur mettra dans un Bitlet séparé  
et cacheté la même Sentence , avec son nom, son  
adresse et ses qualités , d'une façon qui ne puis-  
se pas former d'équivoque.

*Les Paquets seront affranchis de port , et adres-  
sés à M. SARRAU , Secrétaire de l'Académie ,  
ruë de Gourgues , ou au Sieur BRUN , Imprimeur ,  
Aggrégé de l'Académie , ruë S. Jâmes.*

Le Prix de cette année , sur le *Mouvement  
musculaire* , a été remporté par M. ALEXANDRE  
STUARD , Ecossois, Medecin ordinaire de la Rei-  
ne d'Angleterre , et Membre de la Societé Roya-  
le de Londres.

A Bordeaux , le 25. Août 1737

PRIX

PRIX de l'Académie de Chirurgie,  
pour l'année 1738.

LE Sujet proposé pour le Prix de l'année 1736, étoit : *Si l'on doit amputer le Carcinome des Mammelles, vulgairement nommé Cancer.*

Quoique l'Académie ait trouvé dans plusieurs Mémoires, et notamment dans celui qui commence par ces mots : *Le Corps humain n'est que vaisseaux*, des regles judicieuses pour la pratique, cependant elle n'a pas cru devoir adjuger le Prix, parce que l'aplication de ces regles ne s'étend pas à tous les cas, et qu'elles sont fondées sur une théorie trop conjecturale.

L'Académie a néanmoins aperçu dans ces Mémoires d'assés bonnes choses, pour être en droit d'en espérer de meilleures, si les Auteurs veulent se donner la peine de traiter cette importante question d'une manière à leur faire honneur; c'est pourquoi elle propose de nouveau le même Sujet pour l'année 1738. Le Prix sera double, c'est-à-dire, que celui qui au jugement de l'Académie aura fait le meilleur Ouvrage sur le Sujet proposé, aura deux Médailles d'or, chacune de la valeur de deux cent livres, ou une Médaille et la valeur d'une autre, au choix de l'Auteur.

Ceux qui ont composé en 1736, pourront faire à leurs Mémoires tels changemens, ou les mettre sous telle forme nouvelle qu'ils voudront, et les renvoyeront écrits de nouveau.

Ils auront soin d'adresser leurs Ouvrages francs de port, à M. Morand, Secrétaire de l'Académie de Chirurgie à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains. La

La Chirurgie et le Public ont fait une perte considérable en la personne de . . . . *Petit*, Chirurgien-Juré de Paris, Chirurgien Major des Camps et Armées du Roy, et Démonstrateur Royal en survivance, Fils de l'illustre M. *Petit*, dont la réputation est si connue en France, et chez divers Souverains de l'Europe. Il mourut à Paris dans la 27<sup>e</sup> année de son âge, le 20 du mois dernier, généralement regretté, non-seulement par les progrès et la réputation solide qu'il s'étoit déjà faite dans sa Profession, mais par la douceur de son caractère, et par les grandes quantités de son cœur et de son esprit.

Les Membres de l'Académie Royale des Sciences, qui avoient été envoyés par le Roy dans le Nord, pour trouver la Figure de la Terre, ont rendu compte à l'Académie de leurs Observations, par lesquelles il est décidé que la Terre est un Sphéroïde aplati vers les Poles, ainsi que Mrs Huygens, Newton, et plusieurs autres grands Geometres l'avoient pensé d'après la Théorie.

M. l'Abbé *Nollet* nous a priés d'avertir qu'immédiatement après la S. Martin il recommencera ses Leçons de Physique expérimentale. L'accueil favorable que le Public fait à ce nouvel Etablissement, la présence et les applaudissemens d'un grand nombre de personnes de la première distinction qui ont assisté à ses cours, ont excité son émulation, et soutenu son zèle; les voyages que la Cour lui a fait faire en Angleterre et en Hollande, où la Physique est très-bien cultivée, lui ont procuré des correspondances utiles et des lumières nécessaires, en  
conse-

conséquence il a construit depuis peu une grande quantité de nouveaux Instrumens par le moyen desquels la Théorie la plus difficile , devient sensiblement intelligible aux Personnes les moins capables d'une application sérieuse ; cet assortiment de machines plus parfait et plus complet , qui n'a pû se faire qu'à grands frais , et avec le temps , le met en état de varier les Expériences , et de prouver les mêmes vérités par différentes opérations en faveur des Personnes qui prennent goût à ces sortes d'Exercices , et qui font plusieurs Cours.

Comme il s'est trouvé plusieurs Personnes qui auroient souhaité qu'un aussi grand nombre d'Expériences se fit en plus de temps , afin qu'on les pût expliquer d'une manière plus détaillée , et qu'on les pût suivre par la lecture des Livres qui traitent des principes ; M. l'Abbé Nollet qui ne souhaite rien tant que de rendre ses Expériences aussi utiles qu'agréables , donne avis qu'il commencera immédiatement après Pâques , un Cours de Physique , qu'il suivra pendant trois ou quatre mois , les Mercredis et Samedis , depuis onze heures du matin jusqu'à midi et demi ; cette heure et ces jours conviendront sans doute aux Ecoliers de l'Université , qui font leur Philosophie , et aux jeunes Seigneurs étrangers que l'amour des Sciences fait voyager en France ; il faudra se faire inscrire pendant le Carême , et lire quelque Traité de Physique d'un bon Auteur , ceux de Mrs Rohault , Muschenbrock , et Sgrawesande peuvent suffire ; les Dames ne pourront point assister à ces leçons particulières , parce qu'on sera souvent obligé de s'expliquer en Latin , pour les personnes qui n'entendront pas suffisamment le François.

*Cadran*

*Cadran Astronomique, Geographique et Lunaire ; avec une Description des Pays désignés dans les Lignes Horaires , qui ont correspondance en ligne perpendiculaire aux Etoiles fixes du Firmament ; Et une Table des jours de la Lune pour connoître l'heure de la Nuit par l'ombre qu'elle formera sur le Cadran. Par le R. P. Emmanuel de Viviers , Capucin Prédicateur , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. A Toulouse , de l'Imprimerie de N. Caranove , et se vend chés Jean Salabert , 1737. in 8° pp. 20*

Le prix est de dix sols. L'Auteur connu depuis long-temps par divers Ouvrages de cette nature, fait espérer qu'il donnera incessamment une Sphere ou machine qu'il a composée , où l'on verra la correspondance des Etoiles par leurs noms , aux Parties de la Terre en ligne perpendiculaire , les dispositions des Planetes entr'elles , leurs aspects , leurs Eclipses , tant à l'égard des Planetes , que des Etoiles fixes. A l'égard du Cadran qu'il publie présentement , il est seulement à l'usage de Toulouse , où il fait sa résidence , et ce n'est qu'un abrégé du Système qu'il a adopté dans le Calendrier qu'il a fait pour la présente année 1737 , et qui se vend aussi chés Salabert. On trouvera dans ce *Cadran* l'irrégularité de la Lune corrigée , et fixée en quelque façon , ce que personne n'avoit encore fait ; dans l'Avertissement que l'Auteur a mis à la tête , il fait observer , que les douze Signes du Zodiaque s'étant avancés d'Occident en Orient de 29 degrés , 32 minutes , 18 secondes , avec tout le Firmament sur les Poles de l'Ecliptique , les places qu'on leur attribuoit dans l'usage ordinaire , ne conviennent plus aux Constellations , les Poissons ayant pris la place du Belier, le Belier celle du Taureau, &c. On

# SEPTEMBRE. 1737. 2035

On avertit le Public que le Calendrier choisi, dont l'impression avoit été suspendue depuis quelques années, est actuellement sous presse pour l'année 1738. On y trouvera le Lever et le Coucher du Soleil et de la Lune pour tous les jours, le Lieu du Soleil et sa Déclinaison de 10. jours en 10. jours, les Phases de la Lune, et une Table de l'Equation de la Pendule, avec plusieurs Cartes et un nouveau Plan de Paris. Ce Calendrier se vendra à Paris, rue S. Jacques, chés Jean Villette, Fils, Libraire, à S. Bernard, et la Veuve Spé, Marchande de Tailles Douces à la Visitation.

On continuë de débiter le *Cours du Danube*, du feu P. Placide, chés les Augustins Déchaussés de la Place des Victoires.

La suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres, continuë de paroître avec succès, chés Odieuvre, Marchand d'Estampes, Quay de l'Ecole. Il vient de mettre en vente, et toujours de la même grandeur.

CHARLES XII. Roy de Suede, né le 27. Juin 1682. mort le 11. Décembre 1718. dessiné par Boizot, et gravé par Schmit.

B. H. VINCENT DE PAUL, Instituteur de la Congregation des Missions, né à Poui près d'Acqs en 1576. mort à Paris le 27. Septembre 1660.

MADemoiselle LE GRAS, Fondatrice et Première Supérieure de la Charité, Servante des pauvres Malades, décédée à Paris le 15. Mars 1660. âgée de 68. ans, gravée par G. D. C. . .

Le Samedi 14. de ce mois, à huit heures du matin, M. le Contrôleur General, Directeur General des Bâtimens, et Vice-Protecteur de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, alla

G y pren-



y prendre Séance pour la première fois, et fit la distribution des grands Prix ; sçavoir :

Le premier Prix de Peinture au sieur *Fournier* ; le premier de Sculpture au sieur *Marchand* ; le second de Peinture au sieur *Vanloo*, Fils de M. Vanloo l'aîné ; et le second de Sculpture au sieur *Sallis*.

Le Sieur *Baradelle*, Ingenieur du Roy pour les Instrumens de Mathématique, qui a publié le mois de Juillet dernier deux Cadrans verticaux, qui s'orientent sans le secours de la Boussole, l'un pour Paris et ses environs, et l'autre pour Lyon et ses environs, et pour les autres Villes indiquées dessous la même élévation, vient d'en construire deux autres, l'un pour Amiens et ses environs, et l'autre pour deux Brest et ses environs ; ils s'orientent comme les premiers sans le secours de la Boussole ; on a mis aux deux côtés du Cadran deux Echelles qui contiennent les douze Mois de l'Année de 5. jours en 5. jours, ainsi il sera facile de trouver par proportion le point qui doit répondre au jour courant. Il y a une soye qui est toujours dans le centre du Cadran, avec une Perle qui coule au long, afin de l'ajuster au jour du mois. On a pratiqué une Pinule qui se couche et se lève lorsqu'on veut faire usage du Cadran. La Pinule étant levée, on expose le tranchant de ce Cadran au Soleil, et l'on fait ensorte que l'ombre de la Pinule soit exactement le long de la ligne d'espace marquée dans la partie supérieure ; alors la petite Perle qui coule au long de la soye qui se trouve toujours verticale, par le moyen d'un petit plomb qui est attaché au bout, fait que la Perle marque l'heure cherchée.

Ce Cadran se lève et se baisse à toutes les heures

7 SEPTEMBRE. 1737. 2037

res du jour comme fait le Soleil sur l'Horison. Quoiqu'on ait indiqué ce Cadran pour Amiens, et ses environs, cependant il peut servir autour de la surface de la Terre en suivant le parallèle du Globe, c'est-à-dire, par toutes les Villes dessous la même élévation, qui sont Dieppe, Perone, S. Quentin, Guise, Vervin, Aubenton, Charleville et Mayence. Cependant comme un quart ou un tiers de degré ne peuvent faire aucune différence sensible, il peut servir également pour les endroits suivans : Aubeville, Dourlens, Bapaume, Cambrai, Landrecy, Avesnes, Charlemont, Mariembourg, Mondidier, Arques, Neuchâtel.

Le Cadran pour Brest et ses environs, peut servir, ainsi que l'autre, pour les Villes sous la même Latitude, comme, Daoglas, Fongeres, Mayenne, Alençon, Chartres, Nemours, Sens, Troyes, Vienne en Autriche.

Ce Cadran peut aussi servir pour S. Brieux, Dinan, Rennes, Dol, Mortagne, Bar-sur-Aube, Nogent-le-Rotrou, Estampes, Melun, Provins, Nogent-sur-Seine, Montreau.

L'Auteur espere en construite encore d'autres pour les plus considerables Villes du Royaume; le prix est de 40. sols; ils sont aisés à porter dans la poche, étant de 6. pouces et demi de hauteur, et de large 4. pouces et demi, d'épaisseur raisonnable.

*Sa Demeure est toujours Quay de l'Horloge du Palais, à l'Enseigne de l'Observatoire, à Paris.*

Le Sieur Gersaint, Marchand, Pont Notre-Dame, attend incessamment beaucoup de Curiosités qu'il raporte d'Hollande; il prépare aux Amateurs pour enrichir leurs Cabinets, une

G ij Vente

## 2038 MERCURE DE FRANCE

Vente pour la fin de Novembre , et pour piquer davantage les Curieux , il y joindra plusieurs choses singulieres qu'il a acquises à Paris depuis son retour , entr'autres une collection des plus nombreuses , d'Estampes des mieux choisies , des plus grands Maîtres Italiens , François , Flamands , &c. avec plusieurs Desseins exquis. Depuis long-temps il ne s'est point fait de Vente d'un si grand amas d'aussi belles choses en ce genre : il espere satisfaire les gens de goût , par la variété et la perfection des morceaux que contiendra cette Vente ; outre les Estampes et les Desseins , il y aura aussi des Minéraux et des Coquillages rares et singuliers , des Agathes arborisées , des Madreporés et autres Plantes Marines , des Animaux en liqueur , de figures singulieres , de la Porcelaine ancienne : des Tasses et Boîtes de verny du Japon , des Pierres antiques , gravées en relief et en creux , montées et non montées , des ouvrages en Cire et plusieurs autres choses dont on connoîtra mieux le détail par un Catalogue qu'il se propose de donner incessamment à la sollicitation des Curieux qui le lui ont demandé. Il a aussi rapporté plusieurs Tableaux des meilleurs Maîtres Flamands et Hollandois , qu'il vendra à la main. On aura soin d'avertir lorsque le Catalogue se distribuera.

*R E M E D E contre la Rage. Extrait  
d'une Lettre écrite de Londres le 15 Juillet  
1737.*

Je crois , Monsieur , que c'est travailler pour le bien Public , que de vous prier d'insérer dans votre Journal un Remede éprouvé contre la fureur  
neste

fieste Maladie de la Rage. Tout le monde sçait ici que le Docteur Meed, Medecin de réputation, a guéri parfaitement plus de cinq cent Malades par ce seul Remede. Voici en quoi il consiste.

Il faut d'abord que le Malade se fasse titer 9, ou 10. onces de sang du bras. Prendre ensuite une demie once de l'herbe appelée en Latin *Lichen Cinereus Terrestris*, proprement sechée et mise en poudre fine ; du Poivre noir mis en poudre, deux drachmes : mêler bien le tout ensemble et partager la dose en quatre parties égales, qu'il faut prendre à jeun dans un demi sepcier de Lait de Vache, pendant quatre jours consécutifs.

Après cela il faut que le Malade se baigne dans de l'eau froide de Riviere ou de Source, tous les matins à jeun pendant un mois ; tout le corps Plongé dans l'eau, et la tête une demy minute seulement. Ensuite il ne se baignera plus pendant quinze jours que trois fois chaque semaine.

Le temps de cueillir le *Lichen*, est dans les mois d'Octobre et de Novembre en Angleterre ; en France on peut le cueillir un peu plutôt.

L'approbation que les Médecins de la Faculté de Paris ont donné à un Remede de Mademoiselle de Rezé, aujourd'hui Madame de *Lestrade*, après avoir vû la guérison des Dartres d'une Princesse qui avoit employé quantité de Remedes, sans en avoir reçu de soulagement, et d'une infinité de personnes attaquées de la même Maladie, qui ont été guéries depuis, jusques dans les Pais les plus éloignés, les Colonies et les Ports de Mer étant tout remplis de Dartres,

*&c. M. Chicogneau*, Conseiller d'Etat et Premier Médecin du Roi, ayant vû la guérison d'un grand Prelat, des Rougeurs et Dartres qu'il avoit au visage depuis plus de huit ans ; et ayant appris qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de quarante ans avec succès et aplaudissement, a bien voulu donner son Approbation à la bonté de ces Remedes, et la liberté de les débiter : c'est une Eau contre les Dartres vives et farineuses, boutons, rougeurs, taches de rousseur et autres Maladies de la peau, et un Baume blanc, en consistance de Pomade, qui ôte les cavités et les rougeurs après la petite Verole, les taches jaunes et le hâle, unit et blanchit le tein d'une maniere visible et naturelle. Lesdits Remedes se gardent tant que l'on veut, et peuvent se transporter par tout. Les bouteilles de cette Eau sont de 2, 3, 4, 6 livres et audessus, selon la grandeur. Les pots de Baume blanc 3 livres 10 sols, et les demi Pots 1 livre 15 sols.

*Madame de Lestrade demeure à Paris rue de la Comedie Françoise, chés un Grainetier, au premier Appartement. Il y a une Affiche audessus de la Porte.*

Le Sieur *Deveaux* connu depuis long temps par les guérisons qu'il a faites, et qu'il fait journellement, ses Remedes étant approuvés de Mrs. le Premier Medecin et Chirurgiens du Roy, et autres très éclairés dans la Profession, et autorisés par le Brevet du 3. Septembre 1737. pour les Tumeurs Scrofuleuses, Humeurs troides, Ecrouelles Humeurs chancreuses, Ulceres, et pour toutes les autres Maladies de ce genre,

*Demeure à Paris, vis-à-vis la Croix des pe-  
tits Champs, chés Mlle Joli, Lingere.*

Le

Le Sieur *Rosa*, Chirurgien de l'Hôpital de Sainte Marie-Neuve à Florence, reçu Chirurgien Hérnierié à S. Cosme à Paris, et naturalisé François ; donne avis qu'il guérit parfaitement les Ruptures et Descentes de Bôyaux, tant pour hommes que pour femmes et les enfans, sans faire aucune incision, ni operation, mais par des Remedes souverains qu'il applique sur les Parties malades, et sans prendre aucun Remede par la bouche, et sans être obligé de garder le lit ni la chambre.

Il guérit les hommes et les femmes en six mois de temps, tout au plus, et les enfans en six semaines.

Ce Remede est dans la famille du Sieur *Rosa*, depuis plus de quatre cent ans.

Lui seul possède la maniere de faire plusieurs sortes de Bandages et Suspensoirs, sans fer, lesquels n'incommodent jamais, quelque exercice qu'on puisse faire, et quant aux Descentes qui ne peuvent se guérir, il les soulage au moyen de ses Bandages.

Il fait encore un autre Bandage particulier de métal qui tient seul, sans causer aucun embarras entre les cuisses, il les donne à l'épreuve et les garantir.

Il a une adresse particuliere et de grand secours, c'est de tirer les Corps des pieds avec leur racine, comme aussi les Poireaux des mains ou ailleurs, sans qu'ils reviennent, et les ongles qui entrent dans la chair, sans se servir de fer tranchant, ni qu'il en sorte une goutte de sang, et les guérit en trois minutes de temps.

Sa demeure est rue de Bussy, à la Boëte aux Lettres.

Le sieur *Briart*, qui demouroit ruë Cardinale, vis-à-vis le Bailliage, demeure à present ruë Abbatiale, vis-à-vis le côté du Palais, et toujours dans la Cour Abbatiale de Saint Germain-des-Prez à Paris.

Il continuë avec succès à faire la veritable Essence de Savon à la Bergamote, et autres odeurs douces dont on se sert pour la Barbe au lieu de Savonnette. Les Dames s'en servent aussi pour se laver le visage et les mains. Il en a de deux prix, à cinq et à 8. sols l'once. Il avertit que les bouteilles ont toujours été cachetées ; autour du Cachet on y lit son Nom et sa demeure. Il y a une Bouteille dans le milieu du Cachet où il y a le nom de la Liqueur.

Il fait depuis peu une Essence d'*ogni fiori* ou de toutes fleurs d'une odeur agréable ; on en met quelques gouttes dans l'eau dont on se lave, après avoir été rasé ; elle blanchit l'eau ; les Dames s'en servent pour se décrasser ; elle rend la peau douce et unie, et ne nuit point au teint. Les plus petites Bouteilles sont d'environ 5. onces, on la vend 15. sols l'once.

Il fait aussi de bons Cuirs à repasser les Rasoirs, avec lesquels il ne faut point de Pierre à aiguiser. Il les vend depuis 40. sols jusqu'à 60. sols à un côté, et à deux côtés differens, depuis 4. livres jusqu'à 8. liv. Il donne les manieres de s'en servir.

*Peromet*, qui demouroit dans la ruë de Eustemberg, demeure à present ruë Cardinale, vis-à-vis le Bailliage de l'Abbaye de S. Germain-des-Prez, à Paris. Il fait une Cire propre pour dégarnir la trop grande quantité de Poil des Sourcils et du Front. Le Prix des Bâtons est de 5. sols et de 10. sols. Il donnera la maniere de s'en

SEPTEMBRE. 1737. 2043  
s'en servir. Il fait aussi des Chignons pour les  
Dames , pour petites et grandes Coëffures.

Le sieur du Tartre fait graver actuellement  
une Cantate de sa composition à voix seule et  
dont voici les paroles , qui sont de M. L \* \* ;  
Delagarde.

## LA VOLUPTÉ.

Fille du tendre Amour , charmante Volupté ;  
Pour prix des vœux que je t'adresse ,  
Communique à mes Chants la douce activité  
Du feu que dans mon ame allume ton yvresse.

Par le plus doux ravissement ,  
Qu'excitent d'aimables délires ,  
Signale le pouvoir charmant  
Des sons divins que tu m'inspires.  
Que les Graces , les Ris , les Jeux ,  
Pour toi vont faire des conquêtes !  
L'Amour de concert avec eux ,  
Prépare de brillantes Fêtes.

Mais quel effet magique ! où suis-je transporté ?  
Quel Spectacle enchanteur ! quels Concerts  
d'allégresse !

Sur ce Trône de fleurs quelle Divinité  
Rassemble sous ses Loix une vive Jeunesse ?  
Au trouble délicat dont je suis agité ,  
Des doux plaisirs je connois la Déesse.

G v J'aperçois

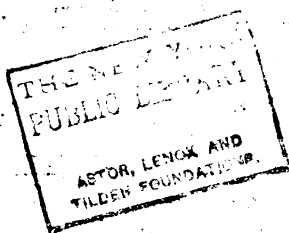


J'aperçois sous ses pas  
 S'embellir la Nature ;  
 Flore de ses apas  
 Releve la parure.  
 Le Zéphir amoureux ,  
 Voltigeant autour d'elle ,  
 Dans l'éclat de ses yeux  
 Puisse une ardeur nouvelle ;  
 Et le Dieu des Combats ,  
 Environné de gloire ,  
 Vient goûter dans ses bras  
 Les fruits de la victoire.

Déjà d'un charme séducteur  
 Je sens la douce violence ,  
 Et mon ame en secret cede à l'attrait vainqueur  
 D'une favorable puissance.  
 Flatteuse illusion , tendres égaremens ,  
 Prolongez à jamais ces fortunés momens.

Qu'une heureuse folie  
 Chasse loin de ces lieux  
 Le poison dangereux  
 De la Mélancholie.  
 Ne suivons point les Loix  
 De l'austère Sagesse ;  
 C'est là sombre tristesse  
 Qui parle par sa voix.

Contre





SEPTEMBRE. 1737. 2045

Contre la volupté

Pourroit-on se défendre ,

Quand on trouve à s'y rendre

Tant de félicité ?



## CHANSON.

**M**ercure, Mars et le Maître des Dieux,  
Assis à table dans les Cieux,  
Entre la poire et le fromage,  
S'entretenoient d'amour, de combats et d'orage;  
Bacchus les écouloit et se mit de l'écot.  
Les ayant enivrés du Nectar de son pot,  
Au Dieu Mars il ôta l'épée,  
A Mercure son Caducée,  
Et fit promettre à Jupiter,  
Par l'Eau du Stix, serment étrange;  
De ne faire gronder son Tonnerre dans l'air  
Que pour mûrir la Vandange.



## SPECTACLES.

**L**E P. de la Sante, Jesuite, Professeur de  
Réthorique au Collège de Louis le Grand  
à Paris, fit représenter le 7. Août, la Tragédie  
intitulée *Regulus*. Elle fut fort applaudie, sur tout  
G vj dans

2046 MERCURE DE FRANCE  
dans la Repetition generale qu'on en fit le 4. La  
grandeur d'ame de Regulus, les tendres senti-  
mens d'milius, son Fils, la vertu Romaine, la  
fierté Carthaginoise, parurent dans tout leur  
jour; la conduite de l'*Action*, donna lieu à plu-  
sieurs situations avantageuses et à divers coups  
de Théâtre des plus frapans.

Pour donner quelque idée de cette Piece, qui  
ne cede en rien aux excellens Discours et aux  
Ouvrages Dramatiques de Théâtre du même Au-  
teur, nous nous servirons des propres termes dont  
est composé le Prologue.

On va faire, Messieurs, revivre sur la Scene  
Un exemple éclatant de constance Romaine;  
Un Héros invincible aux plus affreux revers,  
Un Captif triomphant jusqu'au milieu des fers.  
C'est le grand Regulus dont le noble courage  
Brava tous les tourmens de la fiere Carthage,  
Et qui pour se venger des outrages du sort,  
Sçut s'immortaliser en volant à la mort :  
De Conquérant, Esclave, il s'acquiert plus de  
gloire

Par sa captivité que par une victoire :  
Vaincu par la Fortune, il se rend le vainqueur  
Des tendresses du sang, de son propre malheur ;  
Et dompte mieux Carthage, en gardant sa parole,  
Qu'en la traînant captive au pied du Capitole.  
Citoyen

Citoyen sans égal , Prisonnier glorieux ,  
De l'Univers entier il étonne les yeux ,  
Et fait voir ce que doit un Brave à sa Patrie ;  
Services , bien , repos , liberté , sang et vie ;  
Tout grand cœur d'un tel sort devoit être jaloux ,  
Ce qu'il fit sans exemple , en est un grand pour  
nous.

Les principaux Acteurs furent MM. *Thoy-  
nard , Boisgibault , Soumar , le Marié , Baron ,  
d'Hilliers , Pelerin.*

Presque tous ces Rôles furent remplis avec  
beaucoup de feu et d'intelligence.

Le P. de *la Sante* joignit à cette Tragédie le  
Ballet de *la Curiosité* , Sujet aussi agréable qu'in-  
teressant , le dessein est moral et des plus inge-  
nieux. On s'y propose de corriger ce que la cu-  
riosité a de vicieux et de blâmable. La division  
embrasse ce qu'il y a de plus marqué dans cette  
passion. On y découvre le principe , l'espece , le  
cours et les suites du mal. Ainsi ,

1°. Les sources d'où naît la curiosité.

2°. Les objets auxquels elle s'attache.

3°. Les périls où elle s'engage.

4°. Les punitions dont elle est suivie , four-  
nissent les quatre Parties de ce Ballet. Nous  
nous contenterons d'indiquer ici en abrégé les  
principaux traits de chaque Acte.

Après l'ouverture où la *Curiosité* est représen-  
tée comme une Déesse , qui n'a pas moins d'yeux ,  
d'oreilles et de bouches que sa sœur la Renom-  
mée , et où elle se donne en Spectacle à des Voya-  
geurs de diverses Nations , qui lui viennent ren-  
dre

2648 MERCURE DE FRANCE  
dre hommage , et se laissent enchaîner à so  
Char , on représente successivement les quat  
Parties suivantes.

## PREMIERE PARTIE.

Sources ordinaires de la Curiosité.

1°. *Humeur volage.* 2°. *Esprit inquiet*  
3°. *Vie oisive.*

Dans la premiere Entrée de cette Partie , pa  
rut une Troupe de Thessaliens folâtres qui don  
noient plusieurs marques d'*humeur volage* , dan  
un Divertissement champêtre , donné par le Ro  
Admete , pour celebrer la bienvenue d'Apo'llon  
Chef de ses Bergers. On écarte bien vite ces Cu  
rieux qu'on regarde comme autant de trouble  
fêtes. Cette Bergerie fut des plus gracieuses e  
parfaitement executée par les Pensionnaires.

La seconde Entrée présenteoit un exemple d'*es  
prit inquiet* dans des Seigneurs Turcs curieux de  
penetrer le secret de l'Etat , pour détrôner leur  
Maître. Le Sultan Amurat leur fait servir des Li  
queurs exquisés , dont la vapeur leur arrache  
l'aveu de leur complot. On saisit les coupables ;  
on les punit. Cette Scene eut un succès complet.  
Les Maîtres à danser se signalerent en cette Re  
présentation.

La troisième Entrée fut dansée par des Crieurs  
de Curiosité , qui montroient au Peuple la Mer  
veille des merveilles. De petits Bourgeois oisifs ,  
des Artisans desœuvrés , s'occupent à ce frivole  
amusement , où se glissent quelques Filoux qui  
y font leur main. Ceux-cy prennent leur temps  
pour cela , pendant qu'on chante un Vaudeville  
auprès de la Boîte de la Rareté. Les Paroles de ce  
Vaudeville

SEPTEMBRE. 1737. 2019

Vaudeville sont du P. *de la Sante*, et la Musique de M. *Campra*. En voici les paroles qui réjouirent fort les Spectateurs.

LE CRIEUR  
DE RARETE', DE CURIOSITE'.  
VAUDEVILLE NOUVEAU.

ON voit dans ma Boîte Magique  
La Rareté, la Rareté.

Rien qui ne flate et qui ne pique  
La Curiosité.

Le Monde en peinture mouvante  
Par mon verre se montre aux yeux;  
Et sa figure est si parlante  
Qu'elle fait dire aux Curieux,  
O la Merveille  
Sans pareille !



J'y fais voir un Grand sans Caprice,  
La Rareté, la Rareté.

Un Courtisan sans artifice,  
La Curiosité.

Une Cour où Dame Fortune  
Ne trouble pas les plus beaux jours,  
Et n'ait pas, ainsi que la Lune,  
Et son croissant et son decours,  
O la Merveille, &c.

Un



2050 MERCURE DE FRANCE

Un Seigneur sans faste et sans dettes ,

La Rareté , la Rareté.

Un Commis riche et les mains nettes ,

La Curiosité.

Un Crésus chés qui l'Industrie

Enfante la Prosperité ,

Sans que dans l'éclat il oublie

Ce que ses Peres ont été ,

O la Merveille , &c.



Un bel esprit sans suffisance ,

La Rareté , la Rareté.

Un grand Joïeur dans l'opulence ;

La Curiosité.

Un ami qui dans ma disgrace

M'aime autant que dans mon bonheur ,

Et quand le sort m'ôte ma place ,

M'en conserve une dans son cœur ,

O la Merveille , &c.



Un Breteur qui jamais ne fuye ,

La Rareté , la Rareté.

Un Conteur qui jamais n'ennuye ;

La Curiosité.

Un Tartuffe à lui-même austere ,

Et qui sous la douceur du miel

Ne déguise pas le mystere

D'm

D'un cœur amer et plein de fiel,

O la Merveille, &c.



Mari d'accord avec sa femme,

La Rareté, la Rareté.

Deux cœurs qui ne fassent qu'une ame,

La Curiosité.

Paisible et vertueux ménage,

Où sans cesse d'heureux enfans

Trouvent d'une conduite sage

Le modele dans leurs parens,

O la Merveille, &c.



Un Petit-Maître raisonnable,

La Rareté, la Rareté.

Un Plaideur qui soit équitable,

La Curiosité.

Un modeste et sage Critique,

Qui sans mélange d'âcreté,

Assaisonne d'un Sel Attique

Ce que le bon sens a dicté;

O la Merveille, &c.



Mérite à Pabry de l'Envie,

La Rareté, la Rareté.

Plaisir sans trouble dans la vie;

La Curiosité.

Un cœur où n'ait jamais d'empire  
 Nul soucy contraire à ses vœux  
 Mais qui toujours se puisse dire,  
 Je suis content, je suis heureux,  
 O la Merveille, &c.



Un grand cœur exempt de foiblesse,  
 La Rareté, la Rareté,  
 Un cœur fier sans nulle bassesse,  
 La Curiosité.

Politique sans tromperie,  
 Courage sans témérité,  
 Prudence sans Pédanterie,  
 Jeunes apas sans vanité,  
 O les Merveilles  
 Sans pareilles !



Grand Spectacle, où tout divertisse,  
 La Rareté, la Rareté.  
 Fête où tout le monde applaudisse,  
 La Curiosité.

Chanson badine et satyrique,  
 Dont les couplets soient d'un goût fin,  
 Dont chaque mot, sans blesser, pique,  
 Et prépare un heureux refrain,  
 O la Merveille, &c.

SECONDE

## SECONDE PARTIE.

## Objets principaux de la Curiosité.

1°. *Nouvelles.* 2°. *Spectacles.* 3°. *Livres.*

L'Entrée des *Nouvelles* consistoit en plusieurs Couriers qui apportoient au Bureau de la Poste des nouvelles de la Paix. Là, se trouvoient plusieurs Nouvellistes de Province, qui, de concert avec le Peuple curieux, érigoient divers Monumens à la gloire du Monarque Vainqueur pacifique. La magnificence des Monumens décoroit cette Entrée. Celle des *Spectacles* étoit composée de différentes Troupes d'Acteurs Tragiques et Comiques, qu'on suposoit jouer leurs Rôles dans une Foire celebre, où la Curiosité avoit conduit une Compagnie de Petit-Mâîtres embarrassés de leur loisir. Leur air dédaigneux irrite les Acteurs, qui contrefont les grands airs de ces jeunes étourdis. Là, se fit une Scene de *Pantomimes*, dont le Comique neuf et gracieux plut infiniment, et se trouva joint avec toute la décence convenable à la dignité d'un Théâtre si noble.

Cette Entrée fut suivie de celle des Colporteurs, qui débitoient sous le manteau des *Livres* de contrebande, que plusieurs sortes de Curieux achetoient avec empressement. Le sel dont cette Scene étoit assaisonnée se fit sentir aux Connoisseurs.

Comme les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre sur les deux autres Parties qui restent, nous nous en tiendrons aux seuls Titres de chacune d'elles, et nous n'en dirons qu'autant qu'il en faut pour faire voir la  
suite.

TROISIÈME PARTIE

Périls de la Curiosité.

*Péril pour le bon sens. . . Péril pour la  
Religion. Péril pour la Fortune.*

Le *Péril pour le bon sens* étoit exprimé dans une Scene de Partisans de l'Astrologie Judiciaire , qui fixant trop curieusement leurs Lunettes sur la Lune , s'imaginent qu'elle est entrée dans leur cerveau. Leur bon sens paroît troublé jusqu'à leur faire croire que la tête leur tourne , comme les Globes lumineux tournent sur leur tête.

Le *Péril pour la Religion* fut représenté par l'Empereur Julien , qui trop curieux de percer l'avenir , livre sa confiance à des Devins , Augures , Magiciens , dont il employe l'art maudit à évoquer les Mânes. L'aspect de plusieurs Monstres et Spectres infernaux , le jette dans un trouble affreux. Cette Représentation fut vive et pleine d'objets propres à inspirer la terreur.

Le *péril pour la Fortune* fut sensible dans les opérations de quelques Chimistes curieux de trouver la *Pierre Philosophale*. Après plusieurs tentatives inutiles pour changer les autres Métaux en or , il reconnoissent enfin le péril de leur fortune et deviennent sages à leurs dépens , &c.

## QUATRIÈME PARTIE.

## Punition de la Curiosité.

*Quelques traits de la Fable et de l'Histoire en fournirent des exemples.*

Celui des Compagnons d'Ulysse , trop curieux de voir ce que renfermoient les tonneaux pleins de vents, donnés par Eole à leur Roy, servit dans la première Entrée à représenter la punition que mérite la curiosité téméraire.

La Curiosité passionnée punie aux Enfers dans Orphée , Chantre de Thrace , qui se presse trop de regarder sa chere Eurydice , sert de fond à la seconde Entrée.

La folle *Curiosité* d'un Solitaire d'Allemagne , lequel oubliant son état , se poste sur une éminence pour y être spectateur d'un rude choc entre deux Armées , est punie par un boulet de canon qui lui emporte la tête ; c'est la matiere de la troisième Entrée.

Le Ballet general montre que comme il est une Curiosité digne de blâme et de châtiment, il en est une digne d'éloge et de récompense. Telle est celle qui porte l'esprit à se nourrir de belles et utiles connoissances. La Fable prête encore ici ses agrémens à la danse, et dispose à la distribution des Prix , par où finit ce grand Spectacle.

Les Eleves du College qui ont été Acteurs dans le Ballet sont Mrs Guerin , Marquet , Reding , d'Argenson , l'aîné , le Chevalier d'Argenson , Dervillé , de Bourbon Busset , le Chevalier de S. Aignan , le Blond d'Entreygues , de Chavannes , Damoiseau , Diaz de Torrenueva , Des Touches , Hermant , d'Erneville , de Marcade , de Moncé

## 206 MERCURE DE FRANCE

*Moncé, de Collandre, d'Avesnes, de Farey des Granges, Connock d'Albiville, Bronod, de Lapriac de Donges, Chabannon.* Ces jeunes Messieurs se sont distingués plus que leur âge ne sembloit le permettre devant une brillante et nombreuse Assemblée. Le Prince de Conty, le Cardinal de Polignac, grand nombre de Prélats et d'Ambassadeurs, le Prince d'Elbeuf et plusieurs autres Princes et Seigneurs, tant François qu'Etrangers, ont assisté à cette Fête, et en ont fait l'éloge.

L'exécution du Ballet a parfaitement répondu à l'invention, par les soins de *M. Malter*, l'aîné, qui depuis plusieurs années est chargé des Pas et de la composition des Danses, dont il s'acquitte avec la satisfaction et l'applaudissement du Public.

Toute l'action fut terminée par l'Eloge du Roy, Fondateur des Prix. *M. le Marié* le prononça avec beaucoup de grace.

Le total du Spectacle mérita le suffrage des Spectateurs, sur tout par sa variété, par sa noblesse, par le juste assortiment de ses Parties et par le beau temps, par l'ordre et la tranquillité qui en furent les accompagnemens.

*EXTRAIT et Observations sur la Tragédie de Cadmus et Hermione, remise au Théâtre le 22. Aout 1737.*

**Q**uoiqu'on ne reconnoisse pas encore le Prince des Poètes Lyriques François dans ce premier Opera de Quinault, on ne sçauroit s'empêcher de prévoir ce qu'il devoit être un jour; dans le Prologue de Cadmus, l'allégorie du Serpent Python, suscitée par l'Envie contre le Soleil, est des plus justes et des plus frapantes. Voici l'ordre des Scenes.

Palès

Palès , Déesse des Pasteurs et Melisse, Divinité des Forêts et des Montagnes , assemblent tous leurs Sujets , et les invitent à célébrer la gloire du Soleil. Pan et sa Suite viennent prendre part à la Fête. Pan s'exprime ainsi :

Que chacun se ressente

De la douceur charmante ,

Que le Soleil répand sur ces heureux climats ;

Il n'est rien qui n'enchanter

Dans ces lieux pleins d'apas ;

Tout y rit , tout y chante ;

Eh ! pourquoi ne rirons-nous pas ?

Le Théâtre s'obscurcit, l'Envie sort de son Antre ; elle évoque le Monstrueux Serpent Python , qui paroît dans un Marais bourbeux ; et parle en ces termes :

C'est trop voir le Soleil briller dans sa carriere ;

Les rayons qu'il lance en tous lieux

Ont trop blessé mes yeux.

Venez , noirs ennemis de sa vive lumière ;

Joignons nos transports furieux ;

Que chacun me seconde.

Paraissez , Monstre affreux ;

Sortez vents souterrains des Antres les plus creux ;

Volez , Tyrans des Arts ; troublez la Terre et l'Onde ;

Répandons la terreur ;

Qu'avec nous le Ciel gronde ;

Que



Que l'Enfer nous réponde ;  
 Remplissons la Terre d'horreur ;  
 Que la Nature se confonde ;  
 Jettons dans tous les cœurs du monde  
 La jalouse fureur  
 Qui regne dans mon cœur

Cette invocation et ce qui la suit est également applaudi , par rapport à la Musique , à la versification et à l'exécution de l'Acteur qui représente l'Envie. Le Serpent Python s'élance contre le Soleil et lance contre lui des tourbillons de feu ; mais le Soleil dardant sur lui des feux plus ardens , le contraint de s'abîmer avec toute sa Suite,

Le Soleil reparoit plus brillant qu'auparavant ; il annonce le Spectacle qui doit suivre son triomphe , et dit à ses fideles Sujets en les quittant ;

Tandis que je suivrai mon cours ,  
 Profitez des beaux jours.

Palès , Melisse et Pan , ordonnent de nouveaux jeux mêlés de danses et de chants.

Acte premier, *Cadmus*, Fils d'Agénor et Frère d'Europe , ouvre la Scene dans une Place publique avec un Prince *Tyrien*. Il fait connoître qu'après avoir parcouru tout l'Univers pour chercher Europe sa sœur , et pour punir son Ravisseur , dont il ignore le nom , il fixe sa course dans cette contrée de la Grece , pour obéir aux Oracles des Dieux ; il déclare son amour pour *Hermione* , fille de Mars et de Venus ; on apprend dans cette exposition qu'Hermione est sous la puissance de *Draco*, Géant et Roy d'Aonie, que  
ars

Mars favorise , et à qui ce Dieu de la guerre l'a promise. Cadmus n'est point étonné des périls que le Prince Tyrien lui annonce, et le fait bien voir par cette réponse.

Oh bien ! je périrai , si le Dieu l'ordonne ;  
Je veux délivrer Hermione ,  
Et si je l'entreprends en vain ,  
Je ne saurois périr pour un plus beau dessein.

*Arbas*. Afriquain de la suite de Cadmus, vient lui apprendre que tout est prêt pour le divertissement qu'il a ordonné pour Hermione. Cadmus voyant approcher Hermione , se retire après avoir dit :

S'il ne m'est pas permis de lui parler moi-même,  
Et d'oser dire que je l'aime ,  
Du moins , nos Afriquains , par leurs chants les plus doux ,  
Pourront l'entretenir de mon amour ext.ême  
En dépit d'un Rival jaloux.

*Hermione* se plaint de son sort à *Carite* , sa Confidente et sa *Nourrice*.

Les Afriquains viennent célébrer la Fête que Cadmus leur a ordonnée ; cette Fête est des plus brillantes ; rien n'est plus beau que la Chaconne qu'on y danse , et le Trio , *Suivons l'Amour* , qu'on y chante ; l'aimable simplicité qui y regne , paroît infiniment préférable à cette prétendue science dont on fait tant de bruit et si grand cas aujourd'hui.

Après la Fête , le Geant fait une déclaration d'amour , très-mal reçûe d'Hermione , à qui elle est adressée ; les menaces qu'il fait à cette mal-

H heureuse

heureuse Princesse , animent plus que jamais Cadmus à se perdre pour l'affranchir de ses tyraniques loix ; Junon et Pallas paroissent chacune dans un Char. Junon menace Cadmus de son courroux , et Pallas lui promet son secours.

Acte II. Le Théâtre représente un Jardin orné de Statuës sur leurs piédestaux.

*Arbas et Carite*, commencent ce second Acte; ils font connoître que Cadmus est résolu à remettre Herminone en liberté par la défaite du Dragon qui veille à sa garde ; nous supprimons cette Scene , qui n'a point d'autre défaut que d'être déplacée. On en a supprimé d'autres par la même raison ; nous ne décidons pas si l'on a bien ou mal fait , c'est au Public qu'il faut s'en rapporter. Cadmus et Hermione viennent attendre les Spectateurs par leurs adieux. Voici ce que dit Cadmus.

Je vais partir , belle Hermione ;  
 Je vais executer ce que l'Amour m'ordonne ,  
 Malgré le péril qui m'attend ;  
 Je vais vous délivrer ou me perdre moi-même ;  
 Je vous vois , je vous dis enfin que je vous aime ;  
 C'est assés pour mourir content.

*Hermione lui répond :*

Ah ! Cadmus , pourquoi m'aimez-vous ?  
 Pourquoi vouloir chercher une mort trop certaine ?  
 Eh ! que peut la valeur humaine  
 Contre le Dieu Mars en courroux ?  
 Voyez en quels périls votre amour vous entraîne ;  
 J'aurois

J'aurois mieux aimé votre haine.

Ah ! Cadmus , pourquoi m'aimez-vous ?

Cette Scene est des plus tendres qu'il y ait sur le Théâtre Lyrique ; elle est bien executée ; on auroit pourtant souhaité que Cadmus y eût mis un peu moins de pathétique et qu'il eût rassuré Hermione par une noble fermeté.

L'Amour descend sur un nuage ; il fait auprès d'Hermione ce que son Amant auroit dû faire ; sa présence anime les Statues, qui ornent le Lieu de la Scene , et qui par leurs danses et par leurs chants , forment la plus brillante Fête , après laquelle l'Amour dit à Hermione qu'il vole au secours de son Amant.

Acte I I I. Le Théâtre représente un Désert et une Grotte. *Arbas*, avec deux Afriquains, vient s'acquitter du soin dont Cadmus son Maître l'a chargé ; il s'agit d'un Sacrifice qu'on va offrir au Dieu Mars ; *Arbas* ordonne aux deux Africains qui le suivent , d'aller puiser de l'eau dans la Grotte. Un Dragon s'élance sur eux et les entraîne ; *Arbas* donne aux Spectateurs une Scene comique de peur , qu'on nous permettra de supprimer encore. Cadmus le trouvant tout tremblant , lui demande la raison de son effroi ; le Monstre reparoit. Cadmus le combat , le tue et lui arrache les dents, pour *Arbas* , il a sagement pris la fuite ; il revient quelque temps après pour faire encore rire les Spectateurs ; on vient enfin commencer le Sacrifice. Mars paroît sur son Char et finit ce troisième Acte par ces paroles :

C'est vainement que l'on espere

Que d'inutiles vœux apaisent ma colere ;

Je ne révoque point mes loix.

H ij Si

Si Cadmus veut me satisfaire ,  
 Qu'il acheve , s'il peut , de mériter mon choix ;  
 Un vain respect ne peut me plaire ,  
 On ne satisfait Mars que par de grands exploits.

Les Furies , à l'ordre que Mars leur en donne ,  
 Brisent l'Autel.

Acte I V. et V. Il y a si peu d'action dans ces deux derniers Actes , que nous avons crû ne pouvoir mieux faire que de les réduire à un seul. Dans le quatrième le Théâtre représente le Champ de Mars . Cadmus se dispose à exécuter ce que les Oracles lui ont ordonné. Il s'agit de semer les dents du Dragon , qui produiront autant d'ennemis à combattre ; l'Amour vient le secourir par le don qu'il lui fait d'une espèce de Grenade , laquelle se brisant en plusieurs éclats, les remplit d'une fureur qui les excite à s'entre-égorguer ; ce n'est pas tout , il faut encore triompher du Géant et de sa Suite ; Pallas vole au secours de Cadmus et découvrant son Bouclier aux yeux de ses nouveaux Ennemis, elle les pétrifie ; Hermione se présente à lui ; mais ce n'est pas pour longtemps ; Junon paroît sur un Paon, et à son ordre il s'élève un nuage de la Terre qui enveloppe l'Amante et laisse l'Amant désespéré ; le Théâtre change et représente un Palais que Pallas vient de construire pour les Nôces de nos deux fideles Amans ; Pallas apprend à Cadmus que Junon s'est enfin renduë aux prières de Jupiter et qu'elle consent à son bonheur. Jupiter descend , suivi de l'Hymen et de sa Cour Celeste. Cadmus et Hermione sont unis à jamais ; leur Hymen est célébré par les Dieux et par les hommes , qui forment la Fête de ce dernier Acte.

**EXTRAIT**

SEPTEMBRE. 1737. 203

**EXTRAIT** d'une Comédie nouvelle,  
en Vers et en trois Actes, sous le Titre  
de *L'A\*\*\*\**, précédée d'un Prologue,  
représentée le 17 Août sur le Theatre Ita-  
lien, et reçue très-favorablement.

**L**É Prologue a pour objet la Supression du  
Titre de la Piece ; c'est un Dialogue entre  
le sieur *Romagnesi* et la Dlle *Thomassin*. Cette  
derniere trouve très-mauvais qu'on cache au  
Public le Titre d'une Piece soumise à sa censure;  
son Camarade soutient que l'Auteur a agi très-  
prudemment, et finit par ces quatre Vers qu'il  
adresse au Public :

Et si d'avoir un nom, l'Ouvrage vaut la peine,  
Ce soin vous appartient. On a beau declamer,

Le Titre est de votre domaine;

Et, qui juge la Piece, a droit de la nommer.

*Acteurs de la Comédie.*

La Marquise, jeune veuve, *La Dlle Silvia.*

Le Baron Oncle de la Marquise, *Le Sr Romagnesi.*

Le Chevalier Damon, Amant de la Marquise,  
déguisé en Femme de Chambre, sous le nom  
de Marron, *Le Sr DesHayes.*

Leandre, Amant de la Marquise, déguisé de  
même sous le nom de Finette, *Le Sr Riccoboni.*

La Comtesse, Amie du Baron et de la Mar-  
quise, *La Dlle Belmont.*

Nison, Coëffeuse de la Marq. *La Dlle Riccoboni.*

Arlequin, Valet de la Marquise.

*La Scene est dans la Maison de Campagne  
de la Marquise.*

H iij      Le

Le Chevalier *Damon*, déguisé en Femme de Chambre, sous le nom de *Marion*, ouvre la Scène, et fait connoître qu'il a été introduit sous ce déguisement par une Brodeuse qu'il a mise dans les intérêts de son amour ; il attend sa chere Maîtresse, pour la coëffer, et c'est là son premier embarras, attendu qu'il n'y entend rien. La Marquise vient, pour se mettre à sa toilette, mais elle en est empêchée par l'arrivée du *Baron* son oncle, qui lui dit qu'il est temps qu'elle renonce à l'état de veuve, et qu'elle songe à se remarier ; elle a beau lui montrer toute son aversion pour un second Hymen ; il persiste dans son dessein, et lui dit d'un ton absolu, qu'il veut avoir des héritiers de sa façon, ou qu'il se mariera lui-même, si elle ne se détermine promptement à faire choix d'un Époux.

La Marquise est fort allarmée de ce que son Oncle vient de lui prescrire, elle se met à sa toilette ; la fausse Femme de Chambre s'acquitte si mal de son devoir, que la Marquise ne peut lui cacher sa surprise sur son peu d'expérience. *Nison* sa Coëffeuse vient à son secours, et lui amène une nouvelle Femme de Chambre, plus adroite que la première : c'en est encore une de la façon de l'Amour ; c'est *Léandre*, sous le nom de *Finette*, il répond avec tant d'esprit aux demandes que la Marquise lui fait, qu'elle la retient sur le champ à son service, au grand regret de *Damon*, qui sans reconnoître un Rival, ne laisse pas d'être piqué de la préférence que la Marquise donne à cette nouvelle Femme de Chambre. Cette dernière commence d'entrer en fonction de Coëffeuse, et le fait avec autant d'adresse, que l'autre a fait voir d'em-

barras.

**Barras.** Nouvelle préférence de la part de la Marquise , et nouvelle jalousie de la part de *Marion*.

La Marquise étant achevée de coëffer , propose une partie de Bal à ses deux Suivantes , qui ne manquent pas de paroître oposées l'une à l'autre sur le choix des travestissemens ; la Marquise leur fait entendre qu'elle voudroit bien qu'elles fussent toutes deux travesties en hommes ; le Chevalier Damon l'accepte avec plaisir , et se flatte de la préférence sous ce habit ; Leandre s'en flatte de même. La Marquise étant sortie , les deux Rivaux travestis se livrent à leur antipathie secrète , et en viennent à un éclat qui oblige la Marquise à revenir , et à leur dire qu'elle veut absolument qu'on vive en paix chés elle , et qu'elle congédiera celle des deux qui lui désobéira ; Damon ne peut s'empêcher de lui laisser entrevoir la répugnance qu'il a à exécuter ses ordres sur ce point ; elle s'en irrite , et lui défend de paroître devant elle jusqu'à nouvel ordre ; Damon cede la place à Leandre , quoi qu'à son grand regret. La Marquise est si charmée des manieres engageantes de la fausse Finette , qu'elle lui ouvre son cœur au sujet des intentions de son Oncle ; la fausse Finette combat son aversion pour le Mariage ; elle lui demande si cette aversion n'est pas occasionnée par quelque engagement secret ; nouvelle confidence de la part de la Marquise ; elle lui confesse qu'elle a vû dans un Bal un Cavalier déguisé en Espagnol qui lui a paru aimable , elle ajoute pourtant qu'il n'a fait sur elle qu'une impression passagere ; à ce récit Leandre est charmé de se reconnoître,

H iij et



et se propose d'en profiter. Voilà à peu près ce qui fait l'action principale du premier Acte. Passons au second.

La fausse Finette et la Coëff use , par qui elle a été introduite chés la Marquise ; commencent ce second Acte. Finette remercie l'officieuse Nison du bonheur qu'elle lui a procuré ; Nison lui apprend , que la prétendue Marton est un Rival secret , qui s'appelle Damon , et qu'elle l'a reconnu ; elle l'exhorte à ne point faire d'écart ; Leandre le lui promet , et la charge d'une Lettre pour la Marquise ; il se retire voyant approcher Damon. Ce dernier qui s'est douté que la fausse Finette est un homme comme lui , en fait des reproches à son introductrice , qui d'abord nie le fait ; mais qui enfin , pour lui imposer silence , lui déclare qu'elle le reconnoît pour Damon , et qu'elle révélera tout , s'il est assés imprudent pour faire du bruit ; elle se retire voyant approcher la prétendue Marton ; la conversation entre ces deux Amans déguisés est d'abord assés vive ; mais ils finissent tous deux par se promettre un secret réciproque. Damon se flatte de l'emporter quand il sera sous sa véritable forme ; Leandre s'y attend aussi , de quelque maniere qu'il ait à combattre son Rival. Leur conversation est interrompue par le Baron , Oncle de la Marquise , qui vient prier Marton d'accompagner une Dame de ses Amies qui doit aller à sa Terre ; au refus de Marton il s'adresse à Finette , qui s'en excuse à son tour ; Marton est d'autant moins disposée à quitter la Marquise , qu'elle voit que son Rival secret a commencé à se faire préférer par une nouvelle robe dont la Marquise vient de lui faire présent , et la fausse Finette ne veut pas  
laisser

laisser sa victoire imparfaite après de si heureux commencemens ; le Baron ne comprend rien à ce nouveau genre de jalousie , et les traite toutes deux de folles ; la Marquise sa Nièce survient , à qui il réitère la prière qu'il lui a faite dès le premier Acte , de se déterminer à se marier , si elle ne veut qu'il se marie lui-même.

Le Baron s'étant retiré , Marton se plaint à la Marquise de la préférence qu'elle a donnée à la dernière venue , par la robe dont elle lui a fait présent ; ses plaintes sont si vives , que la Marquise la congédie une seconde fois , et ne lui promet de lui pardonner , qu'après qu'elle aura appris à lui mieux obéir. Marton se retire , non sans menacer Finette. La Marquise n'en fait que rire , et continuant à ouvrir son cœur à sa chère Finette , elle la consulte sur une Lettre qu'elle vient de recevoir de la part du Masque Espagnol , dont elle lui a déjà parlé à la première confidence ; Finette prend trop d'intérêt à cette Lettre que la Marquise lui donne à lire , pour ne la point exhorter à y répondre ; la Marquise le refuse par bienséance , mais la fausse Femme de chambre la détermine enfin , et s'offre à écrire la Réponse en question. Cette Lettre fait un très-beau coup de Théâtre ; les Critiques ont beau dire , que c'est une Imitation de la Lettre de *la Pupille* , cela ne lui ôte rien de son mérite ; le fameux *Cigognini* , Poète comique Italien , en a été l'Original avant nos deux Auteurs François , dans une de ses Comédies , qui a pour titre *la Femme de quatre Maris* , et peut-être n'étoit-il lui-même qu'imitateur de quelque Auteur plus ancien ; quoi qu'il en soit , cette dernière Scene a paru très ingénieuse ,

H y nicuse ,

nieuse , quoi qu'elle n'ait produit dans la Piece que le plaisir secret de tirer un tendre aveu , et de le faire signer par la personne aimée. Le second Acte finit par cette Lettre si injustement critiquée.

Avant que d'entrer dans le troisieme et dernier Acte , on sera peut-être surpris de n'avoir point encore entendu parler d'Arlequin dans les Actes précédens ; nous avons crû devoir supprimer le peu d'action que l'Auteur lui donne dans les Scenes qu'il joue , mais qui ne laissent pas de plaire , graces à l'habileté de l'Acteur ; revenons à notre Piece. Les deux fausses Femmes de chambre sont toujours Rivaless. Marton , pour prendre sa revanche sur Finette , lui fait croire que la Marquise vient de lui donner un Bracelet , auquel son Portrait est attaché ; nous omettons ici quelques Scenes peu importantes , pour hâter le dénouement. La Comtesse Amie du Baron et de la Marquise , vient remplir elle-même la commission dont elle avoit chargé le Baron ; elle est très-surprise de reconnoître son Fils sous les habits de l'une des deux Femmes de chambre qu'elle a fait demander pour l'accompagner à sa Terre ; Leandre ne sçait comment excuser ce travestissement aux yeux d'une Mere si vertueuse ; il lui avoue son amour pour la Marquise ; la Comtesse lui fait une reprimande très-severe , et lui ordonne de réparer sa faute par une prompte retraite ; Leandre a bien de la peine à laisser le champ de bataille à son Rival ; il apprend à sa Mere qu'il a un complice de son crime dans la personne de Damon , et la quitte pour aller reprendre son habit de Cavalier. La Comtesse prend le parti de déclarer ce qui se passe au Baron , Oncle de la Marquise

prise, cette dernière voyant approcher Damon en Cavalier, le méconnoît d'abord pour Mar-  
 ton; à peine Damon s'est-il fait connoître  
 à elle, que Finette s'offre à son tour à ses yeux  
 en Cavalier; elle prend cela pour un jeu, et  
 pour la Mascarade qu'elle a projetée elle-mê-  
 me; les deux Rivaux font de leurs mieux pour  
 lui plaire sous leurs nouveaux habits; mais  
 Leandre se fait toujours préférer à Damon. Le  
 Baron et la Comtesse viennent enfin tirer la  
 Marquise d'erreur, elle est vivement piquée du  
 tour qu'on lui a joué, mais avec cette diffé-  
 rence, qu'elle n'appelle qu'*imprudence* dans Lean-  
 dre, ce qu'elle traite d'outrage dans Damon &  
 le Baron lui fait entendre que, toute innocente  
 qu'elle est, sa gloire n'est pas en sûreté, si elle  
 n'impose silence à la médisance par le choix  
 d'un Epoux; elle se détermine enfin en faveur  
 de Leandre, et congédie Damon. Le Baron  
 et la Comtesse donnent les mains à cet Hymen,  
 par où finit la Comédie qui est parfaitement  
 bien représentée par tous les Acteurs, et suivie  
 d'un très-joli Divertissement Chinois, composé  
 par les sieurs *Riccoboni* et *Deshayes*, et dansé par  
 les mêmes Acteurs. La Musique du Divertisse-  
 ment est de la composition du sieur *Blaise*, Bas-  
 son de la Comédie Italienne, et très-bien carac-  
 térisée. Au reste cette Piece a été très-suivie et  
 fort goûtée. On en donna la 17<sup>me</sup> Représenta-  
 tion le Samedi 28. de ce mois. Tout le monde  
 convient qu'elle est très-bien versifiée, et qu'elle  
 mérite les applaudissemens dont le Public l'hon-  
 ore. Elle paroît très-bien imprimée, chez *Praule*  
 le père, Quai de Gèvres, au Paradis; Brochure  
 de 117 pages, 1737.

*A. M. DE BOISSY sur la + \* \* \**

Du Public enchanté le suffrage unanime ,  
De l'Auteur du Secret rend les soins superflus :  
Sa Piece le décelle , on ne l'ignore plus.  
Le talent décidé , peut-il être anonyme ?

*Par M. PESSELIER.*

Le 3. Septembre , le sieur *Verodak* , natif de Strasbourg , débuta sur le Théâtre Italien , et joua le Rolle d'Arlequin dans la Comédie d'*Arlequin Apprenti Philosophe*. Le même Acteur a joué encore le même Personnage dans deux autres différentes Comédies , où il n'a pas été plus goûté que la première fois.

Le 15. on remit au Théâtre la Comédie de *Timon le Méchant* , dans laquelle un nouveau Chanteur parut pour la première fois , il chanta , avec aplaudissement , différens Aïrs dans les Divertissemens de la Piece.

Le 18. Les mêmes Comédiens remirent au Théâtre une petite Piece d'un Acte , en Vers , de *M. de Boissy* , qui a pour Titre : *l'Apologie du Siècle ou Momus corrigé* , jouée dans sa nouveauté en Avril 1734. et dont on a donné l'Extrait dans le Mercure de May de la même année. L'Auteur y a ajouté une Scene nouvelle dans laquelle *Momus* vante fort les talens de la nouvelle Actrice du Théâtre François. Il y a ajouté aussi d'autres Scenes tirées d'une Comédie du même Auteur , intitulée : *La Critique* , représentée sur le Théâtre Italien en Février 1732. Toutes ces Scenes anciennes et nouvelles , pleines d'esprit et de traits brillans , ont été parfaitement

SEPTEMBRE. 1737. 207  
tement bien représentées et très-aplaudies du  
Public.

*VERS extraits de Momus Corrigé ;  
sur le début de Mlle. Dumesnil  
à la Comédie Française.*

Dans son brillant Essai qu'aplaudit tout Paris ;  
Le suprême talent se développe en elle ;  
Et prenant un essor dont les yeux sont surpris,  
Elle ne suit personne , et promet un modèle.

Le 4. de ce mois , la Dlle. A. Froment ,  
autre nouvelle Actrice , parut au Théâtre Fran-  
çois dans la Tragédie de *Médée* de feu M. de  
Longepierre , et y joua le principal Rôle. Elle a  
joué depuis celui d'*Ariane* dans la Tragédie de  
Thomas Corneille , et celui de *Roxane* dans la  
Tragédie de *Bajazet* de Racine ; et les aplau-  
dissemens dont le Public l'a honorée prouvent  
le cas qu'il fait de ses talens.

*VERS à Mlle Gaussin , représentant  
le Rôle de la Pupille. Par M. d'Arnaud.*

En ce jour , Pupille adorable ,

Que ne suis-je votre Tuteur !

Un seul mot, un soupir , un regard enchanteur ;

Ce silence éloquent , cet embarras aimable ,

Tout m'instruiroit de mon bonheur ;

Vos yeux , en m'apprenant leur secrète langue ,

M'embraseroient d'un flamme innocente .

Une Pupille aussi charmante

Mérite bien le droit de toucher son Tuteur.

Et

Le 14. Septembre , l'Opera Comique donna à la suite de la Parodie de *Cadmus* , deux Pièces nouvelles , d'un Acte chacune , avec des Diver-  
tissemens ; la premiere a pour Titre : *Le Re-  
verant* ; et l'autre , *La Muse Pantomime*. Cette  
derniere Piece a été très-goutée. Elle est suivie  
d'un *Concerto* dansé par les meilleurs Sujets de la  
Troupe , lequel a été applaudi. Il est très-bien  
exécuté.

Le 21. on donna encore une petite Piece nouvel-  
le d'un Acte, intitulée : *La Bequille*, qui a été gou-  
tée. Elle est précédée de la Parodie de *Cadmus* et  
de *La Muse Pantomime* dont on vient de parler.

\*\*\*\*\*

## NOUVELLES ETRANGERES.

### TURQUIE.

ON mande de Constantinople que plusieurs  
des Pachas qui assisterent au Divan assém-  
blé le 27. Juin dernier, représenterent que, mal-  
gré l'esperance de pouvoir remporter quelques  
avantages en faisant la guerre aux Moscovites,  
il seroit toujours important de conclure la paix  
avec la Czarine , afin de pouvoir remedier aux  
maux causés par la longueur de la guerre de  
Perse. Il fut résolu que la Porte enverroit de  
nouvelles instructions à ses Ministres Plenipo-  
tentiaires , pour les autoriser à lever les obstacles  
qui avoient retardé jusqu'à présent l'accommo-  
dement entre les deux Puissances , et à propo-  
ser une suspension d'armes , pendant laquelle on  
pût convenir des conditions préliminaires de cet  
accommodement.

Rome

R U S S I E.

**O**N a appris de Petersbourg que le General Lescy étant arrivé le 12. Juillet au Lieu nommé Artz-Oba, sur le bord du Golfe de Jessorin, il avoit trouvé un gué par lequel il pouvoit faire traverser ce Golfe à son armée; que le 13. les Moscovites avoient commencé à le passer, et qu'on esperoit que toutes les troupes seroient le 17. de l'autre côté du Golfe.

On a appris en même temps que les Kans Jefremoff et Kresnoschokow, que le General Lescy, avant que de décamper d'Adzis, pour se rendre à Artz-Oba, avoit envoyés à la découverte, chacun avec un Corps de Cosaques et de Calmouques, ne sont retournés à son camp qu'après avoir brûlé plusieurs Villages le long de la Riviere de Kerasso, et après avoir enlevé une grande quantité de bestiaux. Environ 500. Cosaques de l'Ukraine et du Pays de Grusinski, qui avoient été faits prisonniers par les Tartares, ont profité de l'occasion pour s'échaper, et pour aller joindre les Moscovites. Le Kan Jefremoff dans sa course a emporté d'assaut un poste gardé par 200. Tartares; il a fait 47. prisonniers.

La Czarine, qui avoit été informée par un des couriers précédens, que la Flotte du Grand Seigneur avoit canonné l'Escadre Moscovite, a appris par les dernières lettres du General Lescy le détail suivant touchant cette entreprise du Capitan Pacha.

Le 8. Juillet la Flotte Turque, composée de trois Vaisseaux de guerre et de 77. autres Bâtimens, jet a l'ancre près de l'endroit où étoit campé le Corps commandé par le Major General Lewacoff, et les Vaisseaux de guerre ainsi que les Galeres, canonnerent pendant tout le jour



Jour les Lignes dans lesquelles ce Major General étoit retranché. L'Escadre Moscovite s'étant approchée du Camp la nuit suivante , à la distance de sept Werstes , \* les ennemis leverent l'ancre le lendemain , et allerent se poster à quatre Werstes de l'Escadre , qui fit toutes les dispositions nécessaires pour se défendre.

La nuit du 9. au 10. il s'éleva une violente tempête , et quelques Bâtimens de l'Escadre, laquelle n'étoit que d'un côté à l'abri du vent , furent considérablement endommagés. Une Galere et deux Caravelles des Turcs furent brisées contre la côte.

Le 11. à midi , la Flotte du Grand Seigneur s'avança sur deux lignes, les Galeres et les Praames formant la première ligne, et les Vaisseaux de guerre étant au centre de la seconde, et elle canonna jusqu'au soir l'Escadre de Sa Maj. Cz. mais le grand feu que firent les Moscovites obligea enfin les ennemis de s'éloigner de la côte.

On a publié à Petersbourg , par ordre de Sa M. Cz; une Relation du Siege d'Oczakow , par laquelle il paroît que les Assiegeans n'ont perdu qu'un Colonel , deux Lieutenans-Colonnels , deux Majors , 75. Officiers , et environ 980. Soldats , et que du côté des Assiegez il y a eu 5. Pachas et 1700 hommes de tués , sans y comprendre ceux qui se sont noyés , ou qui ont été ensevelis sous les ruines des magazins à poudre qui ont sauté en l'air.

Le Comte de Munich a mandé depuis qu'après avoir laissé une garnison de 5000. hommes dans Oczakow , il avoit marché le 21.

\* 4. Werstes font une lieue de France.

SEPTEMBRE. 1737. 2075

Juillet dernier pour s'approcher de Bender, et que le lendemain il avoit été rejoint par le Général Léontiew.

Selon les Lettres du même Général, le 23. Juil'et les équipages du Prince-Antoine-Ulrich de Beveren furent attaqués par un détachement des Troupes Ottomanes, lequel fut forcé de se retirer après avoir fait une perte considérable.

Trois cent cinquante Hommes que le Comte de Munich avoit envoyés, sous les ordres du Colonel Ferner et du Lieutenant-Colonel Lieven, pour reconnoître un Camp qu'il avoit dessein d'occuper, furent envelopés par 5000. Turcs; M. Ferner ayant fait d'abord mettre pied à terre à sa troupe, et en ayant formé un Bataillon quarré, se défendit avec tant de valeur, qu'il donna le temps au Comte de Munich de faire marcher deux Regimens à son secours; l'Officier Général qui commandoit ce renfort, mit les ennemis en déroute, et les Moscovites n'eurent en cette occasion qu'un très-petit nombre d'hommes de tués ou de blessés.

L'Officier qui a remis à la Czarine ces dépêches, a présenté en même temps à S. M. Cz. les Drapeaux et les Queuës de Cheval qu'on a pris dans Oczakow, et il a conduit à Petersbourg les principaux Prisonniers faits dans cette Ville, du nombre desquels sont le Seraskier Saghia, Pacha à trois Queuës, gendre du dernier Grand Visir; Mustapha Pacha Gouverneur d'Ozakow, Pacha à deux Queuës, et Osman Bey, qui commandoit les 3000. Bosniens que le Grand Vizir avoit envoyés pour renforcer la Garnison. La Czarine a ordonné qu'on arborât les Drapeaux et les Queuës de Cheval dans la Salle des Victoires, et qu'on lo-

geât

grât convenablement les Prisonniers de distinction , lesquels ont la liberté de se promener dans la Ville avec des Gardes.

On a pris le détail suivant par les dernières lettres du Général Lescy : Toutes les Troupes Moscovites qui sont sous les ordres de ce Général , ayant achevé le 19. Juillet de passer le Golfe de Jectorin , il continua sa marche , et fit piller et bruler tous les Villages et toutes les Habitations qui étoient sur les bords des Rivières de Kerasso , de Kasar , de Salgir et d'Invel.

Le 23. le Kan de Crimée , à la tête d'un Corps considérable de Tartares attaqua les Moscovites près de la Ville de Bassar , et il les chargea avec tant de vivacité que ceux-ci furent d'abord mis en désordre , mais s'étant ralliés , ils repoussèrent les ennemis , qui furent poursuivis pendant près de 3. lieues par les Cosaques et par les Calmouques.

L'Armée se reposa le 24. pour se remettre un peu des fatigues d'une marche aussi longue que pénible , mais les Cosaques et les Calmouques allèrent en course du côté de la Ville de Bassar , et ils amenèrent au Camp un grand nombre de prisonniers et une grande quantité de butin.

Le 25. le Général Lescy détacha pour aller reconnaître un Corps de Troupes Turques de 12000. hommes , qui étoit campé dans les environs de la Ville de Bassar , le Comte de Douglas , Lieutenant-Feldt-Maréchal , lequel défait 1500. Tartars qui vouloient lui couper le chemin. Le Général Lescy s'étant avancé lui-même à une très-petite distance de la Ville , et à la vue des ennemis , il fit marcher deux Régimens de Dragons et tous les Cosaques pour les attaquer. Les Turcs , après une assez longue résistance , abandonnèrent leur Camp , et les Moscovites ayant donné

SEPTEMBRE. 1737. 2077

donné l'assaut à la Ville, s'en rendirent maîtres. Tous les Turcs qui s'y sont trouvés ont été massacrés, les seules Femmes ont été épargnées; la Ville a été pillée, et elle a été entièrement reduite en cendres.

Il y avoit dans Bassar deux Eglises Grecques et une Armenienne, une Synagogue, 38. Mosquées, 27. Magasins, 8000. Maisons de pierre, et environ 1300. de bois. Le Général Lescy ayant donné ordre aux Calmouques de ruiner toutes les habitations que les Tartares avoient dans les montagnes, retourna sur ses pas, parce que l'Armée manquoit de fourages, et que les défilés des montagnes voisines du Lieu où Bassar étoit située, sont si étroits que quatre hommes ne peuvent y passer de front.

Le 26. L'Armée fut à peine arrivée dans la plaine sur le bord du Fleuve de Karass, que les ennemis qui étoient campés de l'autre côté du Fleuve, s'avancèrent en ordre de bataille, et canonnerent pendant long temps les Moscovites. Les Cosaques et les Calmouques de l'Armée de la Czarine passerent le Karass, malgré le grand feu des Tartares, leur enleverent un Drapeau, et firent prisonniers deux de leurs Muises. Comme le Général Lescy ne jugea pas à propos de tenter le passage de ce Fleuve, il rapella les Troupes qu'il avoit détachées, et il continua sa marche, et le Brigadier Général Kolkotzow demeura avec 7000. hommes pour garder les équipages qui ne pouvoient marcher aussi vite que l'Armée.

Le 2. Août, les Moscovites étant arrivés sur le bord de la Riviere de Sangurski, et ayant commencé à passer cette Riviere, le Kan de Crimée, qui avoit été joint par un Corps de  
20000.

## 2078 MERCURE DE FRANCE

20000. Turcs, venus depuis peu de Caffa, s'approcha de l'Armée à la distance d'une Werste et demie, mais il se retira après avoir soutenu pendant plus de quatre heures le feu de l'Artillerie du Général Lescy. On assure que dans la route que ce Général a faite pour se rendre de la Rivière de Karass à celle de Sangur-ki, il a fait bruler plus de mille Bourgs ou Villages.

On a appris en dernier lieu que les Ministres Plenipotentiaires qui assistent de la part de la Czarine au Congrès de Niemirow, ont mandé à S. M. Cz. que l'ouverture de ce Congrès s'étoit faite le 27. Juillet dernier, et que les premières Conférences ayant été employées à régler ce qui regardoit le Cérémonial, on n'avoit point encore travaillé à examiner les moyens de parvenir à la paix.

Les mêmes avis portent que les Ministres Plenipotentiaires de l'Empereur et ceux du Grand Seigneur montroient un égal empressement d'y contribuer, et que les derniers avoient reçu de la Porte de nouvelles instructions par lesquelles Sa Hautesse les autorisoit à proposer une suspension d'Armés, pendant laquelle on pût convenir des Articles préliminaires.

### P O L O G N E.

**L** Es Lettres de Niemirow marquent que les Ministres Plenipotentiaires du Grand Seigneur s'y étant rendus de Spidow le 25. du mois de Juillet dernier, ils y avoient fait leur Entrée publique, et que la Marche s'étoit faite dans l'ordre suivant : La Noblesse du Palatinat de Braclaw ; un détachement de 120 Dragons, commandé par M. Knobelsdorf ; 12 Pages du  
Reys

Reys Effendi , premier Ministre Plenipotentiaire ; 5 Chevaux de main avec de magnifiques caparaçons ; le premier Interpréte de la Porte , accompagné de ses domestiques ; 80 Chatirs ou Valets de pied des deux autres Ministres Plenipotentiaires ; leurs principaux Domestiques et leurs Pages , 10 Palfreniers à pied , qui conduisoient un pareil nombre de chevaux , dont les selles et les housses étoient brodées d'or , et semées de perles ; Metipey Effendi , troisième Ministre Plenipotentiaire , précédé de 10 Agas ; plusieurs Instrumens Militaires ; douze Agas et un Mola ou Docteur de la Religion Mahometane ; Mustapha Effendi , second Ministre Plenipotentiaire ; un grand nombre de jeunes Turcs vêtus d'habits fort riches ; les Chatirs du Reys Effendi , douze de ses Pages ; trente Cavales Arabes conduites chacune par un Palfrenier , et dont les harnois ne cedoient point en magnificence à ceux des chevaux qui précédoient. Le Reys Effendi venoit ensuite , et il étoit entouré de ses Agas et de plusieurs Turcs de distinction. La Marche étoit fermée par 400 personnes de la suite des Ministres Plenipotentiaires , et par leurs Equipages , qui consistent en 200 chariots , 150 chameaux , et 200 autres bêtes de charge.

Les Ministres Plenipotentiaires , en entrant dans la Ville , furent salués d'une triple décharge de toute l'Artillerie , et le Général Mir , après les avoir complimenté de la part de la République , les conduisit au Camp qui avoit été préparé pour eux et pour les Ministres Plenipotentiaires de l'Empereur et de la Czarine. Ce Camp est coupé en deux par la riviere de Niemirow. Les Ministres Plenipotentiaires de l'Empereur et ceux de la Czarine , ont leurs tentes sur le  
bord

2080 **MERCURE DE FRANCE**  
bord de cette riviere , du côté de la Pologne ,  
et ceux du Grand Seigneur sont campés sur  
l'autre bord du côté de la Turquie. Ces der-  
niers occupent avec leur suite 170. tentes, dont  
il en a 9. remarquables , tant par leur extrême  
grandeur , que par la richesse des étoffes con-  
sues elles sont doublées.

## A L L E M A G N E.

**O**N a appris de Vienne , que depuis la levée  
du Siege de Balagnuck , plusieurs Païs  
des Troupes Ottomanes étoient entrés dans cette  
Province , et dans la Servie Imperiale , et qu'ils  
y commettoient beaucoup de désordres.

Les mêmes Lettres portent qu'un Corps de  
1500 hommes d'Infanterie et de 1000 hommes  
de Cavalerie des Ennemis avoit passé la Morave  
pour s'emparer du Poste de Rominiza , et que  
M. Cisser , qui le gardoit avec un Détachement  
d'Infanterie , n'ayant pas jugé à propos d'atten-  
dre qu'il fût attaqué , s'étoit retiré avec son  
Détachement dans le Fort d'Isatak. r. Sur ces  
nouvelles , l'Empereur a envoyé ordre de faire  
assembler dans la Servie et dans l'Esclavonie  
tous les Paysans qui sont en état de porter les  
armes.

Le Comte de Seckendorf a mandé à S. M. I.  
que le Lieutenant Colonel du Regiment de Pfef-  
fenkorn, lequel avoit été détaché avec 300 che-  
vaux par le General Schmettau , étoit tombé  
dans une embuscade des Turcs , et qu'il avoit  
été tué avec 50. Cavaliers.

Selon d'autres avis , le Pacha de Widden à  
qui l'on avoit envoyé un Officier pour le som-  
mer de se rendre , ayant fait réponse qu'il étoit  
résolu

Résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, le Comte de Kevenhuller envoya le 14 Août dernier un Lieutenant Colonel avec 500 Cuirassiers, pour reconnoître le dehors de la Place. Comme ce Détachement s'avança avec trop peu de précaution, il fut attaqué par 2000 hommes de Cavalerie Turque, et il auroit couru risque d'être envelopé, s'il n'avoit été secouru promptement par un Corps de Dragons et de Hussards. Il y a eu du côté des Impériaux cent hommes de tués, du nombre desquels sont M. Schwantner, Capitaine du Regiment de Lanthieri, et un Capitaine de Hussards.

Quelques heures après cette action, le Comte de Kevenhuller arriva devant Widden et il commença le même jour à former le Blocus de la Ville, qu'il a fait entièrement enfermer du côté de la Terre par une ligne de circonvallation.

Le Comte de Wallis est retranché vis-à-vis de cette Place, sur l'autre bord du Danube; et sur l'avis qu'on a reçu que 3000 Turcs s'étoient embarqués à Nicopolis, pour tâcher de se jeter dans Widden, le Comte de Kevenhuller a posté des Troupes et du Canon sur les deux bords du Danube, dans les Endroits où ce Fleuve est le plus étroit, au dessous de la Ville, afin d'empêcher les Assiégés de recevoir ce secours.

Les derniers avis reçus de Bosnie portent que le Pacha de Tabernick avoit fait massacrer les Habitans de quelques Villages de cette Province, qui s'étoient soumis à l'Empereur, et que 3000 Turcs avoient forcé un Corps de Rasciens qui étoit campé à Targoman, d'abandonner ce Poste, et de repasser la rivière de Trm,



## ITALIE.

**L**E Duc de S. Aignan , Ambassadeur du Roi de France à Rome , a fait sçavoir au Comte de Bielk , Sénateur Romain , que S. M. T. C. avoit accordé à ce Sénateur une Pension de six mille liv. sur l'Abbaye de S. Germain des Prez.

Les Lettres de Naples marquent qu'on y avoit reçu avis de Massa Lubrense , que le Grand Vicaire qui y résidoit , avoit été inhumainement traîné dans les rues par des Sbirres qu'on avoit envoyés pour l'y arrêter . et que cet Ecclésiastique étant prêt d'expirer entre leurs mains , ils n'avoient permis à un Prêtre de lui donner l'Absolution , que parce qu'ils y avoient été contraints par les cris de tout le peuple.

Ces Lettres ajoutent , que vers la fin du mois dernier , le feu prit aux Bois des Camaldules , près de Naples , et que le grand vent qui souffloit , fit faire aux flammes des progrès si rapides , qu'en peu de temps elles gagnèrent plusieurs Villages voisins , lesquels auroient été réduits en cendres , s'il n'étoit survenu une pluie abondante , qui jointe au prompt secours qu'on apporta , arrêta la violence de l'incendie.

On écrit de Malte du 22 Juillet dernier que dans les premiers jours du mois de May dernier , il aborda en cette Isle un Bâtiment François , dont le Patron qui venoit de Barbarie , rendit une Lettre au Grand Maître. Cette Lettre étoit du Bey de Tunis , lequel après avoir fait le détail d'une révolte considérable arrivée en cette Ville , dont il a été contraint de s'enfuir , et de se retirer à Souza , sollicitoit les secours de l'Ordre contre un grand nombre de Bâtimens,

Bâtimens, par lesquels le nouveau Bey, que les Séditieux avoient élu en sa place, faisoit bloquer le Port de Souza, pour empêcher qu'on n'y portât du secours et des vivres.

Le Grand Maître et le Conseil ordonnèrent aussitôt à M. le Bailly de Vignacourt, Général des Galeres de l'Ordre, de se rendre sur la Côte d'Afrique, avec son Escadre et trois Vaisseaux, afin de profiter des divisions survenues entre les Barbaresques. Ce Général mit à la voile; mais la nouvelle de son départ ayant dissipé les Bâtimens qu'il alloit chercher, il ne trouva sur la Côte où il arriva quatre jours après, qu'une seule Polacre, mâtée en Vaisseau, montée de seize Pieces de Canon et de trente-six Piériers, et armée de deux cent cinquante hommes. Elle prit chasse dès qu'elle eût aperçu les Galeres qui la poursuivirent, et sentant sa perte inévitable, elle alla s'échoüer et s'enfoncer dans des Bas-fonds, dont toute la Côte est remplie. Les Galeres s'en étant approchées, autant qu'elles le purent sans risque pour la canonner, les 250. hommes qui la montoient en débarquerent promptement, et y mirent le feu. M. le Bailly de Vignacourt, après avoir vu consumer tout-à-fait le Bâtiment, vint mouiller dans le Port de Souza; d'où cinq heures après il partit pour aller croiser sur les Côtes de Sicile, où il acheva sa campagne. Cette Expédition a fait beaucoup de bruit dans toute la Barbarie. L'ancien Bey de Tunis a envoyé une Ambassade à l'Ordre, pour le remercier et lui faire part des esperances qu'il a de remonter bien-tôt sur le Trône.

On apprend de Gênes que les dernieres Lettres de M. Rivarola marquent, que dans le temps qu'il étoit prêt de faire partir le Bâtiment, par lequel

lequel on les a reçus , le bruit s'étoit répandu à la Bastie , que le principal Chef des Rebelles étoit revenu dans l'Isle de Corse , et qu'il y avoit fait débarquer des armes et des munitions. Avant l'arrivée de ces Lettres , on avoit appris que ce Chef avoit touché sur les Côtes de Portugal , et qu'il s'étoit rendu à Lisbonne , où il avoit demeuré *incognito* pendant quelques jours.

On a reçu avis en même temps , que pendant son séjour en cette dernière Ville , il avoit écrit à la Comtesse de Schaffenberg , Dame d'honneur de la Reine de Portugal , pour la prier de lui procurer une Audience de leurs Majestés Portugaises ; mais que cette Dame ayant fait réponse qu'elle ne pouvoit se mêler de cette affaire , et qu'il devoit s'adresser au Cardinal Motta , il avoit pris le parti de sortir promptement de la Ville et de se rembarquer.

La précaution que les Rebelles ont prise de faire soutenir leurs Moissonneurs par un grand nombre de troupes , a empêché que les troupes de la République ne les inquiétassent pendant la Moisson. Depuis que leurs grains sont serrés , ils ont formé le Blocus d'Ajaccio. Leurs Détachemens commettent beaucoup de désordres dans la Calenzana , et ils ont ruiné les habitations de divers Particuliers , qu'ils soupçonnoient d'entretenir des intelligences secrètes avec la République.

On a reçu avis de Genève , qu'il y a eu dans la dernière émeute environ trente personnes de tuées ou de blessées , tant du côté des Habitans que de celui de la Garnison , et que le Syndic de cette Ville , pendant qu'il étoit occupé à faire cesser le désordre , a reçu un coup de fusil dont il a eu une main percée et un doigt de l'autre emporté.

Les

Les Magistrats s'étant adressés à M. de la Clou-  
 sure, Résident du Roy de France, pour qu'il  
 contribuât par ses bons offices à calmer l'agi-  
 tation des Habitans, il est parvenu à leur faire  
 quitter les Armes. Depuis que la sédition a été  
 apaisée, il est arrivé à Genève deux Députés  
 chargés par le Canton de Berne de travailler à  
 concilier les deux partis et à ménager entre eux  
 un accommodement durable.

Ces Députés ont eû de fréquentes Conférences  
 avec les Magistrats et les principaux d'entre les  
 Citoyens; ceux-ci exigent qu'à l'avenir les Ma-  
 gistrats qui seront élus, soient confirmés par le  
 Peuple, et que la Garnison soit réduite à 540.  
 hommes, et il forment 59. autres demandes  
 dont les Magistrats refusent de leur accorder la  
 plus grande partie, parce qu'ils prétendent que  
 presque toutes ont pour but de donner au Peuple  
 un pouvoir qui seroit préjudiciable à la Républi-  
 que, et que les autres tendent à embarrasser telle-  
 ment les procédures criminelles, que rarement  
 les coupables pouroient être punis.

Les trois Habitans qui ont été condamnés  
 au bannissement, et dont la Sentence a causé la  
 dernière émeute, ont été convaincus non-seu-  
 lement d'avoir fait en public plusieurs déclama-  
 tions indécentes contre la maniere dont les af-  
 faires de la République étoient administrées,  
 mais encore d'avoir rendu de faux témoignages  
 et d'avoir suborné des témoins contre le second  
 Magistrat de Genève.

On a appris depuis que le Canton de Zurich  
 y a envoyé des Députés pour travailler conjoin-  
 tement avec ceux du Canton de Berne, à rétablir  
 l'union entre les Magistrats et les Citoyens. Ces  
 derniers continuent d'en être les maîtres abso-

lus , et ils ont emprisonné ou chassé plusieurs personnes du parti qui leur est opposé , après être entrés de force dans leurs maisons et en avoir enlevé les Armes. M. Mestrezat , premier Commis de la Chancellerie , a été tué dernièrement par les Séditieux , ainsi que le nommé Siordet , Caporal d'une Compagnie de la Garnison. Quelques Habitans ont blessé de plusieurs coups de feu M. Toureille , et M. Massé , Citoyen , lequel fut poursuivi si vivement , qu'il fut contraint de se jeter dans le Rhône.

Depuis la dernière émeute , le Prince Frédéric de Hesse Cassel , plusieurs Etrangers de distinction , et près de 2000. habitans , du nombre desquels sont cinq Conseillers du petit Conseil et la plupart de ceux du Conseil des 200. se sont retirés dans les Villes voisines. Les Magistrats et les autres personnes de leur parti , qui ont quitté cette Ville , ne veulent y rentrer qu'après que la Bourgeoisie aura remis à la Garnison la garde des Portes et celle de l'Hôtel de Ville ; qu'elle aura rendu les Armes à tous ceux à qui elle les a enlevées , et que les Députés des Cantons de Berne et de Zurich se seront rendus garands des articles d'accommodement dont les deux partis seront convenus. La Bourgeoisie demande qu'il soit stipulé dans ces articles , qu'à l'avenir l'Hôtel de Ville ne soit gardé que par les Habitans , et que les Capitaines des Compagnies de la Garnison soient confirmés dans leurs Emplois par le Conseil General.

### ESPAGNE,

**L**E 27. du mois dernier plusieurs Vaisseaux de la Flotille arriverent à Cadix , et ils y furent joints le 28. par les autres Bâtimens qui

s'en

s'en étoient séparés. Cette Flotte , composée de 13. Vaisseaux et commandée par Don Manuel Lopez Pintado , Lieutenant General des Armées Navales de S. M. C. a apporté la valeur de 14. millions 100 mille piastres en argent non monnoyé dont il y a un douzième pour le Roy ; 219450. piastres , tant en or qu'en argent monnoyé ; 642875. livres de Cochenille ; 254000. de Vanille ; 2357. quintaux de Cuivre ; 1000. de bois de Jalap ; 950. livres de Rhubarbe ; 2175. de Baume ; 1400. de racines de Méchoacan ; 3475. de Salsepareille . 923950. de Sucre de la Havane ; 800175. de Tabac , dont 600000. appartiennent à S. M. 6845. Cuir tannés ; 65000. quintaux de bois de Campêche , dont 10000. sont pour le Roy ; 81250. livres de Coquillages ; 2932. pains de Cacao . 2975. de Laine de Vigogne ; 2300. livres de Nacre. On compte que la charge des 13. Vaisseaux monte à dix-sept millions de piastres.

Le Marquis de Caylus , Chevalier de la Toison d'or et Capitaine Général des Armées du Roy , a été nommé Viceroy du Royaume de Valence.

On a appris de Cadix , que le Marquis d'Antiny étoit arrivé le 31. du mois dernier , et qu'il avoit ramené sur les Vaisseaux de son Escadre 75. Esclaves François , que les Religieux Mathurins et ceux de la Mercy , de la Rédemption de France , ont rachetés dans le Royaume de Maroc.

Le Pere la Caze , Religieux de la Mercy , Député pour cette Rédemption , est mort des fatigues du voyage à la Rade de Salé.



## MORTS DES PAYS ETRANGERS.

**O**N mande de Madrid que la Mere Marie-Anne *de Fè* mourût le 17 Juillet à Santarem, dans le Monastere de Sainte Claire, âgée de cent neuf ans, étant née en 1628. Elle avoit pris l'Habit de Religieuse dans ce Monastere à l'âge de 45 ans.

Le . . . . Août, Sophie Chrétienne, *Margrave Douairière de Brandebourg Culmbach*, née Comtesse de Wolffstein, mourut au Château de Steidensbourg en Dannemark, dans la 70<sup>e</sup> année de son âge, étant née le 24 Octobre 1667. Elle étoit fille d'Albert Frederic, Comte du Saint Empire Rom. et de Wolffstein, Seigneur d'Obern-Sultzberg, et de Pirbaum, mort le 6 Novembre 1693, et de Sophie-Louïse, née Comtesse de Castel-Remlingen, morte le 19 Juillet 1717. Elle avoit été mariée le 14 Août 1687 avec Christian Henri, Margrave de Brandebourg-Culmbach-Weverlingen, Général Major des Armées du Roi de Prusse, et Colonel d'un Regiment de Cavalerie à son service, né le 19 Juillet 1661, et mort le 26 Mars 1708. Elle en avoit eu 14 enfans, dont 7 sont morts en bas âge, et les 7 autres sont :

1. Georges-Frederic-Charles, dont on parlera ci-après.

2. Albert Wolfgang, Margrave de Culmbach, né le 8 Decembre 1689, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, et Général Feldt-Maréchal de Camp au service de l'Empereur, et Chevalier de l'Ordre de l'Elephant.

3. Do-

## SEPTEMBRE. 1737, 2089

3. Dorothee-Charlotte, née le 4 Mars 1691, mariée le 8 Juillet 1711 avec Charles-Louis Comte de Hohenlohe-Weikersheim, et morte le 2 Avril 1712.

4. Sophie-Magdeleine, née le 28 Novembre 1700, mariée le 7 Avril 1721 avec Chrétien VI. Roi de Dannemarck et de Norvege, actuellement regnant.

5. Frederic Ernest, Margrave de Culmbach; né le 15 Decembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, Gouverneur et Commandant Général des troupes Danoises dans les Duchés de Holstein et de Schleswich, Colonel d'un Regiment d'Infanterie de la Province de Jutlande, marié le 26 Dec. 1731. avec Christine Sophie, fille d'Ernest Ferdinand, Duc de Brunswick-Wolfenbutel-Bevern, née le 21 Janvier 1717.

6. Sophie-Caroline, née le 31 Mars 1707, mariée le 8 Decembre 1723 avec Georges-Albert, Prince d'Ost-Frise, et restée veuve le 12 Juin 1734.

7. Frederic-Christian, Margrave de Culmbach, né posthume le 17 Juillet 1708, Colonel au service de Dannemarck, et marié le 26 Avril 1731 avec Victoire Charlotte, fille de Victor-Amedée-Adolfe Prince d'Anhalt-Schaumbourg, née le 25 Septembre 1715, dont il a eu Chrétienne - Sophie - Charlotte, née le 15 Octobre 1733.

Georges-Frederic-Charles, Margrave de Brandebourg - Culmbach, puis de Bareith en 1726, Chevalier des Ordres de l'Aigle noir, de l'Aigle blanc, et de l'Elephant, fils aîné de la Margrave qui vient de mourir, étoit né le 19 Juin 1688. Il mourut à sa résidence de Bareith le 17 Mai 1735. Il avoit été marié le 17 Avril

I iij 1709



# 2090 MERCURE DE FRANCE

1709 avec Dorothee, fille de Louis Frederic, Duc de Holstein-Beck, née le 24 Novembre 1685, avec laquelle il fit divorce le 3. Decembre 1716, ayant eu d'elle 1<sup>o</sup> Sophie-Chretienne-Louise, née le 4. Janvier 1710, mariée le 11 Avril 1731, avec Alexandre-Ferdinand, Prince héréditaire de la Four-Taxis; 2<sup>o</sup>. Frederic, Margrave, Regent de Brandebourg Bareith, né le 10 Mai 1711, Colonel d'un Regiment de Dragons au service du Roy de Prusse, et marié le 20 Novembre 1731 avec Frederique-Sophie-Guillielmine, fille aînée de Frederic-Guillaume, Roy de Prusse, Margrave de Brandebourg, Electeur du S. Empire Rom. née le 3. Juillet 1709, de laquelle il a eu Elizabeth-Sophie-Frederique, née le 1. Septembre 1732. 3<sup>o</sup>. Guillaume Ernest, Prince de Bareith, né le 25 Juillet 1712, Colonel d'un Regiment Imperial, mort de la petite verole à Mantouë le 7 Nov. 1733. 4<sup>o</sup>. Sophie-Charlotte-Albertine, née le 27 Juillet 1713, mariée le 7. Avril 1734 avec Ernest-Auguste, Duc de Saxe-Weimar; et 5<sup>o</sup>. Sophie-Guillielmine, née le 8 Juillet 1714 et mariée le 25 Mai 1734 avec Charles-Ezard, Prince d'Ostfise, son Cousin-Germain, né le 19 Janvier 1716.

Le 30 Août. *Fabien Comte de Vvrangel*, que l'on prononce Wrangle, Suedois d'origine, Feldt-Maréchal de Camp Général des armées de l'Empereur, et Gouverneur de la Ville de Bruxelles en Brabant, y mourut à l'âge de 86 ans, dont il en a employé 47 au service de la Maison d'Autriche, ayant été fait Colonel en chef d'un Regiment d'Infanterie Haut Allemand, dans les Pays-Bas, au service du Roi d'Espagne Charles II. en 1690. Le lendemain son corps fut porté sans

Dans aucune pompe , conformément à son testament , dans l'Eglise des Capucins , où il fut inhumé le 7 Septembre dans un caveau qu'il avoit fait construire , au bruit de trois décharges de douze pieces de canon , et de toute la Mousqueterie de la Garnison.

Le 31 Août , l'Epouse de *Robert Walpole* , Baron et Pair d'Angleterre , Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere , premier Commissaire de la Trésorerie , et Chancelier de l'Echiquier , premier Ministre d'Etat d'Angleterre , mourut en sa maison à Chelsea , après une courte maladie. Le nom de famille de la défunte étoit Shorter.

On mande de Londres , que le 11 Août , la Princesse de Galles étoit accouchée au Palais de S. James d'une Princesse ; qu'on y avoit tiré le canon du Parc et de la Tour , et sonné toutes les cloches de la Ville , les Etenlarts furent arborés le même jour aux endroits accoutumés , et le soir il y eut des illuminations par toute la Ville.



## FRANCE.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 2 de ce mois on célébra avec les Cérémonies accoutumées , dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis , le Service solennel qui s'y fait tous les ans , pour le repos de l'ame du feu Roi Louis XIV , et l'Evêque de Bayeux

L v Y

2092 - MERCURE DE FRANCE  
y officia pontificalement. Le Prince de Dombes,  
le Comte d'Eu, et plusieurs Seigneurs de la Cour  
y assisterent.

Le même jour, un Poète Florentin s'étant  
trouvé à Saint Denis, exprima ainsi ses senti-  
mens :

## SONETTO.

**Q**ui giaci dunque Augusto, Invitto, e  
Forte.

Eroe de' Franchi, o Re LUIGI, o Grande,  
Che per L'opre tue insigni, e memorande  
Trionfi pur del Tempo, e della Morte !

Ah, mel dicean queste lugubri, e smorte  
Reali spoglie, ond' alto orror si spande :  
Ma nol credea ; che viver le ammirande  
Tue virtudi, nel Mondo avca già scorte.

Disposta ai sol qui la terrena salma,  
Gran Re : ma vivi ancor ; che in pace, e in  
guerra.  
Mostra LUIGI in se la tua grand'Alma.

A questa Tomba, che il tuo cener serra,  
Venga, un' altro Alessandro, e Lauro, e  
Palma.

A te consacri, o nuovo Achille in Tefra.

*Del Signor Gio: Francesco Nuvol.*

Le 3. Septembre, le Baron Guedda, Envoyé Extraordinaire du Roi de Suède eut son Audience publique de congé du Roi, et ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France. Il fut conduit à ces Audiences par le Chevalier de Saintor, Introduceur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les Carrosses du Roy et de la Reine, et après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit à Paris dans les Carrosses de leurs Majestés par le même Introduceur.

Le 8 de ce mois, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le Roy revêtu du Grand Collier de l'Ordre du saint Esprit, entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, et Sa Maj. communia par les mains de l'Abbé de Gistelle, Aumônier du Roi en quartier. Le Roy toucha ensuite un grand nombre de malades.

Le même jour, la Reine communia par les mains du Cardinal de Fleury son Grand Aumônier.

L'après-midy, leurs Majestés entendirent les Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 9. Septembre, M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy en Semestre, fit chanter au Concert de la Reine les deux derniers Actes de l'Opera de Roland, dont les premiers avoient été exécutés au mois de Juillet, et interrompus par les couches de la Reine.

Les 11, 15, et 17. on concerta l'Opera de *Thetis et Pelee*. Les Rôles du Prologue furent remplis par la Dlle *Danamel* et par le sieur *Le Begue*.

*Begue.* Les Dlle *Erremens* et *Deschamps* chanterent dans la Piece les Rôles de *Thetis* et de *Doris*, et les sieurs *d'Angerville*, *Dubourg*, *Chassé* et *Jeliot* ceux du *Grand-Père*, de *Jupiter*, de *Neptune* et de *Pelé*.

Le 20, le Concert fut composé d'une suite de Symphonie de M. de Blamont, d'une Cantate chantée par la Dlle *Erremens*, suivie de plusieurs suites de Pieces de feu M. *Couperin*, d'un Air Italien chanté par la Dlle *Deschamps*, et de quelques Symphonies pour la Musette. Le Concert fut terminé par deux Cantatilles de M. de Blamont, avec une grande Symphonie parfaitement bien exécutée.

Le 16 de ce mois, les Prêtres de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, assemblés en leur Maison de S. Charles, élurent le Pere Antoine Jaume pour Supérieur Général de leur Congrégation.

Le 23, le Roy partit de Versailles pour aller à Fontainebleau, où S. M. arriva le même jour.

Le 26, la Reine arriva à Fontainebleau, et Monseigneur le Dauphin le 25.

M. l'Abbé *Descors*, Aumônier du Roy de Pologne Duc de Lorraine, prêcha le 15 Août Fête de l'Assomption, dans l'Eglise de S. Sauveur; il rappella dans son Discours le Vœu de Louis X I I I., et parla avec beaucoup d'éloquence et de dignité des succès des armes de la France, et de la Paix glorieuse qui en a été le fruit. Son Discours et ce Morceau en particulier, fut fort goûté de son Auditoire.

**INCENDIE.**

SEPTEMBRE. 1737. 209

INCENDIE.

**L**A nuit du premier au deux Août à minuit le feu prit à l'Hôtel-Dieu de Paris dans un Grenier que l'on appelle le Grenier du *Chiffon*, regnant depuis la Salle *Saint Denis* jusqu'au Pont aux Doubles; le feu se communiqua ensuite dans un grenier voisin appelé le second grenier du *Chiffon*, qui servoit de dépôt pour les Toiles, Coutils, Etoffes, Couvertures, Tapisseries, laines, Plumes et autres provisions; de là il gagna le grenier qui sert à faire sécher le linge, et qui pour-lors en étoit tout rempli; de sorte que cela causa subitement un embrasement général dans toute l'étendue de la charpente des greniers, et le feu étoit si violent qu'en peu de temps il consumma toute cette charpente, qui tomba sur les planchers de l'appartement où étoient logées des Filles que l'on appelle *Filles de la Chambre*, et elles n'eurent que le temps de se sauver sans pouvoir emporter aucun de leurs effets.

Le grand feu dura près de sept à huit heures avec une violence terrible, les flammes sortoient par plus de vingt croisées, tant du côté de la rivière que des Cours de la Cuisine; et sans le prompt secours que l'on y apporta par plusieurs Religieux mendiants, par plusieurs détachemens des Gardes Françaises et Suisses, et par un grand nombre de personnes charitables, toute la maison auroit été consumée.

Malgré le travail pénible et assidu de tant de personnes, qui s'exposoient courageusement, l'on ne put parvenir à arrêter le feu que dans l'endroit où étoit l'Horloge, dont la charpente a été presque totalement brûlée. On coupa aussi  
du

du côté de l'Archevêché où le feu commençoit à communiquer dans la charpente du bâtiment du *Roxaire*, construit sur le Pont aux Doubles.

Sur les six heures du matin une Lucarne de pierres de taille, calcinée par le feu, se détacha; sa chute fit enfoncer quatre planchers, et vint tomber, partie dans l'Office aux habits sur une Religieuse nommée la *Mere S. Eloy*, qui fut écrasée, et l'autre partie dans la Boucherie de la Cuisine, où un Pompier de la Ville et un Garçon Vitrier furent aussi écrasés.

On compte en tout environ 30. Personnes blessées et sept de mortes, sçavoir, les trois dont on vient de parler, et les quatre autres mortes après leurs blessures.

Les Bâtimens brûlés sont le Grenier du Chiffon et celui de l'Essuyement, qui contiennent environ 21. à 22. toises de longueur; les Appartemens qui étoient au-dessous ont été brûlés; la Salle de *S. Cosme* a été enfoncée; celles de *S. Thomas* et de *S. Denis* sont très-endommagées, mais pas un seul malade n'a été blessé, tant ils ont été promptement secourus. On présume que cet incendie a été causé par quelques étincelles de feu restées après des linges ou torchons sales, que l'on a coutume d'étendre sur des perches dans le Grenier aux Chiffons. Le feu ayant commencé le jeudi avant minuit, n'a été entièrement éteint que le samedi 3. Août après midi.

Il n'est pas possible d'exprimer ici l'ardeur et le courage d'une infinité de Gens de tous états, qui accablés de fatigue et de lassitude, s'empressoient encore à l'envi; non seulement à entreprendre ce qui se présentoit à faire de plus périlleux et de plus difficile, mais encore à braver les plus grands périls. A la vérité leur charité

vive

vive et sans bornes étoit animée par la présence et l'activité des Magistrats, dont la capacité, la prudence et le zèle infatigable, prévoyoit tout et encourageoit par des largesses considérables, tout le Peuple d'Ouvriers qui travailloient sous leurs ordres.

Un des premiers soins, tandis que le plus grand nombre étoit occupé à arrêter le progrès des flammes, fut de faire dresser une quantité convenable de lits dans la Nef de l'Eglise Notre-Dame et dans la grande Salle de l'Archevêché, où l'on transporta les Malades et les Blessés au nombre de près de 2500. et cela fut fait avec tant de diligence dans la matinée du vendredi, que les alimens, les remèdes et les pansemens ne furent pas retardés de plus de deux heures, sans qu'aucun Malade ait reçu la moindre blessure.

A l'égard des Bouillions pour les Malades, et de la subsistance pour ceux qui les secouroient et des autres qui travailloient à l'incendie, l'Archevêque de Paris, dont on a connu dans tous les temps le cœur tendre, charitable et véritablement généreux, donna des ordres qui furent promptement exécutés, et les Cuisines n'étant point suffisantes, on alluma du feu dans diverses Cours de l'Archevêché pour préparer tout ce qui étoit nécessaire pour un aussi grand et un aussi pressant besoin. Tout le Chapitre s'est signalé par les œuvres les plus pieuses, et M. l'Abbé d'Harcour, Doyen de cet illustre Corps, qui a, pour ainsi dire, donné le ton, mérite toutes les bénédictions qu'on lui a données. Car ce fut lui qui dès le commencement de l'incendie, envoya le jeudi avant minuit, chez plusieurs Bouchers, et donna des ordres à chacun pour que les Malades ne manquassent pas



pas des-alimens convenables ; tandis que son zele et sa charité travailloient à leur procurer d'autres secours.

*MANDEMENT de l'Archevêque  
de Paris. Du 13. Août.*

**C**HARLES • Gaspard-Guillaume de Vintimille , des Comtes de Marseille du Luc , par la Misericorde Divine , &c.

Le dommage qu'a souffert l'Hôtel-Dieu de cette Ville , par l'incendie arrivé la nuit du premier au second de ce mois , est un objet bien capable d'exciter notre compassion.

Malgré l'activité et les soins infatigables des Magistrats qui , dans ce malheur , ont donné les preuves les plus éclatantes de leur zele pour l'intérêt des Pauvres et du Public , le feu a ruiné une partie des Bâtimens de cet Hôpital , où quelques Personnes sont périées , et plusieurs autres ont été dangereusement blessées : il a réduit en cendres une grande quantité de Meubles , d'Etroffes et de Linges destinés à l'usage des Malades , et de ces pieuses Vierges , qui se devoient avec tant de courage au service des Membres souffrans de JESUS-CHRIST.

Il faut néanmoins avouer que dans ce déplorable événement , le Seigneur nous a donné des marques sensibles de sa bonté et de sa protection sur nous. Un souffle de sa colere pouvoit perir dans plusieurs autres Lieux de cette Capitale , ces torrens de flammes dont la vûe avoit jeté l'effroi et la consternation dans tous les cours , et les crimes qui se commettent chaque jour , n'avoient que trop mérité ce surcroît de châtiment et de malheur : il sembloit même  
que

SEPTEMBRE. 1737: 2099

que la fureur de l'embrasement devoit nécessairement avoir de plus funestes effets que ceux qu'elle a produits.

Gloire soit renduë au Dieu de toute consolation : dans le temps qu'il paroissoit le plus irrité contre nous , il s'est souvenu de sa miséricorde : il a beni les efforts qu'on a employés pour éteindre un feu , qui menaçoit non-seulement beaucoup de maisons voisines ou peu éloignées , mais même cette vénérable Métropole , dont la conservation doit nous être infiniment précieuse.

Rendons-lui donc de très-humbles actions de grâces , de ce que , touché de notre affliction , il a fait céder les droits de sa Justice , au penchant qui le porte à pardonner les crimes , et à épargner les coupables.

Mais n'oublions pas que si nous avons été délivrés d'un si grand peril , une maison consacrée à la charité , utile et nécessaire au Public a souffert des pertes très-considérables. A Dieu ne plaise que nous nous bornions à une sterile compassion dans des conjonctures où la charité de JESUS CHRIST nous presse de secourir cette Maison , pour la mettre en état de continuer à fournir à tant de misérables , à tant de pauvres de tout âge , de tout Sexe et de toute Nation , un azyle , des alimens et des remèdes dans les maladies dont le Seigneur les afflige.

Profitons de cette précieuse occasion que le Seigneur nous offre de racheter nos péchés par nos aumônes , et de nous amasser dans le Ciel des trésors , que ni aucun accident , ni l'injustice des hommes ne scauroient nous enlever.

A CES CAUSES , après en avoir conféré avec nos Vénérables Freres , les Doyen , Chanoines

## 2160 MERCURE DE FRANCE

et Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, Nous ordonnons qu'il sera célébré dans ladite Eglise, lundi dix-neuvième du present mois, une Messe solennelle d'actions de grâces, pour remercier Dieu d'avoir préservé de l'incendie la plus grande partie de l'Hôtel Dieu, et les différens Lieux qui étoient en peril : que le lendemain dudit jour il sera pareillement célébré, pour le même sujet, une Messe solennelle dans l'Eglise dudit Hôtel-Dieu, et que le soir de ce jour on dira dans cette même Eglise, et dans les Eglises Paroissiales de la Ville et des Fauxbourgs, un Salut du Saint Sacrement, où l'on recitera les Prières marquées ci-après.

Enjoignons aux Curés de la Ville et des Fauxbourgs d'exhorter leurs Paroissiens à contribuer par leurs libéralités, à la réparation des dommages que cet Hôpital a soufferts, et de les avertir qu'il y aura dans chaque Paroisse des Personnes préposées pour y faire des Quêtes et recueillir leurs aumônes, lesquelles seront ensuite remises au Receveur charitable dudit Hôpital. Et sera notre present Mandement lu aux Prônes des Paroisses, &c.

### *Prières ordonnées pour le Salut du Saint Sacrement.*

En exposant le très-Saint Sacrement, on chantera *O salutaris Hostia* : le Répons *Homo quidam* : l'Hymne *Pange lingua* : l'Antienne *O sacrum* : le Cantique *Magnificat*, et l'Oraison *Deus qui nobis*. Ensuite *Domine non secundum* : le Verset *Misericordia Domini*, et le Répons *Quia non sumus consumpti* : les Oraisons *Deus nris misericordia non est numerus*, et *Deus qui culpa*

SEPTEMBRE. 1717. 2101

*culpa offenderis, te Sub tuum præsidium : le Domino saluum fac Regem*, avec les Versets et les Oraisons ordinaires.

*Arrêt du Parlement, du 15. Août*

Vû par la Cour, la Requête présentée par le Procureur General du Roy, contenant que la Cour est instruite de l'Incendie dont l'Hôtel-Dieu de cette Ville a été affligé depuis quelques jours, qui a consumé non-seulement un corps de Logis vaste, contenant plusieurs Salles, mais encore une grande quantité de provisions; qu'une perte aussi considerable est l'objet le plus important que le Procureur Général du Roy puisse proposer à la Cour pour ordonner une Quête publique, comme la Cour a jugé à propos de le faire dans de pareilles occasions. A ces causes, requiert le Procureur General du Roy qu'il plaise à la Cour ordonner qu'il soit fait dans toutes les Paroisses de cette Ville et Fauxbourgs de Paris, une Quête generale par Personnes qualifiées dans l'étendue de chaque Paroisse, dont la Liste sera arrêtée au Bureau dudit Hôtel-Dieu, pour subvenir aux besoins d'icelui; et seront les aumônes remises ès mains du Receveur general de l'Hôtel-Dieu, dont il sera tenu par lui Register, qui sera cotté et paraphé sur chaque page de l'un des Administrateurs dudit Hôtel Dieu; ladite Requête signée du Procureur General du Roy: Oui le raport de Maître Elie Bochart, Conseiller. Tout considéré:

La Cour ordonne qu'il sera fait dans toutes les Paroisses de cette Ville et Fauxbourgs de Paris, une Quête generale par Personnes qualifiées dans l'étendue de chaque Paroisse, dont la Liste sera arrêtée au Bureau de l'Hôtel-Dieu.

pour

pour subvenir aux besoins d'icelui ; et seront les aumônes remises es mains du Receveur general de l'Hôtel Dieu, dont il sera tenu par lui Registre qui sera coté et paraphé sur chaque page de l'un des Administrateurs dudit Hôtel-Dieu

*Extrait des Registres du Bureau de l'Hôtel Dieu de Paris, du Lundy 19. Août.*

En l'Assemblée generale tenue à l'Archevêché, assistant M. l'Archevêque, M. le Pelletier, Premier Président, M. le Procureur General, M. le Prévôt des Marchands, Mrs Duportault, Garnot, vigneron, Thiroux et de Tiliere.

Sur ce qui a été dit par M. Duportault, que la perte considérable causée par l'Incendie arrivé dans l'Hôtel-Dieu la nuit du premier au second du mois d'Août, demandant un secours prompt et efficace, pour pouvoir réparer les Bâtimens et remplacer les provisions pour plusieurs années de Linge, d'Etoffes et autres Ustensiles consommés par le feu, on ne peut trop tôt se mettre en état de profiter de la permission qui vient d'être accordée de faire des quêtes dans toutes les Paroisses de Paris ; que pour cet effet, il est nécessaire de faire une Liste de toutes les Dames qu'on espere qui voudront bien se prêter à cette œuvre de charité, et faire les quêtes dans chaque Paroisse, après que chacun de Messieurs a fait part de ses connoissances à cet égard :

A été arrêté, que les quêtes seront faites au plus tôt dans les maisons de chaque Paroisse par les Dames charitables nommées dans la Liste, lesquelles seront priées de vouloir bien s'en donner la peine, et remettre ce qui sera provenu des quêtes à M. Angot, Receveur charitable de l'Hôtel-Dieu

SEPTEMBRE. 1737. 2105

et-Dieu, demeurant rue S. Louis dans l'Isle ;  
qu'à cet effet la Liste sera imprimée incessamment avec la présente Délibération, pour en être remis des exemplaires à chaque Dame.

TERRIER, Greffier.

Cette Liste contient les Noms de 392. Dames des plus qualifiées de chaque Paroisse.



## M O R T S.

**L**E 5 Août D. *Catherine Nicole de Tardieu*,  
veuve de Louis du Mesniel, Seigneur, Patron et Marquis de Sommery, en Normandie, Election de Neufchatel, Generalité de Rouen, avec lequel elle avoit été mariée le 16 Octobre 1685, mourut en son Château de Sommery, âgée d'environ 8, ans. Elle étoit fille de feu Charles-Gabriel de Tardieu, Marquis de Mauleyssie, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & privé, et Maréchal de Camp de ses Armées, et de Geneviève Hebert du Buc. Elle laisse des Enfants. Antoine-Nicolas du Mesniel, Marquis de Sommery, son Fils aîné, épousa en 1718 Jeanne-Thérèse Carrel, troisième fille de Louis Carrel, Président en la Chambre des Comptes de Normandie, et de Jeanne-Thérèse de Becdelievre de Quévilly.

Le 8. D. *Marie - Jacqueline de la Baume de Montrevel*, Marquise d'Antigny, âgée de près de 70 ans, mourut en la Ville de Trévoux en Dombes, où elle a été inhumée dans l'Eglise des Carmelites. Elle étoit fille de Charles de la Baume de Montrevel, Marquis de S. Martin, Baron

2104 **MERCURE DE FRANCE**  
 Baron de Pesmes, de Caromb et de Montmar-  
 tin, Seigneur de Romain-Bourguignon, Colo-  
 nel du Regiment de Bourgogne au service de  
 l'Espagne, et Gouverneur de Dole en Franche-  
 Comté, et de D. Thérèse-Anne-Françoise de  
 Erasignies, sa seconde femme. Elle avoit épousé  
 au mois d'Avril 1684 Joseph-François Damas,  
 Marquis d'Antigny, Comte de Ruffey, Baron  
 de Chevreau, Gouverneur de la Souveraineté de  
 Dombes. Elle en avoit eu Anne-Thérèse Damas.  
 Jacqueline Damas, Dame Chanoinesse de Neu-  
 ville en Bresse, Joseph-François Damas, appelé  
 le Comte de Damas, aujourd'hui Colonel du  
 Regiment de Boulonnois, et feu Joseph-Fran-  
 çois Damas, Marquis d'Antigny, qui étoit l'aî-  
 né, et qui avoit été institué héritier universel  
 par ses pere et mere. L'on a rapporté sa mort  
 dans le Mercure de Juin 1736. vol. I. p. 1256.  
 On ajoutera ici qu'il a laissé pour enfans Jac-  
 ques François Damas, Gouverneur de Dombes,  
 Louis-Charles Damas, Alexandrine Victoire-  
 Elconore, et Marie-Judith Damas, tous quatre  
 en bas âge. Les Maisons de la Baume-Montre-  
 vel et de Damas, sont trop connues pour avoir  
 besoin d'en faire ici l'éloge. On en trouve les  
 Généalogies dans l'Histoire des Grands Officiers  
 de la Couronne. Celle de la Baume-Montrevel  
 est rapportée dans le tome 7. p. 42. et celle de  
 Damas dans le tome 8. page 317.

## T A B L E.

**P** I E C H S F U G I T I V E S. Le Jeu du Ba-  
 lon et son origine, 1893  
 Essay d'un Traité Historique sur la Croix de  
 J. C. Suite, &c. 1898

|                                                                                 |      |
|---------------------------------------------------------------------------------|------|
| Stances ,                                                                       | 1914 |
| Lettre au sujet de la Traduction des Mémoires<br>de M. de Thou ,                | 1917 |
| Ode ,                                                                           | 1920 |
| Phénomène arrivé à Toulon ,                                                     | 1923 |
| Le Déménagement , <i>Épître</i> ,                                               | 1930 |
| Observation de Chirurgie , sur une espèce d'Em-<br>pième ,                      | 1939 |
| Les progrès de l'Art du Génie , <i>Ode</i> , &c.                                | 1945 |
| Expériences curieuses sur la Glace artificielle ,                               | 1950 |
| L'Hermite , <i>Bouts-Rimés</i> ,                                                | 1953 |
| Question importante , jugée depuis peu ,                                        | 1655 |
| Vers à M. le Chevalier * * *                                                    | 1962 |
| Observations sur <i>Vellaunodunum</i> , &c.                                     | 1963 |
| Vers à * * *                                                                    | 1968 |
| Lettre sur le temps où l'on a commencé à se<br>servir de Carosses ,             | 1969 |
| Vers contre l'Amour ,                                                           | 1979 |
| Lettre sur de nouvelles Inventions d'Horlo-<br>gerie ,                          | 1980 |
| Enigme , Logogryphes , &c.                                                      | 1987 |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES , DES BEAUX-ARTS ,                                        |      |
| Dissertation sur l'Établissement du Christia-<br>nisme dans le Soissonois , &c. | 1991 |
| <i>De Antiquis Ecclesia</i> , &c. A. R. P. D. Ed.<br>Martene , &c.              | 1996 |
| Tusculanes de Cicéron ,                                                         | 1998 |
| La Géographie des Legendes , &c.                                                | 2000 |
| Dissertation sur les Canaux , &c.                                               | 2003 |
| Catalogue de tous les Livres de N. A. O Kenny<br>Abbé d'Anadune , &c.           | 2004 |
| Œuvres de M. Newton , <i>Prospectus</i> , &c.                                   | 2006 |
| Exposition de Tableaux , &c.                                                    | 2013 |
| Académie de Soissons, Programme pour le Prix de<br>1738.                        | 2028 |



|                                                            |      |
|------------------------------------------------------------|------|
| Programme de l'Académie de Bordeaux ,                      | 2025 |
| Prix de l'Académie de Chirurgie ,                          | 2031 |
| Leçons de Phisique expérimentale , &c.                     | 2033 |
| Cadran Astronomique, Géographique, &c.                     | 2304 |
| Remede contre la Rage ,                                    | 2038 |
| Chanson notée ,                                            | 2045 |
| Spectacles. Tragédie et Ballet des Jésuites , <i>ibid.</i> |      |
| Cadmus, Tragédie, <i>Extrait</i> ,                         | 2056 |
| Extrait de la * * * * Comédie nouvelle ,                   | 2063 |
| Vers adressés à l'Auteur de cette Piece ,                  | 2070 |
| Autres Vers aux Diles Gaussin et du Mesnil ,               | 2071 |
| Nouvelles Etrangères , de Turquie et Russie ,              | 2072 |
| De Pologne ; Allemagne et Italie ,                         | 2078 |
| D'Espagne ,                                                | 2086 |
| Morts des Pays Etrangers ,                                 | 2088 |
| France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.              |      |
| Incendie de l'Hôtel-Dieu , Mandement de M.                 |      |
| l'Archevêque, Arrêt du Parlement, &c.                      | 2095 |
| Morts , &c.                                                | 2103 |

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 1971. ligne 3. Vers Latins, *clausâ lecticâ fenestra* , lisez, *clausâ lectica fenestrâ*.  
 Page 2036. ligne 16. deux , ôtez ce mot.

*La Chanson notée doit regarder la page* 2045

MERCURE  
DE FRANCE,  
<sup>1</sup>  
<sup>1</sup>  
DÉDIÉ AU ROY.  
OCTOBRE. 1737.



A PARIS;  
Chés } GUILLAUME CAVELIER,  
          ruë S. Jacques.  
          La veuve PISSOT, Quay de Conty,  
          à la descente du Pont Neuf.  
          JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XXXVII.

*Avec Aprobation & Privilege du Roy.*

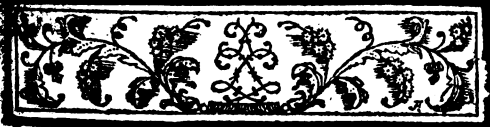
## A V I S.

**L'**ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir parître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X   X X X .   S o l s .



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE AU ROY.

OCTOBRE. 1737.

\*\*\*\*\*

PIECES FUGITIVES,  
*en Vers et en Prose.*

---

L'ESPRIT FORT,

O D E.



Veugle erreur, vain fanatisme,  
Qu'enfanta l'orgueil des Mortels ;  
Monstre, de qui le Paganisme  
Eut même abhorré les Autels ;

Jusqu'à quand tes fausses maximes,  
Consacrant les plus affreux crimes,  
Infecteront-elles les cœurs ?

A ij Veux-tu

Veux-tu sur les tristes ruines  
 D'un culte saint, des Loix divines,  
 Établir tes sombres fureurs ?



Avant toi, l'Athéisme impie  
 Exerçoit son regne imposteur,  
 Plus hardi que l'Idolâtrie,  
 Il nioit un Dieu Créateur.  
 Devant lui marchoit l'ignorance ;  
 Que suit toujours l'indépendance ;  
 Et le désordre à ses côtés ,  
 Conduisoit le mépris farouche,  
 Et le désespoir, dont la bouche  
 Ne sçait vomir qu'impictés.



Il n'est plus : de cette manie  
 L'homme a senti l'égarement,  
 Mais où l'emporte son génie !  
 Quel plus horrible aveuglement !  
 « Il a dit : ce superbe Ouvrage ,  
 « L'Univers, n'est point un langage  
 « Qui soit sombre et mystérieux ;  
 « Pour reconnoître en sa structure  
 « Un Dieu l'Auteur de la Nature ,  
 « Il nous suffit d'ouvrir les yeux.



Mais quels hommes vains et rustiques ,

De

Du fond de leurs Antres sortis ,  
 Annoncent ces loix fanatiques  
 A leurs prétendus Convertis ?  
 Quel faux zele ou quel artifice  
 Prescrit un culte , un Sacrifice ,  
 A cet Etre supérieur ?  
 Vaines chimères ! sa puissance  
 N'exige pour reconnoissance  
 Qu'un retour de l'intérieur.



Hommes dont la délicatesse  
 Caractérise les Ecrits ;  
 Que devient donc votre sagesse ?  
 Quel charme enchante vos esprits ?  
 Quoi ! cette prudence éclairée  
 Pour toujours s'est-elle égarée ?  
 N'êtes-vous aveugles et sourds ,  
 Que quand des loix pures et sages  
 Assignent de justes hommages  
 Au Conservateur de vos jours ?



Les Nations les plus grossieres  
 Dressent des Autels à leurs Dieux.  
 A ses Déités porageres  
 Memphis rend un culte pieux.  
 Combien de temps toute la Terre  
 Prosternee aux pieds d'une pierre ,

A iij    Aux

## 2108 MERCURE DE FRANCE

Aux parfums mêla ses accens ?  
Et toi cœur injuste , insensible ,  
Tu connois le seul Dieu visible ,  
Et lui refuses ton encens.



Tu crois un Cesar , un Hercule ,  
Tu ne doutes point d'un Solon.  
Pour de pareils Héros crédule ,  
Tu respectes jusqu'à leur nom.  
De CHRIST on t'apprend les Oracles ,  
On te constate ses Miracles ,  
On t'instruit dans sa vérité ;  
Orgueilleux , tu n'en veux rien croire ;  
Tu les braves et tu fais gloire  
D'une impie incrédulité,



Mais , par cette force apparente  
Loin de nous laisser entraîner ,  
Voyons quelle raison puissante  
Du vrai bien put le détourner.  
Est-ce la vertu ? l'innocence ?  
Cœur infecté dès ton enfance ,  
Qui te fit abhorrer nos loix ?  
Et te voit en quittant nos Temples  
Par de plus austeres exemples ,  
Excuser ton indigne choix ?



NOB ,

Non, je t'ai suivi dans ta fuite,  
 Qu'elle m'a présenté d'horreurs !  
 J'en frémis : ma mémoire évite  
 De rapeller tant de fureurs.  
 Ciel ! les esprits les plus sublimes  
 Livrés aux funestes maximes  
 D'un Pétrone ou d'un Arétin,  
 Courent à d'infâmes délices ;  
 Et sans crainte au milieu des vices  
 Attendent les coups du Destin !



Poursuivez ; mais qui vous arrête ?  
 Quel prompt revers vous convertit ?  
 Dieu s'est lassé ; sur votre tête  
 Son bras vengeur s'apesantit ,  
 Tant que sa paisible Clémence  
 Laissa regner votre licence ,  
 Vous osiez braver ses décrets.  
 Au moindre mal qu'il vous envoie ,  
 Votre faiblesse se déploie ;  
 On n'entend plus que vos regrets.



Ce fut donc l'amour invincible  
 Des plaisirs les plus corrompus ,  
 Qui seul vous fit trouver horrible  
 Une loi , mere des vertus.  
 Elle auroit encor vos suffrages ,

A iij Si



## 2110 MERCURE DE FRANCE

Si ses préceptes , ses usages ,  
Toleroient des cœurs criminels.  
Détruisez l'élément des crimes ;  
Vous viendrez chargés de victimes ,  
Sémir aux pieds des saints Autels.



*DISCOURS* de M. Le Beuf, Capitaine  
de Milice Bourgeoise de la Ville de  
Joigny , *sur les Avantages que le Mé-*  
*rite tire de l'Envie.*

**I**L semble que ce soit avancer un paradoxe , que de dire que le mal produit le bien , que les ténébres engendrent la lumière , et que la ruine soit cause de l'élevation. C'est ce qui paroît cependant naître de l'Envie. Sans cesse elle fait ses efforts pour détruire , ou du moins pour humilier le mérite ; mais les ruines qu'elle essaye d'accumuler , deviennent le fondement d'un nouvel Edifice de gloire : elle voudroit l'ensevelir dans une nuit éternelle , et la nuit qu'elle produit se change en un jour éclatant. Cette odieuse passion a cela de singulier , qu'elle produit presque toujours le bien par le mal qu'elle a eu intention de faire ; ensorte qu'on peut dire,

dire , qu'à l'égard du merite elle est un mal avantageux.

Le premier des avantages que le merite tire de l'Envie , est qu'elle sert à le faire connoître plus universellement; le faux que vomit continuellement la bouche d'un Envieux , ses impostures sont des ombres que le crépuscule dissipe , lors qu'il chasse la nuit et ramene le jour. Qu'on recherche l'origine de tout ce que se permet l'Envie , on trouvera que sa haine procede des avantages d'autrui ; c'est là l'indice le plus assuré des talens de l'Esprit , le coin où sont marquées les qualités supérieures ; enfin c'est le sceau de la vertu. Ce qui a donné occasion à un bel Esprit (a) du dernier siecle , de dire :

*Si sur la terre aucun ne vous croit digne*

*D'être haï , c'est un fort mauvais signe.*

Il est constant que pour n'avoir pas d'Envieux , il faudroit n'avoir pas de vertu ; être malfait et misérable ; car quiconque a de la bonne fortune , du mérite et de la vertu , a infailliblement des ennemis. La preuve de ceci ne demande aucune recherche ; il n'est besoin que d'une legere attention sur soi pour s'en convaincre ;

(a) Voltaire.

A v

ou

2112 MERCURE DE FRANCE  
ou pour mieux dire , il ne faut que jeter  
un regard sur l'Histoire de l'Esprit hu-  
main pour se le persuader. Parmi une in-  
finité d'Exemples de cette verité, les effets  
que produisit l'Envie en l'Ostracisme des  
Grecs (a) peuvent frapper. Si nous des-  
cendons chés les Romains , nous trouve-  
rons les Annales de ce Peuple vainqueur  
des Nations , remplies d'Evenemens à peu  
près semblables. Je ne parlerai que du  
Capitaine Lucullus , rapellé après avoir  
défait Mitridate. Ce Général n'étoit pas  
le premier à qui l'on eût ravi une gloire  
acquise , et des Lauriers déjà cueillis. Me-  
tellus s'étoit trouvé dans le même cas.  
On peut attribuer ce procédé injuste des  
Romains à ces premiers tems , où le Peu-  
ple l'emportoit par la force ; ou plutôt  
un peu plus de diligence eût fermé la bou-  
che à ceux qui cherchoient l'occasion de  
nuire à ces célèbres Personnages. Osons  
le dire : les cruelles atteintes que le mé-  
rite souffroit au milieu des applaudissemens  
d'un peuple inconstant , n'ont servi qu'à  
mieux graver le souvenir des Faits glo-  
rieux de ces Grands Hommes.

On établira encore mieux ce principe ,  
en se rapellant , entre tant de differens

(a) Themistocles , Cimón , Miltiades et Aris-  
tides.

Minis-

Ministres de divers Peuples, celui de  
deux illustres Cardinaux en France ; sans  
les difficultés et les obstacles qui s'opose-  
rent à leurs desseins, la profondeur et la  
beauté de ces Génies heureux eut moins  
brillé. Nous voyons que l'habileté d'un  
Pilote se connoît mieux au milieu des ora-  
ges et des tempêtes que pendant le calme  
et la bonace : mais ce qui est incompara-  
blement plus glorieux au mérite, c'est  
d'être reconnu par l'Envie même pour un  
bien ; en effet, plus la langue d'un En-  
vieux s'efforce de le décrier, mieux elle  
fait l'aveu honteux, qu'elle ne possède  
point ces talens de l'esprit, ces Sciences  
ou cette valeur, qu'elle tâche continuel-  
lement d'affoiblir par ses traits malins ;  
car si le regret que l'Envieux a de ne  
point posséder ces qualités, excite ses fu-  
reurs, ce sont autant de déclarations que  
sa haine fait en faveur du Mérite.

Quoique ces avantages paroissent grands,  
ils sembleront cependant peu considéra-  
bles, lors qu'ils viendront à être compa-  
rés avec l'utilité et le profit que le Mérite  
tire de l'Envie. Parcourons quelques-  
unes des conditions des hommes, où se  
rencontrent souvent les talens de l'Esprit,  
la conduite ou la valeur dans un degré  
éminent ; nous trouverons dans tous  
A v j les

2114 MERCURE DE FRANCE  
les états de la vie des utilités , que l'Envie procure au Merite. Un vertueux en butte à ses traits se tient avec vigilance sur ses gardes, pour ne point donner de prise sur sa conduite ; il ne se permet pas même tous les plaisirs innocens à quoi son inclination le porte , parce qu'il conçoit que l'Envie pourroit les interpréter mal : il s'abstient de quantité de choses , parce qu'il n'ignore pas que la malignité trouveroit le moïen de les faire soupçonner de vices ; il regle ses démarches de sorte , qu'il se met à couvert de tout soupçon , il se corrige de tout ce que son attention , qui l'oblige à un examen rigide , lui peut reprocher ; enfin il est devenu un severe censeur de toutes ses actions : aussi la pureté de sa conscience lui fait trouver par tout des lieux de sûreté , et parmi les plus affreux monstres , il mène une vie paisible ; c'est en cet état que l'homme pieux reconnoît que l'Envie , qui l'a obligé de réfléchir sur lui-même , est un bien , dont il a tiré de grands avantages , puisqu'elle l'a aidé à mener une vie irrépréhensible ; on ne peut donc moralement douter de cette maxime : *Virtus non exercita , virtus inanis.*

On voit ordinairement que ce sont les Critiques qui font d'un Sçavant , un Auteur accompli ; mais s'il retranche de ses

Ecrits

Écrits tout ce qui lui a paru défectueux , il le fait pour éviter les traits de l'Envieux ; s'il prend toutes les mesures imaginables pour ne rien avancer qui puisse être taxé d'erreur , s'il a choisi des Sujets dignes de l'attention du Public, s'il n'a hasardé aucune de ses productions sans y avoir mûrement réfléchi ; n'est-ce pas aussi pour lui fermer la bouche ? avec tous ces soins , son goût s'est perfectionné , il n'estime que ce qui est réel et solide , et ne peut plus rien souffrir ou de faux ou de frivole : il en faut convenir , l'Envie est l'aiguillon du Merite.

Cette passion fait à peu près les mêmes effets sur les devoirs d'un Magistrat ; il se retranche de ses divertissemens , afin que l'Envie n'ait point de prise sur lui , ni sujet de lui reprocher , qu'il perd en ses plaisirs un temps précieux , qu'il doit tout entier à rendre la Justice ; et s'il étoit capable de pancher tant soit peu la balance, l'œil de cet ennemi suffiroit pour l'en détourner. Peut-être les mains nettes de ce Juge eussent été souillées , si le souvenir des ravages que fait l'Envie , ne fût venu à son secours , pour détourner ses yeux de la vanité qui peut corrompre le cœur le plus droit et le plus disposé à rendre Justice. Ce monstre réveillera aussi les attentions d'un Général d'Armée , et accroîtra

2716 MERCURE DE FRANCE  
croîtra sa valeur. Il semblera à ce Chef, que tous ses pas étant comptés par cet Ennemi, il ne peut se conserver les bonnes grâces de son Prince, s'il omet d'exécuter de point en point la moindre de ses volontés. Il n'oubliera rien de ce qui peut donner le gain d'une Bataille : s'il est heureux, il profitera de tout, conservera ce qu'il pourra, s'il ne l'est pas, et laissera toujours quelque ressource pour une meilleure fortune ; on lui verra faire la guerre avec plus d'avantage pour son Prince, que pour sa réputation. Dans quelque Science et quelque Art que ce soit, l'Envie fait un bien ; je dirai simplement, que ceux qui y excellent, éprouvent qu'ils lui sont redevables d'une partie des connoissances qu'ils y ont acquises. Combien d'Artistes se sont élevés par une application assidue à la plus haute connoissance de leur Profession ; pour éviter ses traits ? Dans ces vues le Peintre, le Sculpteur et le Musicien se sont souvent perfectionnés, ils ont pris soin d'ajouter de nouveaux agrémens à leurs Ouvrages, et d'en supprimer les défauts : il arrive qu'un Citoyen d'élite, persécuté par l'Envie, quittera son Pays ; loin d'y perdre, elle lui procurera les moyens de profiter dans ses voyages de ce qu'il y remarquera d'important et de rare.

rare. Les habitudes et la communication qu'il aura avec les Sçavans de toute espèce, lui enseigneront des choses qu'il n'auroit pû apprendre de lui-même. Il connoîtra les mœurs et les Coûtumes des Pays où il voyagera, et plusieurs particularités intéressantes, soit pour les Fortifications, soit pour les Antiquités; en un mot, pour ce qu'il y verra de plus beau, de plus curieux et de plus considérable.

Je ne ferai pas de difficulté de me servir des fictions que les Poëtes ont semblé avoir imaginé pour nous représenter cette vérité; celle des Travaux d'Hercule semble être une image vivante de ce Sujet. Elle fait un Tableau énergique de ce que peut la vertu d'Emulation. En vain la jalouse Junon veut perdre ce Héros encore au berceau, sa valeur étouffe les deux effroyables serpents que sa vengeance lui envoie. Cet Exploit surnaturel d'Hercule encore Enfant, fait juger que ce sera un jour un Dompteur de Monstres. Il exécute bientôt les genereux desseins qu'il a entrepris, aussi facilement qu'il les a conçus: mais outre ses douze principaux Travaux, il en fit d'autres qui marquent autant et plus encore sa valeur.

Disons quelque chose de plus: Empruntons de l'Histoire des Faits qui ne puissent



2118 MERCURE DE FRANCE  
puissent être révoqués en doute ; tirons  
du triomphe même de l'Envie les avantages  
que le mérite en reçoit. Le plus célèbre  
exemple qu'on puisse proposer des trophées  
de l'Envie, est, ce semble, l'infortune  
du Général d'Armée, Belisaire ; sa disgrâce  
néanmoins n'a pû donner atteinte à sa  
gloire ; n'avoit-il pas des témoins irrécusables  
de sa valeur et de son expérience en l'art  
de faire la guerre ? ou plutôt ses Victoires  
régentes ne justifioient-elles pas son zèle  
et sa fidélité ? Tel est le mérite : il s'élève  
au-dessus des horreurs de l'Envie ; il vient  
un temps que le Public hausse la voix , et  
le venge de ses attentats.

*A Joigny , ce 1. Juillet 1737.*



*MADRIGAL d'un Etudiant en philosophie  
à l'un de ses Freres, dans le temps  
qu'il se préparoit à soutenir une These.*

EN dépit de mes études ,  
Et de mes inquiétudes ,  
Je passe quelquefois d'agréables momens :  
Il est vrai qu'ils sont courts et mêmes peu fréquens ;  
Mais je vous jure aussi que j'en fais bon usage,  
Es

Et qu'ils me paroissent bien doux.

Ils le seroient pourtant encor bien davantage ;

Si mon cœur les pouvoit partager avec vous.

*Par un Philosophe du College D . . .*



*LETTRÉ écrite de Bourgogne le 27.  
Août 1737. au sujet de la Guérison re-  
marquable d'une Personne taillée de la  
Pierre.*

**J**E profite , Monsieur , de la liberté  
que vous donnez dans vos Mercures ,  
pour vous envoyer le Mémoire ci joint ,  
dont je vous prie de faire part au Public.  
Ce qui y est exposé a paru si rare , par  
la quantité de pierres , et si extraordi-  
naire par une si prompte guérison à mon  
âge de soixante-trois ans , que j'ai cru  
qu'il étoit à propos de faire connoître  
l'adresse de M. Caillot , très-habile en  
tout ce qui regarde la Médecine et la  
Chirurgie , et particulièrement pour l'o-  
pération de la Pierre et pour la Cataracte.  
Le 20. May dernier il m'a tiré , en moins  
d'un quart d'heure , treize Pierres , de la  
grosseur d'une grosse Muscade chacune ,  
et ce qui est encore plus surprenant ,  
c'est

## 2120 MERCURE DE FRANCE

c'est que trois semaines après j'ai été parfaitement guéri , comme s'il n'avoit jamais été question de Pierres ; un mois après l'opération j'ai vacqué à mes affaires de Ville et de Campagne , et me suis toujours bien porté. Dans le même temps, le même Sieur Callot fit encore deux opérations de la Pierre qui ont très bien réussi ; elles furent faites à l'Hôpital sur deux Pauvres , mais ils n'en avoient qu'une, chacun. Pour ne vous laisser aucun doute sur l'Exposé ci-joint , je l'ai fait attester par les trois Chirurgiens qui étoient presens à mon opération , et qui ont aidé à me panser durant les trois semaines que j'ai gardé le lit. J'ai l'honneur d'être , *Signé* , LE MULIER , *Secrétaire du Roy Honoraire au Château de Semur en Auxois , Province de Bourgogne.* A la Lettre est joint le Mémoire qui suit.

M. Callot , Médecin à Tonnerre , et ci-devant Chirurgien en la même Ville , a le vingtième May dernier fait l'opération de la Pierre à M. Le Mulier , Secrétaire du Roy Honoraire , demeurant à Semur , Ville Capitale de l'Auxois en Bourgogne , Diocèse d'Autun ; il est âgé d'environ soixante-trois ans , il souffroit cruellement depuis trois ans. Ledit  
sieur

sieur Callot lui tira treize Pierres comme de grosses Muscades , et toutes égales. Quoique l'operation dût être longue et laborieuse , à cause du nombre extraordinaire de Pierres , elle ne dura cependant pas un quart d'heure , quoiqu'elles fussent tirées les unes après les autres. Elles pesoient, toutes ensemble, six onces et plus; ledit sieur Le Mulier n'a gardé le lit que trois semaines après l'operation , au bout desquelles il se promena encore huit jours dans la chambre , et le vingt Juin suivant , jour de la Fête de Dieu , il se trouva à toutes les Cérémonies de l'Eglise. Depuis ce temps-là il est allé tous les jours par la Ville , et a monté à cheval pour ses affaires, comme quand il n'étoit pas attaqué de cette cruelle maladie. Outre l'operation ci-dessus , ledit sieur Callot en fit encore deux à l'Hôpital de Semur qui ont bien réussi. Ce fut à un Homme de quarante ans et à un enfant de six à sept ans ; ils n'avoient chacun qu'une Pierre.

» Nous soussignés , Maîtres Chirurgiens de la Ville de Semur en Auxois , déclarons avoir assisté à l'Operation qui a été faite par ledit sieur Callot audit sieur Le Mulier le 20. May dernier , auquel on a tiré treize Pier-

» res.

2122 MERCURE DE FRANCE  
 » res de la grosseur d'environ une bonne  
 » Muscade , l'ayant aidé à le panser l'es-  
 » pace de trois semaines , après lequel  
 » temps il a commencé à se bien porter ,  
 » et nous nous sommes soussignés audit  
 » Semur ce vingt-six Août 1737. *Signé,*  
 » L. MONETO. F. PRUDHOM , *Doyen , J.*  
 » PRUDHOM , *Chirurgien Juré.*



## ÉPIGRAMME.

**L'**Abbé Florus fréquente les ruelles ;  
 Il a l'art de bien débiter  
 Des fleurettés , des bagatelles.  
**I**l sçait divinement se mettre , s'ajuster ;  
 Les Dames le vont consulter  
 Sur toutes les modes nouvelles.  
**I**l s'offre à leur choisir un habit d'un bon goût  
 Et des couleurs assortissantes ;  
**I**l en fait son affaire , il se charge de tout ,  
 Des Coëffures , des Engageantes ,  
 Des Gands , des Bas , de l'Évantail ,  
 Et du reste de l'attirail.  
**D**es nouveautés il est le receptacle  
 Il vient le premier annoncer  
 Qu'on va donner une fête , un spectacle ;  
**I**l se charge du soin de vous faire placer :

Il est le rendés-vous de tous les bruits de Ville;

Il change les faits, les grossit,

Et n'omet rien dans son recit

Du détail le plus inutile.

Il se pique aussi de sçavoir

Des nouvelles sans la Gazette.

De bonne part il a prit hier au soir

Que le Turc avoit fait un grand don à Lorette,

Et que Roxane, sa cadette,

Epousoit un Eunuque noir :

Qu'on tenoit que le Moscovite

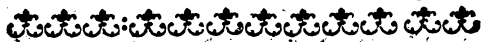
Venoit de déclarer la guerre au Portugal,

Au sujet de quelque limite,

Et que Xerxès, son Général,

Avoit déjà traversé le Cocyte.

*Par M. \* \* \* de Tulle en Limousin.*



*LETTRE de M. R. . . Avocat au  
Parlement de Paris, sur l'Arrêt de TIL-  
LET, rendu le 7. Septembre 1737. qui a  
jugé une Question singuliere.*

**L**E Parlement vient, Monsieur, de  
rendre un Arrêt sur les Questions,  
de sçavoir : 1°. Si M. le Procureur Gé-  
néral peut former opposition à un Arrêt  
rendu sur ses Conclusions. 2°. Si un Par-  
ticulier

2124 **MERCURE DE FRANCE**  
ticulier , qui a laissé passer le temps accordé pour purger une Contumace, peut se présenter pour la purger , sans avoir obtenu des Lettres du Prince. 3<sup>e</sup>. Enfin, si après le laps de 30. ans , il est recevable à la purger.

Cette dernière Question faisoit plus de difficulté que les deux premières ; intéressante d'ailleurs par sa nouveauté, par la réputation de ceux qui l'ont discutée , et par les principes qui ont formé sa décision , les conséquences du Jugement qui devoit intervenir, la rendoient encore extrêmement importante ; aussi a-t-elle fixé l'attention du Barreau et celle du Public. Voici les faits qui ont donné lieu aux trois Questions jugées par l'Arrêt.

Au mois de Janvier 1688. le Curé du Village d'Acheux en Picardie , fut étranglé et volé. Les Juges du Bailliage d'Amiens firent arrêter le Vicaire, la Servante et le Valet du Curé ; ils décréterent aussi de prise de corps le Fils aîné du Seigneur de la Paroisse. C'est le principal personnage de l'affaire. Son nom est le Sieur Tillet.

Par Sentence renduë au mois de May 1688. le Vicaire , la Servante et le Valet du Curé furent déchargés de l'accusation ;

le

le sieur Tillet, qui avoit passé dans les Pays étrangers, fut condamné à mort par contumace, et la Sentence exécutée par effigie.

Le sieur Tillet a été absent pendant 10. ou 12. ans; il est ensuite revenu en France: on prétend qu'il y a servi le Roy, en qualité de Cavalier, sous le nom de *Delcourt*. Enfin en 1713. il fit demander par le sieur de la Boissiere, l'un de ses freres, des Lettres de grace à M. le Chancelier Voisin, qui ne voulut pas en accorder.

Dans la suite, après que les 30. ans, qui mettoient le sieur Tillet à couvert de la peine de mort, furent revolus, il revint dans sa famille, se maria, et en 1721. demanda le partage des biens de ses Pere et mere tous deux décédés.

Ses Freres lui objecterent la Sentence de 1688. qui l'avoit condamné à mort, et ils lui declarerent qu'il n'avoit rien à prétendre dans la succession de leurs Pere et mere, parce qu'un des effets de la mort civile, qu'il avoit encourue, étoit de priver de toute succession.

Ici, M. il est nécessaire de vous dire que dans la Picardie les Aînés nobles ont un droit d'Aînesse sur leurs Freres cadets, et que ce droit consiste à absorber la



la plus grande partie des biens de leurs Pere et Mere.

Le Puisné du sieur Tillet , devenu l'Aîné de la famille , par la mort civile de son frere , s'étoit mis en possession des biens déferés à l'Aîné ; il vint à céder ; celui qui le suivoit prit à son tour possession des mêmes biens , qui furent enfin contestés au sieur de la Boissiere , lors de la mort de son second Aîné ; ces biens lui furent aussi contestés par le sieur de Catigny , qui lui oposa l'existence du sieur Tillet , leur frere aîné.

Le sieur de la Boissiere soutint que le sieur Tillet , mort civilement , étoit non-recevable , et il le fit declarer tel par Sentence du 9. Février 1735. rendue au Bailliage d'Amiens ; le sieur Tillet en interjeta Appel.

Sur l'Appel de cette Sentence , on a amplement traité la Question de sçavoir : *Si la Prescription de 30. ans pouvoit faire cesser la mort civile operée par une Sentence de mort.* Il y a eu à ce sujet des Mémoires imprimés , faits par M. de Saint Aubin pour le sieur Tillet , et par M. Sicauld pour le sieur de la Boissiere.

Dès que les Mémoires de ce dernier ont été distribués , et que l'Instance , au rapport de M. Severe , a été vûe de Commissaires

missaires devant M. le Premier Président, le sieur Tillet s'est constitué Prisonnier en la Conciergerie du Palais, pour purger la Contumace, et le lendemain il a obtenu Arrêt sur Requête, par lequel il a été ordonné qu'il seroit transféré dans les Prisons du Bailliage d'Amiens.

Les Juges d'Amiens l'ont d'abord admis à purger la Contumace, et ils lui ont fait subir interrogatoire. Quelques jours après ils ont déclaré nulle l'information sur laquelle la Sentence de 1688. est intervenue, et ils ont ordonné que l'on informeroit de nouveau.

Le sieur Tillet ayant appelé de la seconde partie de cette Sentence, et sur son Appel ayant intimé M. le Procureur Général, la Cause a été plaidée solennellement à la Tournelle Criminelle entre le sieur Tillet et M. le Procureur Général, qui de sa part a formé opposition à l'Arrêt du 5. Juin dernier, et a interjeté Appel de tout ce qui a été jugé à Amiens en execution de cet Arrêt.

M. Simon, pour la défense du sieur Tillet, a soutenu que M. le Procureur Général ne pouvoit pas former opposition à un Arrêt rendu sur ses Conclusions; que d'ailleurs sa Partie devoit être regardée comme innocente, qu'il n'y avoit

B plus

plus contr'elle aucun soupçon de crime , dès-lors que les informations de 1688. avoient été déclarées nulles ; il soutint sur ce fondement , que sa Partie n'avoit pas été contumacée , ne l'ayant pas été valablement ; il soutint d'ailleurs que , pour purger une Contumace , il ne falloit point de Lettres du Prince, et qu'enfin les Condamnés par Contumace pouvoient être admis à se justifier en tout temps, l'innocence , la liberté , l'honneur étant imprescriptibles.

M. l'Avocat Général Daguessau a établi de sa part 1°. que quand il s'agissoit de l'intérêt public , M. le Procureur Général étoit toujours en droit de former opposition même aux Arrêts contradictoires rendus avec lui , ne pouvant être question , à cet égard , que de savoir , si ses moyens d'opposition sont justes.

Il a établi , en second lieu , que les Condamnés par Contumace , au terme de l'article 29. du Titre 17. de l'Ordonnance de 1670. étant réputés morts civilement du jour de l'exécution de la Sentence , lorsqu'il ne s'étoient point constitués prisonniers , ou qu'ils ne s'étoient pas représentés dans les cinq ans de la Contumace , ne pouvoient après ce temps ,  
suivant

suivant les Articles 18. et 28. du même Titre , suivant les anciennes Ordonnances, les Arrêts rendus avant et après l'Ordonnance de 1670. et le sentiment unanime des Auteurs , se presenter pour se purger sans avoir des Lettres du Prince. Troisièmement enfin , il a prouvé que les Condamnés par Contumace ne pouvoient , après les 30. ans, être admis à purger la Contumace , par la raison qu'on ne peut les condamner au moyen de la Prescription de l'accusation , acquise par le laps de 30. ans. Il dit à ce sujet qu'en tout temps M. le Procureur General s'opposeroit à ce qu'un Condamné à mort renonçât à cette Prescription, parce qu'il n'étoit pas le maître de sa vie ; il appliqua à cette proposition cette Maxime : *Nemo auditur perire volens*. Et cette autre : *Qui non potest condemnare , non potest absolvere*.

Après quatre audiences est intervenu Arrêt le 7. de ce mois, par lequel , après un Délibéré , M. le Procureur General » a été reçu Oposant à l'Arrêt du 5. Juin, » et Apellant de tout ce qui a été fait au » Bailliage d'Amiens en execution dudit » Arrêt ; faisant droit sur le tout , sans » s'arrêter à l'Apel du sieur Tillet , évoquant le principal , et y faisant droit, a  
B ij » déclaré

» déclaré ledit sieur Tillet non recevable dans sa demande à fin de purger la Contumace , et en consequence a ordonné que les prisons lui seroient ouvertes.

Après la prononciation de l'Arrêt , en l'absence de M. l'Avocat General, M. Simon demanda qu'il fut réservé à sa Partie de se pourvoir par Lettres de Révision.

On opina là dessus , et il fut prononcé : *Sauf à la Partie de Simon à se pourvoir comme et ainsi qu'il avisera.*

Nous venons de recevoir le Mémoire qui suit au sujet d'un autre Arrêt rendu presque en même temps. En voici la teneur.

Messieurs de Bruc de Montplaisir, avoient formé une demande en 1736. qu'ils faisoient monter à 12. ou 13. cent mille livres , contre M. et Mad. la Marquise de Coëtenfao ; sur les biens de la Maréchale de Crequy ; ils en avoient été déboutés par Sentence du Châtelet , laquelle a été confirmée par Arrêt du Parlement le 6. Septembre 1737. Ainsi la Marquise de Coëtenfao reste seule heritiere de sa grande Tante et du défunt Comte de Rougé , Enfant de son Frere ; l'ancienneté et la distinction de la Maison

son de Rougé sont si fort connues qu'on n'en parlera ici que sommairement , et seulement pour ce qui a rapport au grand procès qui avoit été intenté.

Jacques de Rougé , Marquis du Plessis Belliere , Capitaine General , Commandant les Armées du Roy en Italie , où il fut tué à la Bataille de Castellamare en 1654. avoit épousé Suzanne de Bruc , Fille de Jean de Bruc et de Marie Vainier , laquelle étoit Fille de François Vainier , Doge de Venise.

De ce Mariage sont issus Henry-François de Rougé , Marquis du Plessis-Belliere , et Catherine de Rougé , Epouse de François , Sire de Crequy , Maréchal de France , dont sont sortis le Marquis de Crequy , Lieutenant General des Armées du Roy , tué à la Bataille de Luzara , et le Marquis de Blanchefort , Maréchal de camp , mort sans avoir été marié. Le Marquis de Crequy avoit épousé la Fille du Duc d'Aumont dont les Enfants sont décédés.

Henry-François de Rougé , Marquis du Plessis Belliere , Maréchal des Camps et Armées du Roy , Gouverneur des Villes de Suze et de Carmagnole , avoit épousé Françoise Petronille Jegou de Kvillio , dont est issu Jean-Gilles de

2132 **MERCURE DE FRANCE**  
Rougé, Colonel du Régiment d'Angoumois, mort à Saragosse en Espagne. Il avoit épousé Florimonde - Renée de Lantivy du Cösero, dont sont nés Louis de Rougé, Marquis du Plessis-Belliere, Colonel du Regiment Vexin, et Innocente-Catherine de Rougé, qui a épousé Jean - Sebastien de Querhoent de Kgournadech, Marquis de Coëtanfao.

Louis de Rougé, Marquis du Plessis-Belliere, avoit épousé Marie - Therese d'Albert de Chaulnes, dont elle est veuve. De ce mariage étoient nés plusieurs Enfans, dont le dernier Marie-Charles-François, Comte de Rougé, est mort à Paris en bas âge au commencement de l'année 1735. Messieurs de Rougé ont perdu, en moins de 80. ans. 5. Regimens de Pere en Fils, le Capitaine General en avoit deux, son Fils, le Maréchal de Camp, un, son Petit-Fils, un, et Louis de Rougé, Marquis du Plessis Belliere, le cinquième.

Suzanne de Bruc, Marquise du Plessis-Belliere à vécu dans trois siècles, étant née à la fin du siecle 1500. ayant vécu pendant tout le siecle 1600. et est morte au commencement de celui où nous sommes, ayant conservé jusqu'à la fin tout son bon esprit.



*A Madlle \* \* \*, qui ne répondoit que par  
des détours aux Déclarations de son  
Amant.*

**D**oux Objet de ma tendre Envie ;  
Beauté sans fard , aimable Magdelon ,  
Pourquoi refusez-vous à mon ame ravie  
Le simple aveu d'oûi , de non ?  
Nature en vous fait briller tous ses charmes ;  
De l'Amour les plus fortes armes  
Ne valent pas les traits que lancent vos beaux  
yeux ;  
Sans soin , sans art vous plaisez en tous lieux ;  
Pourquoi donc parlez-vous d'une adroite Co-  
quette  
Le Langage artificieux ?  
Quoi ? n'est-il point d'autre Interprete  
D'un Cœur qui de mes Vœux fait le plus cher  
objet ,  
Qu'une Langue qui ne se plaît  
Qu'en paroles complimenteuses ?  
Dieu charmant qui regis les flammes amou-  
reuses ,  
Tu sçais que la Sincérité ,  
La Candeur , la Franchise , et la Fidelité

B iiii Onf



Ont de tout temps fait mon plus beau partage ;

Au doux Objet dont je suis enchanté

Inspire mêmes feux, apprends même langage.

\*\*\*\*\*

*SUITE d'une Lettre sur la Peinture ;  
insérée dans le Mercure de France du  
mois de Juin 1737 , écrite à M. Dargen-  
ville , Maître des Comptes.*

**L'**Empressement que vous avez, Mon-  
sieur , de voir quelques fragmens des  
Mémoires du Peintre à qui appartenoit le  
Recueil dont je vous ai entretenu , me  
determine à vous envoyer trois Pieces de  
Vers qui étoient attachées aux Portraits  
des grands Maîtres dont elles tracent le  
caractere. Si tous ceux qu'il avoit ramas-  
sés étoient accompagnés , comme on n'en  
peut presque point douter, de semblables  
Inscriptions , la Collection en étoit des  
plus intéressantes.

La délicatesse de votre goût , Mon-  
sieur , ne s'accommodera peut-être pas  
d'une Versification qui lui paroîtra ne-  
gligée en plusieurs endroits. Je crains  
même, qu'accoutumé à juger de tout se-  
lon les regles d'une raison severe , vous  
ne trou-

ne trouviez en particulier dans l'Eloge du *Giorgion*, quelque chose qui vous fera paroître l'imagination de l'Auteur un peu plus qu'échaufée.

Il étoit Peintre, je vous l'ai dit, Monsieur. Un double feu doit naturellement fournir un peu d'effervescence. La Peinture et la Poësie sont deux Sœurs qui se traitent assés froidement en France; on diroit même qu'à peine se connoissent-elles, tant elles y ont peu de relation l'une avec l'autre; leurs tendres liaisons sont tout autrement sensibles en Italie. Elles n'y songent qu'à se prêter mutuellement des secours, elles s'y appliquent volontiers à s'immortaliser reciproquement.

Notre Peintre François qui avoit passé la moitié de sa vie dans un Pays où l'on parle si passionnément de ce qu'on aime, en avoit pris l'esprit et le stile. Il se croyoit permis de dire en sa langue ce qu'un Italien avoit dit dans la sienne, en consacrant à la mémoire du *Giorgion* le Sonnet cité par *Ridolfi*, page 90 de l'Edition de Venise.

**P** Insi nel Mondo, e fu sì chiaro il grido  
Della mia Fama in queste parti, e in quelle,

B v Che

Che glorioso al par di Zeusi , e d'Apelle ,  
Di me risuona ogni remoto Lido.

In Giovanile Etadè il Patrio nido  
Lasciai per acquistar grazie novelle ;  
Indi al ciel m'envolai fra l'auree stelle  
Ovè ho stanza migliore , albergo fido.

Qui fra l'Eterne , ed immortali menti ,  
Ide e più belle ad Emulare io prendo  
Di grazie adorne , e di bei lumi ardenti.

E' or del mio Pencil l'opre riprendo ,  
Che vanneggio coll' ombre tra' viventi ,  
Mentre nel Ciel forme divine apprendo.

### Caractere du *Giorgion*:

Je peignis autrefois , et la toile prit vie ,  
Mon Maître (1), fut jaloux de mes premiers tra-  
vaux ,

De honte et de dépit je vis frémir l'Envie  
Au pied de mes Tableaux.

Da Golfo Adriatico au plus lointain rivage ,  
La Déesse à cent voix fit retentir mon nom ,  
Quiconque des beaux Arts sçait parler le langage ,  
Connoît Giorgion.

(1) *Vian Bellini*.

St. 101

Si-tôt que sur mon front brilla l'Adolescence,  
 Des Lacs (1) paternels je quittai le séjour,  
 L'insipide mollesse eut mon indifférence;  
 La Gloire, mon amour.

Venise s'aplaudit de la Grace nouvelle  
 Dont je scûs rehausser le prix de la couleur,  
 Quand dans son riche Sein, de Zeuxis et d'Ap-  
 pelle  
 Je partageai l'honneur.

Du plus charmant des Arts j'atteignois l'excel-  
 lence,  
 Et même au *Titien* je servois de flambeau,  
 Quand l'Amour (3) et la Mort tous deux d'intel-  
 ligence  
 Creuserent mon Tombeau.

Mais d'un Essor léger franchissant la Barrière,  
 Mon ame s'envola dans cet auguste Lieu,  
 Ou libre, intelligent, investi de lumière,  
 L'homme voit tout en Dieu.

Et, de mon Créateur pénétrant les Idées,  
 Je vois comme il forma les traits de la beauté.

(1) *Castel Franco.*

(3) *Giorgion prit la peste en fréquentant une  
 Dame Venitienne qui en étoit frappée. Il mourut  
 âgé de 34 ans, l'an 1511.*

Bvj

Esprit,

Esprit, où ne vont point les forces secondées

Par la Divinité :

A mon goût épuré, l'Auteur de la Nature  
A permis l'Examen des merveilles des Cieux,  
Tout ce qui sur la Terre échape à la Peinture  
S'y dévoile à mes yeux.

Les ardens Scraphins m'y servent de modèles,  
Mon Pinceau glorieux imite leur splendeur,  
Mes sublimes Dessesins des formes éternelles  
Saisissent la Grandeur.

Au Terrestre séjour obscuré de nuages  
Je ne fis qu'exquisser une ombre de leurs Traits;  
Aujourd'hui, dans le goût des célestes Ouvrages,  
Je traite mes Sujets.

Amis, ne pleurez plus ma perte irréparable;  
Que par vous mon bonheur à jamais soit chanté  
Vous direz, que je peins la Beauté véritable  
A sa propre clarté.

### Caractère d'*Andrea Schiavon*.

Sous l'Etoile d'Orus, Schiavon prit naissance;  
Et malgré les efforts de son hardi Pinceau,  
Il ne put écarter l'importune indigence  
Qui le suivit jusqu'au tombeau.

La For-

La Fortune pour lui n'eut que des vents con-  
traires ,

Il en fut contredit , affligé , combattu ;

Presque sous le fardeau des soins et des miseres  
Il vit succomber sa vertu.

On sent également dans sa fiere Pratique  
Son Esprit lumineux , et son Cœur agité ;  
Quelquefois ses contours de son destin inique  
Offrent l'extrême dureté.

Mais toujours sa couleur , fidele à la nature  
D'un Dessein peu correct rachete les défauts ,  
Et du *Maznoli*, dans plus d'une figure,  
Releve les traits les plus beaux.

Schiavon l'imita , dès sa rendre jeunesse  
De son goût enchanteur il reconnut le prix ,  
Et sut rendre avec art l'ondoyante mollesse  
Dont les Curieux sont épris.

Tel est l'aveuglement de la mortelle engeance !  
De l'Ecole des Arts les plus dignes Sujets ,  
Vivants sont accablés de son indifférence ,  
Sont-ils morts ? ils ont ses regrets.

Schiavon sans credit, sans nom, sans récompense,  
Trop souvent éprouva ces regards dédaigneux ,  
Par lesquels l'insensé fier de son opulence,  
Insulte au sage malheureux.

Fut-il

Eut-il dans le tombeau ? pour ses moindres ouvrages

Les Rois firent paroître un vif empressement ,  
Et ce qu'il destinoit aux plus communs usages ,  
Des Palais devint l'ornement.

Vous qui de son Etoile éprouvez l'influence ,  
Vous que le Monde ingrat , brusque et laisse  
périr ,

Avez-vous ses talens ? imitez sa constance ,  
Et ne craignez pas de mourir.

### Caractère du Bassan.

L'Homme se peint dans ses Ouvrages :

Je fus ami de la Candeur ,

Et mes Tableaux sont les images

De mon Esprit et de mon Cœur.

Jamais l'ambition ne troubla mes pensées ,

Les Projets fastueux , les Brigues insensées

Ne m'ont point conduit à la Cour , (1)

Et par l'excès de la dépense ,

Des Richesses à l'indigence

Je n'éprouvai point le retour.

Dans un commode Domicile

(1) *Egli non volle cangiar la Picciola sua casa  
et lo Palagi reali.*      *Ridolfi.*

Des Talens de mes Fils. (2) empruntant le secours ,

Goutant de mes Voisins le Commerce facile ,

Je me vis filer d'heureux jours.

Du Pont de Bassano l'attrayant point de vue ,

Dans une riante Etendue ,

Des Champs Arcadiens m'offrit tous les objets.

Et mon ascendant Bucolique

Me fit de la Muse rustique

Donner le goût à mes Sujets.

Je vous aimai , Graces naïves ,

Qui parez les quatre Saisons ,

Je vous aimai , charmantes Rives ,

Où je vis paître les Moutons.

Bergers , Laboureurs , Villanelles ,

Vous fûtes les plus beaux Modèles

Dont ma simplicité fit choix.

Vos Portraits , ceux de vos Ménages ,

De vos travaux , de vos usages

Firent les délices des Rois. (3)

Patriarches ! Héros antiques ,

Vos Filles sont les Nations

Vous fondâtes les Républiques

(2) François et Leandre.

(3) A Ridolfo II. Imperadore mandò i dodici mesi , ne quali erano divise tutte quelle operazioni , che occorrono per l'anno. Ridolfi.

Vous



**Vous peuplâtes les Regions.**

**J'ai représenté vos Voyages ,**

**Vos Pavillons , vos Pâturages ,**

**Votre champêtre Majesté :**

**Quiconque a lû vos aventures**

**Dans ces naturelles Peintures**

**En retrouve la vérité.**

**Moi-même Imitateur fidele**

**De votre foi , de votre zele ,**

**Je vous (4) étudiaï dans les Livres Divins.**

**Des Auteurs inspirés je suivis les maximes ,**

**Et marchant pas à pas sur vos traces sublimes ;**

**Du Ciel je m'ouvris le chemin.**

**J'eus part à votre récompense ;**

**Une pieuse Mort couronna mes travaux ,**

**Et celui qui des Cœurs seul a la connoissance ,**

**Retrouva dans le mien les traits de l'innocence ,**

**Que j'exprimai dans mes Tableaux.**

**Vous trouverez , Monsieur , dans votre Collection des Desseins d'autant plus propres à vérifier ces Caracteres , que leurs Auteurs les ont faits dans les instans où l'Entousiasme Pittoresque laissoit agir leur génie avec le moins de contrainte.**

*(4) Passava Egli virtuosamente la vita , stanco dal dipingere , leggendo in particolare la Scrittura Santa. Ridolfi.*

**Vous**

Vous avez un Portrait du Giorgion , fait avec deux crayons , avec un goût , dans lequel on reconnoît toute la force et la moëlle de son Coloris. Les griffonnemens qui le suivent, pétillent d'un feu qui indique son Imagination vive et féconde ; et les deux Etudes de Paysage qui les accompagnent , prouvent combien il sçavoit ressentir et choisir les beautés de la nature.

Qui douteroit si le *Schiavon* a réellement bien peint dans le goût du *Parmesan* , en seroit bien-tôt persuadé par les deux Têtes que vous avez du premier , sur tout par celle de la Femme , et l'Adoration des Mages du *Bassan* ; l'Esquisse d'un Ménage Rustique et d'un Chasseur ,<sup>1</sup> semblent faites exprès pour appuyer chaque partie de son Eloge. Vous seriez peut-être fâché , si j'avois borné mes Recherches à trois Peintres Vénitiens. Je leur ai donné plus d'étendue , je souhaite avoir bien-tôt l'occasion de vous en convaincre. J'ai l'honneur d'être , &c.



L'IAIGLE



## L'AIGLE ET LE ROSSIGNOL,

## F A B L E.

*Par M. le Comte d'E \* \* \* Duc de G \* \*  
Pensionnaire au College de Louis le  
Grand, pour le louer de son goût pour  
la Poësie.*

**P**OUR louer votre goût, je me sers d'une  
Fable ;

Le vrai sous ce voile agréable

Parut toujours moins affecté ;

Le mensonge à la vérité

N'ose refuser cet hommage.

Les Ris viennent aussi ; quelques traits sérieux ;

Sans chasser leur troupe volage ,

Temperent leurs aimables jeux ;

La Reine des Oiseaux aimoit la mélodie ;

Serins abondoient dans sa Cour ;

L'honneur nourrit les Arts, et le royal séjour

Ne voyoit fin à l'harmonie ;

Quiconque chés les Grands prétend se faire  
aimer ,

A leur goût doit se conformer.

Philomele bientôt sortant de son boccage ,

Vint de ses doux accens rendre le tendre hom-  
mage.

Toujours

Toujours pleine de ses douleurs ;  
 De ses charmans Concerts les attraits invincibles  
 Rendirent tous les cœurs sensibles  
 Au doux récit de ses malheurs.  
 Du mérite d'autrui l'implacable ennemie  
 Fit à ce nouveau Chantre un crime de sa voix ;  
 Mais à tous les Hôtes des Bois  
 L'Aigle le préférant , sçut confondre l'envie.  
 D'E\*, dans les beaux Arts les talens sont divers ;  
 Si c'est une faveur de faire de bons Vers ,  
 Ce n'en est pas une petite ,  
 Que le talent de les aimer ;  
 Aux uns Dieu donna le mérite ,  
 Et l'art à quelques Grands de sçavoir l'estimer

C. X. Del \* \*.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Paris  
 par M. l'Abbé M. à M... à Avran-  
 ches , au sujet des Oiseaux de Passage ,  
 dont il est parlé dans la Feuille cxxxiv.  
 des Observations sur les Ecrits Mo-  
 dernes.*

**L**E Systeme singulier sur les Oiseaux  
 de passage , dont vous me deman-  
 dez compte, Monsieur, est d'un Anglois,  
 et un pareil Ouvrage convient parfaite-  
 ment

**2146 MERCURE DE FRANCE**  
ment au génie de sa Nation , qui donne  
volontiers dans l'extraordinaire , et éle-  
ve souvent ses idées au - dessus des  
Nuës.

L'Auteur , après avoir fait une énu-  
mération des Oiseaux de passage , et s'é-  
tre étendu assés au long sur la généra-  
tion , la naissance et l'éducation des  
Coucous , qui sont , dit-il , l'emblème  
de l'infidélité des femmes et de la hon-  
te des maris , recherche la raison pour  
laquelle ces animaux changent aussi de  
demeure dans certaines saisons , et l'a-  
tribué , avec fondement , à la tempera-  
ture de l'air , à la diversité du chaud ,  
du froid et à l'inclination naturelle à  
produire et à élever des petits. Mais  
que deviennent-ils lorsqu'ils nous quit-  
tent ? C'est ce qu'on examine ensuite  
avec soin.

Notre Anglois réfute d'abord l'opi-  
nion de ceux qui prétendent que les Oi-  
seaux en question passent les Mers, pour  
aller dans d'autres régions où regne la  
saison qui leur convient. Il assure que  
personne n'a jamais vû dans aucune par-  
tie du Monde depuis le mois de Septem-  
bre jusques au mois de Mars, cette quan-  
tité prodigieuse d'Oiseaux de tant d'es-  
peces , qui disparaissent de nos climats  
pendant l'Hyver et l'Automne.

Il se moque ensuite de ceux qui croient avec *Olaus Magnus*, fameux Voyageur, que dans le Pays du Nord les Pêcheurs tirent souvent par hazard des Hironnelles emmoncellées comme un gros peloton, attachées bec à bec, aîle à aîle et patte à patte, dans les Mers et les Rivières au fond de l'eau, Elément cependant si contraire à leur Nature, qu'un jour des enfans ayant porté cette masse d'Hironnelles dans une Etuve, elles se détacherent par la chaleur et commencerent à voler. Quelle aparence que des Animaux qui ne peuvent vivre que dans les chaleurs du Printemps ou de l'Eté, s'aillent ainsi ensevelir elles-mêmes sous un Element aussi froid que l'eau ?

L'arrivée, dit-il, de certains Oiseaux de passage est si subite, que c'est précisément comme s'ils tomboient du Ciel sur la surface de notre Globe. Ils semblent venus en une nuit. Quoique la veille on n'en eût pas vû un seul, le lendemain matin il en paroît presque dans chaque taillis et chaque buisson, et cela, par exemple, dans l'étendue de toute la Hollande. Tels sont les Rossignols, Beccasses, les Cicognes et quelques autres ; or s'ils venoient de quelque partie de notre Globe, comment

2148 **MERCURE DE FRANCE**  
se pourroit-il faire qu'il en parût dans un endroit en même-temps que dans l'autre , éloigné du premier de cinquante ou soixante lieues ? Il faut certainement à un Oiseau , quelque rapide que soit son vol , du temps pour faire 50. ou 60. lieues. Ceci prouve , dit l'Auteur , que ces Oiseaux ne viennent pas de quelque contrée particulière du Globe de la Terre, mais qu'ils tombent du Ciel. Il observe ensuite qu'on sçait par expérience que la plupart des Oiseaux évitent les Mers , loin de les passer , comme ils y seroient obligés s'ils alloient en Afrique ou en Amérique; que le Coucou , le Rossignol et quelques autres Oiseaux , ont un vol si court , qu'il n'est pas probable qu'ils viennent horizontalement de quelque Pays très éloigné , ou d'au-delà des Mers. L'Auteur ne craindra pas tantôt de les faire passer jusques à la Lune , et leur vol , quoique court , n'y mettra , selon lui aucun obstacle , quelque difference qu'il y ait entre les deux trajets.

Après ce début , il établit pour principe , et avec raison , que ce qui est le plus facile à déduire des Observations et de l'expérience , es ordinairement le plus probable et le plus vrai , d'où il conclut

clut que le passage des Oiseaux de la Terre dans le Globe de la Lune et de cette Planette dans notre Globe , étant le plus conforme aux Observations et à l'expérience , doit l'emporter sur toute autre opinion. Il a jusqu'ici tâché d'infirmer les autres sentimens , il ne songe plus qu'à établir le sien.

Toutes les Experiences et les Observations qu'on a faites jusques ici , prouvent , dit l'Auteur , que les Oiseaux de passage prennent leur essor en haut quand ils partent , et qu'ils descendent d'enhaut quand ils reviennent. Il seroit trop long de le suivre dans tous les détails où il entre ici , je vais seulement vous rapporter succinctement une Expérience assés particuliere dont il parle pour prouver son sentiment.

Les Cicognes , sorte d'Oiseaux qui tous les Erés abondent en Hollande et qui y font leurs nids , s'assemblent sur la fin de Septembre proche Amsterdam , dans un Marais nommé *Haërlem Meer* ; pendant quelques jours elles font beaucoup de bruit pour s'appeller les unes les autres. Lorsqu'elles sont toutes assemblées il se fait un grand silence pendant quelque temps , après quoi elles s'élèvent en haut en une si grande troupe qu'elles

obscur-



2150 MERCURE DE FRANCE  
obscurcissent l'air. Elles font en s'élevant plusieurs ronds , plusieurs cercles , et cette multitude d'Oiseaux diminuë à la vûë, à proportion qu'elle s'élève droit en haut, jusqu'à-ce qu'elle ne paroisse pas plus grosse que la main et qu'elle disparoisse enfin entierement. Ces Oiseaux ne paroissent plus qu'au mois d'Avril suivant , où en une nuit , en un matin , chaque Ville , chaque Village s'en trouve plein , quoiqu'il n'y en eût pas un seul le jour précédent ; il n'y a point , dit-il , d'Enfant en Hollande qui ne sache cela. Il assure la même chose des Hirondelles , des Beccasses , et conclut que s'ils passaient en d'autres Pays , ils voleroient horizontalement et ne s'élèveroient pas perpendiculairement, comme on remarque qu'ils font. Il apporte encore quelques autres raisons et même il s'appuye sur l'Écriture. Il s'agit ensuite d'expliquer physiquement comment les Oiseaux en question peuvent parcourir le vaste espace qui se trouve entre notre Globe et celui de la Lune. Voici comme il s'y prend.

10. Toute gravité ou pesanteur vient, selon lui , du magnetisme ou de l'attraction de la Planete où sont dirigés les Corps graves. Ce principe est de M.  
Newton

Newton ; on peut le lui passer , parce qu'en suposant que la gravité vienne de l'impulsion , cela revient au même pour la question dont il s'agit. 2°. Plus un Corps est proche du Globe qui l'attire , plus l'attraction est forte et a de prise sur lui. 3°. Plus l'air est proche de la circonférence de chaque Athmosphère , plus il est subtil et léger.

4°. La matiere qui est entre l'Athmosphère de l'air qui entoure la Terre et celui qui environne la Lune , est encore plus subtil et ne fait aucune résistance bien sensible au mouvement progressif. On peut encore lui passer tout ceci ; seulement ne perdez point ses principes de vûë. Il en conclut que le plus grand effort que font les Oiseaux dans leur voyage d'ici à la Lune , ils le font en s'envolant d'abord , que plus ils avancent , moins ils trouvent de résistance , qu'arrivés au-dessus de l'Athmosphère de notre air , ils n'en trouvent presque plus ; que descendus dans celui de la Lune , ils n'ont qu'à se laisser tomber , attirés qu'ils sont par le Globe de la Lune , selon le premier principe. Nous dirions, nous autres , poussés qu'ils sont par la matiere celeste , qui agit sur les Corps graves , ce qui s'entend un peu mieux et revient

C cepen-

2152 MERCURE DE FRANCE  
cependant au même. Ils reviennent à peu près comme ils sont allés , ne trouvent de résistance considérable que lorsqu'ils commencent à s'élever , parcourent aisément ensuite l'espace compris entre la Lune et la Terre , et tombent ainsi au mois d'Avril sur les Régions Terrestres qui leur conviennent , conduits , sans doute par leur instinct.

On a toujours remarqué, dit il ensuite, que ces Oiseaux sont fort gras lorsqu'ils nous quittent , c'est que cette graisse supplée au défaut de nourriture qu'ils ne trouvent point dans leur route , ( comme les Ours blancs du Groëland, qui vivent pendant l'Hyver de l'embonpoint qu'ils ont acquis pendant l'Été , ) et lorsqu'ils reviennent à nous ils sont extrêmement maigres.

Tel est le Système de ce Physicien, dont je ne vous donne ici qu'une legere esquisse , suffisante cependant pour vous mettre en état d'en parler et d'en porter votre jugement ; entre plusieurs objections qu'on pourroit lui faire , en voici une qui m'est venue d'abord à l'esprit.

On remarque que les Oiseaux, aussi bien que tous les autres Animaux, ne peuvent souffrir le second coup de piston de la Machine Pneumatique , parce qu'il leur ôte  
l'air

l'air et par conséquent la respiration ; et que l'air qui est contenu au-dedans de leurs corps et qui fait toujours effort pour se débâter et sortir au travers des pores , ne trouvant plus de résistance au dehors , sort avec véhémence , les fait enfler , cause par conséquent un dérangement general dans la Machine , dont il emporte avec lui les esprits vitaux ; d'où suit nécessairement sa destruction. Il est certain d'ailleurs que plus on s'éloigne de la Terre , plus l'air devient subtil ; cela est si vrai , qu'à peine , à moins d'y être né , on peut vivre sur les Montagnes un peu élevées , et il est probable qu'il n'y a plus de cet Element à quelques lieues de la Terre. Je demande donc comment nos Oiseaux de passage pourront vivre depuis l'extrémité de notre Atmosphere jusqu'à leur arrivée dans celui de la Lune ? Je demande encore comment cette Experience s'accorde avec ce que semble dire l'Auteur , que ces Oiseaux transpirent peu dans ce long trajet , et que par conséquent l'embonpoint qu'ils ont acquis avant que de partir , leur tient lieu de nourriture pendant leur voyage ? mais loin de leur servir à quelque chose , il se dissipera dans le moment , de même que

C ij      tous

tous les sucs et les esprits qui pourroient servir à entretenir au - dedans la vie animale pendant quelque temps.

Avant que de finir cet Extrait , j'ajouterais une réflexion qui me vient encore à l'esprit au sujet de ce que dit notre Auteur à l'égard de la descente des Oiseaux dans la Planette , objet de leur voyage. Il assure qu'ils n'ont qu'à s'y laisser tomber sans avoir pour lors besoin d'employer leurs forces , ce qui leur épargneroit véritablement bien de la peine, s'ils le pouvoient faire sans s'exposer à être écrasés. En effet , comme la Physique nous apprend que la vitesse avec laquelle tombent les Corps graves, s'augmente à proportion que le lieu d'où ils tombent est plus élevé; si les Oiseaux de passage se laissoient ainsi entraîner par la cause de la gravité, leur chute devenant trop précipitée , pourroit leur devenir très-funeste. Ils ont donc besoin de toutes leurs forces pour soutenir les efforts redoublés de la cause de la pesanteur , qui augmentent à proportion qu'ils descendent. Leur épuisement devant être extrême après un si long trajet , comment pourront-ils résister à une force aussi supérieure? Ainsi je ne vois pas où est la grande facilité que  
l'Auteur

OCTOBRE. 1737. 2159

L'Auteur dit qu'ils ont à faire leur voyage , &c.



*PARODIE LIBRE du Sonnet de  
M. Esnault :*

Toi qui meurs avant que de naître , &c.  
*Sur tous les mauvais Livres en general.*

**T**oi, qui meurs avant que de naître ,  
Assemblage confus de riens et de discours ,  
Triste Avorton , Livre sans cours ,  
Rebut de qui sçait s'y connoître,  
Oses-tu bien paroître au jour ?

Fruit d'un ignorant qui s'estime ,  
Que fait évanouir le mépris à son tour ,  
Ouvrage d'un aveugle Amour ,  
De la haine juste victime ,

Ne redouble point mon ennui ;  
Dans le sein du néant plongé jusqu'aujourd'hui  
Ne croi pas en sortir au gré de ton envie.

Deux cruels Ennemis ont décidé ton sort ,  
Un Auteur ignorant veut te donner la vie ,  
Un Lecteur éclairé veut te donner la mort.

*Par Mlle d'Auteterre, de Riom en Auvergne.*

\* *Amour propre.*

G ii) LETTRE



*LETTRE de M. Gauteron , Docteur en Médecine , de la Faculté de Montpellier , et Secrétaire de la Société Royale des Sciences , écrite à M. Boüillet , Docteur en Médecine de la même Faculté , Professeur des Mathématiques , et Secrétaire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de la Ville de Beziers.*

**L**E Plan de l'Histoire generale des Maladies , que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser , Monsieur , me paroît si beau et si bien conçu , qu'il ne peut en resulter qu'un bien très considerable pour la connoissance des causes des maladies , et pour le soulagement des malades.

Ce sujet est d'une très-grande étendue , mais le bon ordre que vous vous êtes prescrit , le rendra si interessant , par la liaison des matieres , qui seront comme des consequences l'une de l'autre , que ceux qui seront déjà initiés en Médecine ne pourront le lire qu'avec plaisir , et pourront reformer sur vos idées , et sur celles des plus grands Maîtres , autant la Théorie de la Médecine que la Pratique.

On

On se plaint depuis long-temps de la quantité des Systèmes hypothétiques que chacun a imaginés pour expliquer les dérangemens qui arrivent au Corps humain. On peut pourtant les réduire, comme vous le dites, à l'examen des *Liquides* et des *Solides*; mais encore, combien de suppositions contraires les unes aux autres, n'a-t-on pas fait pour déterminer les Figures insensibles des Parties qui les composent, et combien de démonstrations différentes n'a-t-on pas mis en avant sur la force des *Solides*, les uns les faisant agir avec une force infinie, les autres avec une force infiniment petite? Il est aisé, Monsieur, de voir que vous avez senti tous ces défauts: Heureux, si vous pouvez nous donner quelque chose de fixe, et faire une espece de concordat, qui regle pour toujours la Théorie et la Pratique de la Médecine. Je n'en desespere pas, connoissant votre capacité et votre discernement, dont vous avez déjà donné beaucoup de preuves. En mon particulier, je souhaite que vous ayez assés de loisir pour finir un Ouvrage aussi utile.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une estime respectueuse, votre, &c.

C ilij. LET-



*LETTRE de M. Boüillet, écrite de  
Beziers le 22. May 1737. en réponse  
à la Lettre précédente.*

Je n'ai pû , Monsieur , jusqu'ici répondre à votre obligeante et sçavante Lettre du 5. d'Avril dernier , et j'ai eu l'honneur de vous marquer les raisons qui m'en ont empêché. Je m'acquite aujourd'hui de ce devoir avec d'autant plus de plaisir , que je me sens infiniment honoré de votre suffrage , et que je souhaite ardemment de remplir l'idée avantageuse que vous avez conçûe de moi. Quoique le Plan que je vous ai envoyé ne mérite pas l'éloge que vous en faites , et que je n'aye ni la capacité, ni le discernement dont vous voulez me flater , je n'ai pas laissé de ressentir une très-vive joye , en voyant qu'une personne consommée comme vous , M. dans l'étude et dans la pratique de la Médecine , juge si favorablement de mon entreprise et de mes forces. Si quelque chose peut m'encourager dans l'exécution d'un si grand Projet, c'est d'un côté l'aprobation qu'il a déjà reçûe de M. le Premier Médecin du Roy , et de l'autre le desir que j'ai de contribuer en quelque chose à l'utilité du Public.

Je

Je ne sçaurois, Monsieur, vous mieux marquer le cas que je fais de votre suffrage, qu'en vous exposant ce que je pense sur la maniere d'agir des Parties dont notre Corps est composé, ou en étendant ce que je n'ai fait qu'indiquer dans mon Plan, et qui a donné occasion à la belle Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Voici enfin ma réponse, j'espere que vous aurez la bonté de l'examiner, et de la communiquer à votre illustre Compagnie.

Il est vrai, Monsieur, que dans le Système des *Fluides* on a fait bien des suppositions contraires les unes aux autres pour expliquer nos fonctions et leurs dérangemens, et que vouloit les accorder ensemble, ces suppositions, ce seroit entreprendre l'impossible. Il est vrai aussi que pour et contre le Système des *Solides*, on a produit bien des démonstrations qui paroissent absolument incompatibles. Enfin il est vrai, et vous pouviez l'ajouter, M. que ceux qui ont fondé leur Théorie sur les *Fluides*, n'ont regardé les *Solides* que comme des instrumens purement passifs, et ne leur ont accordé d'autre force que celle que leurs donnoient les *Fluides*; que ceux qui ont embrassé le Système des *Solides*, ont prétendu que

C v

les *Fluides* n'avoient par eux-mêmes aucune force, et qu'ils n'étoient mûs que par les *Solides*; et que ceux qui ont voulu allier les deux Systèmes, ne se sont pas mis en peine d'en marquer les limites, ou de fixer les droits des *Solides* et des *Fluides*. Tel est l'état où se trouve encore aujourd'hui la Théorie de la Médecine.

Dans une conjoncture si délicate, voici, Monsieur, le parti que j'ai résolu de prendre. Je prétends rejeter tout ce qui n'est que purement hypothétique, tout ce qui n'est appuyé que sur des suppositions arbitraires, quelque bien imaginées qu'elles paroissent, et je ne veux fonder ma Théorie que sur la structure connue des *Solides* et des *Fluides* du Corps humain, et sur leurs mouvemens averés et reconnus de tout le monde. C'est à la vérité se priver du plaisir d'enfanter de nouvelles idées, d'imaginer des configurations, des mouvemens, &c. C'est se restreindre à un petit nombre de principes fondamentaux. Mais aussi tout ce qu'on établira de cette façon sera bien établi, et l'on ne pourra désormais qu'élever plus haut cette Théorie, à mesure qu'on fera de plus grands progrès dans l'Anatomie et dans les Mécaniques.

Selon la règle que je me suis prescrite,

je

je ne reconnois dans le sang que trois sortes de parties integrantes ou sensibles , et deux sortes de mouvemens ; et je crois par-là pouvoir non seulement expliquer toutes les propriétés ou affections de ce Fluide , mais montrer encore qu'il a de son fond ou en lui-même une force réelle.

Vous sçavez , Monsieur , mieux que moi , quelles sont ces parties integrantes , quelle est leur configuration , quels sont leurs mouvemens ; et je me suis déjà expliqué là-dessus dans un Mémoire que je lûs à notre Compagnie en 1734. et dont je vous envoyai dernièrement un Fragment. Mais je vais de nouveau vous exposer ici ce que j'ai eu déjà l'honneur de vous mander à ce sujet, pour vous épargner la peine de relire mes Lettres précédentes.

Le Sang est un *Eau* dans laquelle nagent deux sortes de *Globules*, de blancs et de rouges. J'appelle *Globules blancs* la partie fibreuse du Sang ; car , quoi qu'après la saignée et dans l'Analyse Physique du Sang , cette partie ne se manifeste pas sous la forme que je lui donne, et qu'elle ne représente qu'un rézeau composé de plusieurs filets , il suffit qu'elle soit *élastique* , comme on en tombe d'accord ,

E vj    pour

pour comprendre qu'elle ne s'étend ainsi que parce que ses filets se débandent et se déploient , et que dans les vaisseaux où elle est contrainte , où elle est repoussée de tous côtés, ses filets doivent se courber , se rouler , se replier , s'accrocher ensemble , et former par leur réunion des Globules ou des Molecules rondes. A l'égard des *Globales rouges* , tout le monde en convient , on les aperçoit avec le Microscope , on en détermine la grosseur , qu'on dit être 25. mille fois au-dessous de celle d'un grain de sable ; on les trouve fort mols, flexibles, pesants , composés chacun de plusieurs autres Globules plus petits , et on les voit tourner sur leur centre.

Il y a donc dans le Sang trois sortes de parties sereuses ou aqueuses , des parties fibreuses ou lymphatiques , et des parties rouges ou globuleuses. Ce ne sont point ici des suppositions arbitraires. De très habiles Observateurs ont vû de leurs propres yeux toutes ces parties, et l'on peut aisément se convaincre soi-même de leur existence.

Le Sang composé de parties telles qu'on vient de représenter , a , de l'aveu de tout le monde , un mouvement progressif , par lequel il va sans cesse du  
Cœur

Cœur aux extrémités du Corps , et par lequel il revient aussi sans cesse des extrémités du Corps au Cœur. Mais il seroit aisé de prouver qu'un fluide composé de globules pésants et élastiques , ne peut se mouvoir en rond , ou circuler avec un certain degré de vîtesse ; que ses globules ne se meuvent sur leur centre avec d'autant plus de vîtesse que le fluide qui les entraîne trouve plus d'obstacles à son mouvement *progressif*. C'est donc une suite nécessaire de la circulation du Sang , que ses globules tournent sur leur centre , et qu'ils ayent un mouvement de rotation , d'autant plus vîte que le Sang perd plus de son mouvement *progressif* au sortir du Cœur , puisque par les loix du choc des Corps élastiques , la plus grande partie de sa vîtesse doit passer aux globules dont il est composé , et que ces globules ne peuvent obéir à toute l'impulsion qu'ils reçoivent , qu'en tournant sur leur centre avec beaucoup de rapidité.

Voilà donc dans le sang d'un animal vivant un double mouvement , l'un *progressif* , de toute sa masse , et l'autre de *rotation* ou de *tourbillon* de la plûpart de ses parties. A l'égard du premier mouvement, tout le monde en convient. Pour le

2164 MERCURE DE FRANCE  
le second , il est certainement une suite  
nécessaire du premier , et quiconque  
sçaura bien les Regles des Méchan-  
iques et celles du choc des Corps élas-  
tiques , n'en doutera nullement. Il y  
a plus. Ce n'est pas uniquement par in-  
duction qu'on prétend constater ce se-  
cond mouvement. L'observation est ici  
d'accord avec l'induction. On voit à  
l'œil les globules sanguins tourner sur  
leur centre , et l'on ne peut qu'être sur-  
pris qu'on n'ait fait jusqu'ici nulle atten-  
tion à ce mouvement. Ce n'est donc  
point une simple hypothese que le tour-  
noyement de ces globules ; c'est une réa-  
lité , un fait qui ne peut être contesté.  
On peut même , connoissant quelle est  
la vîtesse absoluë du Sang au sortir du  
Cœur , ou dans tel vaisseau du Corps  
qu'on voudra choisir , déterminer assés  
précisément quelle doit être la vîtesse  
du tournoyement des globules du Sang,  
soit au sortir du Cœur , soit dans le vais-  
seau proposé. ●

Jusques-là , je ne vois rien, Monsieur,  
qui ne soit solidement établi , rien qui  
ne soit fondé dans la Nature même. Il  
ne s'agit maintenant que d'en faire l'a-  
plication. Ici l'on peut , il est vrai , ne  
pas frapper juste au but , en n'attribuant  
qu'à

qu'à ce qui nous est connu , ce qui peut dépendre , du moins en partie , de ce que nous ne connoissons pas encore tout-à-fait. Mais l'erreur , s'il y en a , ne scauroit être considérable : Elle ne peut pas même légitimement nous être imputée. En attendant que la Nature se soit entièrement dévoilée , c'est assés pour nous , si nous tirons de ce qui est connu , tout ce qui en découle nécessairement.

J'ai dit que le Sang est une *Eau* dans laquelle nagent deux sortes de globules ; mais il est plus que vrai semblable qu'il y a dans le Sang plus de deux sortes de globules. Cependant , si l'on n'en veut pas reconnoître davantage , on ne peut disconvenir 1°. que dans chaque espece de ces globules il n'y en ait de plus gros et de plus pesants les uns que les autres. 2°. Que chaque globule ne soit lui-même formé par la réunion de plusieurs autres globules. C'est du moins ce que nous apprend le Microscope.

J'ai dit aussi que ces globules tournoient sur leur centre , et que c'étoit autant de petits tourbillons composés eux-mêmes d'autres tourbillons encore plus petits ; d'où il suit qu'ils doivent avoir une force de ressort proportionnée à la



à la vitesse avec laquelle ils font leur révolution sur eux-mêmes. De là , et de l'action des *Solides* dont nous allons parler , on déduira fort aisément la chaleur du Sang, sa rarefaction, sa condensation , et la formation des différentes humeurs qui s'en séparent. On pourra aussi rendre des raisons beaucoup plus plausibles que celles qu'on a données jusqu'ici des différentes couleurs sous lesquelles le Sang se fait voir dans les vaisseaux sanguins. Enfin on verra que le Sang tant qu'il circule , doit avoir une force de ressort , une force qui résulte de la rotation ou du mouvement de tourbillon de ses globules. Mais en voilà assés sur cet article; venons aux Solides.

Par la même Regle dont j'ai parlé ci-dessus , je ne reconnois dans les Solides que ce que l'*Autopsie* anatomique nous apprend de leur structure , de leur masse , de leur situation , de leurs cavités , de leurs divisions et subdivisions , de leurs courbures , de leurs circonvolutions , de leurs mouvemens alternatifs ou de leur Systole et de leur Dyastole , de leurs allongemens et de leurs accourcissemens ; et je ne leur attribué d'autre force que celle que l'expérience et les Regles de la Statique bien appliquées forcent d'ad-

mettre

mettre : je ne leur attribué, dis je, qu'une force proportionnée à leur masse, et à la vîtesse de leurs battemens alternatifs ou de leurs oscillations.

Il est vrai, et vous l'avez fort bien remarqué, Monsieur, que les uns font agir les Solides avec une force infinie, et les autres avec une force infiniment petite. En effet le célèbre Borelli attribué, par exemple, au cœur une force équivalente à un poids de 180000 livres, et le fameux Pitcarne en donne à l'estomach une de 117088 livres, tandis que M. Keill ne reconnoît dans le cœur qu'une force de 5 à 8 onces, et que M. Astruc prétend que celle de l'Estomach est infiniment petite. Mais il est aisé de voir qu'ils se sont trompés les uns et les autres; et la simple notion de ce qu'on appelle Force en Méchanique, prouve démonstrativement que la force du Cœur et de l'Estomach n'est ni infinie, ni infiniment petite.

Vous sçavez, Monsieur, et je crois l'avoir suffisamment prouvé ailleurs (\*), que la force d'un corps est le produit de sa masse par sa vîtesse; et qu'ainsi un corps dont la masse est finie, ne peut avoir une force infinie, à moins qu'il

(\*) *Rècueil de l'Acad. de Besiers. p. 34 et suiv.*  
n'ait.

n'ait une vîtesse infinie , ni une force infiniment petite , à moins que sa vîtesse ne soit infiniment petite. Mais la vîtesse n'étant que le rapport de l'espace parcouru par le corps qui se meut, au temps employé à le parcourir , la vîtesse ne peut 1<sup>o</sup>. être infinie , à moins que dans un temps fini , l'espace parcouru ne soit infini , ou que l'espace étant fini , le temps employé à le parcourir , ne soit infiniment petit (\*). 2<sup>o</sup>. Elle ne peut être infiniment petite , à moins que l'espace étant fini , le temps employé à le parcourir ne soit infini , ou que le temps étant fini , l'espace ne soit infiniment petit.

Cela posé, à ne considérer dans le Cœur et dans l'Estomach d'autre force , que celle qu'ils employent pour presser ce qui est contenu dans leurs cavités , ou , ce qui revient au même , à ne considérer que la force avec laquelle les parois du Cœur et de l'Estomach s'aprochent les unes des autres , il est visible que cette force ne peut être ni infinie , ni infiniment petite. Car la masse de ces Organes étant finie , l'espace que leurs parois parcourent étant fini , aussi bien que le temps employé à parcourir cet espace ,

(\*) *V. la Geom. de l'Infin. p. 317.*

comme

comme on n'en peut disconvenir , si on examine le jeu de ces Organes , ou si l'on veut bien en croire ceux qui l'ont examiné , on aura pour leur force le produit d'une quantité finie par une autre quantité finie , ou un tout fini , et non le produit d'une quantité finie par une autre infinie ou infiniment petite , ou un tout infini ou infiniment petit ; ce qui est trop évident pour qu'il soit besoin de s'y arrêter davantage.

D'où vient donc , me direz-vous, Monsieur , que les Borelli et les Pitcarne donnent au Cœur et à l'Estomach une force presque infinie , et que les Keill et les Astruc ne leur donnent qu'une force infiniment petite ? Voici là-dessus mes Réflexions que je soumets à votre judicieuse Critique.

M. Borelli voyant qu'il n'en étoit pas du Cœur , comme de beaucoup d'autres Muscles , dont la force *extérieure* ou *apparente* peut être déterminée par expérience ou par les poids qu'on leur voit soulever , jugea fort bien qu'on ne pouvoit avoir la force *actuelle* du Cœur que par analogie , ou en la comparant avec la force connue de quelque autre Muscle , dont la masse fût égale à celle du Cœur ; et voyant encore que l'un des

Muscles

Muscles temporaux et l'un des Masse-  
ters égaient ensemble la masse du Cœur,  
il crut pouvoir avancer avec assés de  
vrai semblance que la force *actuelle* et *ex-  
térieure* du Cœur étoit égale à celle qu'e-  
xercent ces deux Muscles , qui avec les  
deux Pterygoïdiens, qu'il neglige , font  
mouvoir la mâchoire inférieure. Ensuite  
sachant par expérience , que ces Mus-  
cles soutiennent un poids de plus de  
150 livres , il conclut que l'effort total  
et extérieur du Cœur doit être de plus  
de 150 livres.

Jusques là tout paroît assés bien amené,  
tout paroît fondé sur l'expérience et sur  
une Analogie très-recevable. Mais Bo-  
relli poursuit , et en vertu de certaines  
suppositions ayant trouvé que l'effort  
intérieur que la Nature fait pour faire  
raccourcir le Masseter et le Temporal ,  
et pour leur faire soutenir un poids de  
150 livres , seroit capable de tenir en  
équilibre un poids de plus de 3000 livres,  
il conclut que l'effort intérieur que fait  
la Nature dans la contraction du Cœur,  
est aussi de plus de 3000 livres. Il n'en  
demeure pas là , il prétend que le Cœur  
en se resserrant , surmonte une résistan-  
ce plus grande , que n'est l'effort inté-  
rieur que fait la Nature pour en faire  
resserrer

resserrer les parois , et il ajoute qu'en se resserant , le Cœur surmonte une résistance plus grande que ne seroit celle d'un poids de 180000 livres.

Mais il est visible , Monsieur , qu'outre qu'il ne s'agit ici que de la force *actuelle* et *extérieure* du Cœur , qu'on peut fort bien évaluer à 150 livres , et non de l'effort intérieur que la Nature fait dans la contraction de cet Organe , tout ce que Borelli déduit de ses suppositions n'est pas démontré , et doit être regardé comme d'autant plus suspect , qu'on sçait d'ailleurs que tout effet doit être proportionné à sa cause ; ce que Borelli n'a pas manqué de sentir , comme il est aisé d'en juger par les paroles suivantes qu'on trouve à la fin de ses Démonstrations : *Suspenda profectò, ajoute-t-il, est tam vasta vis , et incredibilis omninò esset , nisi adesset energia percussionis , qua ex sui natura superare potest quancumque finitam resistantiam.* Je passe sous silence une réflexion que fait M. Keill au sujet de la résistance que M. Borelli prétend que le Cœur surmonte : réflexion qu'on pourroit appliquer ici avec les restrictions nécessaires.

Pour M. Pitcarne , il ne fait monter si haut la force de l'Estomach , que parce qu'il

2172 MERCURE DE FRANCE  
qu'il suppose mal-à-propos , 1<sup>o</sup>. Que la force *actuelle et extérieure* du Fléchisseur de la dernière articulation du pouce est de 3720 liv. au lieu que cette force n'est que de 124. liv. comme l'a fort bien remarqué M. Senés de la Société Royale des Sciences , dans un Memoire auquel je donnai autrefois occasion , et qui a été imprimé à la fin du Volume de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1715 : 2<sup>o</sup>. Que toute la masse de l'Estomach est musculeuse , tandis qu'il n'y a guere que les deux tiers de cette masse qui le soient, et que le poids moyen de ce Viscere est de 8 onces , au lieu qu'il n'est que de 5 ou de 6 onces tout au plus , comme je l'ai verifié : 3<sup>o</sup>. Que la contraction de l'Estomach est *totale et simultanée* , au lieu qu'elle n'est que *partiale et successive*. D'où il suit qu'il y a beaucoup à rabattre du calcul de M. Pitcarne, et que sans entrer même , comme a fait M. Astruc , dans la distinction de la force de la contraction d'avec celle de la pression , il s'en faut beaucoup que la somme des efforts partiels et successifs des fibres charnuës ou musculeuses de l'Estomach , ne soit telle que M. Pitcarne prétend.

A l'égard de M. Keill , on a lieu d'être  
étonné

étonné qu'un aussi sçavant Mathématicien ait décidé si cavalierement que la force actuelle et extérieure du cœur n'est capable de contrebalancer qu'un poids de 5. à 8. onces, et qu'il n'ait pas pris garde, 1°. que le sang est une liqueur compressible, et que la force avec laquelle il sort du ventricule gauche à chaque battement du cœur, n'est que l'excès de la force avec laquelle ce ventricule se resserre, par dessus la force avec laquelle le sang contenu dans ce ventricule est comprimé autant qu'il le peut être. 2°. Que la cavité de ce ventricule étant beaucoup plus grande que l'ouverture de l'Aorte, où entre le sang qui sort du cœur, l'impulsion que reçoit ce sang n'est pas égale à l'effort que font les parois de ce ventricule pour le chasser, et que cette impulsion n'est à l'effort extérieur de ces mêmes parois, que comme la grandeur de l'orifice de l'Aorte, est à la grandeur de la surface interne de ces mêmes parois. C'est à quoi néanmoins il falloit nécessairement avoir égard pour tirer une conclusion juste du principe sur lequel cet Auteur fonde l'estimation qu'il a faite de la force du cœur. Ainsi, quand même ce principe seroit exactement vrai, ce qu'on n'examinera

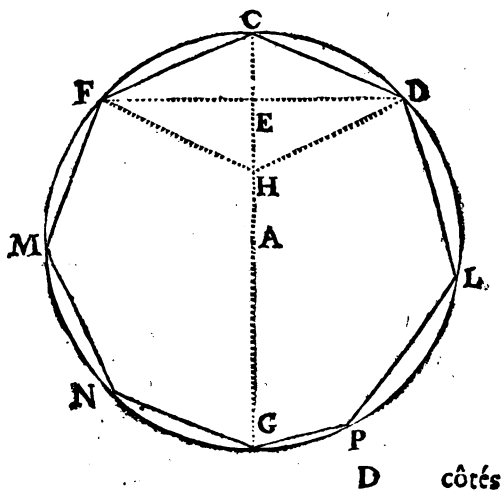
minera



2174 **MERCURE DE FRANCE**  
minera pas ici , la conséquence qu'en  
tire M. Keill , devient tout-à-fait cadu-  
que, par le défaut des Observations dont  
je viens de parler.

Il ne me reste maintenant qu'à exa-  
miner la fameuse Démonstration de M.  
Astruc ; car quoique M. Senés , dans le  
Memoire dont j'ai parlé ci-dessus , ait  
démontré bien clairement que *les forces*  
*qui agissent latéralement, comme celles des*  
*cordes ou des fibres qui pressent, sont ca-*  
*pables d'un grand effort ;* et qu'il résulte  
de là, que *toutes les raisons que M. Astruc*  
*tire de la Géométrie et des Méchaniques,*  
*ne donnent pas la moindre atteinte à la*  
*pression latérale des fibres ;* néanmoins ,  
comme M. Senés ne s'est pas attaché à  
découvrir les défauts de cette Démon-  
stration , ceux qui ne voudroient pas ou  
ne seroient pas en état d'approfondir ses  
raisons , pourroient encore rester en sus-  
pens à cet égard. Voyons donc en quoi  
principalement pêche cette Démonstra-  
tion. D'abord il est visible qu'elle prou-  
ve trop ; car il s'en ensuit que le cœur, les  
arteres , l'estomach , les boyaux , &c. ne  
pourroient presser aucunement les matie-  
res contenuës dans leurs cavités , ni par  
conséquent les chasser jamais au-dehors.  
Cette Démonstration est donc démen-  
tie

tie en premier lieu par l'expérience. 2°. Cette Démonstration n'est fondée que sur deux fausses suppositions ; et 1°. M. Astruc prend deux côtés infiniment petits du Polygone qui représente une fibre circulaire pour la force de la contraction de cette fibre , qu'il reconnoît être fort considerable et pour le moins finie ; mais il est trivial qu'il n'y a que des lignes finies qui puissent en Méchanique représenter une force finie , et qu'on ne suppose des lignes infiniment petites , que pour désigner des forces infiniment petites. 2°. M. Astruc ne considere que la contraction de ces deux



2176 MERCURE DE FRANCE  
 côtés infiniment petits du Polygone, au lieu qu'il est constant que tous les points  $F, C, D, L, \&c.$  de la circonférence d'une fibre circulaire s'approchent tous à la fois du centre  $A$ . par la contraction soudaine et simultanée de tous ses côtés  $FC, CD, DL, \&c.$  comme je l'ai fait remarquer dans l'Avertissement qui est à la tête de ma Dissertation sur les Ferments. Enfin  $M. Astruc$  prétend que la force avec laquelle le point  $C$ , tiré par les côtés  $CD, CF$ , s'approche du centre  $A$ , et presse le corps qui lui résiste, doit être représenté par  $CE$ , sinus verse de l'angle du Polygone, en quoi certainement il se trompe, tous ceux qui ont traité des Mécaniques ayant démontré que la force avec laquelle le point  $C$ . est tiré vers  $A$ , par les côtés  $CD, CF$ , est comme la diagonale  $CH$  du parallélogramme  $CDHF$ ; ce qui dérange furieusement la figure sur laquelle  $M. Astruc$  établit sa Démonstration, et renverse totalement la conclusion qu'il en prétend tirer.

Par tout ce que je viens de dire, Monsieur, et par bien d'autres preuves qu'il seroit inutile d'entasser ici, il conste que tant les *fluides* que les *solides* du corps  
 humaine

humain ont une force réelle, mais déterminée, et qu'ils sont capables les uns de *condensation* et de *dilatation* ou de *compression* et d'*expansion*, et les autres d'*allongement* et de *racourcissement* ou d'*extension* et de *resserrement*, le tout dans un degré fini et déterminé; et qu'ainsi ce sont les deux ressorts qui donnent le branle à toute notre Machine. Les *solides* en se resserrant font avancer les *fluides*, les pressent et obligent les globules, dont ceux ci sont composés, à tourner sur leur centre. Les *fluides* en roulant se dilatent par la force centrifuge de leurs globules et repoussent les *solides*, qui commencent à s'étendre ou à se relâcher; et c'est à ce bandement et à ce débandement alternatif et perpétuel de ces deux ressorts, que nous sommes redevables de la circulation continuelle de nos humeurs pendant la vie, et de toutes les autres fonctions qui dépendent de cette circulation.

Voilà, Monsieur, le fond de ma théorie, qui embrasse, comme vous voyez le système des *solides* et celui des *fluides*, mais qui ne prend dans l'un et dans l'autre que ce qu'il y a de plus sensible et de mieux constaté. Voilà l'alliance que je prétens faire de ces deux Sys-

D ij     thèmes

2178 MERCURE DE FRANCE  
temes. Je ne sçais si c'est-là donner quelque chose de fixe; du moins n'est-ce point avancer de supposition arbitraire, n'est-ce point faire d'hypothese qui puisse être contestée, et c'est à quoi j'ai crû devoir m'attacher uniquement.

Je n'ajouterais point que toutes nos parties *solides* n'ont pas la même force pour se resserrer, ni tous nos *fluides* pour se dilater; cela saute assés aux yeux de quiconque connoît la structure des *solides* et les differens degrés de vîtesse des *fluides*. Je ne m'attacherai point aussi à faire voir la fécondité des principes que je viens d'établir, ni la facilité avec laquelle on en déduit tous les Phénomènes, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie; cela me meneroit trop loin et conviendra mieux à l'ouvrage que j'ai entrepris et dont j'ai donné le plan. C'est-là encore où je me réserve de m'expliquer sur la maniere dont je conçois qu'on peut fixer en quelque façon les principes de la pratique. Cette Lettre n'étant déjà que trop longue, je finis en vous assurant que je recevrai toujours avec beaucoup de soumission les avis que vous voudrez bien me donner, soit de votre part, soit de la part de la Société Royale, dont j'ai l'honneur d'être Correspondant

dant depuis long temps. Je suis, Monsieur, &c.

P. S. Si je n'ai fait aucune mention des esprits animaux reconnus par la sçavante Antiquité sous le nom de *τα ὀρμῶντα ἐν ὀρμῶντα*, *πνεύματα* ce n'est point que je prétende, avec quelques Modernes, en nier l'existence ; mais c'est que j'ai crû pouvoir les comprendre sous le nom general des *fluides*, et leur appliquer, toute proportion gardée, ce que j'ai dit du sang. Car enfin il y a bien de l'apparence que les Esprits animaux ne sont que la partie la plus subtile du sang, c'est à dire un fluide composé de globules, dont la petitesse et l'élasticité surpassent peut-être la petitesse et l'élasticité des globules du sang, autant que le diamètre des vaisseaux sanguins surpasse le diamètre intérieur des nerfs ; du moins on peut par là rendre fort bien raison de tout ce qu'on attribué à cet Agent invisible, mais très-puissant.

Vous devez aussi penser, Monsieur, que si je n'ai point parlé de l'ame, de cette substance immatérielle que le Créateur a unie à notre corps et qui fait la meilleure et la plus sublime partie de l'homme, ce n'est point que je la croye tout-à-fait oisive dans le corps humain. Les

D iij. maladies

2180 MERCURE DE FRANCE  
maladies de l'esprit que j'ai annoncées,  
font assés comprendre que je reconnois  
les droits et le pouvoir de cette substan-  
ce ; mais c'est que je n'ai pas prétendu  
embrasser ici mon sujet dans toute son  
étendue et que je me suis borné à faire  
voir que tout ce qui se passoit en nous  
de purement mécanique , pouvoit fort  
bien s'expliquer par l'action de deux  
ressorts , par la force des *solides* et par  
celle des *fluides*.

Quant à cette puissance de l'ame qu'on  
a apellé *Nature*, *Archée*, *Esprit de Vie*, et  
qui selon les Anciens et quelques Mo-  
dernes , fait tout ce qui est nécessaire  
pour la conservation du corps humain,  
je ne vois nulle nécessité de l'admettre;  
seulement je reconnois que par les loix  
de l'union de l'ame avec le corps , il  
arrive quelquefois des dérangemens dans  
les mouvemens mécaniques du corps  
à l'occasion des mouvemens violents de  
l'ame , et réciproquement ; sur quoi j'es-  
pere m'expliquer plus au long à la pre-  
miere occasion. Je suis , &c.



SUR



## SUR UN BOUQUET.

**F**lore de tous les temps fut unie à l'Amour,  
 De Zéphire pour elle il fixa l'inconstance ;  
 Aujourd'hui par reconnoissance ,  
 Flore sert l'Amour à son tour.



*LETTRE de M. de Romainvilliers ,  
 Ecolier de Seconde du College d'Harcourt ,  
 écrite au R. P. Poisson , Provincial des  
 Cordeliers , le 18. Septembre 1737.*

**J**E suis charmé , mon R. P. que l'on  
 vous rende justice , et que M. \* \* \* ,  
 dont vous parlez dans votre Lettre du  
 2. Août 1737. vous sçache bon gré de  
 vos particularités Litteraires. Vous n'en-  
 treverrez pas en moi , comme vous l'a-  
 vez fait en lui , la petite et innocente  
 malice avec laquelle ce Monsieur a vou-  
 lu vous engager à rechercher ce que les  
 Sçavans avoient écrit sur le nom de Ma-  
 drid. Je ne suis pas grand , mais je ne  
 suis ni innocent ni malicieux , et je vous  
 dirai franchement que si voulez avoir  
 mon suffrage et celui du Public , il fau-  
 D ilij dra



2182 MERCURE DE FRANCE  
dra dans la suite un peu plus d'exactitude , car je n'en trouve pas beaucoup, lorsque vous avancez que Madrid est, sans difficulté, la Ville que les anciens nommoient *Mantua*, *Mantua Carpetana*, *Mantua Carpetanorum*.

Voici en peu de mots ce qu'on m'a appris, peut-être pourriez-vous en faire usage dans vos Recherches curieuses. On m'a assuré que cette ancienne Mantouë étoit située à trois mille, c'est-à-dire à une grande lieue de France de *Madrid* au lieu où est à présent *Villa-Manta*, et que les Maures ayant conquis toute l'Espagne après la défaite de Roderic, raserent Mantouë et bâtirent *Madrid* des ruines et des débris de cette ancienne Ville.

Voilà, M. R. P. ce qui a engagé les Historiens Espagnols et les Rois d'Espagne dans leurs Edits, à donner à Madrid le nom de *nova Mantua Carpetanorum*, que je vous prie de ne pas confondre avec l'ancienne *Mantua Carpetanorum* dont il s'agit, et qui n'est plus qu'un Village. Tout ceci est incontestable, et vous vous êtes trompé ou mal expliqué. Eh bien vengez-vous et faites voir à M. *Maillart*, Avocat au Parlement, et à M. le *Tors*, Lieutenant Criminel.

minel d'Avalon , que *Genabum* , dont il est parlé dans les Commentaires de César , n'est pas *Gien* mais *Orleans* , qui ne quitta le nom de *Genabum* qu'en l'an 163. lorsque Marc-Aurele l'augmenta et la nomma de son nom *Aurelia*. Vengez-vous sur M. de *Frasnay* , et dites-lui après *Ortely* , qu'il n'y a jamais eû qu'une *Ger-govie* , et qu'elle est apellée dans Strabon *Gergovia Arvernorum* , que cette Ville a été détruite et qu'on en voit des restes au Mont *Gergoie* , près de Clermont , et si vous ne pouvez prouver l'un et l'autre invinciblement , vous aurez toujours l'avantage d'avoir pour vous le plus grand nombre , les meilleurs Critiques et les plus habiles Géographes , ou plutôt , M. R. P. restez tranquille , car ces sortes de questions ont été si souvent rebattuës , qu'il est presque impossible de nous donner quelque chose de nouveau. Ce ne seroit jamais que du réchauffé et je n'aime pas ces sortes de ragoûts. Faites moi réponse au *Marais* , ou si votre Commissionnaire ne trouve point le logis de mon cher-pere , vous la ferez inserer dans le *Mercur*e. Je n'en serai pas moins , M. R. P. votre &c.

D W EPI TRE



*ÉPIÎTRE à un Ami qui avoit prié  
l'Auteur de lui envoyer des Volans pour  
sa Cousine.*

**L**Es Volans que je t'envoye  
Ne sont point de plumes d'oye ;  
Ami , si tu t'y connois ,  
Tu verras bien à leur mine  
Que d'une plume divine  
On les a faits tout exprès  
Pour ton aimable Cousine ;  
Mais sçais-tu de qui ? Devine.  
C'est un présent de l'Amour.  
De leurs plumes les plus belles ,  
Pour faire ce joli tour ,  
Lui-même a privé ses ailes :  
Il n'a plus affaire d'elles  
Depuis qu'il est à sa Cour.  
Heureux , dit-il , en ce jour ,  
Si cette Métamorphose  
Plait à celle qui la cause !  
Daignes-y remarquer tout ,  
Car de l'un à l'autre bout  
Tout exprime quelque chose.  
Par exemple , la blancheur  
D'une plume naturelle  
Représente la candeur

De l'ame

De l'ame de cette Belle ,  
 Et de son tein la couleur.  
 De cette autre l'Ecarlate  
 Nous peint sa joie incarnate ;  
 Azile de la Pudeur ;  
 Ou plutôt c'est le symbole  
 D'un trait teint du sang d'un cœur  
 Que le pauvre Amour immole  
 Vainement en son honneur.  
 Leur baze rouge et solide  
 Est le cœur que de vingt dards  
 De ce Dieu l'Arc homicide  
 A percé de toutes parts.  
 La façon dont on pelote ,  
 De son suprême pouvoir  
 Est un fidele Miroir.  
 C'est ainsi qu'Amour balotte  
 Entre la crainte et l'espoir.  
 Et moi , quand par un devoir  
 Qui , contre son gré , m'applique  
 Sur un rien philosophique ,  
 Mon esprit est ennuyé ,  
 Passant d'envie en envie  
 Sans jamais être lié ,  
 Ainsi je me désennuye ;  
 Ainsi dans un même jour  
 Par des nœuds galans j'allie  
 Le sérieux tour à-tour

D. vi. Avec

Avec la plaisanterie.

Aprouveras-tu ces jeux ?

Approuve ou blâme ma vie ;

Nomme - moi fol , si tu veux ;

Crois-tu que je m'en soucie ?

Sois sage , toi , pour nous deux ,

Si tu peux..

Au reste je te défie

De prendre cette saillie

Sur un autre qu'un bon pié ; ]

Pour toi , jusqu'à ma folie ,

Tout est marque d'amitié.

*Par un Philosophe du Collège D . . .*



*L E T T R E de M. D. R. sur l'Art  
Militaire..*

**D**Epuis très-long-temps, Monsieur, je connoissois le préjugé aussi injuste que désavantageux aux Militaires, en vertu duquel le Public croit qu'avec du courage et un corps bien constitué, tout homme peut devenir un bon Officier ; que toute science est inutile à cette Profession , que l'ignorance est communément le partage de ceux qui la suivent et que la débauche et le libertinage sont

sont les apas qui les y retiennent , mais , malgré la trop grande unanimité de cette façon de penser , je ne pouvois pas imaginer qu'il se trouveroit un jour quelqu'un capable de la confier à l'impression.

Cependant au commencement de 1735. je trouvai que dans la mauvaise Préface d'un très-bon Livre , \* l'Editeur voulant relever la gloire de son Auteur , dit , qu'il n'étoit pas du nombre des Officiers qui font profession d'ignorance. Ce propos n'excita en moi que de la pitié ; mais aujourd'hui qu'un homme qui s'est fait un nom dans la République des Lettres , se met sur les rangs pour parler le même langage , je ne puis plus avoir la même modération.

Dans la feuille des Observations Littéraires du 7. Septembre dernier , page 151. il y a une Note en faveur de l'*Historien des Rats* , dont voici les propres termes qui forment la matiere de la contestation présente.

*L'Auteur qui n'a pas encore vingt-quatre ans et qui a embrassé le parti des Armes dans un Corps où la valeur et la figure sont plus requises que l'érudition et le ta-*

\* *Mémoires des Expéditions Militaires , &c. par M. S. Jacques , à la Science.*

*lent.*

2188 MERCURE DE FRANCE.  
*lent d'écrire , a le nécessaire et le superflu  
de son Méier.*

Après tout ce que M. l'Abbé des Fontaines a dit à la gloire de l'Histoire et de l'Historien des Rats , nous apprendre par une Note qu'il n'a pas 24. ans , c'est donner le dernier coup de pinceau et j'en trouve l'éloge parfait. Mais tout ce brillant s'évanoûit dès qu'il nous annonce qu'il est Officier.

S'il nous l'avoit représenté comme un homme extraordinairement appliqué à son métier , à qui les Ordonnances du Roy sont si familières , qu'on ne peut lui en imposer sur aucun article , qui sçait l'Histoire des Guerres des trois derniers siècles , qui en détaille toutes les Actions avec une justesse et une précision qui ravit tout le monde , qui forme même des projets de guerre , accompagnés des détails de toutes les munitions nécessaires à leur execution , dont les Officiers les plus consommés sont dans l'admiration , et que cette Histoire n'est que le fruit de ses amusemens , il auroit enchanté tout le monde ; mais sans cela à quel propos nous dire qu'il est Officier ?

Je le répète , âgé de 24. ans , son Ouvrage me charme , Officier , il me fait de la peine ; j'avoüe , comme il le dit  
lui

lui-même , que c'est dommage qu'avec tant d'esprit il n'en fasse pas un plus solide usage , et je soutiens que toute Etude étrangere à notre état , si elle ne sert de délasement de celles que nous devons suivre pour nous y perfectionner , devient une prévarication dans notre Emploi.

Il est Officier , dit-il , dans un Corps où la valeur et la figure sont plus requises que l'Erudition et le Talent d'écrire. Quelle est l'utilité , et que signifie cette partie de sa note ?

Il n'y a point de Corps en France où l'on souffre un Officier sans valeur ; il n'en est point non plus où la figure soit la condition nécessaire à l'obtention des Emplois. S'il avoit dit la naissance ou la noblesse du Sang , il auroit accusé plus juste , et tout ce qu'il a parfaitement prouvé par cet article , est qu'il ne connoît point du tout le Corps dont il parle si cavalierement ; car s'il pouvoit acquérir cet avantage , il seroit aussi pénétré de repentir que de respect.

Cet Officier , ajoute t'il , a le nécessaire et le superflu de son métier.

Voilà le but de M. L. D. F. et toute cette note n'est faite que pour arriver à cette brillante définition.

Il



Il borne le nécessaire à la valeur et à la figure. Je suis d'accord avec lui pour le Soldat ; mais l'Officier qui doit servir le Roi bien plus de la tête que du bras , doit avoir en lui des qualités beaucoup plus éminentes, et ne cesser de chercher à acquérir des connoissances pour soutenir convenablement la dignité du Grade dont il est honoré.

Quant au superflu de son métier, je conviendrois encore avec lui qu'il auroit raison ; mais ce seroit dans la partie où il croiroit avoir tort. Car s'il est question de cette Erudition pedantesque , qui ne roule la plûpart du temps que sur des mots, ou de celle qui est livrée à la pure bagatelle , je conviens de la justesse de l'application du superflu ; mais une Erudition solide et mâle convient parfaitement au métier , et lui est très-essentielle.

Il n'est point de Science qui n'ait quelque rapport à l'Art Militaire , et dont il ne puisse tirer avantage , et il y en a beaucoup qui sont indispensablement nécessaires à ceux qui veulent suivre le parti des Armes ; c'est de quoi M. L. D. F. peut aisément s'instruire , s'il veut prendre connoissance d'une Profession sur laquelle il prononce trop légèrement.

rement. Je vais lui en donner une foible  
exquise , car je me garderai bien d'en-  
trer dans un détail aussi étendu que cet  
examen le mériterait.

Je commence par la plus legitime de  
toutes les Etudes , qui est celle de la  
Religion , dont l'homme de Guerre doit  
être instruit , et donner l'exemple par  
son exactitude à la pratiquer. Car il ne  
faut pas juger de lui selon ce Poëte Ro-  
main , qui nous mit en si mauvaise ré-  
putation de son temps , que je l'ai tou-  
jours regardé comme la premiere source  
du préjugé contre lequel je réclame.

Dela , je passe à l'Eloquence. Elle est  
aussi nécessaire à l'homme de Guerre  
qu'à aucun Etat, quoique nous ne soyons  
plus dans le temps des Harangues ; mais  
il commande dans des Postes et dans des  
Provinces où cet Art peut le mettre en  
état de rendre de grands services à son  
Maître , et il se rencontre mille occa-  
sions dans le cours d'une Guerre où un  
Officier qui a acquis ce talent , est em-  
ployé utilement pour ménager des Prin-  
ces neutres , les engager à donner ou re-  
fuser des Passages , à fournir des vivres ,  
des voitures , et une infinité d'autres  
choses pour lesquelles un Général est  
obligé d'entrer en négociation , comme  
nous

2192 MERCURE DE FRANCE  
nous l'avons vû souvent dans la précédente Guerre d'Italie.

Rien n'étoit si commun chés les Romains , que des Militaires Eloquens ; ils alloient du Camp au Barreau , et se faisoient autant admettre dans l'un , qu'ils s'étoient fait redouter dans l'autre.

Si la Philosophie apprend l'Art de dompter les passions , personne n'en a si grand besoin que le Militaire : les passions étant plus vives , par l'erreur où il est ordinairement , en entrant au Service , de croire qu'il lui est permis d'y donner un libre cours ; mais plus on a d'autorité , plus on doit travailler à acquiescer de la modération et de la sagesse.

On ne disconvient pas , je crois , de l'utilité que retireroit celui qui posséderoit les Langues des Peuples qui nous environnent , lorsque la Guerre nous mettroit en action contre eux.

L'Histoire , tant des Grecs , des Romains , que de notre Nation ; fournit des leçons , des modèles et des ressources ; elle nourrit l'esprit , elle échauffe l'imagination , entretient l'ame dans le goût des Actions éclatantes , et sa lecture doit faire une des occupations essentielles de l'Officier.

Il y

Il y a de plus beaucoup d'excellens Livres sur le métier , dont l'étude ne doit point échaper à celui qui a envie d'apprendre ; car quiconque n'est pas dans ce sentiment , doit prendre un autre parti , à moins que son ambition ne se borne à passer sa vie dans les derniers rangs de son Etat.

Parmi ces Livres , je n'en connois point de si solidement instructifs que les Mémoires de M. de Feuquieres. Cet Auteur , après avoir servi dignement l'Etat , a encore voulu former des Officiers par la lecture de ses Ouvrages , et je les recommanderois par préférence aux personnes auxquelles je prendrois intérêt.

La Géographie sera t'elle regardée comme superflue , pendant que la plupart des projets sont formés sur les Cartes des Pays où l'on fait la guerre ? Plus la connoissance que l'on en pourroit avoir , seroit parfaite , plus on trouveroit de facilité à dresser les Plans des marches d'Armées , à déterminer la position des Camps , et à assurer les chemins qui y doivent conduire toutes sortes de provisions , lorsqu'ils sont établis ; cela forme , à la verité , une espece de Géographie rapprochée , qui regarde particuliere-

ment

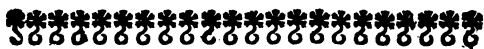
2194 **MERCURE DE FRANCE**  
ment les Provinces Etrangères qui nous  
environnent , et celles de nos frontières  
qui les touchent ; car il n'est pas moins  
essentiel de les connoître que celles de  
l'Ennemi.

Je ne finirois pas , si j'entrois dans le  
détail des différentes parties des Mathé-  
matiques , dont l'Etude est nécessaire à  
l'Homme de Guerre ; Dessein , Géomé-  
trie , Fortifications , Forces mouvantes ,  
Algebre même , et une infinité d'autres  
Sciences ; celui qui en acquiert davan-  
tage , acquiert aussi plus d'ouverture et  
de pénétration pour son métier , ce qui  
le met en état de décider par lui-même ,  
et ses lumières ne sont point subordon-  
nées , ce qui , souvent avec beaucoup  
de bonne volonté , fait faire de grandes  
fautes.

Il faut encore , en finissant , faire voir  
que le Talent d'Ecrire n'est point super-  
flu aux Officiers , puis qu'il sert à met-  
tre dans un plus grand jour les Services  
de ceux qui sont sous leurs ordres , pour  
leur procurer les grâces qu'ils méritent ,  
à rendre compte au Roi , à ses Géné-  
raux et à ses Ministres , de ce qui se  
passe dans les Postes qui leur sont con-  
fiés , et enfin à transmettre à la Poste-  
rité dans leurs Mémoires les Faits Mili-  
taires

taires dont ils sont Acteurs, ou témoins, et qui ne sont jamais si intelligiblement détaillés que par les Ecrivains du métier.

Quoique je puisse encore ajouter à la gloire du Militaire , que je pourois citer un grand nombre d'Officiers , depuis les moindres Emplois jusqu'aux Dignités les plus éminentes , qui employent le loisir de la Paix à une Etude continuelle pour servir utilement l'Etat pendant la Guerre , je ne me flate pas de détruire le préjugé, ni même de faire revenir M. l'Abbé Desfontaines de son erreur par cette Lettre ; mais j'espere qu'elle pourra exciter l'Emulation de la Jeunesse à concourir à l'exécution de mon Dessein , et je vous supplie de l'insérer dans le Mercure , et d'être persuadé que j'ai l'honneur d'être, Monsieur , &c.



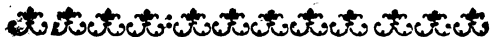
## M A D R I G A L.

Pour un Baiser , être implacable !  
 Charmante Iris , y pensez-vous ?  
 Eh ! quel crime est plus pardonnable ;  
 Quand le principe en est si doux ?

Songes

Songez donc , Belle inexorable ,  
 Songez , Juge trop rigoureux ,  
 Que je ne serois point coupable ,  
 Si j'eusse été moins amoureux ,  
 Et si vous étiez moins aimable.

*Par un Philosophe du College D. . .*



*LETTRE d'une Dame Allemande à  
 une de ses Amies , sur les Ouvrages de  
 M. de Marivaux. Ecrite de Berlin , le  
 premier Mars 1737.*

**V**ous voulez donc , ma chere Amie,  
 que je justifie mon zele pour *Ma-  
 rivaux* , et pour ses Ouvrages ; il vous  
 sçauroit peut-être mauvais gré de la  
 commission que vous me donnez ; les  
 Grands Hommes ne veulent être loués  
 que par des gens , dont le suffrage flatte  
 leur amour propre , et je n'ai rien qui  
 puisse chatouiller la sienne , ni sçavoir ,  
 ni réputation ; il demanderoit volontiers  
 de quoi je me mêle. Je crois cependant  
 qu'il m'auroit obligation , s'il sçavoit à  
 quel point je m'intéresse pour lui , et  
 combien je désirerois de l'entendre pen-  
 ser de plus près ; cette envie seroit déjà

HE

un titre de recommandation pour moi , elle aime mes Ouvrages , diroit-il , elle a donc du goût , la conclusion est toute naturelle , pour peu qu'il soit content de ses productions , et ce seroit le premier Auteur qui n'en auroit pas bonne opinion, et par contre-coup de ceux qui en font cas. Au fond *Moliere* ne dédaignoit pas l'approbation de sa Servante ; il vouloit en être entendu et goûté : après cela je puis bien hasarder mon sentiment. Qu'en dites-vous, ma chere Amie ; La difficulté consiste à l'autoriser à vos yeux.

Il est ordinaire d'entendre vanter des Pièces , se récrier sur leurs beautés , et si vous demandiez au plus grand nombre , sur quoi ils se fondent , vous les embarrasseriez beaucoup. S'ils étoient sincères , ils répondroient ingénument , je suis l'écho d'un tel , sa renommée est grande , il ne peut se tromper. Et moi qui ne vis , ou du moins qui ne pense que depuis deux jours , vous exigez que je prouve , que je donne des raisons ; En vérité vous n'y pensez pas. J'ai envie de faire comme ces ignorans , et citer des gens de mon Parti , dont les noms prouveront pour moi , ce seroit le plus commode , mais vous n'êtes pas d'humeur de



2198 MERCURE DE FRANCE  
de vous en payer , ni moi , je vous l'a-  
vouë , d'entrer dans ce détail. Eh bien  
donc , comment s'y prendre ? Le voici ;  
lisez le *Païsan parvenu* et *Marianne* ,  
c'est , je crois , le moyen le plus efficace  
pour vous gagner ; avec la pénétration  
que je vous connois , je serai bien-tôt  
justifiée de me déclarer en faveur de  
*Marivaux*. Pour quelques endroits criti-  
quables ( car je ne nie pas qu'il n'y en  
ait , et même plusieurs dans chaque par-  
tie , ) vous trouverez certainement des  
pensées originales , des manieres de s'ex-  
primer qui surprennent l'esprit , et fra-  
pent agréablement l'oreille ; des por-  
traits si bien touchés , qu'ils vous font  
connoître les gens comme si vous les  
aviez vus toute votre vie ; des récits dont  
les circonstances sont ménagées si habi-  
lement , qu'il vous semble être présent  
à tout , vous êtes témoin des moindres  
choses , rien n'échape à votre imagina-  
tion , et cela sans faire le moindre  
effort ; vous n'avez qu'à la laisser aller ,  
vous voyez les lieux , les physionomies ,  
je dirois presque les attitudes ; bien plus ,  
vous lisez dans l'ame de chaque Acteur :  
aucun des mouvemens qui l'agitent ne  
vous est inconnu. Et ses Réflexions che-  
min faisant , on les critique , elles sont ;  
dit-on ,

dit-on , trop fréquentes. Pour moi , je ne puis me figurer qu'elles vous lasseront , et je suis sûre qu'à quelques unes près, elles vous paroîtront venir à propos , vraies , bien exprimées ( généralement parlant , car quelquefois je voudrois moins de paroles ) vous murmurerez peut-être en pesant celles que j'excepte , mais passez-les vite , et j'ose vous promettre que la suite vous dédommagera. Je trouvai l'autre jour une Lettre , où l'on jugeoit les caracteres de *Marivaux*, dignes d'être mis en Supplément à ceux de la *Bruyere* ; en un sens on préféreroit même les nouveaux comme étant plus à la moderne , et cette Lettre étoit d'un homme d'esprit assurément.

Il en est de *Marivaux* comme d'une belle Personne ; en l'épiloguant et l'examinant trait par trait , on lui trouve des imperfections , même des défauts réels , si vous voulez , *mais en petit nombre* , le tout cependant fait quelque chose de charmant , et qui réunit le général des voix : on peut critiquer les meilleures choses et avec fondement. D'ailleurs notre cher *Anatomiste du Cœur humain*, doit être exposé plus que personne. Il découvre sans ménagement combien nous sommes petits , foibles , vains , et il le fait

E

avec

2200 MERCURE DE FRANCE  
avec esprit. Je ne m'étonne donc plus qu'il  
ait des Ennemis et des Envieux. Que  
mon amour propre seroit flaté, ma chere  
Amie, si vous entriez dans mes idées !  
je me croirois alors suffisamment auto-  
risée à les conserver, et je doute qu'en  
ce cas personne m'en fît démordre.

Je suis *Sempre al solito*  
V. T. H. et T. O. S. Eugenie.

Cette Lettre spirituelle a donné occa-  
sion à un jeune Gentilhomme, Ami d'Eu-  
genie, de lui adresser les Vers suivans,  
c'est son premier coup d'essai ; et, en qua-  
lité d'Allemand, il espere quelque Indul-  
gence de ceux qui se distinguent sur le  
Parnasse François.

Aimable *Marivaux*,  
Tu possedes bien l'Art de peindre !  
Le cœur le plus caché, le plus habile à feindre,  
Se voit développé dans tes brillants Tableaux.  
L'Esprit est satisfait de ces traits de Morale,  
Que tu répands dans tes Ecrits ;  
Ton admirable Coloris  
Peint à nos yeux l'orgueil que l'amour propre  
étale,  
Et l'expose au mépris.

Le

Le Critique ignorant , possédé par l'Envie ,  
 A tes rares talens suscite des Rivaux ;  
 Pourois-tu résister à leur noire manie ,  
     Si par les soins de l'aimable *Eugénie*  
     De tes Ecrits les morceaux les plus beaux  
 Rassemblés , exaltés , apuyés de ses graces ,  
     Soutenus de son goût exquis ,  
 Ne gravoient dans nos cœurs les plus profondes  
     traces  
     De leurs beautés et de leur prix ?

Quel secours plus puissant , quelles plus fortes  
     armes  
 Pouvois-tu souhaiter , pour enlever nos cœurs ?  
     Nous sommes tes admirateurs ,  
     Nous nous soumettons à ses charmes.  
 Ne crains plus la Critique et ses traits impuis-  
     sans ,  
 C'est en vain que l'Envie excite ses serpens ,  
*Eugénie* est pour toi , t'aplaudit et t'estime ;  
 Tout cede à ses attraits , jusques à tes Rivaux ;  
 Et l'on vante en tous Lieux d'une voix unanime ,  
     L'aimable *Marivaux*.

*A. de C.*

On prie très-humblement M. D. L. R.  
 de vouloir bien insérer dans son *Mercur*  
 les deux Pièces qu'on lui envoie , il obli-  
     E ij      gera

1202. **MERCURE DE FRANCE**  
gera sensiblement une petite Société de  
jeunes Gens qui cherchent à s'amuser et  
à s'instruire. On pourra dans la suite lui  
en faire tenir d'autres, ne fût-ce que  
pour faire connoître en France que le  
bon goût n'est pas aussi rare en Allema-  
gne qu'on se l'imagine.

*A Berlin, le 23. Mars 1737.*



**EXPERIENCES** *Physiques sur le  
Lait, tirées du second Tome de la Chymie  
de M. Boerhaave, par M. de la Met-  
trie, Docteur en Médecine.*

#### **PREMIERE EXPERIENCE.**

1°. **S**I l'on jette quelques gouttes de lait dans  
l'œil, qui est la partie la plus sensible de  
tout le corps, il n'en souffre aucune irritation ;  
ce qui prouve assés clairement que le lait ne  
contient rien qui soit acide, alkali ou salé. On  
juge de la même vérité par l'odeur et le goût du  
lait. 2°. Versez dans du lait chaud un alkali pur  
volatil et fixe, il se troublera à la vérité et s'é-  
paissira un peu, mais il ne manifestera la pré-  
sence de l'acide par aucune effervescence. 3°.  
Quelque espèce d'acide qu'on y mêle, il ne fait  
que se coaguler et s'épaissir, sans donner aucu-  
ne marque d'effervescence, par conséquent il n'y a  
rien d'alkali. 4°. Si l'on mêle le lait dans lequel  
on a versé de l'huile de tartre par défaillance,

**etc.**

avec celui dans lequel on aura mis de l'huile de Vitriol, il en naît sur le champ une effervescence très-violente et bien plus considérable que si l'on eût seulement mêlé ensemble la même quantité de cet acide et de cet alkali purs. 5°. Si l'on distille du lait de vache récemment tiré à un feu d'environ 60. degrés, on voit s'élever une liqueur aqueuse qui ne participe en rien de la nature des esprits fermentés des végétaux, qui ne contient ni acide ni alkali, ni même rien de salé, comme l'Experience le démontre; il reste au fond du vaisseau une matière grasse, épaisse, jaunâtre, d'une douceur assés agréable au goût. Quelques essais qu'on fasse sur cette matière, on ne peut aussi jamais y découvrir rien d'acide, d'alkali ou de salé. On est donc en droit de conclure que le lait ne contient rien qui soit acide, alkali, spiritueux ni salé.

Telle est la nature de cette liqueur qui a été produite par la simple nourriture de végétaux délayés avec de l'eau pure et en même temps par le concours du jeu des solides et du mélange des humeurs; car avant que le lait parvienne aux mamelles, il faut nécessairement qu'il passe par le ventricule, par les intestins, le mésentère, le canal thorachique, le cœur, les poulmons, &c. il faut qu'il se mêle avec la salive, la mucosité de la bouche, du gozier, de l'œsophage, de l'estomach, des intestins, avec la bile du foye et de la vesicule du fiel avec le suc Pancréatique, Mésentérique, avec la lymphe du canal thorachique, avec le sang, et enfin avec toutes les humeurs du corps. D'où l'on peut inferer que tant que nos humeurs sont saines, on n'y trouve jamais ni acide ni alkali, puisque le lait qui a circulé long-temps avec elles ne contient ni

l'un ni l'autre. C'est une *perité* que j'aurai occasion de développer plus clairement une autre fois.

On tire le lait des vaches deux fois par jour et il n'est ni crud, ni corrompu ; le lait n'emploie donc que 12. heures à subir toutes les coctions dont il a besoin pour se perfectionner ; mais s'il séjourne plus long-temps dans les tuyaux lactiferes , sa couleur , qui est naturellement blanche , devient jaune , ce qui dénote que la nature du lait commence à s'alterer et à se corrompre. Ce que je dis du lait de vache peut s'appliquer au lait de femme ; la différence des alimens en produit si peu dans le lait , qu'on peut à peine s'en apercevoir lorsqu'il est frais. Il est ridicule de prétendre qu'il y ait dans le lait, un acide caché , quoiqu'il ne s'y manifeste point par les seules Expériences qui peuvent l'y surprendre. L'acide est relatif à nos sens , c'est-à-dire il n'est censé exister que par les effets sensibles qu'il produit.

## SECONDE EXPÉRIENCE.

Le lait se grumele et se coagule aussi-tôt qu'on y verse du vinaigre, de l'Esprit de Nitre , de l'Esprit de Sel ou de l'huile de Vitriol. 212. degrés de feu ne peuvent empêcher cette coagulation. Elle se fait aussi par tous les autres acides , tels que le jus d'oseille , d'épine-vinette , de Citron , la crème de Tartre , le verjus , les groseilles , les Tamarins , le Tartre et même le lait déjà coagulé par des acides quels qu'ils soient. Cette coagulation consiste en ce que les parties les plus grasses et les plus épaisses du lait se rassemblent et se séparent ainsi de sa sérosité , qui est alors bien plus claire et plus fluide que n'étoit tout le lait avant cet ef-

fer des Acides. Voici maintenant l'usage qu'on peut faire du lait coagulé. 1°. Il sert à coaguler d'autre lait, sans qu'il soit nécessaire d'employer d'autres acides. 2°. Si l'on prend tous les grumeaux de lait et qu'on les presse fortement entre deux linges fort serrés, on en fait un fromage gras, qui n'est qu'un composé de la crème du lait et de sa partie cascade, proprement dite. Ce fromage, loin de devenir acide, dégénère avec le temps en une nature presque alkaline, si âcre et si piquante, qu'il enflamme souvent la bouche. Veut-on faire un fromage très-sec, qui devienne aussi dur que la corne, qui brûle au feu et répande comme elle une odeur fétide ? On enlève toute la crème du lait avant que de le coaguler, et on presse fortement la partie grumelée, comme je viens de le dire. Cette métamorphose surprenante d'une liqueur aussi fluide que le lait, ne pouroit-elle pas faire conjecturer que tous nos solides en sont formés ? D'ailleurs pour mieux appuyer cette conjecture, il n'y a qu'à considérer qu'on peut vivre très-long temps en ne prenant que du lait pour toute nourriture, comme l'expérience nous l'apprend; par conséquent le lait contient en soi le principe matériel de toutes les parties de notre corps, et il est assés probable que les vaisseaux, les membranes, les cartilages et les os mêmes n'en sont pas moins formés que le *serum*, le sang, la limphe et les autres humeurs.

Remontons à l'effet des acides sur le lait, et voyons quelles conséquences on en peut déduire. Le lait se coagulant par des aigres dans les tuyaux lactifères, sa sérosité fine sort par les papilles, tandis que sa partie la plus dense séjourne dans les mamelles et s'y épaisse de plus en plus. Ce

E iiij      qui



qui cause des duretés, des tumeurs, des schirres, des cancers, &c. les mêmes accidens peuvent arriver dans les glandes chiliferes du mesentere.

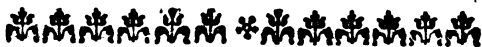
Il est à propos de remarquer que le lait coagulé par des acides conserve toujours sa couleur blanche, au lieu qu'il devient jaune lorsqu'on le mêle avec des alkalis, comme on le voit dans l'Expérience suivante. Il n'est donc pas surprenant que les personnes qui sont remplies d'acides (soit pour avoir pris des matieres aigres ou disposées à le devenir, soit parce qu'elles n'ont pas assés de bonnes humeurs, ni des fibres assés fortes pour convertir les alimens en liquides bien conditionnés, tels qu'ils sont dans la santé ; ) il n'est pas surprenant, dis-je, que ces personnes fassent du chyle et du lait d'une blancheur si permanenté, qu'elle se perd à peine, quand ces deux humeurs se changent en sang; au lieu que dans l'état sain, le lait et le chyle, suivant Lower, celebre Médecin Anglois, perdent leur couleur naturelle 12. heures après le dernier repas. On connoît par-là l'origine des pâles couleurs, il est aisé d'en expliquer tous les phénomènes et de guérir radicalement ce genre de mal.

*On donnera la suite de ces Experiences.  
le mois prochain.*

---

Les mots de l'Enigme et des Logogryphes du Mercure de Septembre sont l'Or ; Chantre ; Feuillage ; Canif et Tumulus. On trouve dans le second Logogryphe Feu, Eau, Feuille, Age, Leu, Gille, Agile, Aigle, Ail, If, Eu, Fi, Liège,

*Lienë , Galle , Fa , La , Filia , Geai ,  
Gallia , Lieu , Aile ; et dans le quatrié-  
me on trouve Mulus , Mus , Mutus ,  
Tum , et Lutum.*



## E N I G M E.

**L**ecteur , je suis formé par une habile main  
D'une infinité de parties ,  
Vils Excremens du Genre humain ,  
Inégalement assorties.  
Chés le Roi , chés le Souverain  
Je tiens la plus auguste place ,  
Mais par un malheureux Destin  
De ce degré de gloire où l'on me place ,  
Je tombe bien-tôt , par disgrâce ,  
Dans les mains d'un certain crasseur ,  
Qui pour quelque nouveau service ,  
Me fait souffrir , au gré de son caprice  
Les tourmens les plus rigoureux.



## L O G O G R Y P H E.

**J**E suis un Nom François ,  
Et suis Ville de France.

E v. De.

De dire le Canton , Lecteur , qui que tu sois ,

La chose est de peu d'importance ;

Il suffit que huit Mots Latins ,

Que je renferme dans ma Sphere

Te feront trouver le Mystere ;

Allons donc à nos fins.

Un Afriquain d'abord je te propose ;

Ou bien un Saint Abbé , car c'est la même  
chose :

Le tiens-tu ? tu tiens tout :

D'une Ville l'Enceinte :

Je n'entends point ici de feinte ;

On ne la trouve pas par tout.

Un Personnage du Parnasse ,

Qui neuf Sœurs à la fois embrasse :

Un séjour agréable , et Lieu réjouissant ,

En Automne , en Eté , mais sur tout au Prin-  
temps :

Une sale et vilaine bête :

Une autre plus legere et de petite tête :

Achevons donc notre Entretien ,

Encore deux noms , et plus rien.

Certaine Ville de Judée ,

Dont parle Mere Eglise à la fin de l'année ;

La Portion d'un Arbrisseau ,

Me font , Lecteur , Ville et Château.

*Par Duchemin , Musicien à Angers.*

**AUTRE.**

## A U T R E.

**J**E suis assés souvent d'une ovale figure :  
 Je sers à l'humaine Nature ,  
 Je suis le Confident de ses plus grands Secrets ,  
 En pourroit-on trouver de plus discrets ?  
 Hors du Logis je suis bien moins de mise ,  
 Si ce n'est par fois à l'Eglise ,  
 Où l'on se sert de moi comme d'un Ornement ,  
 Mais alors je suis fait un peu différemment .  
 J'ai deux moitiés dont la première  
 Exclut toute méchanceté ,  
 Vous aurez beau secoïer la dernière  
 Vous n'y verrez que propreté .  
 A mon Chef retranché substituez ma queue  
 J'enferme une Liqueur qui n'est verte ni bleue ,  
 On me met au cachot , on me perce le flanc ,  
 Les plus humains sont même altérés de mon  
 sang :  
 Avant 3. 2. et 5. j'étois bien peu d'usage ,  
 Et le Mortel n'en étoit que plus sage .  
 Après 2. mettez 6 , 3. et 5. conservés ,  
 Alors 6. 2. et 4. aisément vous trouvez ,  
 Quand vous aprenez la Musique  
 2. et 3. n'est qu'un sot. Je finis : qu'on m'ex-  
 plique .

*Par un Chanoine de S. Jean de Chartres*

E v j AUTRE.

## A U T R E.

**E**Ntier , je suis blanc comme Ivoire.

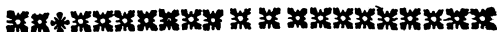
Lecteur , mets en deux parts mon Nom ;

Tu vois un digne Humain de la Bretonne His-  
toire

Accompagné de laide Passion.

Prends ensuite Lettre pour Lettre

On frémit à l'aspect de ce qui fait mon Être.



## L O G O G R Y P H U S.

**S***Tagnantes undas limoso gurgite totus*

*Contineo : claudus mox liquor albus ero.*

*Cor de ventre trahas , accendo corda virorum.*

*Truncus femineâ procreo mira manu.*

De S. Jean de Chartreux

## A L T E R.

**N***Oscere vis totum ? divina Volumina nosce ,*  
*Scriptor namque sacri pradicor eloqui.*

*Truncus , nunc rutilo in Calis , nunc tendor in*  
*hostem :*

*Sit caput ante pedes , pradaque felis ero.*

*Pro capite insimulas ventrem , tunc exulo ab urbe.*

*In solo vocum nomine quanta seges !*

*Parto*

*Parti si prima caudam conjungere noris ,  
 Ecce Planeta , Deus , mensis et una dies.  
 Huic absconde caput , nihil est me doctius ; alman  
 Suppleo naturam , frango , decora , colo.*

Par le même.



## NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &c.

**T**R AITE' de la veritable Religion ,  
 contre les Athées, les Déistes, les  
 Payens, les Juifs, les Mahometans, et tou-  
 tes les fausses Religions. *A Paris*, chés  
 Hipolite-Louis Guérin, rue Saint Jac-  
 ques, à Saint Thomas d'Aquin. 1737.  
*in-12.* cinq Volumes. 3e. Partie.

RELATION des deux Rebellions arri-  
 vées à Constantinople en 1730. et 1731.  
 dans la déposition d'Achmet III. et l'é-  
 levation au Trône de Mahomet V. com-  
 posée sur des Mémoires originaux, re-  
 çus de Constantinople. *A la Haye*, et  
 se trouve à *Paris* chés Jacques Clousier.  
 1737. Vol. *in-12.* de 164. pages.

La Relation de ces événemens fut  
 faite dans les *Mercures* de Janvier  
 1731.

2212 **MERCURE DE FRANCE**  
1731. p. 150. de Mai p. 1157. de Juin p. 1364  
et de Novembre suivans, sur les Lettres  
originales qui nous vinrent alors de  
Constantinople, &c.

X LETTRES de M. B \*\* sur diffé-  
rens Sujets de Morale et de Pieté. *A Pa-*  
*ris*, chés Charles Osmont, rue S. Jac-  
ques, à l'Olivier. 1737. Vol. in-12. de  
408. pages.

INSTRUCTIONS CHRETIENNES sur le Sa-  
crement de Mariage, avec les Prières de  
l'Eglise et de l'Ecriture, qui y ont ra-  
port. *A Paris*, chés Louis Ganeau, vis-  
à-vis Saint Yves, à Saint Louis; et *Sa-*  
*voye*, à l'Esperance, rue Saint Jacques.  
1737. in-18.

LETTRE d'un Mathématicien à un Ab-  
bé, où l'on fait voir 1°. que la Matière  
n'est pas divisible à l'infini. 2°. Que par-  
mi les Etres créés il ne sçauroit y avoir  
d'infinis en nombre et en grandeur 3°.  
Enfin, que les Métaphysiciens qui pen-  
sent autrement, abusent des Mathéma-  
tiques, &c. *A Paris*, chés Jombert, rue  
Saint Jacques. 1737. Brochure in-12.  
pages 56.

HISTOIRE

OCTOBRE. 1737. 2213

HISTOIRE du second Royaume de Bourgogne, du Comté de Bourgogne sous les Rois Carlovingiens; des III. et IV. Royaumes de Bourgogne, et des Comtes de Bourgogne, Montbeliard et Neufchâtel. Avec une Description du Comté de Bourgogne, et plusieurs Généalogies. Tom. II. Par M. F. J. *Dunod*, ancien Avocat au Parlement, et Professeur Royal en l'Université de Besançon. *A Dijon*, chés de *Fay*, Imprimeur des Etats, de la Ville et de l'Université, 1737. Vol. in-4°. de 635. pages sans la Préface et la Table.

COUTUMES des Pays, Comté et Bailliage du grand Perche, et des autres Terres et Seigneuries régies et gouvernées selon iceux, imprimées sur l'Original, signé et scellé du Scel de Messieurs les Commissaires qui ont procédé à la rédaction d'icelles Coutumes. Avec les Apostilles de M. Charles *Dumoulin*, et autres, contenant plusieurs Arrêts donnés en interprétation des Articles desdites Coutumes et autres pareilles. Nouvelle Edition, augmentée de nouvelles Observations, et d'une Table des Matieres. *A Chartres*, chés Nicolas *Doublet*, Libraire, rue des Changes, aux Armes de la Ville. 1737. in-4°. SENTI-



## 1274 MERCURE DE FRANCE

SENTIMENS sur l'Amour de Dieu , ou les trente Amours Sacrés , pour chaque jour du Mois. Par le R. P. *Avrillon*, Religieux Minime. *A Paris*, chés la Veuve *le Mercier*, vis à vis Saint-Yves , à Saint-Ambroise. 1737. in-12.

TRAITE' DES EAUX MINERALES, Bains et Douches de Vichy , augmenté d'un Discours Préliminaire sur les Eaux Minerales en general; avec des Observations sur la plupart des Eaux Minerales de France, et en particulier sur celles de Bourbon - l'Archambault , et du Mont d'Or en Auvergne. Par Jacques François *Chomel*, Conseiller-Medecin du Roy , Intendant des Eaux Minerales de Vichy. *A Clermont-Ferrand*, chés *Boutaudon*, seul Imprimeur du Roy, de M. l'Evêque, du Clergé , &c. in-12. Quoique cet Ouvrage porte dans le Titre la date de 1734. on doit le regarder comme n'ayant paru que cette année , le Privilege n'étant que du mois de Février dernier.]

SECONDE LETTRE de M. *Astruc*, Médecin Consultant du Roy , et Professeur Royal en Medecine de la Faculté de Montpellier, sur un Ecrit intitulé : *Second Mémoire pour les Chirurgiens*. Brochure in-4, de 26. pages. *Pierre*

*Pierre Debats*, Libraire au Palais, dans la Grand'Salle, au septième Pilier, vis-à-vis la Cour des Aydes, à l'image Saint François, débite les *Coutumes du Pays et Duché d'Angoumois, Annis et Gouvernement de la Rochelle*, avec les Commentaires de M. Jean Vigier, &c. Dernière Edition, in-fol. On trouve aussi chés le même tous les Livres nouveaux sur toutes sortes de Matieres tant de France que des Pays Etrangers.

EXPLICATION d'une Médaille d'Alexandre le Grand, singuliere par son Type, et très rare, laquelle se trouve dans le Cabinet des Antiques de Frideric, Duc de Saxe-Gotha. On y a joint le projet d'un Recueil des Opuscules ou Dissertations de divers Sçavans sur les Médailles, les Pierres gravées, et les Inscriptions tant Grecques que Romaines. Par Jules-Charles Schlæger. A Hambourg chés Jean-Georges Fischer. 1736. in 4. de 68. pages, 4. Planches détachés. L'Ouvrage est en Latin.

TRAITE' DU PURGATOIRE, de la Rigueur des tourmens que souffrent les Ames qui y sont détenues, de la compassion que les Vivans doivent leur por-

ICE.

2216 MERCURE DE FRANCE  
ter, des Obligations et des Moyens qu'ils  
ont de les secourir, et de ce qu'il faut  
faire pour ne pas tomber dans les mêmes  
suplices. Par M. Rouhault, Curé de S.  
Pair sur la Mer. *A Avranches*, chés  
J. B. Bernard. 1737. in-12.

L'Auteur est connu par quelques au-  
tres Ouvrages de la nature de celui-ci ;  
comme la *Paraphrase sur les sept Pseaumes de la Pénitence*, sous le Titre de *Miroir de la Pénitence* ; les *Quatre fins de l'Homme*, et les *Abregés des Vies de saint Gaud*, Evêque d'Evreux ; de S. Pair, Evêque d'Avranches, de S. Scubilion, Abbé de S. Senier, aussi Evêque d'Avranches, et de S. Aroaste, Prêtre ; avec une *Instruction sur la maniere dont on doit honorer les Saints*.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire des  
Insectes. Par M. de Réaumur, de l'Académie Royale des Sciences, Commandeur et Intendant de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis. Tome III. Histoire des Vers mineurs des feuilles ; des Teignes ; des fausses Teignes ; des Pucerons ; des Ennemis des Pucerons ; des Faux Pucerons ; et l'Histoire des Galles des Plantes, et de leurs Insectes. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale. 1737. in-4°. de

OCTOBRE. - 1737. 2217.  
de 532. pages. Planches détachées 47.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES de la  
Société Royale de Londres , traduites en  
entier ou par extrait. Par M. de Bremond.  
Année 1736. *A Paris*, chés *Piget*, Quay  
des Augustins , à l'Image Saint Jacques.  
1737. in-4°. Pages 46.

TABLE des Titres des Mémoires im-  
primés dans les Transactions Philosophi-  
ques de la Société Royale de Londres ,  
depuis 1665. jusqu'en 1735 par M. de Bre-  
mond. *A Paris* , chés le même Libraire ,  
1737. in-4°.

Les Transactions Philosophiques de  
la Société Royale de Londres sont le Re-  
cueil périodique d'une Nation entiere ;  
d'une Nation sçavante, exacte , laborieu-  
se et née pour observer. Elles sont com-  
posées de Dissertations sur toutes les Par-  
ties de la Physique , de l'Histoire Natu-  
relle ; de la Médecine ; des Mathémati-  
ques ; de l'Antiquité , de la Chronolo-  
gie, des Belles-Lettres, &c. Ces Morceaux  
sont toujours remplis d'experiences ex-  
trêmement curieuses , et de recherches  
très utiles ; mais comme ils sont en An-  
glois , ceux qui s'appliquent en France au  
même genre d'étude , sont privés des  
connoissances qu'ils en pourroient tirer.

Les

Les Transactions Philosophiques ont commencé en 1665. et ont toujours continué depuis. M. de Bremond a entrepris de donner ce grand Ouvrage au Public, et pour rendre son travail plus utile, il fait paroître les deux derniers numéros des Transactions qui sont pour les six premiers mois de 1736. et il continuera de donner le courant lorsqu'il paroîtra, afin de faire connoître à nos Physiciens l'état present de la Physique en Angleterre. Il espere donner en même temps les années précédentes des Transactions Philosophiques; pour cela il ira en rétrogradant. On imprime actuellement l'année 1735. et tous les trois mois nous en pourons avoir une année entiere. Cet arrangement paroîtra bizarre à ceux qui ne sentent point que les derniers Volumes sont remplis de Mémoires beaucoup plus interessans, et d'experiences bien plus neuves que les premiers; car les anciennes experiences et observations ont passé dans les Livres de Physique des Anglois, et de-là sont revenueës dans les nôtres.

Pour que les Gens de Lettres puissent dès à present connoître les Matieres examinées dans les Transactions Philosophiques, M. de Bremond a commencé à donner

mer le Volume des Tables depuis 1665. Les Tables des 11. premières années paroissent à present , et tous les trois mois il en paroîtra 10. autres années, lorsque la Table Chronologique aura été continuée jusqu'en 1735. On donnera aussitôt une Table générale par ordre de Matières , et une Table Alphabetique des Auteurs.

Pour rendre la Table Chronologique plus utile , on a cité en marge les Journaux des Sçavans de Paris et les autres Journaux , où se trouvent des Extraits ou des Traductions des Mémoires des Transactions Philosophiques.

*T A B L E pour le premier Trimestre des Transactions Philosophiques de 1736.*

*Physique Générale.* Experience sur les Vibrations des Pendules , par feu Monsieur *Derham*.

Lettre de M. *Iones* à M. *Jurin* sur la haute Marée de la Tamise le 16. Février 173 $\frac{1}{2}$ .

*Anatomie.* Description d'une Substance osseuse considerable , trouvée dans la Matrice d'une Femme , et présentée à la Societé Royale le 17. May 1733. par M. *Hody*.

Maladie singuliere de la Peau par M. *Valer*. *Botanique.*

## 2220 MERCURE DE FRANCE

*Botanique.* Catalogue de 50 Plantes du Jardin de *Chelsea* , par M. *Rand*.

Experiences sur la fécondation des Semences des Plantes , par M. *Logan* , Ecuyer.

*Astronomie.* Tables des Immersions et Emersions des Satellites de Jupiter en 1737. calculées au Méridien de l'Observatoire Royal de *Greenwich* , par M. *Hodgson*.

Tables des Immersions et Emersions des Satellites de Jupiter , visibles à Londres en 1707. par le même.

Observations d'Eclipses des Satellites de Jupiter , faites à *Soutwick* , par M. *Lynn* , Ecuyer.

*Dioptrique.* De la Combinaison des Lentilles transparentes avec des Plans qui réfléchissent la lumière , par M. *Hadley* , Ecuyer.

*Géographie.* Construction et usage des Cartes Géographiques Sphériques , par M. *Colson*.

*T A B L E* pour le second Trimestre des Transactions Philosophiques de 1736.

*Antiquités.* Copie d'un ancien Acte par lequel on fait la cession d'une partie d'un Tombeau , écrit sur un Marbre apporté depuis peu de Rome , avec des Observations de M. *Gale* , Ecuyer.

*Physique*

*Physique Générale.* Dernière Lettre de M. Gray sur les Révolutions que de petits Corps suspendus font par électricité d'Occident en Orient, au tour d'autres Corps plus considérables, de la même manière que les Planètes tournent au tour du Soleil.

Extrait d'une Lettre de M. de Lisle sur la Construction d'un Thermomètre de Mercure.

Extrait d'une Lettre de M. Logan, sur la Figure courbe et anguleuse des Eclairs dans les grands Tonnerres.

Observations de l'Aurore Boréale faites en Angleterre par M. Celsius.

Observations Astronomiques, Physiques et Météorologiques, faites à Vitemberg en 1733. par M. Vveidler.

*Anatomie.* Expériences sur l'ouverture de la Poitrine, et ses effets dans la respiration, par M. Houston.

Expériences faites avec du Mercure sur des Chiens enragés, par M. Jamis.

*Astronomie.* Observations des Eclipses des Satellites de Jupiter, faites à Petersbourg en 1731. et 1732. par M. de Lisle.

*Histoire Naturelle.* Suite de l'Extrait de l'Histoire Naturelle de la Caroline et des Isles Bohama de M. Catesby, par M. Mortimer.

LES



LES CARACTÈRES DE THALIE, Comédie en trois Actes, avec un Prologue et un Divertissement. Par M. Fagan, représentée pour la première fois par les Comédiens François le 18. Juillet dernier. *A Paris*, Quay de Conty, 1737. chés Prault, fils, in 8. de 133. pages.

L'empressement que nous avons eû de remplir nos obligations envers le Public, nous a portés à prévenir l'impression de cette Comédie, et à ne donner au Lecteur qu'une idée de la simétrie Théâtrale. Nous nous sommes aperçus à la lecture de l'Ouvrage imprimé, que nous n'avions pas suivi bien exactement l'ordre des Scènes; on ne doit imputer cette faute qu'à notre mémoire, et d'ailleurs la transposition des Scènes n'apporte pas beaucoup de dérangement à la conduite de l'action principale. Il ne nous reste donc que d'extraire quelque Morceaux de la Piece en question, pour rendre à son ingénieux Auteur la justice qui lui est due, et pour faire voir au Public qu'il n'excelle pas moins dans la maniere d'écrire, que dans l'ordonnance des Scènes qu'il traite.

Nous avons déjà dit que le Prologue n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans ce Poëme; cependant il ne laisse pas d'être bien écrit. En voici un petit échantillon; c'est l'Auteur de la Piece qui parle.

*Je m'avise de faire trois Actes; l'un d'intrigue; l'autre de Caracteres, et le troisième à Scènes épisodiques; et attendu que ce sont-là à peu près les genres qui différentient nos Comédies, je rassemble ces Actes sous le titre pompeux des Caracteres de Thalie. Cela annonce du parfait; il semble que je prétende avoir fait trois chefs-d'œuvres, et que je les propose pour modeles; il falloit donc du moins mettre un Prologue, pour excuser l'orgueil de ce titre,*

titre, et où j'eusse demandé grace... Un Prologue ! Il n'y a peut-être au monde rien de plus nuisible, de plus traître, de plus détestable qu'un Prologue. Si l'Auteur veut faire pressentir les beautés de son Ouvrage, on le traite de fat; s'il annonce que ce qu'il a fait est médiocre, on est porté à l'en croire sur sa parole; et puis, quel est le but que nous nous proposons dans la Comédie ? A quoi l'art de l'Auteur s'applique-t'il ? C'est, je crois, à si bien peindre une Action, que le Spectateur séduit, s'imagine la voir d'après nature. Or les précautions que l'on prend dans un Prologue, ne semblent-elles pas avertir que ce qu'on va représenter n'est qu'une Fable ? Un conte forgé à plaisir. Et n'affoiblissent-elles pas d'avance cette douce illusion que l'on prend tant de peine à faire naître par la suite ? Non, non, point de Prologue, s'il vous plaît ; j'ai fort bien fait de n'en point faire : encore si l'on n'étoit pas plus difficile aujourd'hui que ne l'étoient les Anciens, et qu'un seul Personnage, comme l'Arcure, Mercure ou un autre, vint exposer uniment de quoi il s'agit ; si un Acteur François en étoit quitte pour venir dire simplement : Messieurs . . . .

De-là l'Auteur prend occasion d'annoncer aux Spectateurs les trois différentes Pièces qu'il va donner.

L'INQUIET. Dès la première Scène on fait le Portrait de l'Inquiet ; donné sous le nom de Pièce de Caractère. Voici comment l'Auteur fait parler Marton, Suivante de Lucile, dont Timante est amoureux.

Pour moi, je ne vous le dissimule point ; je tremble pour ma Maîtresse, en la voyant prête à former un pareil engagement ; je conviens que Timante a toutes les qualités qui font un honnête homme ; que sa figure est encore agréable ; qu'il est passable-

B ment

ment riche ; mais n'est ce pas trop risquer que d'empousser un homme, qui, dans une inquiétude perpétuelle, va, vient et revient cent fois en une heure sur les sujets les plus frivoles ; timide jusqu'au raffinement, mal-adroit par excès de précaution, trouble par des délicatesses chimériques, jamais sûr de lui, oubliant l'objet présent qui le satisfait, pour s'occuper de l'objet éloigné qui le tourmente, et qui enfin ne jouissant jamais d'un instant de tranquillité avec la femme la plus chérie, portera les allarmes jusque dans le sein des plaisirs. Ce ne sera point un jaloux qu'un Mari comme celui-là, mais je crains bien que ce ne soit quelque chose de plus insupportable.

La Piece finit par un aveu que *Timante* fait lui-même de ce qu'il y a de défectueux dans son Caractere ; voici comment il s'exprime.

*Je perds Maîtresse, Ami ; jusqu'aux valets, tout m'abandonne ; le seul espoir qui puisse me soutenir c'est que de si grands coups me corrigeront d'un Caractere, que j'avoie moi-même ne pouvoir être supporté.*

**L'ETOURDERIE.** Pour donner une idée de l'art avec lequel l'Auteur sçait dialoguer, nous ne pouvons mieux faire que d'extraire quelques fragmens de deux Scenes qui ont paru les mieux travaillées de cette seconde Piece qui a pour titre l'Etourderie. *Mondor*, qui en est le Héros, a pris *Madame Cléonte* pour *Mademoiselle Cléonte*, sa belle-sœur ; Monsieur Cléonte, à qui il a fait l'aveu de son amour pour sa prétendue sœur, le laisse avec sa femme, dont il l'exhorte à obtenir le consentement ; voici comment ces deux Personnages, qui sont dans la même erreur, s'entretiennent.

**Mondor**

Mondor.

*Vous voulez, trop aimable Personne, vous voulez m'éprouver, je le vois ; ce ne peut être qu'un semblable motif qui vous fasse tenir ce langage ; le Ciel vous a-t'il donc faite pour tant de défiance ? . . Si je pouvois par moi-même être soupçonné de légèreté, les charmes qui m'ont séduit ne détruiroient-ils pas ce soupçon ? Et ne sont-ils pas garants qu'on ne sçauroit guérir de la blessure qu'ils ont faite ?*

Madame Cléonte.

*Et bien, par exemple, je ne puis m'empêcher.*

Mondor.

*Eh ! quoi donc ? encore ?*

Madame Cléonte.

*Oùs ; encore. Je vous avoüe que ces exagérations me sont suspectes, et le paroïtroient à toute autre. Les charmes que vous vantez ont pu vous toucher jusqu'à un certain point ; mais j'aurois crû qu'une autre espece de mérite, comme la conduite, la sagesse, l'esprit même, étoit ce qui devoit faire le plus d'effet sur vous.*

Enfin, Madame Cléonte persuadée de l'amour de Mondor, le console par ces paroles :

*Il faut se rendre à vos raisons. Vous vous justifiez avec tant de force, qu'il est difficile de ne vous pas ajouter foy, &c. Oùs, à présent je puis vous dire que vos propositions ne peuvent être reçues que favorablement, &c. Tant de modestie ne sert qu'à vous rendre plus recommandable. Mais je vois venir ma belle-sœur ; parlez-lui ; cette conversation ne sera pas assurément la moins nécessaire ; assurez-vous de son consentement ; vous voulez bien que je vous laisse avec elle.*

Voici une autre Scene, qui n'est pas dialoguée avec moins d'art. Dans la précédente les deux

F ij Interlo-

Interlocuteurs étoient dans la même erreur ; au lieu que dans le milieu de celle-ci , il n'y en a qu'un qui y persiste.

Mondor.

*L'Assesseur vient de se jeter à vos pieds ; que j'ai sujet de craindre que cet ancien Amant ne vous ait touchée par ses regrets !*

Madame Cléonte.

*Il est vrai qu'il est dans un état pitoyable ; je ne l'ai qu'aperçu , mais il m'a fait compassion.*

Mondor.

*Et vous n'hésitez point à me le dire !*

Madame Cléonte.

*Cela ne doit pas vous inquiéter ; votre bonheur n'est-il pas certain ?*

Mondor.

*Il est certain ! Quoi ? Quand un autre a le secret de vous toucher. . . .*

Madame Cléonte.

*Cette compassion n'empêche pas qu'on ne le congédie.*

Mondor.

*N'est-ce pas l'aimer que de le plaindre ? Et puis-je compter vous obtenir quand je n'obtiens pas votre cœur ?*

Madame Cléonte.

*M'obtenir !*

Mondor.

*Où ; si votre cœur est partagé , et plaint tendrement un Rival , pouvez-vous dire que mon bonheur soit certain ?*

Madame Cléonte.

*Je vous avoue que je ne vous entends point.*

Mondor.

Mondor.

*Ah ! je vois bien que rien n'est plus incertain que ce bonheur. Dès la première conversation que vous m'avez accordée , je n'ai que trop aperçu que votre cœur étoit naturellement éloigné de moi, &c.*

Madame Cléonte

*Tâchons de nous entendre ; on a bien voulu me consulter et me demander mon avis ; je l'ai donné après m'être assurée de la sincérité de vos sentimens ; je ne m'en repens point ; mais quelle étrange délicatesse ! Dites-moi donc encore une fois ; pourvu que votre mariage s'accomplisse , que vous importe ce que vous avez cru voir dans mes yeux ?*

Mondor.

*Achevez , cruelle , achevez ; joignez la raillerie à l'outrage ; dites moi donc à votre tour : peut-on marquer de la froideur , et aimer en même-temps ?*

Madame Cléonte.

*Comment ? vous exigez que je vous aime ?*

Mondor.

*Non , je ne l'exige point ; c'est , à vous entendre , une injustice à moi de l'exiger. Eh quoi ! tout ceci est-il un songe ? Je n'aurai point recours à l'autorité de ceux qui semblent me favoriser ; non , cruelle , puisque c'est une témérité à moi de demander du retour , je vous aurai vû , je vous aurai aimée . . . .*

Madame Cléonte.

*Vous m'aurez aimée ! &c. Y pensez-vous ? Quel del.re ! &c.*

LES ORIGINAUX, troisième Piece. Dès la première Scene de cette Comédie , que l'Auteur appelle dans son Prologue Piece à Scenes Episodiques , la Marquise , Mere du Marquis , dont

F iij

les

les dérangemens sont l'objet des différentes Scènes , expose le caractere de son Fils à un de ses Amis , qu'elle a prié de la seconder dans le dessein qu'elle a de corriger son Fils par des exemples vivans , comme faisoient autrefois les Lacédémoniens. Elle s'exprime en ces termes.

*Si vous aviez autant d'intérêt que moi qu'il fût parfait, vous verriez en lui tout ce que je crois y voir. Je vous l'ai déjà dit, Chevalier, esclave des faux airs, adorateur des travers les plus outrés, il adopte si avidement les ridicules que nos jeunes gens mettent à la mode, qu'il semble que lui seul les auroit tous créés, si, pour le malheur de la société, on ne l'eût dès long-temps prévenu. Du ridicule au vice, la pente est bien facile; et ce que vous appelez traits de jeunesse, n'est que trop souvent un mauvais présage pour les mœurs. Enfin vous sçavez quel parti je lui destinois; vous sçavez avec quelle ardeur je désirois de le voir uni à Hortense. Il a d'abord paru sensible à ses charmes; il a senti quel étoit le prix d'une union aussi avantageuse; mais aux aproches d'un engagement, l'esprit de dissipation, un faux amour de la liberté, et pour ainsi-dire, la honte de bien faire, l'ont fait frémir, &c.*

Voici ce que cette tendre Mere dit elle-même à son Fils. Ce seroit grand hazard que vos défauts vous eussent échapé; car à vous parler avec franchise, vous êtes, mon Fils, emporté, intempérant, peu instruit, indiscret, orgueilleux, volage, moqueur et médisant, &c. Cette nécessité d'être médisant ne peut être donnée que comme une plaisanterie de votre part, mais comment justifierez-vous ces emportemens, cette hauteur, qui fait qu'un mot dit sans dessein, une raillerie innocente vous révolte contre vos meilleurs amis? Ce feu qui vous entraîne,

entraîne, et qui dans les querelles, comme d'un  
les plaisirs, vous porte aux dernières extrémités ?  
La modération, mon Fils, est une vertu si heu-  
reuse, qu'elle nous fait paroître avoir les vertus mê-  
me que nous n'avons pas.

Nous avons crû que ces Morceaux que  
nous avons pris au hazard dans chacune des  
Pièces, suffiroient pour persuader à nos Lec-  
teurs que l'Auteur des Caracteres de Thalie écrit  
aussi bien qu'il imagine. Nous nous flatons  
qu'on ne nous sçaura pas moins de gré de ce  
que nous allons extraire du Divertissement par  
où cette charmante Pièce a fini.

### *Air.*

Que nous voyons dans la vie  
De ridicules differens !  
Chaque siècle a sa manie,  
Ses usages extravagans ;  
Mais l'amoureuse folie  
Est de tous les temps.

L'Auteur déclare que ces paroles sont de plu-  
sieurs Personnes d'esprit, qui ont bien voulu  
enrichir ce Divertissement.

### *Ménuel.*

Tel Amant croyoit tout facile,  
Qui ne reçoit que des mépris,  
Et dont l'espoir est inutile ;  
Quel chagrin de s'être mépris !  
Tel autre qui n'osoit s'attendre  
A la plus légère faveur,

F iij.

Est



## 2230 MERCURE DE FRANCE

Est mis au comble du bonheur ;  
Qu'il est heureux de se méprendre ?

Colin choisit , pour être Pere ,  
Colette dont il est épris ;  
Au bout de six mois elle est Mere ;  
Quel chagrin de s'être mépris !  
Au Benêt on sçait faire entendre  
Que six mois c'est terme complet ;  
Colin se croit Pere en effet ;  
Qu'il est heureux de se méprendre !

Pour se venger d'une Coquette ,  
Un jour on instruit son Epoux ,  
Qu'avec le beau Damon seulette  
Souvent elle est en rendez-vous ;  
Le Mari qui veut les surprendre ,  
Suit de sa femme tous les pas ;  
Il la surprit avec Licas ,  
Et se méprit , sans se méprendre..

### *Vaudeville.*

Est-on ridicule , est-on sage ,  
De vouloir se mettre en ménage ?  
Je vais vous décider le cas :  
Pour goûter des douceurs parfaites ,  
Mariez-vous , jeunes Fillettes ;  
Garçons , ne vous mariez pas.

L'un sans l'autre , ne se peut faire ;

J'en

J'en conviens ; mais c'est votre affaire  
De rendre et d'éviter le lacs.  
Pour goûter , &c.

*Au Parterre.*

Si l'on voit qu'une Comédie  
Soit par le beau Sexe applaudie ;  
Le Critique parle plus bas ;  
Pour rendre nos douceurs parfaites ;  
Aplaudissez , jeunes Fillettes ;  
Messieurs , ne nous critiquez pas.

La Musique est de M. Mouret , et le Ballet  
est de M. d'Angeville.

ENTRETIENS LITTÉRAIRES  
*et galans.*

CET Ouvrage est divisé en dix Conférences ; elles sont tenues par quelques Amis , qui se trouvant à la Campagne , cherchent à se désennuyer , en s'entretenant sur des Matières instructives.

La première Conférence roule sur les différens Caracteres et la Prééminence des Langues ; on y a donné en passant quelques préceptes pour bien traduire.

Les quatre suivantes forment un Traité , où l'on a tâché de rassembler tout ce que divers Auteurs , tant Grecs que  
F. v. Latins,

2232 **MERCURE DE FRANCE**  
Latins , François , Espagnols , Portugais  
et Italiens , tels que Lucien , Denys  
d'Halicarnasse , Ciceron , Vossius &c.  
ont dit de mieux sur l'Art d'écrire l'His-  
toire ; on y a joint quelques Réflexions  
nouvelles ; enfin l'on s'est appliqué à ne  
rien oublier de ce qui peut être utile  
dans un genre si nécessaire et si noble.

Dans les quatre , qui viennent après ,  
on a répondu aux Critiques , que Mrs  
les Abbés Prévôt , et Desfontaines ont  
publiées contre la Traduction du Ca-  
moëns , faite par l'Auteur du présent  
Ouvrage.

La dernière Conférence n'a point d'ob-  
jet fixe ; elle ne contient que quelques  
fragmens des plus fameux Poètes Ita-  
liens , traduits en Vers François : en cela  
l'Auteur s'est proposé de confronter plu-  
sieurs Pensées justes et naturelles , avec  
une de ces Pensées fausses , mais bril-  
lantes , qui ont fait si long-temps les  
délices des Ecrivains d'Italie.

Tous ces dix Entretiens sont parse-  
més de Vers François , traduits ou para-  
phrasés d'Homere , de Virgile , d'Horace  
&c. que l'Auteur a cités , quand il avoit  
besoin d'appuyer ses sentimens ; il y a  
joint aussi de temps en temps des Vers  
de sa façon , tant pour varier son Ou-  
vrage ,

vrage , que pour en écarter l'ennui , le plus qu'il lui seroit possible.

Comme la matiere des Entretiens est presque toute dans le genre Didactique , l'Auteur a cherché le moyen d'égayer son Sujet , persuadé que , pour un Lecteur sérieux , qui ne lit qu'à dessein de s'instruire , on en trouve cent autres , qui n'aiment les Instructions qu'avec le sauf-conduit de quelque amusement ; c'est pour ne point rebuter les Esprits de cette dernière espece , qu'on a pris le parti de joindre à chacune des Conférences un Livre de l'Histoire de Don Palmerin , qui est tirée partie d'Ambrosio Marini , Noble Génois , et partie de Lupercio d'Argensola.

Mais pour rendre l'amusement même de quelque utilité , on a eu soin premièrement de n'y mettre aucune Image qui puisse blesser la plus scrupuleuse bienséance. En second lieu on s'est appliqué à l'orner d'exemples de toutes les Vertus Morales , qui concourent au bien de la Société ; les Rôles des différens Personnages y conduisent naturellement , ou à faire détester le crime , ou à faire aimer la vertu. Don Alfonse Roi d'Espagne , surnommé le Catholique , offre le Modèle d'un grand Prince , plein de

2234 **MERCURE DE FRANCE**  
tendresse et d'attention pour les besoins  
de son Peuple ; prudent et sage dans son  
Conseil , intrépide au milieu des Com-  
bats , modeste dans la prospérité , ferme  
dans la mauvaise fortune , et se souté-  
nant dans l'une comme dans l'autre par  
le secours de la Religion : Ormizinde  
son Epouse n'est pas moins respectable  
par son attachement pour lui et par sa  
bonté pour les malheureux. L'Infante Isa-  
belle leur fille, enlevée dès son enfance, et  
nourie chés les Maures dans les super-  
stitions de Mahomet , rentre enfin dans  
sa Patrie , et dans le sein du Christianis-  
me , qui met le Sceau aux Vertus humai-  
nes , dont elle étoit parée ; Don Palme-  
rin forme le Tableau d'un fidele Sujet ,  
qui joint la Probité à la Valeur , et qui  
aime la gloire sans ambition. Le Duc  
Ernest , après une disgrâce des plus  
cruelles , s'éloigne de la Cour , et va  
chercher la Solitude ; il y trouve une  
consolation parfaite dans la pratique de  
la Pieté. Le but de toute l'Histoire en  
général est de montrer que la Vertu est  
l'unique moyen qui puisse nous rendre  
veritablement heureux , et nous assurer  
de grands honneurs , au lieu qu'ils ne  
sont jamais stables , lorsque le vice et les  
talens équivoques nous en ouvrent la  
carrière.

*Par*

OCTOBRE. 1737. 223

Par M. Du Perron de Castera , et se-  
vend chez la veuve Pissot , Libraire , à la  
Croix d'or , à la descente du Pont-Neuf ,  
Quay de Conti.

Il paroît un Poëme intitulé *La Conquête de la  
sainte Couronne par S. Louis. Poëme Héroïque.*  
On ne pouvoit guère choisir de Sujet plus di-  
gne d'un Poëte Chrétien , et plus susceptible du  
feu de la belle Poësie : l'Auteur l'a traité noble-  
ment. On en jugera par ce Morceau du com-  
mencement, suivi de deux ou trois autres.

Toi qui préviens les Vœux du Mortel qui  
t'adore ,

Inspire-moi , Seigneur , c'est toi seul que j'im-  
ploie.

Eclaire mon Esprit , soutiens ma foible Voix ;  
Je chante un saint Guerrier , le Modèle des  
Rois.

Grand Dieu , tu le guidas de Victoire en Vic-  
toire ;

Il combattoit pour toi , tu pris soin de sa gloire.  
Heros dans les Combats , vertueux dans Paris ;  
Ennemi des flatteurs , bon Roi sans Favoris ;  
Formidable aux méchans , aux malheureux pro-  
pice ,

Pardonnant par penchant , il punit par justice.  
Invincible , mais bon , il sut être à la fois ,  
L'effroi des Sarrazins , le Pere des François.  
&c.

Dans la suite Meledin , Sukan d'Egypte ;  
consterné

## 2236 MERCURE DE FRANCE

consterné par les Exploits du S. Roy, parle ainsi à ses Sujets armés :

Vous que le sort soumit à ma vaste Puissance ,  
Vous qui peuplez les bords où le Nil (\*) prend  
naissance

Jusqu'à ceux où la Mer le reçoit dans son sein ,  
Jt vais vous dévoiler un illustre dessein.

Les François sont Vainqueurs, leur fureur sang-  
guinaire

Les a conduits déjà près des Portes du Caire.

La Mer vomit ici leurs nombreux Bataillons ,

Et nos Champs sont couverts de leurs fiers Pav-  
villons ;

Guerriers, réveillez-vous , &c.

Conservez ce Trésor apporté dans Memphis

Par ce Grec que Sircon adopta pour son Fils ;

Peuples, vous le sçavez, la superbe Byzance

En perdant ce Trésor a perdu sa Puissance.

Le François triomphant veut nous ravir ce  
Bien ;

Mon Trône chancelant tombe sans ce soutien :  
&c.

Une Note mise au bas de la Page 2. apprend  
que ce Trésor est la sainte Couronne. *Sircon*,  
dit l'Auteur, *regnoit en Egypte avans Meledin.*

(\*) Le Sultan n'étoit pas le Maître des Lieux  
où le Nil prend naissance, mais la Poësie autorise  
ces expressions.

*Sircon*

*Sircon fit la Guerre aux (\*) Byzantins. Une ancienne Tradition promettoit à ceux-ci qu'ils ne seroient jamais vaincus, tant qu'ils conserveroient la sainte Couronne dans Constantinople. Un Esclave Grec l'enleva de cette Ville, et l'apporta en Egypte. Sircon pour le récompenser l'adopra pour son Fils.*

Le Discours du Sultan est suivi de l'ouverture des Canaux du Nil, pour empêcher l'Armée Chrétienne d'avancer vers le Caire : l'inondation est ainsi décrite :

La Terre disaroît, les Arcs, les Javelots.  
Roulent dans les sillons entraînés par les Flots.  
Les Soldats rougissant d'un courage inutile,  
Courent sur les Palmiers chercher un sûr azile,  
Mais les flots mugissans l'un par l'autre chassés,  
Entraînent avec eux les Palmiers renversés.  
&c.

Dans cette extrémité le Monarque Chrétien, leve les mains au Ciel, fait ainsi sa Priere.

- » Destructeur des Tyrans, Protecteur des bons  
Rois,
  - » De ton Trône enflamé, Seigneur, entends ma  
voix.
  - » Les François vont périr; un Peuple qui t'ou-  
trage
  - » Sur des Chrétiens soumis aura-t'il l'avantage?
- Quand jadis les Hebreux gémissaient dans les fers,

(\*) L'Auteur a voulu dire les Grecs. Dans ces temps là il y avoit déjà plusieurs siècles que Byzance et les Byzantins avoient changé de nom, &c.

Pour



## 2238 MERCURE DE FRANCE

— Pour les sauver, Seigneur, tu separas les Mers.  
&c.

La Priere est suivie d'un Prédige marqué dans l'Histoire. La Peste dans une seule nuit fit périr presque tous les Habitans du Caire.

Le Seigneur à nos Vœux accorde la Victoire ;  
Amions-nous, dit LOUIS, combattons pour sa gloire ;

Ils entrent dans le Caire, ô surprise ! ô terreur !  
La guerre leur offre moins de sujets d'horreur.  
Les Soldats expirans abandonnent les Portes,  
Ils ne rencontrent plus ces terribles Cohortes,  
&c.

Le Poëme finit par ces deux Vers :  
Louis marche en Vainqueur vers les Augustes-  
Lieux ,  
Où le Temple cacheoit le ( \* ) Bandeau précieux.

( \* ) La Sainte Couronne.

*LIVRES* que Cavelier, Libraire, rue  
S. Jacques, à Paris, a nouvellement  
reçus des Pays Etrangers.

*Hoffmanni* ( Frid. ) *Medicina Rationalis Systematicæ* Tomi IV. Pars quarta, sive *Tomus septimus*, 4°. *Hala Magd.* 1737.

— *Ejusdem* *Opuscula Medico-Practica*, 4°. *Hala*, 1736.

*Acta*

OCTOBRE. 1737. 2239

*Acta Physico-Medica Acad. Naturæ-Curiosorum Volumen quartum, 4<sup>o</sup>. cum Figuris 1737. Norimbergæ*

*Bruckmanni Epistolæ Itinerariæ XLVIII. 4<sup>o</sup>. cum figuris 1736.*

*Breithaupti Ars deciffratoria, seu Scientia occultas Scripturas solvendi, in 8<sup>o</sup>. 1737. Helms-  
tæt.*

*Barthii de Culice Dissertatio in-4. Ratisbonæ. 1737.*

*Pertsch Tribunal Reformatum, seu de Iniquitate Tortu æ, in-8. Gueph. 1737.*

*Raidelii Commentatio Critico Litteraria de Ptolomæi Geographia, in-4. Norimbergæ, 1737.*

*Medicorum Silesiasticorum Sa. y. æ Specimen, LI. et LIII. in 8. Lipsiæ, 1737.*

*Selecta Medica Francofurtensia Volumen secundum, in 8. Ffirtb. 1737.*

*Schelhornii Amœnitates Litterariæ Ecclesiasticæ in-8. Lipsiæ, 1737.*

*Beck Schediasma Litterarium de Elementis Euclidis, in 4. Lipsiæ, 1737.*

*Boerhaave Praxis Medica, seu Commentariorum in Aphorismos, accessit Historia Plantarum Horth. Lug. Batav. 7. vol. in 12. Londini 1731.*

*Hypocratis Aphorismi, studio Almeloveen in-24. Lug. Bat. 1732.*

*Jackson Enchiridion Med. Chym. Practicum, in 12. Amst. 1693.*

*Havers Observationes de Ossibus, in 8. cum Figuris, Lug. Bat. 1734.*

*Vesalii Opera omnia Anatomica et Chirurgica, curâ Boerhaave et Albini, fol. 2. vol. cum Figuris, Lug. Bat. 1725.*

*Courper The Anatomy of Humani Bodies, with.*

2240 **MERCURE DE FRANCE**  
with Figures , fol.-*Leyden* , 1737.

*Newton* Arithmetica universalis , in 4. fig.  
*Lug. Bat.* 1732.

*Linnaei* Bibliotheca Botanica , in 8. *Amst.*  
1736.

*Mend* Mechanica Expositio venenorum , in 8.  
*Lug. Bat.* 1737.

*Ridley* Observationes de Asthmate et Hydro-  
phobia in 8 , *Lug. Bat.* 1737.

*Blondel* Dissertation Physique sur la force  
de l'Imagination des femmes enceintes , sur le  
Fœtus , in 8. *Leyde* , 1737.

*La Medecine Naturelle* vue dans la *Pathologie*  
vivante ; dans l'usage des *Calmans* et des diffé-  
rentes Saignées : des Veines et des Arteres rou-  
ges et blanches , spontanées ou artificielles , et  
dans les substituées par les *Sang-suës* , les *Scarifi-*  
*cations* , et les *Ventouses*. Par M. *Hecquet* , an-  
cien Doyen de la Faculté de Medecine de Paris ,  
2. vol. in 12. chés *Cavelier* , rue saint Jacques.  
*Paris* , 1738.

**TABLE CHRONOLOGIQUE DES OPERA** , re-  
présentés à Paris depuis l'établissement de l'A-  
cadémie Royale de Musique jusques à present ,  
en 32. colonnes , contena it les années, les mois,  
les jours des Représentations , les Titres , le  
Genre des Pieces , le nombre des Actes ou En-  
trées , les noms des Auteurs des Paroles et de  
la Musique , se vend à *Paris* , au Palais Royal ,  
au Café de la Marine , rue , Croix des Petits-  
Champs , et chés *Dudoigt* , à la petite Vertu ,  
rue des Arcis. Prix 30. sols.

Nous avons appris que M. *Nenci* , dont nous  
avons donné un Sonnet Italien dans le dernier  
Mercure ,

Mercure, se propose de donner bien-tôt au Public un Recueil de ses Poësies, dont les unes sont dans le Stile Héroïque, et les autres dans le Stile Burlesque; parmi les premières on trouvera celles qu'il a eu l'honneur de présenter à la Reine, et dans les autres, la Description de la Maison de M. le Contrôleur Général à Bercy, adressée à M. l'Abbé \* \* \*. et une Epître à M. de Voltaire, *in terza rima*.

On a imprimé à Rome, en plusieurs Volumes in-folio, un très-grand Ouvrage, et intéressant pour notre Nation; en voici le Titre, en attendant que nous soyons en état d'en pouvoir donner l'Extrait.

LA CRUSCA PROVENZALE, ovvero, le voci, frasi, forme, e maniere di dire, che la Gentilissima, e celebre Lingua Toscana ha Prese della Provenzale, arricchite, e illustrate, e difese con motivi, con autorità, e con esempj. Aggiuntevi alcune Memorie, o notizie intorno agli antichi Poeti Provenzali, Padri della Poesia volgare, particolarmente circa alcuni di quelli, tra gli altri mol'i, che furono di Nazione Catalana, cavate da' Mss Vaticani, Laurenziani, e altrove. Opera di Don Antonio Bastero Nobile Barcelloinese, Dottor in Filosofia, e nell'una, e l'altra Legge, Canonico, e Sagrestano Maggiore della Cattedrale di Girona, ed Esaminatore Sinodale della medesima Diocesi, detto fra gli Arcadi IPERIDE BACCHELLO.

On mande d'Hanover, que le 17. du mois dernier on avoit fait à Gottingen l'ouverture des différentes Ecoles de l'Université que le Roi de la Grande Bretagne y a fondée depuis peu, et que

## 224. MERCURE DE FRANCE

le, moitié avec symphonie, et l'autre moitié sans symphonie, chantés au Concert Spirituel, prix 2. liv. 10. s. chacun.

On trouvera tous ces differens Ouvrages, à Paris, chés l'Auteur, Place du Pont S. Michel, chés le sieur *Chauvin*, Chirurgien; à la Regle d'or, chés la veuve *Boivin*, rue S. Honoré; chés le *Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or, et chés *Ballard*, au Mont Parnasse.

### *Estampes Nouvelles.*

Nous avons à annoncer une très-grande Planchette en largeur, d'une Composition riche, judicieuse et abondante, y ayant près de 900. figures, et d'une Exécution admirable pour la Gravure, qui est de M. C.N. *Cochin*, le Fils, jeune homme d'une très grande esperance. Ce magnifique Sujet a pour Titre: *Préparatifs du grand Feu d'artifice, que S. E. M. le Cardinal de Polignac fit tirer à Rome, dans la Place Navonne, le 30. Novembre 1729, pour la Naissance de MONSIEUR LE DAUPHIN.* Le Tableau en a été peint à Rome par *Paul Panini*, celebre Peintre de l'Académie de S. Luc, et dessiné par *J. Dumont*, le Rom. Professeur de l'Académie Royale de Paris.

*Cette Estampe se debite avec beaucoup de succès, rue saint Jacques, chés Cochin, Graveur du Roi.*

La 27e. Estampe gravée d'après Ph. Wauvermans, par le sieur Moyreau, paroît et se vend chés lui, rue Galande, vis-à-vis S. Blaise. Le Tableau original de 12. pouces de large sur 9. de haut, se conserve dans le Cabinet de M.  
Halée,

Hulée , et c'est un des plus piquans de ce célèbre Auteur : ce sont des *Baigneurs* dans un beau Paysage découvert.

Il paroît depuis quelque temps deux moyennes Estampes en hauteur , dont les Sujets sont *Léda* et *Danaë* , gravées par le sieur *Fessard* , d'après les Tableaux originaux du sieur *Pierre*. On lit au bas de la première ces deux Vers de *M. Lenfant*.

*Belles , du Dieu d'Amour redoutez le pouvoir ;  
Ce qu'il ne peut de gré , de ruse il sçait l'avoir.*

Et sous la *Danaë*, on lit du même Auteur :

*Dès que Plutus s'en mêle , on fait de vains efforts ;  
Et jusqu'à la vertu , tout cede à ses trésors.*

Ces Estampes se vendent chés le sieur *Fessard*, rue S. Denis , au grand S. Louis , près le Sépulcre. On trouve aussi chés lui la Suite des Estampes gravées d'après les Tableaux de *M. de Troy*.

Le sieur *Fessard* vient de mettre en vente une nouvelle Estampe en large , d'une très-heureuse composition , dont le Sujet est *Alphée* , et *Arethuse* , d'après *M. Trémolieres* , de l'Académie Royale de Peinture , qui , par la finesse de l'expression juste et naturelle , a rendu bien sensible le secours de *Diane* pour *Arethuse* qui l'implore contre le Chasseur qui poursuit cette Nymphé.

La Suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Arts et dans les Sciences , continué de paroître avec succès chés

2246 MERCURE DE FRANCE  
chés *Odièvre* Marchand d'Estampes, Quay de  
l'Ecole; il vient de mettre en vente, toujours  
de la même grandeur :

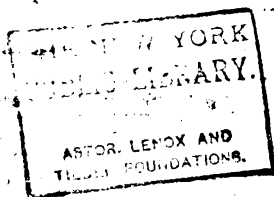
ANNE D'AUTRICHE, Reine de France,  
morte à Paris le 20. Janvier 1666. âgée de 64.  
ans, peinte par *Vanloo*, et gravée par G. F.  
*Schmidt*.

GABRIEL NAUDE, né à Paris le 2. Fé-  
vrier 1600. mort à Abbéville le 29. Juillet 1653.  
dessiné et gravé par *Claude Mellan*

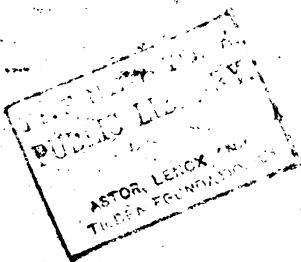
CHARLES DE FIEUX, Chevalier de  
Mouhy, né en 1701. peint par *Latinville*, et  
gravé par Et. *Fessard*.

Le Catalogue des diverses Curiosités dont nous  
avons parlé dans le Mercure précédent, et dont la  
vente se doit faire le 2. Décembre prochain, paroî-  
tra vers le milieu du mois de Novembre, et se dis-  
tribuera chés le sieur *Gersaint*, Marchand, Pont  
Notre-Dame, chés qui se fera la Vente. Les Cu-  
rieux pourront aller voir ces Raretés, tant de la  
Nature que de l'Art, pendant le courant de la  
Semaine qui précédera cette Vente. Le sieur  
*Gersaint* prie les Amateurs d'y venir pendant le  
jour, afin qu'ils puissent mieux examiner les  
choses qui pourroient leur convenir, le moment  
de l'adjudication n'étant pas le plus souvent suf-  
fisant pour cet examen. Cette Vente se fera avec  
la même droiture et la même bonne foi que  
l'on a toujours reconnue dans les précédentes.

Le Public est averti que le véritable Suc de  
Reglisse et de Guimauve blanc, si-estimé pour  
toutes les maladies du Poulmon, inflammations,  
et enrrouemens, toux, rhumes, asthmes, poul-  
monies, pituites, continué à se débiter depuis plus  
de







OCTOBRE. 1737. 2247

rente ans , de l'aveu et aprobaton de M. le  
nier Médecin du Roy , chés Mlle Desmou-  
 , qui est la seule qui en a le secret de défunte  
e Guy , quoique depuis quelques années des  
iculiers ayent voulu le contrefaire. On peut  
servir en tout temps , le transporter par tout  
le garder si long-temps que l'on veut , sans  
ais se gâter , ni rien perdre de sa qualité.

*Mlle Desmoulins demeure Fauxbourg S. Ger-  
in, rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guenegaud.*



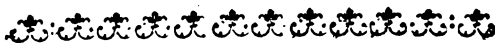
## CH AN S O N.

U défaut de brillantes fleurs,  
vevez mes vœux , Célimene ,  
us qui regnez sur tous les cœurs ;  
yez-en toujours Souveraine.  
e l'aimable Dieu des Amours  
jamais vous prête des Armes ;  
use le nombre de vos jours  
aler celui de vos charmes.

Ces Paroles ont été mises en Musique par  
sieur Morizot , Page de la Musique de La  
chambre du Roy.



G SPECTA.



## SPECTACLES

*LETTRE de Mad. de . . . . .  
à M. de . . . , . . sur la Comedie de  
l'Ecole de l'Hymen.*

**J**E vous ai déjà fait connoître , Monsieur , par ma précédente Lettre , quelle fut ma surprise , quand vous m'informâtes du mauvais accueil que le Public avoit fait à la premiere Représentation de l'Ecole de l'Hymen. Je vous priaï alors de recueillir toutes les Objections bonnes ou mauvaises, qu'on faisoit, pour avilir une Pièce qui m'avoit si fort séduite à la lecture que l'Auteur en fit chés moi ; vous avez satisfait ma curiosité ; j'ai reçu dans votre dernière Lettre toutes les différentes Critiques qui sont venuës à votre connoissance ; je les ai trouvées si deshonorantes pour un Ouvrage qui m'avoit prévenuë en sa faveur, que j'ai pris le parti , tant pour la gloire de l'Auteur, que pour la mienne, de défendre mon premier jugement. Pour ne rien faire qu'avec connoissance de cause , j'ai écrit à l'Auteur qu'il me feroit plaisir de m'envoyer

m'envoyer sa Pièce. Il a bien voulu me la confier ; et c'est , l'Ouvrage à la main, que je réponds à toutes les Observations qu'on a faites , et que je tiens de vous.

10. On dit que le Titre est très-mal imaginé , et que par l'Ecole de l'Hymen on ne s'attendoit à rien moins qu'à voir un Mari infidele , qui pour séduire sa Maîtresse , lui fait entendre qu'il est garçon , et lui fait espérer qu'il l'épousera.

Je réponds à cela , que par ce Titre qu'on attaque , et que chacun accommode à l'idée qu'il s'en est faite , l'Auteur a seulement prétendu , que lors qu'un Mari s'égare , une Epouse prudente doit plutôt le ramener par la douceur , que par la colere. Telle est l'Héroïne de la Comedie en question. Je le prouve par ces paroles , que l'Auteur lui fait dire , parlant à *Marion* sa Suivante.

Sors d'erreur ; je ne veux que le rendre jaloux :  
Valere est galant homme ; il verra par lui-même  
Combien il est affreux de perdre ce qu'on aime ;  
Par son trouble naissant , il jugera du mien ;  
Pour douter de son cœur , je le connois trop  
bien.

Au reste , je ne prétends pas ici justifier le piège que Valere tend à sa Maî-

Gij tresse

2256 **MERCURE DE FRANCE**  
tresse ; mais il n'y auroit point de Con-  
traste dans une Pièce , si tous les Person-  
nages étoient exactement vertueux. Va-  
lere se dément si fort dans le premier  
Acte , que son Valet ne peut s'empêcher  
de lui dire :

Vous êtes , je l'avouë , un peu répréhensible ;  
Mais enfin une Femme est-elle si terrible ?

*Araminte* ne s'est pas trompée , quand  
elle a dit que son Mari étoit galant hom-  
me ; il le fait bien connoître lui même  
par la réponse qu'il fait à son Valet ; la  
voici ,

Non ; son juste courroux n'est pas ce que je  
crains.

Ce Cœur toujours ouvert , ces Yeux toujours  
serains ;

De cet air prévenant l'inévitable charme ,  
Voilà ce que je crains , voilà ce qui m'allarme ,  
&c.

Et de tant de bontés quel est l'injuste prix ?  
L'inconstance ! Eh ! par où l'a-t'elle meritée ?  
En bravant le peril d'être déshéritée ?

De perdre tout pour moi ? de tout abandonner ,  
Tandis que je n'avois qu'un Cœur à lui donner ?

2.<sup>o</sup>. On s'est récrié sur le Lieu de la  
Scène ; une Mere intéressée , a-t'on dit ,  
et une

et une Fille qui se donne pour vestale,  
logent dans la maison d'un Amant;  
quelles mœurs !

L'Auteur n'a-t'il pas prévenu cet injuste reproche dès la seconde Scene du premier Acte ? Marthon parlant à Araminte, lui dit, que la vertu de Celimene se dément, lors qu'elle consent à loger dans la maison d'un Amant ; voici ce que la sage Araminte lui répond :

C'est ce qu'elle ignoroit ; et j'ai sçu que Valere  
A trompé sur ce point et la Fille et la Mere :

Valere fait connoître la même chose  
en termes plus précis, quand il dit à  
Araminte dans le même Acte.

D'une maison d'Auteuil je propose l'azile ;  
On arrête le prix , et je fais prudemment ,  
Car on ne l'auroit pas acceptée autrement ;  
Jugez si je leur cache avec un soin extreme ,  
Que la maison n'a point de Maître que moi-même ,  
On m'en a fort grondé quand on l'a découvert ;  
&c.

Dira-t'on que dès la premiere découverte on a dû en sortir ? L'exacte bienséance l'auroit exigé , et c'est d'après cette exacte bienséance que Celimene prend la liberté de dire à sa Mere dans le dernier Acte :

Chés qui logeons-nous ?

Chés un Amant !

Madame Argante, sa Mere a beau s'excuser par cet hemistiché ,

En lui je crus voir un Epoux

Sa vertueuse Fille lui répond :

Eh ! Madame , est-ce assés pour sauver notre gloire ?

Et quand nous le dirons , voudra-t'on nous en croire ?

Vous sçavez qu'aprenant que nous logions chés lui ,

Je conçus le dessein qui m'occupe aujourd'hui ;  
Je voulus en sortir ; mais , sourde à ma priere ,  
L'espoir d'un prompt Hymen vous occupoit entiere.

3°. On s'est révolté contre le caractere de Mde Argante ; on l'a regardée comme une Mere qui vouloit donner , ou plutôt vendre sa Fille au plus offrant. Pour moi je n'ai rien trouvé dans toutes ses actions ni dans toutes ses paroles, qui ait pû donner lieu à un si injuste reproche. C'est une Mere qui s'occupe toute entiere de l'établissement de sa Fille ; quoi de plus ordinaire dans le monde ? Suivons-la pas à pas dans toutes ses démarches,

OCTOBRE. 1737. 2253  
ches. Voici comme elle parle à sa Fille.

Ces sentimens sont beaux ;  
Mais le manque de biens est le plus grand des  
maux ;

C'est un bonheur pour vous que l'Hymen de  
Valere , &c.

J'ai pour unique objet votre établissement ;  
Je ne veux qu'un Epoux et non pas un Amant ;  
&c.

Songez dans quel éclat j'élevai votre Enfance ;  
Tous vos jours , tous les miens couloient dans  
l'opulence ;

Que nous est-il resté d'un partage si beau ?  
Tout avec votre Pere entra dans le tombeau.

Comment s'explique-t'elle , parlant à  
Valere , qui se plaint qu'on lui préfere  
le plus riche Rival ? Voici les Vers que  
l'Auteur lui met à la bouche, en présen-  
ce de sa Fille , qui garde le silence :

Valere , à son défaut , souffrez que je réponde :  
Nous vivons dans Auteuil , loin du bruit et du  
monde ;

A ne voir que vous seul , bornant tous nos  
desirs ,

Nous avons fait divorce avec tous les plaisirs.

De quoi vous plaignez-vous ? mettez-vous en  
ma place ;

J'ai ma Fille à pourvoir ; que faut-il que je fasse ?

G iij En



En s'offrant à mes yeux , un riche Ameublement

Nous promet un Epoux dans le plus tendre Amant ;

Car s'il n'étoit qu'Amant , vous devez nous connoître ,

Et ses présens et lui n'auroient qu'à disparaître.

En verité , Monsieur , peut-on dire que ce soit là un caractere reprehensible ? n'est ce pas là le train ordinaire du monde ? comme la vertueuse Celimene le dit à sa Mere :

Voilà comme l'Hymen se traite dans le monde ;  
On calcule , on suppute , et rien ne se résout ,  
Que l'interêt ne marche à la tête de tout.

4°. Le Parterre s'est élevé contre les vivacités de Marton , qui , par un zele trop ardent pour sa Maîtresse , manque de respect à son Maître. Dans combien de Pieces ne voit on point le même défaut , si c'en est un ? Moliere même n'a-t-il pas donné les mêmes emportemens à ses Suivantes ? On n'a qu'à lire le *Tartuffe* pour s'en convaincre ; d'ailleurs , l'Auteur de l'*Ecole de l'Hymen* n'a-t-il pas pris la précaution d'établir , dès le premier Acte , le caractere de Marton tel qu'il paroît dans tout le reste de la Piece ?

Pièce ? ne dit elle pas à *Araminte*, qui lui recommande la modération dans le piège innocent qu'elle va rendre à son Epoux :

Est-ce-là ce qu'il faut à Marton ?

Des pièges ! guerre ouverte , &c.

Où , c'est pour les brouiller que nous sommes venues ;

Mais n'aurai-je en ces lieux point d'autre fonction ?

Au feu qui me dévore il faut de l'action ;

Madame , vous sçavez à quel point je suis vive :

Pour agir de sang froid , faut-il que je captive ?

Cet esprit remuant , mutin , séditieux ?

Laisserai-je languir des dons si précieux ?

Que de talens perdus ! c'est une conscience.

Je passe sous silence ; Monsieur, mille autres mauvaises critiques , où je ne vois pas l'ombre du sens commun ; telles sont celles qui roulent sur des expressions qu'on a prises à contresens : en voici une seule que je veux bien citer par complaisance.

J'abandonne des Lieux qui m'ont deshonorée.

On a pris le terme de *deshonoré* dans un sens , où il n'y a pas la moindre vraisemblance ; on n'a qu'à lire , pour sortir d'erreur , les Vers précédens ; c'est *Célimène* qui parle à Valère :

Valère

Valere, vos soupçons ont offensé ma gloire ;

Prêts à nous séparer, pardons en la mémoire ;

Vous avez accusé d'un sentiment trop bas

Un cœur que dans le fond vous ne connoissiez  
pas.

J'abandonne des Lieux qui m'ont deshonorée ,

Mais je veux en sortir, comme j'y suis entrée ;

Ainsi donc permettez que je laisse chés vous

Ce riche ameublement qui vous rendit jaloux.

Ces Vers peuvent-ils laisser la moindre équivoque sur le terme de *deshonorer* ?

Eh ! quelle aparence y a t-il qu'une Fille, fût-elle aussi vicieuse, que Celimene est vertueuse, déclarât sa turpitude en présence de la Sœur de son Amant ?

Au reste , voici la remarque la plus sensée : Araminte, a-t-on dit , doit-elle être bien sûre du repentir de son Mari , lorsqu'il ne revient à elle que par l'impossibilité qu'il trouve à réussir auprès d'une Maîtresse , qui non seulement ne l'aime pas , mais qui lui avoue de bonne foi qu'elle en aime un autre ?

L'Auteur se fit ce reproche à lui-même , le jour qu'il me lût sa Piece : mais je fus la première à dissiper ses scrupules , et à lui faire entendre que , quoique son dénoüement ne fût pas tout-à-fait satisfaisant pour les Spectateurs , il  
ne

ne laissoit pas de l'être pour Araminte ;  
 en effet , peut elle douter de la sincerité  
 des sentimens de son Epoux, quand elle  
 le voit renoncer pour elle aux offres  
 brillantes qu'on lui fait dans une lettre  
 des plus tendres ?

Voici comme elle lui parle , pour sça-  
 voir si elle doit compter sur le retour de  
 son cœur.

On vous aime , Valere , et tout ce que je voy  
 Me fait plus que jamais douter de votre foy .  
 J'avois une Rivale , et j'en vois naître une autre ;  
 Trop digne de fixer un cœur tel que le vôtre , &c.  
 Les biens qu'elle vous offre ont plus de quoi flater ,  
 Que ceux dont quelque jour nous devons hériter.

Voici la réponse de Valere.

Valere vous tint lieu de tout les biens du monde ;  
 En générosité souffrez qu'il vous seconde ;  
 Pour moi seul, je le vois avec des yeux jaloux ,  
 Vous avez tout quitté ; ferai - je moins pour  
 vous ? &c.

Votre cœur me tient lieu de toutes les richesses ;  
 Non , rien ne doit borner mes soins reconnois-  
 sans ;

Quels remords ! ô foiblesse ! ô surprise des sens !  
 Ainsi tant de vertus étoient récompensées !

Ne vous souvenez plus de mes erreurs passées , &c.

Sur le cœur le plus tendre et le plus magnanime,

G vj Je

Je l'avoüe à ma honte, un malheureux amour :  
 N'en parlons plus . . . . Sensible à mon heureux  
 retour ,

Puissiez-vous pour jamais en perdre la mémoire  
 Mon crime n'a servi qu'à vous combler de gloire ;  
 Agité , furieux , avec quelle douceur  
 Vous avez rétabli le calme dans mon cœur !

Après de si tendres protestations, Araminte peut elle douter un seul moment du parfait retour de Valere ? Pour moi je vous avoüe , Monsieur , que plus je lis cette Piece , et plus je suis surprise du mauvais accueil que le Public lui a fait ; on m'a dit qu'il n'y a que les Scenes Comiques qui ont fait plaisir. L'impression pourra suplèer à ce défaut ; je l'attends avec impatience , et je me flate qu'elle fera rendre à l'Auteur la justice que le Public tumultueux lui a refusée. Je suis , &c.

Cette Lettre , que nous donnons telle qu'elle a été envoyée , ne nous dispense pas de donner une Analyse de la Comédie en question. C'est à quoi on satisfait dans le prochain Journal :



*EXTRAIT*

**EXTRAIT** de la Tragicomédie d'*Achille* dans l'Isle de Scyros, en trois Actes et en Vers, par M. Guyot de Merville, représentée pour la première fois par les Comédiens François le 102. Octobre 1737. et favorablement reçue du Public.

**L**E Sujet de cette Pièce est la reconnoissance et l'Enlèvement d'*Achille*, déguisé en fille à la Cour de *Lycomede*, Roi de Scyros, où *Thétis*, sa Mere, l'avoit fait cacher, parce qu'elle avoit appris des Oracles, qu'il seroit tué au Siège de Troie. C'est *Ulysse*, Roi d'Ithaque, qui est chargé de le découvrir, et de l'amener dans l'armée des Grecs, parce qu'ils avoient aussi appris qu'ils ne pouroient prendre Troie sans *Achille*. Le plus grand obstacle qui s'oppose à l'entreprise d'*Ulysse* est l'amour d'*Achille* et de *Deidamie*, Fille de *Lycomede*, et c'est ce qui fait le nœud de la Pièce.

Le Theatre représente un Portiqué orné de Statuës, de Groupes, et de quelques Travaux et Amours d'*Hercule*. On voit la Mer dans l'éloignement.

La Scène s'ouvre par *Deidamie* et *Doris* sa Confidente, qui sont allarmées de la Colere d'*Achille*, à l'occasion du dessein que *Lycomede* a conçu de donner sa Fille en mariage à *Théagene*, Prince de Calcide. *Deidamie* rappelle à *Doris* la maniere dont son cœur s'est laissé surprendre par *Achille*, et les précautions qu'elle a prises avec *Doris* même, pour sauver sa vertu de tout soupçon. *Achille* sous le nom d'*Eucharis*.

*ris*, entre encore irrité. Deidamie, qui craint de le perdre, s'il venoit à être découvert, l'apaise par de nouvelles assurances de sa tendresse et de sa fidélité, et l'engage à réprimer les transports guerriers qui lui échappent à tout moment. Avant la fin de la Scène, il paroît un Vaisseau qui s'approche de l'Isle. Les enlevemens arrivés depuis peu dans la Grece, et sur-tout celui d'Helene, se présentent à l'esprit de Deidamie. Elle veut emmener Achille, et pendant qu'il résiste à ses instances, arrive *Nearque*, Gouverneur de ce Prince, qu'elle avoit envoyé chercher pour calmer le courroux d'Achille. Elle le prie d'arracher d'un lieu si dangereux Achille qui refuse de la suivre, et elle sort avec Doris.

A la vuë d'Ulysse, qui paroît sur le Vaisseau, l'ardeur d'Achille pour la gloire, se réveille dans son cœur. Il se reproche le honteux état où il se trouve. Nearque lui oppose en vain la douleur où il va plonger Deidamie, s'il la quitte. Achille n'écoute alors que la gloire. Cependant un soupçon, qui naît dans son esprit, que le Guerrier qu'il a vû sur le Vaisseau est peut-être Théagene, ranime son amour. Il veut l'aller trouver ; mais Nearque, qui craint qu'Achille ne se découvre, l'arrête par un faux avis qu'il lui donne de la prétendue arrivée de Théagene à la Cour, et Achille sort pour aller punir ce Rival chimérique. Nearque, qui reste seul sur la Scène, expose les raisons du déguisement d'Achille, et la crainte où il est que ce Prince ne détruise par ses violences toutes les mesures de Thétis. Il voit entrer Ulysse et le reconnoît. Ulysse le reconnoît aussi, et lui fait des Questions auxquelles Nearque, qui a changé de nom, répond par des faux-fuyans, après quoy

Nearque

Nearque sort pour aller avertir Lycomedes de l'arrivée d'Ulysse.

Cet heureux commencement donne de grandes esperances à ce Prince , qui apprend à *Arcade* son Confident , qu'il a vu Nearque à la Cour de Pelée , Pere d'Achille , et il l'envoie s'informer de lui. Alors Achille qui n'a point trouvé Théagène à la Cour , vient trouver Ulysse pour éclaircir ses soupçons. Ulysse , après lui avoir déclaré qu'il n'est point Théagène , lui dit qu'il vient demander à Lycomedes des Vaisseaux et des Soldats pour la Guerre de Troye.

Deidamie , d'auprès de laquelle Achille s'est échappé , vient le chercher ; et comme Achille s'échauffe au récit qu'Ulysse fait de l'expédition des Grecs , elle le force à la suivre ; ce qu'Achille fait avec peine. Ulysse resté seul , soupçonne qu'Eucharis est Achille. Le rapport qu'*Arcade* vient lui faire , le confirme dans ce soupçon ; et là-dessus , sans lui dire les raisons qu'il a de le penser , il assure *Arcade* qu'Achille le suivra.

L'audience que Lycomedes donne à Ulysse , Ambassadeur des Grecs , ouvre le second Acte. Le Roi accorde à ce Prince tout ce qu'il demande , et sort pour exécuter ses promesses. *Arcade* raconte à Ulysse , que , suivant ses ordres , il a mêlé des Armes parmi les Présens destinés à Lycomedes. Il ajoute qu'il a tout disposé pour une querelle simulée et un combat feint entre les soldats qu'Ulysse a pris en passant dans quelques Isles de la Mer Egée , et qu'il a fait débarquer. Achille à qui Deidamie a défendu de parler à Ulysse , vient pour se livrer du moins au plaisir de le voir. Ulysse profite de cette occasion pour remuer le cœur et l'esprit d'Eucharis.



charis, qu'il soupçonne être Achille ; et sans faire semblant de le voir, il examine les Statues dont le Portique est orné, et fait éclater alors tous les sentimens héroïques que lui inspire un pareil Spectacle. Cet endroit a été extrêmement applaudi. La première sur laquelle il fixe ses regards, est Hercule qui terrasse le lion de Némée, et après avoir remarqué qu'Eucharis écoute attentivement, il se tourne d'un autre côté. Il voit Hercule enlevant Anthée. Il exalte le courage d'Hercule. Achille se trouble, et parle : Ulysse s'en aperçoit, et le voyant ébranlé, il lui porte le dernier coup par les regrets qu'il laisse échapper à la vue d'Hercule déguisé en fille aux pieds d'Omphale. Achille confus entre en fureur, et s'avance pour parler à Ulysse, qui en fait autant pour le joindre, et dans le moment on voit entrer le Roi qui les separe. Achille sort, au désespoir, de ce contretemps, et Ulysse fâché d'avoir manqué son coup, envoie Arcade chercher les Présens, et tâcher de ramener Eucharis avec la Princesse.

Lycomedes apprend à Ulysse que ses Vaisseaux et ses Soldats seront bientôt prêts. Alors on apporte les Présens sur une table. Deidamie et Achille une Lyre à la main les précédent. Ulysse dit à Lycomedes, surpris de cette vue, que ce sont des Présens qu'il lui doit pour l'hospitalité qu'il lui donne. Lycomedes et Deidamie admirent, l'un une Etoffe de Pourpre, et l'autre les Pierreries dont cette Etoffe est ornée. Achille n'est point frappé de pareils objets ; et laissant tomber sa Lyre, il considère une Epée dont la vue le charme. Deidamie s'oppose à ce transport, lui en fait des reproches, et sur ce qu'elle lui ordonne de reprendre sa Lyre, et de joindre :

La voix aux sons de cet Instrument, Achille indigné aime mieux sortir que de lui obéir. A peine est-il dehors que le bruit des Combattans se fait entendre. Arcade vient annoncer à Ulysse la querelle et le combat de ses Soldats. Ce Prince, qui n'a fait joüir ce ressort que pour découvrir Achille, veut aller le rejoindre sous prétexte de réprimer l'insolence de ses Soldats. Mais le Roi s'y oppose, ne voulant pas qu'il les punisse, et en y allant lui-même, il fait sortir sa Fille d'un Lieu si tumultueux. Ulysse, qui ne veut pas perdre le fruit de son stratagème, est sur le point de sortir, lorsque voyant Eucharis rentrer sur la Scène où le bruit la ramene, il se retire au fond du Theatre avec Arcade, pour examiner les mouvemens d'Eucharis. Le courage d'Achille s'enflâme, il entre en fureur, il veut aller combattre; et comme il va prendre les armes sur la table, il aperçoit sa Lyre qu'il y a laissée. Cet objet réveille son indignation; il la jette à terre, prend à son bras le Bouclier, se saisit de l'Epée, et la tire. Ulysse alors s'avance, et lui dit :

*Qui seroit ce Guerrier, s'il n'étoit pas  
Achille ?*

Ulysse lui découvre les desseins des Dieux à son égard, et l'esperance que les Grecs fondent sur son courage. Achille consent à le suivre. Mais, l'Amour le retenant, Ulysse emploie toute son éloquence pour le gagner. Achille cede enfin à l'amour de la gloire, et s'emportant contre un habillement indigne de lui, il sort pour aller se revêtir de l'habit de Guerrier. Nearque entre et l'arrête en l'appellant Eucharis. Ce nom ranime la fureur d'Achille; il de-  
scend

send à Nearque de le jamais prononcer , et le quitte après l'avoir chargé de ses adieux à Deidamie. Nearque témoigne le chagrin où il est de voir qu'Achille va lui échapper. Deidamie cherchant Achille , apprend de Nearque qu'il est découvert , et qu'il va partir. La Princesse livrée à la douleur , s'empporte contre Ulysse , et sort dans le dessein de s'opposer au départ d'Achille.

Achille en habit de Guerrier commence le troisième Acte avec Ulysse , qui le loue et le félicite de cet heureux changement. Achille lui marque sa joye , et l'impatience qu'il a d'aller laver sa honte dans le sang des Troyens. Arcade leur annonce que tout est prêt pour le départ , et dans le moment qu'ils sortent pour aller s'embarquer , Deidamie entre et arrête Achille. Cette Scène est un violent combat d'Achille entre la gloire et l'amour. Ulysse d'un côté et Deidamie de l'autre , l'entraînent tour à tour , et il est prêt enfin à partir , lorsque Deidamie s'évanouissant , fait pencher la balance de son côté. Ulysse toujours prudent , mais qui ne se rebute jamais ; cede un moment à cet orage , et va trouver Lycomedes à qui il apprend qu'Achille étoit dans sa Cour déguisé en fille sous le nom d'Eucharis ; et après les tendres reproches et les regrets amers de Deidamie à Achille resté auprès d'elle , le Roi entre surpris de ce qu'il vient d'entendre. Ulysse lui declare que les Dieux et les Grecs demandent Achille que Thétis avoit caché dans sa Cour , et que l'Amour y retient auprès de Deidamie. Lycomedes étonné demande à sa Fille si elle aime Achille. Elle se jette à ses pieds , et le Roi irrité dit :

*Levez-vous , quelle audace !*

*Ille*

*Ils s'aiment . . . Par ce coup mon esprit abattu . . .  
Qui peut justifier de tels feux ?*

Achille.

*Sa vertu.*

Achille irrité à son tour , défend Deidamie ; et dit à Ulysse qu'il ne partira point , si le Roy , pour réparer l'affront qu'il fait à la Princesse , ne la lui donne pour Epouse. Ulysse presse le départ d'Achille ; mais sans insister sur le mariage. Le Roy consent à l'un et à l'autre , et les Amans comblés de joye ne sortent de la Scène que pour aller se jurer une foi éternelle.

Cette Piece est fort bien représentée, les Rôles d'Achille et de Deidamie , sont remplis par le sieur Dubois et par la Dlle Conel , et ceux d'Ulysse et de Lycomedes , par les sieurs de Montmenil et Fierville.

Immédiatement avant la premiere Scene, le sieur de Montmenil , s'avança sur le bord du Théâtre et prononça ce Compliment , qui fut beaucoup applaudi.

MESSIEURS ;

*Quelque préjugé favorable que doive faire naître une Piece représentée à la Cour Impériale dans une ceremonie auguste , et quelque impression avantageuse que la Traduction Française , qui en a été imprimée depuis peu , ait faite sur des Connoisseurs très-difficiles , celui qui va l'exposer à votre critique éclairée , a néanmoins senti qu'un pareil Ouvrage ne convenoit qu'à une saison que vous avez coutume de regarder comme un temps d'indulgence. La nouveauté du Sujet , la singularité des situations , la hardiesse des incidens , les habillemens*  
même

même , et sur tout la foiblesse du Poète et des Acteurs , tout exige de vous , Messieurs , une bienveillance égale à nos besoins. Ce n'est pas que le nouvel Auteur n'ait employé tout son art pour réduire cette Piece aux bienséances , que la solidité de vos leçons , et l'étude de la belle Nature , ont établies sur notre Théâtre. Mais malgré tant de précautions nécessaires , on est encore obligé d'avouer , que l'on risque toujours beaucoup à produire même des beautés lorsqu'elle ne sont pas d'usage ; et comme ces sortes de traits demandent plus d'examen pour être appréciés , nous vous supplions , Messieurs , de vouloir bien suspendre votre jugement , jusqu'à ce que l'action finie vous laisse le loisir de le prononcer avec cette équité et cette justesse qui fixe le goût public et notre destinée particulière.

Les Comédiens François ont remis au Théâtre la Comédie de *Démocrite amoureux* , par feu M. Renard ; elle est très-bien représentée , malgré l'absence d'une grande partie des Comédiens qui sont à Fontainebleau , sur tout la Scene de la Reconnoissance entre *Sirabon* et *Cléantis* , jouée par le sieur Poisson et par la Dlle Dangeville , dont les talens sont généralement connus.

Le 27. Septembre , l'Académie Royale de Musique executa , après l'Opera de *Cadmus* , une Piece de Symphonie nouvelle , de M. Rebel , le pere , intitulée les *Elemens* ; dansée par les Dllles Sallé et Mariette , et par les sieurs Dumoulin , Dupré , Malter et Javilliers. Ce Divertissement , qui a été parfaitement bien executé , et très-applaudi , est orné d'une Décoration qui caracterise les *Elemens* , et fait un grand effet.

Le Jeudi 24. Octobre , on donna la premiere  
Représ

Représentation de *Castor et Pollux*, nouvel Opera, dont la Musique est de M. Rameau, et le Poëme de M. \* \* \*. Cet Ouvrage a été extrêmement applaudi. Nous en parlerons plus au long.

Le 29. Septembre, l'Opera Comique fit la clôture de son Théâtre de la Foire S. Laurent, par les Pieces dont on a déjà parlé, et par quelques Scènes épisodiques qui ont été ajoutées et fort applaudies par une très-nombreuse Assemblée. Ces differens Divertissemens furent terminés par le Compliment qu'on fait ordinairement à la clôture du Théâtre; ce Compliment a été dialogué et chanté en Vaudevilles par les Diles Delisle, Jolie, Angelique et Cheret, en voici le Sujet et quelques-uns des Vaudevilles qui ont fait le plus de plaisir.

Toutes les Actrices de ce Théâtre s'étant disputé l'honneur de complimenter les Spectateurs, une d'entre elles chanta sur l'Air: *Tout roule aujourd'hui dans le Monde, &c.*

Il vaut mieux garder le silence,

Les Complimens sont dangereux ;

Il se trouve de la distance

Entre le succès et les vœux ;

En vain la matiere est féconde ;

On se moque de tout cela ;

Tout roule aujourd'hui dans le Monde

Sur la Béquille à Barnaba,

Après quelques contestations elles se retirerent  
toutes,

routes , hors une seule ; c'est la Dlle Angélique ,  
 qui dit : *Les voilà parties ; c'est ce que je deman-*  
*dois ; ces babillardes là n'auroient jamais pû s'ac-*  
*corder ; c'est à moi présentement à haranguer l'As-*  
*semblée ; mais , par où m'y prendre ? Nous n'avons*  
*pas eu untrop bon succès ; je risque d'être mal regar-*  
*dée du Public.* Elle chante sur l'Air : *de Barnaba*

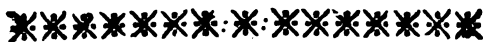
Pour nous il est fâcheux  
 Que pendant cette Foire ,  
 Nous n'ayons par nos Jeux  
 Mérité quelque gloire ;  
 Rien ne plaît , rien ne brille ;  
 Tout va cahin , caha ,  
 Jusques à 'la Béquille  
 Du pauvre Barnaba.

Ce premier Couplet est suivi de plusieurs au-  
 tres sur divers Airs , dont voici le dernier , sur  
 l'Air : *Tout est dit.*

Eh ! que pourrais-je dire encore ,  
 Pour haranguer le Spectateur ?  
 Il vient nous voir , il nous honore ;  
 Chérissons son aspect flatteur ;  
 Mais c'en est fait , quelle est notre tristesse !  
 Il faut quitter , et c'est notre dépit ;  
 La Foire cesse ;  
 Tout est dit.

*Par M. de Valois Dorville.*

NOUS



## NOUVELLES ETRANGERES.

## TURQUIE ET PERSE.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Constantinople le 29. Juillet 1737.*

**A** Bdulla , Pacha de Bender ayant eû ordre d'en augmenter la Garnison par un Détachement de Bosnaques, ce secours arriva le 11<sup>e</sup> de ce mois, et entra dans la Place, à la faveur d'une sortie que firent les Assiegés, et dans laquelle ils tuèrent environ 500. Moscovites, dont les têtes furent exposées sur les remparts; le Grand Visir a fait embarquer sur la Mer Noire, quantité de provisions de guerre et de bouche pour ravitailler cette Place.

Le 17. il arriva au Camp du G. Visir, un Courier apportant la nouvelle que le Sultan des Tartares du Budjiac avoit enlevé un convoi destiné pour l'Armée du Général Munich. Ce Courier rapportoit que l'Armée Moscovite étoit extrêmement fatiguée, parce que les Bâtimens destinés à transporter sur le Boristhene les provisions et le bagage, n'ayant pû franchir les cata-ractes de ce fleuve, à cause que les Eaux en étoient trop basses, les Troupes avoient été obligées de traîner tout ce qui devoit être transporté par ces Bâtimens; il ajoûtoit qu'il regnoit parmi elles une maladie épidémique, et on se flatoit sur ces nouvelles que sans en venir avec les Moscovites à une action générale, on pourroit  
bien



bien réduire leur Armée dans une situation aussi triste que celle qui les obligea l'année passée d'abandonner la Crimée.

Les Nouvelles de la même date confirment que les Moscovites ayant joint les Bâtimens qu'ils avoient fait descendre de Veronitz par le Tanais, à ceux qu'ils avoient déjà à Azoph, étoient venus en Crimée, que leur Flotte étoit entrée dans le Golfe de Ribat; que Selictar Mehmet, Pacha de Caffa, s'avançoit de ce côté-là pour empêcher les progrès des Moscovites; et que le Capitan Pacha avec sa Flotte étoit entré dans les Palus Méotides, de sorte qu'on se flatoit que les Moscovites, qui avoient fait une descente en Crimée, se trouveroient enfermés par Mer et par Terre.

Lorsque les Moscovites approchèrent d'Oczakow, qu'ils ont pris depuis, ils envoyèrent un petit détachement reconnoître les environs de la Place; il y eut à cette occasion une escarmouche dans laquelle les Turcs prirent un Etendart et firent quelques prisonniers Moscovites; le G. Visir en envoya deux au Sultan, qui leur fit trancher la tête entre les deux Portes du Serrail le 22. de ce mois.

Le G. S. a envoyé au Camp son *Capiglar Kiayassy*, ce qui avoit donné lieu au bruit qui s'étoit répandu qu'il y auroit bien-tôt du changement dans le Ministère; cet Officier du G. S. est parti d'ici le 16. de ce mois.

Le 24. on a fait lever à la hâte dans Constantinople 12. mille hommes de Milices qui ont été sur le champ embarqués pour Issauksa, d'où ils iront joindre l'Armée du Grand Seigneur.

Le 27. on a eû des nouvelles certaines que les Troupes Imperiales étoient entrées en Valachie;

Il paroît même ici une Lettre que le General Valis a écrite au Prince de Moldavie, pour qu'il ait à lui payer dans trois semaines cent cinquante Bourses de contribution.

Le Kaïmacan Kupruli a été fait Séraskier pour commander du côté de Vidden les Troupes du G. Seigneur, que l'on prétend opposer aux progrès des Impériaux. Le Kiaya de ce Kaïmacan, qui étoit en même-temps grand Douïannier, vient de recevoir les trois Queues de cheval, et a été fait Kaïmacan à la place de Kupruli.

D'autres Lettres portent qu'un Seigneur Persan, que Thamas Kouli-Kan a envoyé à la Porte avec le titre de son Ambassadeur Extraordinaire, eut, vers le milieu du mois d'Août dernier, une Audience particulière du Grand Seigneur, auquel il remit de magnifiques présens. Les marques de distinction avec lesquelles ce Ministre fut reçu de Sa Hautesse, donnent lieu de croire que la Commission dont il est chargé est fort agréable à la Porte. Il assura que Thamas Kouli-Kan tenoit assiégué dans la Capitale de la Province de Candahar le Chef du Parti qui avoit refusé de le reconnaître, et que les différens avantages que Thamas Kouli-Kan avoit remportés sur ce Parti, avoient tellement abattu le courage de ceux qui le composoient, que la plupart s'étoient déterminés à se soumettre.

On a appris par ce même Ministre, que le Grand Mogol voyant le Royaume de Perse prêt à jouir d'une parfaite tranquillité, tant au dedans qu'au-dehors, et perdant l'esperance de pouvoir, à la faveur des troubles, recouvrer les Provinces que les Persans lui ont enlevées, il avoit nommé un Ambassadeur pour féliciter Thamas Kouli-Kan sur son avènement au Trône

H 2

2172 MERCURE DE FRANCE  
et pour lui donner des assurances du désir qu'il  
avoit d'entretenir la Paix avec lui.

Depuis l'arrivée de l'Ambassadeur Persan, le  
Grand Seigneur a envoyé ordre à 10. mille hom-  
mes, qui étoient demeurés sur les Frontières de  
la Perse, d'en partir incessamment pour aller  
joindre ses Troupes qui sont en Europe.

Sa Hautesse ayant crû que, comme le Grand  
Visir avoit sous ses ordres une Armée fort supé-  
rieure à celle des Ennemis, on ne devoit attri-  
buer qu'à l'esprit timide et irrésolu de ce Pre-  
mier Ministre la prise d'Oczakow et les progrès  
des Moscovites, elle l'a déposé et elle lui a don-  
né pour Successeur le Sérafskier de Bender.

## DE RUSSIE.

**O**N a appris par un Courier dépêché par le  
Comte de Munich, qu'entre les 80. Pièces  
de Canon qui étoient sur les Remparts d'Oczak-  
kow, les Moscovites en ont trouvé dix-huit  
ou vingt, lesquelles étoient sous les terres que  
leur Artillerie avoit fait écrouler. Il a rapporté en  
même-temps qu'à en juger par le grand nombre  
de corps morts qu'on avoit retirés des décom-  
bres des Magasins à poudre qui ont sauté en  
l'air et des autres endroits ruinés par le Canon  
ou par les Bombes, plus de 1000. personnes  
avoient péri sous les ruines des Edifices publics  
ou des Maisons particulières.

La Czarine a reçu avis de Niemirow, que ses  
Ministres Plénipotentiaires étant convenus avec  
ceux de l'Empereur et ceux du Grand Seigneur,  
de tout ce qui regardoit le Cérémonial, et les  
uns et les autres ayant réglé qu'ils commence-  
roient le 16. du mois d'Août dernier à délibérer

612

sur les moyens de parvenir à la Paix, ils s'étoient assemblés ce jour-là pour cet effet; que les Ministres Plénipotentiaires de l'Empereur s'étoient rendus les premiers à la Salle préparée pour les Conférences, et que ceux de S. M. Cz. les ayant suivis, les Ministres Plénipotentiaires de Sa Hautesse y étoient arrivés peu de temps après eux, et s'étoient placés sur des carreaux vis-à-vis des autres Ministres Plénipotentiaires qui étoient dans des fauteuils; qu'après que chacun eût pris sa place, le Comte d'Ostein, premier Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur avoit lu les propositions de S. M. I. que le Reys Effendi avoit renouvelé les assurances du désir sincère que le Grand Seigneur a de voir la Paix rétablie entre les trois Puissances, et que la Séance avoit été terminée par un Discours, dans lequel le Baron de Schaffiroff, second Ministre Plénipotentiaire de la Czarine avoit exposé sommairement les motifs qui l'avoient engagée à déclarer la guerre à la Porte.

Les Ministres Plénipotentiaires se rassemblèrent le 7. et ceux de S. M. Cz. ayant déclaré dans cette Conférence, qu'il convenoit de stipuler pour premier article préliminaire, que chaque Puissance garderoit les Places qu'elle possédoit actuellement, les Ministres Turcs répondirent qu'ils n'étoient point autorisés par leurs instructions à accorder cet article, et que si ceux de Moscovie avoient reçu ordre de leur Cour de ne se point relâcher sur ce point, il falloit attendre, pour continuer la négociation, que l'on fût instruit des intentions du G. S.

Comme on ne peut guere esperer de voir la Paix conclüe avant l'hyver, et que le séjour de Niemirow seroit très-incommode pour les Mi-

H ij    nistres

nistres Plénipotentiaires pendant cette saison , le bruit court que le Congrès pourroit être transféré à Braklaw , autre Ville de Pologne.

On assure que la Czarine , qui paroît persister dans sa première résolution , a chargé ses Ministres Plénipotentiaires de déclarer qu'elle n'accorderoit de délai à la Porte que jusqu'à la fin d'Octobre , pour se déterminer à accepter les conditions qu'elle a fait proposer , dont la première est que Sa Hautesse consente qu'on stipule pour premier article préliminaire que l'une et l'autre Puissance garderont les Places qu'elles possèdent.

Le peu d'apparence qu'il y a que le Grand Seigneur l'accepte , fait que la Czarine prend toutes les mesures nécessaires pour continuer la guerre. Elle a ordonné qu'on fit une nouvelle levée de 40. mille hommes pour remplacer le grand nombre de Soldats que le Comte de Munich a perdus au Siege d'Oczakow , ou qui lui ont été enlevés par maladies. Afin de former ce nombre de recrues , on prendra le 125<sup>e</sup> homme de tous ceux qui sont en état de porter les Armes , et les Religieux même au-dessus de 18. ans et au-dessous de 40. ne seront point dispensés d'aller à la guerre.

Il a été réglé à cette occasion , que ceux sur lesquels le sort tombera , seront obligés de servir en qualité de Soldats dès qu'ils en recevront l'ordre , et qu'après la guerre ils auront la liberté de reprendre l'habit Monastique , s'ils n'aiment mieux continuer d'exercer la Profession Militaire.

**POLOGNE**

**L**Es avis reçus de Niemirow, portent que les Ministres Plénipotentiaires du Grand Seigneur ont déclaré à ceux de l'Empereur et de la Czarine, que la dignité de Sa Hautesse ne lui permettant pas de traiter de la Paix dans le temps qu'on lui faisoit la guerre, elle comptoit que si les Puissances qui la lui ont déclarée, désiroient sincèrement de parvenir à un accommodement, elles ne feroient aucune difficulté de convenir avec elle d'une suspension d'armes, pendant laquelle on regleroit de part et d'autre les articles préliminaires du Traité, et que c'étoit-là le premier point sur lequel ils avoient reçu ordre d'insister.

Ces avis ajoutent qu'on avoit dépêché à cette occasion des Couriers à Vienne et à Petersbourg, pour sçavoir les intentions de S. M. Imp. et de S. M. Cz.

Les Ministres Plénipotentiaires de ces deux Puissances ayant assuré qu'il leur étoit prescrit par leurs instructions de ne point continuer les négociations si l'on ne posoit pour base du Traité, non-seulement que l'Empereur et la Czarine demeureroient en possession des Places qu'ils avoient conquises, mais encore que le Grand Seigneur les indemniserait des dépenses que leurs Majestés Imp. et Cz. avoient été obligées de faire pour soutenir la guerre, et que Sa Hautesse feroit remettre en liberté le grand nombre de leurs Sujets qui ont été conduits Esclaves en Turquie. le Reys Effendi a envoyé l'Interprete Gigas à Constantinople, afin d'instruire Sa Hautesse des prétentions des Cours de Vienne et de Petersbourg.

H iij On

On s'attend d'autant moins à voir le Grand Seigneur accepter ces Propositions , que depuis que les Ministres Plénipotentiaires ont appris que les Troupes Impériales et Moscovites étoient considérablement affoiblies , que les unes avoient été obligées de lever le Siège de Balagnuck , et d'abandonner le Blocus de Widden , et que les autres , n'étant plus presque en état de tenir la campagne , avoient repassé le Bog , ils laissent entrevoir que Sa Hautesse aura même de la peine à céder Asoph à la Czarine.

### ALLEMAGNE.

**L**E Duc de Lorraine eut le lendemain de son arrivée à Vienne un accès de fièvre , mais son indisposition n'a eu aucune suite , et le 10. Septembre il accompagna l'Empereur à la chasse. On assure que ce Prince a résolu de se rendre dans peu en Toscane , pour y passer quelque tems , et divers préparatifs auxquels on travaille par son ordre , donnent lieu de croire que ce bruit n'est pas sans fondement. Le Prince Charles son Frere , qui est parti de l'Armée peu de jours après lui , pour retourner à Vienne , a été obligé de s'arrêter à Presbourg , l'état de sa santé ne lui ayant pas permis de continuer sa route.

On a appris le détail suivant par les Lettres dont étoit chargé le dernier Courier dépêché à S. M. I. par le Comte de Séckendorf. Le 28. Août toute l'Infanterie de l'Armée , commandée par ce Général , se mit en marche pour aller occuper le nouveau Camp tracé à Dablixa sur la Morave. Le même jour , le Comte de Séckendorf

Seckendorf fit sçavoir à M. Bethun, qui commande à Piro, et qui avoit demandé qu'on renforçât les troupes de ce Poste, qu'il ne devoit compter que sur un secours de 100. Hussards qu'on lui enverroit le lendemain, et il lui manda en même tems, qu'en cas qu'il ne se trouvât pas en état de se défendre contre le Corps de Troupes Turques qui marchoit pour l'attaquer, il pouvoit se retirer à Mehemet Palanka.

Le Comte de Seckendorf envoya ordre le 29. au Comte de Kevenhuller d'abandonner le Blocus de Widden, et de se rapprocher des bords du Timok.

Le 30, ce Général reçut avis, que le Colonel Lentulus, après avoir fait raser les Fortifications de Novi Basar, s'étoit avancé le 19. à la portée du canon de la petite Ville de Penitz; que le 20. il en avoit formé le Blocus, qu'ayant commencé le jour suivant à faire les dispositions nécessaires pour attaquer la Place, le Gouverneur Turc avoit capitulé le 22, et que suivant les conditions dont on étoit convenu avec les Assiégés, la Garnison avoit été conduite à Scopia.

La Cavalerie qui étoit restée au Camp de Wresina, se rendit le 31. à celui de Dubliza, et l'artillerie y arriva le même jour.

Le 6. Septembre, le Comte de Seckendorf continua sa marche vers la Bosnie, et il comptoit d'entreprendre le Siege de Zwornick. Il laissa un Détachement considérable de Troupes auprès de Nizza, pour empêcher les Turcs de faire des courses dans les environs, et il a écrit au Comte de Kevenhuller d'envoyer six Regimens au Général Wallis, lequel depuis

H iij qu'on



## 2278 MERCURE DE FRANCE

qu'on a abandonné le Blocus de Widden est allé en Walachie, pour observer les mouvemens d'un Corps de Troupes Turques, qui est entré dans cette Province.

Depuis que le Colonel Lentulus s'est rendu Maître du Poste de Penitz, 4000. Rasciens, sujets de la Porte, se sont rendus à son Camp, et ont offert de servir l'Empereur. On a divisé une partie d'entr'eux en Compagnies Franches, et on a incorporé le reste dans les Milices de Servie, qui sont commandées par M. Stanizza. Ce Colonel a donné avis que plusieurs Familles riches de la Nation Grecque se dispoisoient aussi à quitter la Servie Turque, pour se retirer avec leurs effets dans la Partie de cette Province, soumise à l'Empereur, et que quelques-unes devoient se rendre à Belgrade, afin d'y demeurer jusqu'à la fin de la guerre. Pour favoriser leur dessein, on a donné ordre dans tous les Bureaux établis sur la Frontiere, de les laisser passer librement, et de n'exiger aucune sorte de droits sur leurs effets.

Le 1. Septembre, 900. Granitzzes, espece de Paysans qui habitent le long du Danube, et qui sont fort propres à la guerre de Parti, se rendirent à Sabacz près de Belgrade, et le lendemain il en arriva 5. ou 600. au même Lieu. Comme ils ont tous montré beaucoup de désir d'être employés contre les Ennemis, on en a formé un Corps, dont plusieurs Détachemens ont été envoyés en course.

On a reçu avis qu'un Détachement de 1000 Turcs de la Garnison d'Uschika ayant attaqué le Fort de Czardac-Melim, 110. Heyduques et 12. Paysans qui étoient dans ce Poste, avoient été tués ou faits prisonniers par les Ennemis,

remis ; qui ont mis le feu à ce Fort , et qui n'ont perdu que sept hommes dans cette Expédition.

Le 3. Septembre , le Comte de Seckendorf a prit que le Colonel Lentulus avoit marché de Penitz à Caramofze , d'où il comptoit de se rendre à Csarzak , et qu'un Détachement de 1000. Janissaires et de 500. Spahis de la Garnison d'Uschika , étant allé en course du côté de Baranovieri , avoit attaqué 600. Rasciens , qui , malgré la supériorité des Ennemis , s'étoient défendus avec tant de valeur , qu'ils n'avoient perdu que très-peu de monde.

Le Comte Esterhasi , Ban de Ctoatie , a donné avis à l'Empereur , qu'ayant pris la résolution d'assiéger une petite Ville qui appartient au Grand Seigneur , située sur les frontières de la Bosnie , il avoit détaché quelques troupes pour investir la Place ; mais que sur la nouvelle de la marche d'un Corps de Troupes Turques qui s'en étoit approché , il avoit jugé à propos de renoncer à son entreprise.

La plus grande des Mosquées que les Turcs avoient à Nissa ; a été donnée aux Jésuites , qui ont commencé à y célébrer l'Office Divin.

On écrit de Vienne que la santé du Duc de Lorraine , Grand Duc de Toscane , étant entièrement rétablie , ce Prince se rendit le 24. du mois passé avec l'Archiduchesse son Epouse et le Prince Charles son Frere à Halbturm.

Suivant les dernières Lettres écrites par le Comte de Seckendorf , l'Armée que ce Général commande , et qui arriva le 14. Septembre dernier à Technitza , près de la frontière de la Bosnie , y étoit encore campée le 16. Le 15.

H v ac.

ce Général reçut un courier, par lequel le Prince de Saxe-Hildburghausen lui faisoit savoir, que conformément aux ordres de l'Empereur il s'étoit remis en marche avec 10. Bataillons et 2000. Chevaux, pour s'approcher de la Bosnie, et qu'il comptoit se rendre le 25. à Ratscha.

Les dernières Lettres de Vienne portent que le Comte Philippi avoit investi la Ville d'Usitza, dont le Comte de Segendorf se disposoit à entreprendre le Siège, et dont la prise seroit d'autant plus importante, qu'elle ouvre l'entrée de la Bosnie.

Un Détachement des Troupes Ottomanes ayant attaqué le Poste de Piros en Bulgarie, le Commandant après s'être défendu pendant quelques heures, a été obligé de capituler, et les Turcs l'ont fait conduire avec sa garnison à la Place la plus voisine, occupée par les Impériaux.

Le Comte Ghilani ayant été attaqué par 3000. Turcs, s'est défendu avec tant de valeur, qu'il les a obligés de se retirer, et qu'il a même fait sur eux quelques prisonniers.

M. Orfelsti que le Comte Ghilani avoit détaché pour aller à la découverte, est tombé dans une embuscade des Turcs, et il a été tué, ainsi que la plupart des Officiers et des soldats qu'il avoit avec lui.

## ITALIE.

ON a appris de Rome, que ne s'étant présentée personne le 28. Juin dernier, veille de la Fête de s. Pierre et de s. Paul, pour payer le Tribut annuel des Royaumes de Naples et de Sicile,

Sicile, le Pape fit protester de nullité contre cette interruption; et que l'Agent d'Espagne remit le lendemain au Greffe de la Chambre Apostolique une Contre-Protestation, portant en substance : *Qu'ayant été informé que le Commissaire de la Chambre y avoit fait enregistrer une Protestation contre l'omission de payement du Tribut que le S. Siege prétend à la charge des Royaumes de Naples et de Sicile, comme de Fiefs qui en relevent ; lui Agent de S. M. C. et chargé des Ordres du Roi des deux Siciles, proteste de nullité contre ladite Protestation, et contre la prétention qui y est contenue, en ce qu'elle ne peut être alleguée avec justice à la charge de S. M. Sicil. pendant et aussi long-temps que le Saint-Siege n'aura pas reconnu en Elle les Titres et les Droits de Possesseur actuel des Royaumes de Naples et de Sicile ; et ne lui aura pas accordé en cette qualité les Investitures ordinaires.*

Le 2. Septembre, on célébra dans l'Eglise de saint Louis à Rome un Service solennel pour l'Anniversaire de Louis XIV. et il a été réglé qu'à l'avenir on y célébreroit tous les ans le premier Septembre un pareil Service pour le repos de l'ame de ce Prince.

Le 15. le Prince Vaini fut reçu Chevalier des Ordres du Roi Très-Chrétien par le Duc de Saint Aignan, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté, dans l'Eglise de saint Louis, qui avoit été ornée pour cette Cérémonie avec beaucoup de magnificence, et où l'on avoit élevé pour les Cardinaux ; les Dames et la Noblesse, deux grandes Tribunes qui regnoient des deux côtés de la Nef. Les Prélats étoient placés séparément sur des banquettes au-dessus de ces Tribunes. Le Duc de S. Aignan, avant

H.vj que

que de sortir de son Palais, y donna l'Ordre de saint Michel au Prince Vaini, et il le conduisit ensuite à l'Eglise de saint Louis. Cet Ambassadeur étoit accompagné d'un très-nombreux Cortège, et il avoit fait habiller de neuf toute sa Livrée.

On publiera incessamment une Relation de la Cérémonie, laquelle se fit après la grande Messe, qui fut célébrée par l'Evêque d'Halicarnasse.

Le soir, le Duc de Saint Aignan fit exécuter une Cantate dans le grand Salon de son Palais, qu'il avoit fait décorer d'une manière qui eut un applaudissement général. Le Chevalier de Saint Georges et les deux Princes ses Fils y assistèrent, ainsi que douze Cardinaux, et un grand nombre de Dames et de Seigneurs, et le Duc de Saint Aignan leur fit servir des rafraichissemens en grande abondance.

Le bruit couroit à Naples sur la fin du mois dernier, que le Roi avoit résolu d'instituer un Ordre de Chevalerie en l'honneur de saint Janvier, et que cet Ordre seroit composé de 60 Chevaliers, du nombre desquels seront les deux Infans d'Espagne, Freres de Sa Majesté.

*Edit publié à Florence le 15. Juillet  
dernier.*

**N**OUS, FRANÇOIS III. par la grace de Dieu, Duc de Lorraine et de Bar, &c. Sçavoir faisons par les Présentes, que certaines dispositions ayant été faites il y a quelques années, au sujet de la Succession du Grand Duché de Toscane, au cas de défaut d'Enfans mâles

mâles de la Maison de Medicis, il a été arrêté dans les Articles Préliminaires de Paix, conclus à Vienne le 3. Octobre 1735. entre l'Empereur et le Roi Très-Chrétien, pour terminer la guerre si funeste à la Chrétienté, et particulièrement à l'Italie, de changer les arrangements faits ci devant dans le cinquième Article de la Quadruple Alliance, et entre autres choses convenu expressément, que pour indemniser notre serenissime Maison de Lorraine de la cession, tant du Duché de ce nom que de celui de Bar, elle devoit entrer en possession et propriété du Grand Duché de Toscane, aussi-tôt après la mort du Prince qui vivoit pour lors, et en avoit la possession; et comme les Etats du S. Empire assemblés à la Diette de Ratisbonne, ont non-seulement acquiescé aux-dits Articles Préliminaires, et à tout ce qui y étoit contenu, mais qu'ils ont aussi donné pouvoir à S. M. I. de les faire mettre à exécution, tant en leur nom qu'en celui de l'Empire, et de faire généralement tout ce qui seroit nécessaire pour conduire à sa perfection le salutaire Ouvrage de la Paix; les Actes solennels de cessions et renonciations respectives ayant été consignés et délivrés de la part des Parties intéressées à la Succession dudit Grand Duché, l'Empereur notre très honoré Beau-Pere nous en a enfin accordé l'Investiture éventuelle par les Lettres dont la teneur s'ensuit :

**NOUS CHARLES VI.** par la grace de Dieu, élu Empereur des Romains, &c. sçavoir faisons et attestons par ces Présentes, qu'en vertu des Articles Préliminaires du 3. Octobre 1735. il a été réglé que les Duchés de Lorraine et de Bar passeroient

passeroient, sçavoir, celui-ci à la signature desdits Articles, et celui de Lorraine immédiatement après la mort du Grand Duc de Toscane, au Sérenissime Roy de Pologne et Grand Duc de Lithuanie, Stanislas I. pour être incorporés l'un et l'autre à perpétuité après sa mort à la Couronne de France, et que la Maison de Lorraine auroit en propriété et pour indemnité desdits Duchés le Grand Duché de Toscane aussi tôt après la mort de celui qui en est actuellement possesseur ; le tout sous la garantie de toutes les Puissances qui prendront part à la Paix ; et comme l'époque de la cession du Duché de Lorraine a été avancée depuis par la convention du 11. Avril dernier, il est non-seulement de la justice et de l'équité, mais encore de la bonne foy, que le Sérenissime Duc de Lorraine et de Bar, ses descendans, hoirs et successeurs soyent indemnisés ; c'est pourquoi Nous, tant par notre Puissance Impériale, qu'en vertu du consentement à Nous donné par les Etats du S. Empire, donnons et accordons en notre nom, et en celui des Empereurs nos successeurs, l'investiture éventuelle du Grand Duché de Toscane et de ses dépendances au susdit Sérenissime Duc de Lorraine et de Bar François III. notre très-cher Gendre et à ses descendans mâles à l'infini ; et au défaut de ceux-cy au Prince Charles, son frere, et à ses descendans mâles aussi à l'infini, et à leur défaut au Prince mâle et plus proche heritier de la Maison de Lorraine, actuellement regnante ; et encore au défaut du dernier, et dans le cas de totale extinction des Princes mâles, aux Princesses de ladite Maison ; le tout selon le droit d'ainesse, pour en jouir de la même manière que la Maison de Médicis, et la Prince de cette même Maison actuellement regnant.

A CES CAUSES, ordonnons et enjoignons

**Nous** à toutes personnes dépendantes de notre domination, d'avoir égard à notre disposition et ferme volonté, et en conséquence de ne troubler en aucune manière ledit Sérénissime Duc de Lorraine et de Bar., ni ses Hoirs et ses Successeurs, mais plutôt de les maintenir et défendre, de leur procurer de l'aide dans tout ce qui concerne notre dite disposition, et d'empêcher qu'il ne leur soit fait aucun trouble. Mandons et Enjoignons en particulier à vous et chacun les Lieutenans, Conseillers, Prêtres du Grand Duché de Toscane et de toutes les Villes, Châteaux, Forteresses, Lieux et Terres qui en dépendent; au Gonfalonier de Justice, au Sénat et au Peuple de Florence; aux Colonels de la Milice, aux Capitaines, Sergens, Caporaux, Soldats et généralement à toutes personnes de quelque état, rang, prééminence et dignité qu'elles soient, qu'immédiatement après le décès du présent Grand Duc ils aient à reconnoître ledit Duc de Lorraine, &c. pour leur propre, vrai et légitime Prince et Seigneur, et à se conduire en conséquence à son égard, nonobstant l'investiture éventuelle en faveur du sujet nommé dans le Traité de la quadruple Alliance, auquel Nous dérogeons en ce point; le tout sous peine de notre indignation et de celle du S. Empire contre les contrevenans, et en outre d'une amende de 400. marcs d'argent pour chaque fois qu'ils entreprendront de faire quelque Acte à ce contraire. Donné à Vienne le 24. Janvier 1737.

Notre droit se trouvant fondé sur des titres si forts et si incontestables, en vertu desquels Nous pouvons entrer en pleine possession dudit Grand Duché, aussi-tôt que la ligne masculine de la Maison de Médicis viendra à manquer par le décès dudit Grand Duc, Nous avons résolu de  
faire



faire valoir nos droits et raisons, ledit cas événant ; et attendu l'instabilité des choses humaines, Nous avons jugé à propos de pourvoir d'avance à ce qu'il conviendra de faire dans le cas où, contre notre espérance et nos désirs, ladite ligne masculine viendra à s'éteindre en notre absence par une mort inopinée. A l'effet de quoi nous avons muni de nos Pleins pouvoirs l'Illustrissime notre très-cher Cousin le Prince de Craon, pour faire en pareil cas tout ce qui sera nécessaire, en vertu des Lettres desdits Pleins pouvoirs que nous lui avons accordés.

En conséquence, vous mandons et enjoignons tous et chacun cy-dessus nommés du Grand Duché de Toscane, que ledit cas de mort inopinée survenant, vous ayez à nous reconnoître pour votre vrai et légitime Seigneur et Prince, et à nous prêter en cette qualité l'hommage ordinaire et le serment de fidélité et nous rendre obéissance comme de fideles Vassaux et Sujets le doivent à leurs vrais et légitimes Seigneurs et Princes ; et que pour cette fin vous vous-conformiez en tout en ce qui vous sera enjoint en notre nom par notre susdit Ministre Plénipotentiaire, jusqu'à ce que par Nous il en ait été ordonné autrement. Donné à Laxembourg le 18. de May 1737.

Selon les derniers avis reçus de Genes, les Rebelles commettent beaucoup moins de désordres dans l'Isle de Corse, depuis qu'ils ont appris que le Roy de France paroissoit déterminé à prendre des mesures pour rétablir la tranquillité dans cette Isle, mais ils tiennent toujours étroitement bloquées quelques-unes des Places que les Genoïs y ont conservées, et les vivres y sont d'une cherté extraordinaire.

Les

Les mêmes Lettres portent qu'on croyoit que le principal Chef des Rebelles étoit sorti encore une fois de l'Isle de Corse.

On a appris de Genève, que le parti opposé aux Magistrats, lequel n'avoit voulu jusqu'à présent se relâcher d'aucune de ses demandes, ni accepter la médiation des Députés des Cantons de Berne et de Zurich, paroît être plus disposé à un accommodement, depuis que le Roy de France a témoigné qu'il vouloit bien prendre intérêt à cette affaire.

S. M. T. C. a fait écrire à M. de la Clozure, son Résident à Genève, par M. Amelot, Ministre et Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangères; qu'elle avoit appris avec beaucoup de peine la division qui regne entre les Magistrats et une partie des Citoyens, et qu'elle désiroit de voir bien-tôt la tranquillité rétablie.

M. Amelot ajoute dans sa Lettre, que le Roy de France a extrêmement approuvé la conduite que M. de la Clozure a tenue à l'occasion de la dernière émeute, et qu'il y a lieu d'espérer que la confiance que les deux Partis ont témoignée à ce Résident, le mettra à portée de procurer une entière pacification.

Depuis que M. de la Clozure a reçu cette Lettre, par laquelle M. Amelot lui recommançoit d'engager les Chefs des deux Partis à commencer par calmer l'agitation, en se procurant une sûreté réciproque, en rapellant tous les habitans qui sont sortis de la Ville; sur tout les Membres du Petit et du Grand Conseil, et en défendant sous le peines les plus sévères toutes voyes de fait, toutes vexations et tous discours injurieux; il est arrivé de Paris un Courier chargé pour lui de nouvelles dépêches. M. de la Clozure les

communiquées aux Magistrats qui l'ont assuré qu'ils concourroient toujours de tout leur pouvoir à rétablir la Paix dans la Ville, et qu'ils n'avoient d'autre but que de prévenir l'Anarchie; qu'on ne pouvoit leur reprocher avec justice d'avoir voulu s'arroger un pouvoir qui fût contraire aux Loix; que la Déclaration du 27. Novembre de l'année dernière, signée par M. Turretin, en étoit une preuve, puisque les Magistrats y ont déclaré formellement, que leur intention étoit, comme elle l'avoit toujours été de maintenir le Gouvernement tel qu'il a été établi par les Loix, auxquelles personne ne pouvoit donner atteinte sans se rendre coupable, et qu'ils n'emploieroient jamais leur pouvoir que pour faire observer ces mêmes Loix et pour punir les Infractioneurs; que par rapport au dessein odieux qu'on leur imputoit de vouloir perpétuer le Syndicat dans leurs Familles, ils s'en étoient pleinement justifiés par leur conduite, par les protestations faites publiquement par leur Corps aux Citoyens sur ce sujet, et par les démarches qu'ils avoient faites auprès des Habitans qui vouloient exclure les Citoyens de la Dignité de Syndic, pour leur représenter l'injustice et les inconvéniens de cette prétention.

M. de la Clozure, ayant appris le 19. du mois dernier que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit résolu d'employer sa médiation, conjointement avec les Cantons de Berne et de Zurich, pour terminer les différends des Magistrats avec la Bourgeoisie, il en donna part aux Députés de ces Cantons, et aux Magistrats qui ont accepté la médiation proposée.

Le 24. ce Ministre fit sçavoir aux Chefs des Compagnies Bourgeoises qu'il désiroit de leur parler,

Parler, et comme ils s'excusèrent sous divers prétextes, de se rendre chés lui, il leur manda qu'il ne leur donnoit que deux jours pour se déterminer sur l'acceptation de la médiation que le Roy de France leur offroit.

Le lendemain, dix des Compagnies Bourgeoises envoyèrent des Députés au Résident de France, pour l'assurer qu'elles acceptoient avec respect la médiation de S. M. T. C. et leur exemple fut suivi le 26. par six autres Compagnies. Une seule des dix-sept persista pendant quelques jours à ne vouloir accepter aucune médiation, mais enfin elle prit le parti convenable, et deux Députés qu'elle envoya à M. de la Clozure l'assurèrent qu'elle se conformoit aux intentions du Roy de France.

On attend à Genève le Comte de Lautrec, Maréchal des Camps et Armées de S. M. T. C. lequel doit s'y rendre pour travailler à pacifier les troubles.

### ESPAGNE.

COPIE d'une Lettre écrite par un Ministre du Roy Catholique à la nouvelle Espagne, datée du Mexique le 5. Mars dernier:

*J'Ai à vous donner une nouvelle importante. Dieu a fait découvrir à notre Viceroy, homme véritablement heureux, du côté de Sonora, dans un Lieu ou Village qu'on nomme Cordeguachi, une Campagne d'argent, sans aucun mélange de terre, mais avec une veine d'or considerable; entre deux Forêts; on n'a d'autre peine que celle de ramasser l'argent entre les pierres et de l'emporter où l'on veut. On en a levé une espee de planche d'argent d'une*

d'une seule piece, qui ayant été présentée à la Ro-  
maine, s'est trouvé peser 180. arobes, le Viceroy  
prend les mesures nécessaires pour la faire apporter  
ici, et l'envoyer entière au Roy; cela ne se fera pas  
sans beaucoup de temps, de peine et de dépense, mais  
on en viendra à bout. On est parvenu à découvrir  
ce trésor par l'observation qu'on a faite, que plu-  
sieurs Indiens venoient dans le Chef lieu de cette  
Jurisdiction pour se pourvoir au Marché des choses  
nécessaires, pour lesquelles ils donnoient en troc de  
petites pierres d'argent. On les a interrogés plusieurs  
fois sur le Lieu où ils trouvoient ce Métal, sans  
pouvoir le leur faire déclarer; ce qui a déterminé  
l'Alcade Major à les faire observer par des Espions  
de confiance, qui sont enfin parvenus à découvrir  
l'endroit où ils puisoient leurs richesses.

Cette nouvelle a été confirmée par un grand  
nombre de Lettres du Mexique, apportées en Europe  
sur la Flotte de la nouvelle Espgne, qui est arrivée  
à Cadix le 27. Août dernier. L'Arobe d'Espagne  
pese 25. livres poids de marc; ainsi les 180. Aro-  
bes que pese la planche d'argent dont on vient  
de parler, peisent 9000. marcs, qui, à 50. livres  
chacun, argent de France, produisent 450000. liv.

## GRANDE-BRETAGNE.

**L**E Roy fit communiquer le 22. du mois  
dernier à tous les Ministres Etrangers par  
le Chevalier Clement Cotterel, Maître des  
Cérémonies, le contenu du Message, qu'il  
avoit envoyé la veille au Prince de Galles par  
le Duc de Grafton. Le lendemain on porta de  
la part de S. M. à tous les Pairs et aux autres  
Personnes qui ont quelque Emploi à la Cour,  
une Lettre circulaire, relative à ce Message.

Depuis

Depuis que le Prince de Galles a reçu du Roi ce Message , la Comtesse d'Effingham et la Vicomtesse de Torrington , ont donné leur démission de leurs places de Dames de la Chambre de la Princesse de Galles , et M. Jacques Pelham , Membre du Parlement pour Newrock , Secrétaire du Grand Chambelan de la Maison du Roy , et Premier Secrétaire du Prince de Galles , a prié ce Prince de trouver bon qu'il se retirât de son Service. Quelques Personnes qui avoient des Emplois à la Cour , les ont aussi remis à Sa Majesté. Le Lord Archibald Hamilton , un des Commissaires de l'Amirauté , a résigné sa place , et l'on assure que son exemple sera suivi par le Duc de Montagu , qui vient d'être fait Commandant de la Compagnie des Gentilhommes Pensionnaires.

Le Message que le Roy envoya le 22. Septembre au Prince de Galles, dont on a parlé au commencement de cet article , porte que le Roi ayant sujet de se plaindre de ce que ce Prince , sans la participation de Sa M. avoit fait partir la Princesse son Epouse du Château de Hamptoncourt , pour la conduire au Palais de saint James , dans une circonstance qui ne permettoit pas à cette Princesse de voyager sans un extrême danger pour Elle , et pour la jeune Princesse il avoit jugé à propos de lui ordonner de sortir du Palais de saint James, dès que cela se pouroit faire sans incommoder la Princesse de Galles , à laquelle il vouloit bien laisser la Princesse sa Fille jusqu'à ce qu'il fût temps de pourvoir à son éducation.

Le Prince de Galles prépare une Réponse à ce Message , et l'on assure qu'elle sera rendue publique

publique dans peu de jours. Ce Prince ayant fait sçavoir le 30. du mois passé au Lord Maire qu'il se rendroit à Londres le 3. de ce mois, pour recevoir l'Adresse de félicitation du Corps de Ville, au sujet de la Naissance de la Princesse Auguste, le Lord Maire, les Aldermans et les Scheriffs allèrent en Corps ce jour-là à sa Maison rue de Pelmall, où ils lui présentèrent leur Adresse.

## LORRAINE.

*De Luneville, le 6. Septembre 1737.*

**L**E Prince d'Elbeuf arriva à Luneville le premier Septembre, et eut ce jour-là l'honneur de saluer L. M. qui le reçurent très-gracieusement. Le 4. le Roy se rendit dès les six heures du matin à l'Hôtel des Cadets, établis depuis deux mois en cette Ville, et y resta jusqu'à 4. heures après midy: Ces Cadets qui forment deux Compagnies, l'une de Polonois, et l'autre de Lorains, ne peuvent être reçus dans ce Corps qu'ils ne prouvent quatre Degrés de Noblesse dont ils font le cinquième, et on ne les-y admet qu'à l'âge de 15. à 20. ans. Ils sont nouris, logés et entretenus généralement de tout aux dépens de S. M. Leur Uniforme est jaune galonné d'argent: ils ont des Maîtres gagés du Roi pour les Langues Françoisse et Allemande, pour les Mathématiques, l'Histoire et la Géographie, pour le Manège, le Fait des Armes et la Danse. Leurs Officiers les exercent tous les jours aux Evolutions Militaires; neuf de ces Cadets montent journellement la Garde à l'Hôtel, et il y en a six

à six qui sont chaque jour d'Ordonnance chez le Roy. Ils sont commandés par un Capitaine en Chef, qui l'est des deux Compagnies, par deux Capitaines-Lieutenans, un Ayde-Major, un Enseigne, 4. Brigadiers, 4. Sous-Brigadiers. Ils ont un Aumônier pour les instruire dans les Exercices de Piété, et 24. Laquais à la Livrée et aux Gages du Roy pour les servir. Les Tables sont divisées par Brigades: il y a à chacune un Officier à la tête avec un Brigadier et un Sous-Brigadier. Pendant que Sa Majesté fut à l'Hôtel, Elle voulut que chacun des Maîtres donnât aux Cadets des Leçons en sa présence: Elle les interrogea Elle-même sur les Sciences, afin de juger du progrès qu'ils avoient fait, et leur fit faire à diverses reprises l'Exercice Militaire. Le Roy en fut si content, que pour en témoigner sa satisfaction au Baron de Schack, Capitaine Commandant, il lui fit présent d'un des beaux Chevaux de ses Ecuries.

Le Régiment de Navarre ayant été relevé le 5. de ce mois par les nouveaux Gardes à pied de Sa Majesté, partit le même jour pour se rendre à Verdun en Garnison.



## MORTS DES PAYS ETRANGERS.

**L**E 22. Septembre, Pierre Montemajer, Commandeur de Villa Escusa de Haro, dans l'Ordre de saint Jacques, Lieutenant Général des Galeres d'Espagne, mourut à Carthagene à l'âge de 84. ans, dont il en avoit passé 65. dans le Service, sans aucune discontinuation.

Le



Le 24. D. Alvare de Bazan et Benavides, septième Marquis de Santa Cruz, du Viso, et de Baïone, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres de la Toison d'or, et du Saint Esprit, Commandeur de Alhambra, et la Solona dans l'Ordre de saint Jacques, Gentilhomme de la Chambre du Roy, Lieutenant Général de ses Armées, et Majordome - Major de la Reine d'Espagne regnante, mourut à l'âge de 67. ans. Il avoit été nommé Chevalier de la Toison le 15. Janvier 1724. par le Roy Philippe V. avant son abdication. Il en reçut le Collier le 6. Août suivant des mains de Louis-I. Il fut un des cinq Seigneurs que celui ci désigna pour remplir l'une des Places dont Sa Maj. Tr. Chr. lui avoit laissé la disposition. Il fut proposé en conséquence dans le Chapitre de l'Ordre du S. Esprit, tenu le 3. Juin 1724, et ses preuves furent admises le 20. Mai 1725, mais il n'en reçut la Croix et le Collier que le 22. Mars 1736. Il étoit Fils de François Diégue de Bazan et Benavides, Marquis de Santa-Cruz, Capitaine Général des Galeres d'Espagne, mort en 1670, et de Françoise de Velasco et Ayala, Fille de Bernardin, Comte de Fuensalida. Il avoit épousé en 1696. Marie Villela et Alava, Fille d'Antoine, second Comte de Lences, et Triviana. Le Marquis de Santa Cruz étoit de la Maison de Benavides, dont la Généalogie est rapportée par J. G. Imhoff dans son *Corpus Historia Genealogica, Italia et Hispania*, p. 168. Henri de Benavides, Ayeul du Marquis de Santa Cruz, épousa Mencie Pimentel, Fille de Jérôme Pimentel, premier Marquis de Baïone, et de Marie-Eugenie de Bazan, Marquise, héritière de Santa-Cruz, et du Viso. On a confondu

fondu dans le Supplément du Dictionnaire Universel de 1735, à l'Article des Chevaliers du Saint Esprit avec le Marquis de Santa-Cruz, qui vient de mourir, le Marquis de Santa-Cruz, qui fut tué devant Oran le 21. Novembre 1732. Celui-ci étoit d'une Famille différente. Il se nommoit Alvare de Navia Osorio, et étoit Marquis de Santa-Cruz de Marcenado. On trouve son Eloge dans le même Supplément sous le nom de Santa-Cruz.



## F R A N C E.

*Nonvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 25. du mois dernier, Monseigneur le Dauphin arriva à Fontainebleau. Comme c'est le premier Voyage que ce Prince y fait, les Bourgeois en grand nombre, ayant leurs Chapeaux et Boutonnieres garnis de Cocardes et de Rubans, portant chacun une branche de Laurier à la main, allerent au-devant de Monseigneur, à deux lieues de Fontainebleau, précédés de huit Violons, quatre Hautbois et six Tambours, et conduisirent le jeune Prince, avec cette Symphonie, jusqu'au Château, devant lequel ils firent le soir un feu de joye, et tirerent beaucoup de Fusées volantes.

Le 29. Septembre, le Roi fit rendre à l'Eglise de la Paroisse de Fontainebleau les Pains Bénits, qui furent présentés par l'Abbé de la Fare d'Alais, Aumônier du Roi en quartier.

I. Maximilien

Maximilien de Chalvet, Seigneur de la Roche de Vernassal en Auvergne, Commandeur de l'Ordre de saint Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Rocroi, et Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps de S. M. ayant demandé la permission de se retirer; Joseph Pronier de S. André, de Dauphiné, Chevalier de Malthe de la Langue de Provence, Maréchal de Camp du premier Août 1734. et Enseigne des Gardes du Corps, en a été fait Lieutenant. Et . . . . . de Chalvet de Vernassal, le Fils, qui étoit Exempt, en a été Enseigne.

Le premier Octobre, M. Bonnedame, Docteur de Sorbonne, fut élu Syndic de la Faculté de Théologie, à la place de M. de Romigny, qui l'a été pendant près de 20. ans.

Le Comte de S. Severin, que le Roy a nommé son Ambassadeur auprès du Roy de Suede, est parti le trois de ce mois pour se rendre à Stockolm.

Le 4. la Reine accompagnée des Dames de sa Cour, alla à l'Hôpital de la Sainte Famille, à Fontainebleau, entendre les Vêpres et le Salut.

Le 6. la Reine fit rendre à l'Eglise de la Paroisse de Fontainebleau les Pains Bénits qui furent présentés par l'Abbé d'Alegré, son Aumônier en quartier.

S. M. a accordé un Brevet de Duc au Comte de Roussy.

Le 7. l'Université alla en Procession à l'Eglise des Religieux Célestins, où l'Abbé de

de Langle, Docteur de Sorbonne, et Curé de Pantin, prononça un très-beau Discours Latin, suivant l'usage ordinaire.

Le 15. la Reine accompagnée des Dames de sa Cour, alla au Couvent des Basses-Loges, à Fontainebleau, où S. M. entendit les Vêpres et le Salut.

Le 13. Monseigneur le Dauphin fit rendre à l'Eglise de la Paroisse les Pains Benits, qui furent présentés par l'Abbé d'Andelot, Aumônier du Roi en quartier.

La Rentrée du Châtelet se fit le 21. de ce mois avec les Cérémonies accoutumées, et M. Gilbert de Voisins, Avocat du Roi, Fils de M. Gilbert de Voisins, Avocat Général du Parlement, fit la Harangue avec beaucoup de Dignité et d'Eloquence.

Le Roy de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a accordé au Duc de Fleury, Mestre de Camp, Lieutenant du Regiment Royal Dragons, le Gouvernement de la Lorraine, que le Roi lui a ordonné d'accepter.

Le premier Octobre, les Comédiens François jouèrent pour la première fois à Fontainebleau la Tragedie de *Zaira*, et la petite Piece du *Dédit*.

Le 3. Les *Caracteres de Thalie*.

Le 8. *Phedre et Hipolite*, et la *Nouveauté*. La Dlle Dumesnil, dont on a déjà parlé, joua le Rôle de *Phedre* avec beaucoup d'applaudissemens, et fut reçue le même jour dans la Troupe du Roi.

Le 10. La *Coquette*, et la *Comtesse d'Escagnas*.

## 2298 MERCURE DE FRANCE

Le 15. Le *Comte d'Essex*, et le *Medecin malgré lui*. La Dlle *Dumesnil* joua le Rôle d'*Elizabeth* dans la premiere Piece, avec beaucoup de feu et d'intelligence.

Le 17. Le *Bourgeois Gentilhomme*, avec tous ses agrémens. Le sieur *La Lauze* qu'on a vû avec plaisir, il y a deux ans, danser sur le Théâtre de l'Opera, dansa dans les Divertissemens de la Piece avec applaudissement.

Le 22. La Tragédie d'*Andronic*, et le *Triple Mariage*.

Le 24. La Comédie de la *Magie de l'Amour*, après laquelle les Comédiens Italiens représentèrent *Atlequin Sauvage*.

Le 29. L'*Ambitieux* et l'*Usurier Gentilhomme*.

Le 30. Septembre, les Comédiens Italiens représenterent aussi pour la premiere fois, à Fontainebleau, la Comédie de la *Fainte inutile*, et celle du *Bailly Arbitre*.

Le 5. Octobre, les *Fées*, et les *Enfans Trouvés*, Parodie de la Tragédie de *Zaire*.

Le 12. La *Fille Arbitre*, et les *Mascarades Amoureuses*.

Le 26, La Comédie intitulée, la \* \* \* \*, et la *Silphide*. Le sieur *La Lauze*, dont on vient de parler, dansa dans les Divertissemens des deux Pieces, et fit beaucoup de plaisir.

### ATTACHE d'un Fort construit à Saint Cloud.

IL a été construit dans le Parc de S. Cloud un Ouvrage de Fortification pour l'instruction de M. le Duc de Chartres, dont on a fait ensuite l'attaque

**L'attaque.** Cet Ouvrage est un front de Pentagone de la petite Fortification, dont le côté extérieur est de 140. toises. On a pratiqué deux Cavaliers dans les demi-Bastions, pour commander à des hauteurs qui environnent la Place. La Courtine est couverte, comme à l'ordinaire, d'une demi-lune, qui communique au corps de la Place par une Caponniere, le tout enveloppé d'un chemin couvert palissadé.

La fortification étant achevée, Monseigneur le Dauphin alla à S. Cloud pour la voir, et y fut reçu par M. le Duc de Chartres, qui l'accompagna dans la visite qu'il en fit. M. Gurol de Guiran, Commissaire Provincial de l'Artillerie, Commandant à l'Ecole de Grenoble, chargé de la conduite de cet Ouvrage, eut l'honneur d'en expliquer toutes les parties à Monseigneur le Dauphin, qui l'écouta avec beaucoup d'attention; M. le Duc d'Orléans a aussi visité le Fort plusieurs fois et en est paru très-content.

Toutes les dispositions étant faites pour l'ouverture de la Tranchée devant ce Fort, M. le Duc de Chartres en fixa le jour au 10. Septembre, et s'y rendit sur le soir, avec les jeunes Seigneurs de sa Cour, qui, pendant le Siege, ont servi de Travailleurs dans toutes les manœuvres que ce Prince a faites; il visita et examina les environs de la Place et planta les Repaires pour le tracé de la Tranchée. Ensuite il se retira sur une hauteur, par laquelle on arrive au terrain de l'attaque, où l'on a pratiqué un Entrepôt couvert d'un Epaulement; on fit distribuer aux Travailleurs les fascines et outils nécessaires.

A l'entrée de la nuit M. le Duc de Chartres déboucha de cet Endroit, suivi de tous les Travailleurs, défilants un à un et portant leur fasci-

ne et outils. Le Prince traça la première parallèle et le boyau qui y communique, en posant lui-même les fascines à terre, selon l'alignement marqué par les Repaires.

Dès que la Tranchée fut achevée d'être tracée, on donna l'ordre pour commencer le Travail, et aux premiers coups de pioches, la Place fit un grand feu de Canon, de Bombes et de Mousqueterie, qui continua pendant toute la soirée.

Le lendemain 11. on perfectionna la première parallèle, qui par la situation du terrain, n'étant qu'à environ 120. toises de la Place, doit être considérée comme la seconde; on traça sur cette parallèle les Batteries de Canon et de Mortiers destinées à ruiner les défenses. M. le Duc de Chartres en marqua l'emplacement et les vit commencer; on déboucha en même-temps pour cheminer sur la capitale de la demi-lune, et la Place fit pendant ces manœuvres un feu continu d'Artillerie et de Mousqueterie.

Le 12. au matin, on travailla à achever les Batteries et leurs boyaux de communication, et l'on en poussa un en retour à la sape, toujours en cheminant sur la Capitale. M. le Duc de Chartres s'étant rendu sur le soir au Fort avec la Reine d'Espagne, qui étoit venue voir l'attaque de ce jour, après avoir fait placer Sa Majesté Catholique, ce Prince traça un boyau en sape volante, pendant lequel temps la Place redoubla son feu ordinaire, auquel la Tranchée répondit très-vivement. On tira quantité de Bombes, dont l'effet amusa beaucoup la Reine d'Espagne.

Le 13. on poussa la sape jusque sur le bord du Glacis, et l'on forma la dernière parallèle.

Le 14. on s'avança sur l'angle saillant du chemin couvert, en cheminant en double sape, puis

en sape tournante à droite et à gauche, le long des branches qui couvrent les faces de la demi-lune, jusques aux places d'arme rentrantes; ensuite on déboucha sur l'épaisseur des traverses de la Place d'arme saillante, dans laquelle on se logea, et on commença les Batteries destinées à battre la demi-lune en breche.

Ces Batteries ayant fait aux faces de la demi-lune des breches praticables, on résolut de se loger sur son angle, et cette manœuvre fut l'objet de l'attaque du Lundi 16. elle s'exécuta à l'ordinaire sur le soir; M. le Duc de Chartres ayant lui-même formé le logement en posant les Gabions qui lui étoient remis par les Travaillieurs; l'Artillerie et la Mousqueterie furent servies de part et d'autre avec beaucoup d'ordre et de vivacité. M. le Duc de Chartres étant parti le lendemain 17. pour Versailles, on suspendit les attaques jusques après le départ de la Cour pour Fontainebleau, et l'on n'a pu les reprendre qu'au commencement d'Octobre, à cause des mauvais temps. Dans cet intervalle on a cependant continué à avancer les Travaux, ayant achevé le logement du chemin couvert sur tout le front; perfectionné celui de la demi-lune, fait les descentes et passages du fossé de la Place, et construit les Batteries nécessaires pour battre en breche, et ruiner les flancs.

M. le Duc de Chartres étant venu à S. Cloud le Vendredi 4. Octobre ce Prince fixa la dernière attaque au Lundi 7. on prépara pendant ce temps une mine de deux fourneaux formant le T. sous la face du Bastion de la droite pour y faire breche, et l'on acheva le passage du fossé devant ce Bastion.

Le Lundi matin on chargea la mine, et M. le

I. iij Duc



Duc de Chartres étant revenu l'après midi à S. Cloud , alla au Fort à 5. heures , où il visita avec son attention ordinaire , les derniers Travaux , et particulièrement la mine , sur laquelle il fit beaucoup de questions très-raisonnées ; il se plaça ensuite pour en voir l'effet , et l'on commença l'attaque par un grand feu qui se fit de part et d'autre ; après qu'il eut duré quelque temps M. de Guiran vint prendre l'ordre du Prince et fut mettre le feu à la mine , qui réussit parfaitement. M. le Duc de Chartres fut en visiter la breche qui se trouva très-bien formée. Le feu dura encore quelques momens , après quoi la Place battit la chamade et capitula.

Le Prince , qui a suivi avec une grande attention la construction et l'attaque de l'Ouvrage , a donné à M. de Guiran des marques de la parfaite satisfaction qu'il a eue de la façon dont cet Officier a conduit l'une et l'autre ; et l'on a d'autant plus lieu d'applaudir à cet Ouvrage , que tout s'y est passé avec un ordre infini.

Le Plan de cet Ouvrage et des Attaques , a été gravé , et se trouve chés le sieur Jombert , Libraire de l'Artillerie , rue S. Jacques , à l'Image Notre-Dame.

## BOUQUET.

*A Madame de Brunville*

**J**E ne sçais pas si , de mon zele ,  
 Charmante Iris , cette preuve nouvelle ,  
 Au gré de mes vœux les plus doux ,  
 Va vous paroître assés digne de vous.

*Mais*

Mais j'ai reçu ces fleurs des mains de Flore même,  
 Apollon m'a dicté ces Vers,  
 Et cet aimable Dieu dont le pouvoir suprême  
 Régit les Cieux, la Terre et les Enfers,  
 L'Amour, en ma faveur s'engage  
 De vous présenter mon hommage,  
 Et de vous exprimer les tendres sentimens,  
 Qui, de mon cœur reglent les mouvemens:  
 Eh, qui peut mieux vous le décrire,  
 Qui peut mieux les prouver qu'un Dieu qui les  
 inspire ?

Heureux si vous-même en ce jour,  
 Vous lui laissiez choisir ma récompense,  
 Et le chargiez à votre tour  
 Du soin de me marquer votre reconnoissance !



## MORTS, NAISSANCES & Mariages.

**L**E 22. Juillet, Mathurine *Meslet*, mourut dans la Paroisse d'Azé, près de Châteaugontier en Anjou, âgée de 102. ans 3. mois et 3. jours, étant née le 18. Decembre 1635.

Le 7. Août, Dame *Marie-Louise d'Eu*, veuve depuis plus de 30. ans de M. Paul le Bel, Seigneur de Bussy et des Maisons-Neuves, Lieutenant Colonel du Regiment de Vervins, et Maréchal de Bataille des Armées du Roy, mourut à Poitiers âgée de 111. ans. C'est un accident qui a causé sa mort : elle s'avisait de vouloir porter

L v un

un panier, et s'y étant pris le pied en descendant un escalier, la première fois qu'elle le porta, elle tomba et se cassa la cuisse; elle en mourut une quinzaine de jours après.

Le 24. Dame *Julie-Christine-Regine Gorges d'Antraigues*, Dame du Palais de la Reine, et épouse de Paul-François de Bethune, Duc de Bethune-Charost, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine d'une Compagnie de ses Gardes du Corps, et Lieutenant General de ses Armées, Marquis d'Ancenis, ancien Baron, Pair et President né de la Noblesse aux Etats de Bretagne, Comte Engagiste de Crecy en Brie, Gouverneur des Ville et Citadelle de Doullens, et en survivance Gouverneur de Calais et du Fort Nieulay, et Lieutenant General au Gouvernement des Provinces de Picardie, Boulonnois, anciennes Conquêtes du Hainault, Gravelines, et Pays reconquis, mourut à Paris, âgée de 48. ans 11. mois et 2. jours, étant née le 22. Septembre 1688. On a marqué de qui elle étoit fille dans le *Mercur* de Juillet dernier p. 1673. en rapportant la mort de Chrétien-François Gorges de Roise, Conseiller au Parlement de Paris, son frere consanguin. Cette Dame, qui avoit été mariée le 3. Avril 1709. ne laisse qu'un fils appelé le Duc d'Ancenis, dont le mariage est rapporté dans le *Mercur* du mois d'Avril dernier, p. 829. et quelques filles, dont une fut mariée au mois de Mars 1734. avec Paul-Antoine de Quelen d'Essuer de Caussade, Comte de la Vauguion, Marquis de Saint-Megrin, fait Colonel du Regiment de Beauvoisis, par Commission du premier Decembre de la même année 1734. et une autre mariée le 26. Octobre 1735. avec René-Marie

de Froulay, Marquis de Tessé, Colonel du Régiment d'Infanterie de la Reine, et son Premier Ecuyer.

Le 28. *Maximilien Noël*, Sieur de Saint-Denis, cy-devant Seigneur du Tilloy, Vaudoy, &c. ancien Conseiller en la Cour, et Commissaire aux Requêtes du Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 18. Avril 1685. mourut âgé de 80. ans 4. mois. Il étoit fils de Jean Noël, Sieur de Saint-Denis, Seigneur de la Mothe-Vitry, du Tilloy, Vaudoy, &c. cy-devant Commissaire General des Suisses et Grisons, et du Régiment des Gardes Suisses du Roy, et de Dame, ... Alleaume du Vaudoy, sa femme.

Le 29. Dame *Claude-Henriette Donneau de Vixé*, veuve depuis 1730. de Jean Goujon, Seigneur, Baron de Chasteauneuf, d'Iville, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Secrétaire ordinaire de son Conseil d'Etat, Direction et Finances, et auparavant Receveur General des Finances de Metz, mourut dans un âge fort avancé, laissant pour enfans Louise-Henriette Goujon, mariée le 9. Février 1713. avec Alphonse Jubert de Bouville, Brigadier des Armées du Roi, et ci-devant Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons; et Jean-Prosper Goujon, Seigneur de Gasville et de Contes, Baron de Chasteauneuf et d'Iville, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, ci-devant Intendant de la Generalité de Rothen depuis 1717. jusqu'en 1732. qui a été marié le 26. Juin 1713. avec Anne de Faucon de Ris, fille unique de Charles-Jean-Louis de Faucon, Seigneur de Ris, premier Maître de la Garderobe du Duc d'Orléans, frere du Roi Louis XIV. et mort le 3. Février 1730. et de Françoise de Bar, de Bar-le-Duc, rancière,

zanlure, morte le 6. Septembre 1727. Il en a deux garçons et une fille nommée Marie - Anne Goujon de Gasville, remariée au Château de Ris le 19. Mai 1733. avec Pierre de Marolles, Comte de Rocheplatte, Seigneur d'Aunay, et des Greves en Gastinois, Brigadier des Armées du Roy, et Lieutenant pour Sa Majesté en la Province de la Marche, cr. devant Major des Gardes du Corps du feu Duc d'Orleans, Régent. Elle avoit été mariée en premières nœces le 6. Juin 1728. avec Charles - Auguste le Tonnellier de Breteuil, Baron de Preüilly, Seigneur d'Azay-le-Feron, Fombaudry et Tournon, Capitaine de Cavalerie, mort le 13. Juin 1731. duquel elle a deux enfans en bas âge. La Dame Goujon, qui vient de mourir, étoit fille de Henry Donneau de Vizé, Gentilhomme servant du Roy, de la Reine Mere et du Duc d'Orleans, et de. . . de Riviere, et cousine germaine de Jean Donneau de Vizé, Historiographe de France, Auteur du Mercure Galant, qu'il donna au Public tous les mois sans discontinuation depuis le mois de Mars 1677 jusqu'à son décès arrivé le 8. Juillet 1710. Elle étoit aussi tante à la mode de Bretagne de Jacques Donneau de Vizé, Brigadier des Armées du Roy du premier Février 1719. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, et Gouverneur de la Ville, Fort et Citadelle de Longwy depuis 1733. et auparavant Capitaine au Regiment des Gardes Françaises pendant 24. ans, dont le fils est depuis 1733. Lieutenant au même Regiment, dans lequel il est entré en 1719.

Le 7. Septembre, *Philibert - Bernard Moreau de Manour*, Conseiller du Roi, Doyen des Auteurs

**Titreurs de la Chambre des Comptes de Paris, et Pensionnaire vétéran de l'Academie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, mourut âgé d'environ 83. ans, ayant 55. années d'exercice de sa Charge, à laquelle il avoit été reçu le 21. Mars 1682. Il étoit connu depuis long-temps dans la République des Lettres. Sa famille est originaire de Bourgogne, et alliée à la plupart des meilleures familles de Dijon. Il avoit eu pour pere et mere Etienne Moreau, Conseiller du Roy, Auditeur de la Chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse, et Dame Catherine Rozerot, et il étoit veuf de Jeanne-Françoise de Bourgogne, morte le 6. Juin 1731. âgée de 77. ans, et fille de François de Bourgogne, Seigneur de Mautour en Brie, Capitaine au Regiment de la Reine Mere du Roy Louis XIV. et de Dame Françoise de Villers. Il en avoit eu Jean-Baptiste-Louis Moreau de Mautour, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, mort à Strasbourg le 14. Mai 1706. à l'âge de 24. ans d'une blessure qu'il avoit reçue à la tête d'un éclat de pierre au Siege d'Haguenau en Alsace; Philibert-François Moreau de Mautour, Prieur Commandataire de Marbos et de Montiers en l'Isle; et Charles Moreau de Mautour, Chevalier des Ordres de N. D. du Mont-Carmel et de Saint Lazare de Jerusalem, et ancien Capitaine dans le Regiment de Toulouse, Infanterie.**

**Le même jour, mourut en son Château de Cernay, Paroisse d'Armon, près de Montmorency, dans la 79. année de son âge, Dame Henriette Brinon, qui avoit été mariée au mois de Juin 1686. avec Melchior de Blair, Ecuyer, Seigneur de Cernay, autrefois Fermier General des Ectmes unies du Roi, dont elle a eu 4.**

**Louis**

## 2308 MERCURE DE FRANCE

Louis-François de Blair, Seigneur de Cernay, Courtemanche, &c. reçu Conseiller au Parlement à la troisième Chambre des Enquêtes le 30. Janvier 1709. veuf de Dame Catherine-Jeanne de Gars de Boiesmont, morte le 16. Août 1721. de laquelle il a Louis Guillaume de Blair, reçu Conseiller au même Parlement à la cinquième Chambre des Enquêtes le 9. Août 1735. et une fille mariée avec Henry le Grand, Seigneur de Vaux, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris; 2. Jeanne-Marie-Anne de Blair, morte le 8. Juillet 1718. laquelle avoit été mariée le 2. Avril 1713. avec Charles-François le Fèvre de Laubrière, Seigneur dudit lieu, Baron de la Haye Joulain, de Briançon, &c. Conseiller au Parlement de Paris, qui étant resté veuf d'elle embrassa l'Etat Ecclesiastique, et est aujourd'hui Evêque de Soissons depuis 1731. Il en a un fils et une fille nommée Jeanne-Henriette le Fèvre de Laubrière, mariée le 28. Août dernier avec. . . . de Rogers, Baron de Champignelles, Capitaine dans le Regiment des Cuirassiers; 3. Louise de Blair, Religieuse en l'Abbaye Royale de Maubuisson; 4. Antoinette de Blair, Religieuse au Convent des Filles de S. Thomas à Paris; et 5. Renée-Françoise de Blair, épouse d'Antoine d'Asprémont, Vicomte d'Horte. La Dame de Blair, leur mere, étoit fille de Philippe Brinon, Ecuier, Sieur de Tौरy, et nièce de la Dame Brinon, qui avoit été Supérieure des Filles Damoiselles de Noisy, qui ont été depuis transférées, et fondées à Saint-Cyr près de Versailles.

Le 12. Louis de la Tour de Montauban, Evêque et Seigneur de Toulon, Abbé Commanditaire des Abbayes de Saint-Guillem du Desert,

O. S. B.

Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Lodeve, et d'Aniane, du même Ordre, Diocèse de Montpellier, et Docteur en Théologie, mourut dans son Diocèse, âgé de plus de 60. ans. Il étoit fils d'Alexandre de la Tour de Montauban, Marquis de la Chau, Maréchal des Camps et Armées du Roi, et de Lucrece du Puy de Montbrun. Il avoit été autrefois Vicaire Général de l'Evêque d'Apr. Il fut nommé à l'Evêché de Toulon le 15. Août 1712. et sacré le 6. Novembre suivant dans l'Eglise de Lisieux par l'Evêque du lieu, assisté des Evêques de Condom, l'ancien, et de Séez. Il assista en qualité d'un des Délégués de la Province d'Arles, à l'Assemblée Générale du Clergé de 1715. et en dernier lieu à celle de 1735. Il étoit Titulaire de l'Abbaye de Saint Guillem du Desert depuis le 14. Août 1698. et de celle d'Aniane depuis le 17. Octobre 1723.

Le 16. *Antoine-Denis Peletyer*, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Charge en laquelle il avoit été reçu le 23. Septembre 1695. mourut âgé de plus de 60. ans. Il avoit épousé Susanne-Therese le Noir, sœur de Jean-Ch. Joseph le Noir, Lieutenant Particulier du Châtelet de Paris, et en avoit eu feu Jeanne-Therese-Antoinette Peletyer, fille unique, mariée le 26. Février 1726. avec Louis-Anne Segnier, Conseiller au Parlement de Paris, et morte le 3. Juin 1734. laissant des enfans.

Le 18. *Adrien-Louis de Thumery de Boissise*, Prieur Commandataire de Saint Hilaire de Cassan, en Poitou, Diocèse de la Rochelle, qui étoit paralytique depuis quelques années, mourut à Paris dans la 59. année de son âge, étant né le 25. Mai 1679. Il étoit second fils de Germain-Christophe de Thumery, Seigneur de Boissise.



## 2310 MERCURE DE FRANCE

Boissise, le Vé, &c. Président en la seconde Chambre du Parlement de Paris, mort le premier Septembre 1714. et de Dame Magdeleine le Telfier de Morsan, morte le 15. Decembre 1730.

Le 19. *Antoine Huet*, Seigneur d'Ambrun, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, et Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, mourut subitement au Château de la Ferté - Arnaud chés le Duc de Saint Simon, à l'âge de 68. ans, laissant des enfans de Marie-Angelique Pecquot de Saint Maurice, sa seconde femme, fille de Pierre Pecquot, Seigneur de Saint Maurice, Conseiller Honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, et de Marie-Claude Dap-pougny. Il l'avoit épousée le 10. Septembre 1715. étant veuf d'Anne Froment, fille de Laurent Froment de Villeneuve, Seigneur de Sacy, Conseiller - Secrétaire du Roi, et de ses Finances, et de Marguerite Bellés. Il avoit été marié avec cette première le 17. Fevrier 1719. elle mourut sans enfans au mois d'Août 1724.

Le même jour N. *Gigault de la Boullaye*, fils premier né de Charles-Bernardin-Godefroy Gigault, Marquis de Bellefont et de la Boullaye, Gouverneur des Château, Parc et Gouvernement de Vincennes, et Colonel du Regiment de la Marche, et de Dame Marie-Susanne-Armande du Châtelet, mariés le 22. Juin 1733. mourut dans son sixième mois, étant né le 2. Avril dernier.

Le 24. *Gay Gueau de Pouancey*, Secrétaire General du Conseil de Commerce, mourut âgé d'environ 68. ans, laissant veuve sans enfans Anne Angelique de Fontettes, fille de feu Charles de Fontettes, Chevalier, Seigneur de Vaulmain

main et de Lincourt dans le Vexin François, et de Dame Anne-Louise de Boulainvilliers, dont on a rapporté la mort dans le Mercure de Février 1736. p. 390.

Le 27. Dame Gilberte - Albertine - Rosalie de *Gaucourt*, épouse d'André - Abraham de Les-coux, Seigneur de Saint Bohaise près de Blois, et auparavant veuve du Seigneur de Salvart en Auvergne, mourut à Paris âgée de 47. ans. Elle étoit fille de feu Charles de Gaucourt, Lieutenant de Roy en Berri, Seigneur de Cluys et de Boüesses, dans la même Province, mort le 20. Mai 1713. et d'Albertine - Brigide de la Baume Montrevel de Saint Martin.

Le 28. Dame Edmée-Catherine-Baltasar de *Grandmaison*, veuve depuis quelques mois d'Edme Bonnet, Sieur de Saint Leger, Chevalier de l'Ordre de Saint Lazare, Grand Maître des Eaux et Forêts de France au département du Poitou, Premier Valet de Chambre du feu Duc d'Orléans, Regent, avec lequel elle avoit été mariée le 15. Mai 1704. mourut à Paris, laissant pour fille unique Edmée-Marie-Jeanne Bonnet de Saint Leger, mariée avec François - Nicolas Raffy, Seigneur de Bazoucourt, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, et ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Roussillon.

Le 6. Octobre, Jean Aimard *Nicolai*, Marquis de Goussainville, Seigneur d'Amy, Vilbourg, Sove, &c. Premier Président honoraire de la Chambre des Comptes de Paris, mourut âgé de 79. ans. Il étoit le 7e de sa famille, qui de Pere en Fils possédoit cette Charge depuis Jean Nicolai, son 5e. Ayeul, qui

## 2371 MERCURE DE FRANCE

qui y fut reçu le 25. Octobre 1506. Il l'avoit exercée pendant 48. années entières, y ayant été reçu le 5. Mars 1483. et ne s'en étant démis qu'au commencement d'Avril 1734. Il avoit été d'abord dans le Service mais ayant perdu un Frere aîné en 1677: il prit le parti de la Robe, et fut reçu Avocat Général en la même Chambre le 27. Janvier 1680. Il avoit épousé en premières nées, le 26. Juin 1690. Marie-Catherine le Camus, morte âgée de 25. ans, le 11. Mai 1696, laquelle étoit Fille unique de Jean le Camus, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roy, et Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, et de Marie-Catherine du Jardin; et 2<sup>o</sup>. le 18. Novembre 1705. Françoise-Elizabeth de Lamoignon, Fille de Chrétien François de Lamoignon, Marquis de Basville, Président du Parlement de Paris, et de Marie-Jeanne Voysin. Cette dernière mourut le 29. Avril 1733. dans la 55. année de son âge. Il avoit eu de la première Antoine-Nicolas Nicolai, Marquis de Goussainville, Conseiller au Parlement de Paris, et reçu en survivance à la Charge de Premier Président de la Chambre des Comptes, mort sans alliance le 15. Juin 1731. dans la 35. année de son âge; et Marie-Catherine-Elizabeth Nicolai, morte fille le 12. Octobre 1716. dans la 13. année de son âge; le Président Nicolai laisse de son second Mariage Marie-Elizabeth Nicolai, née le 28. Janvier 1707; et mariée le 23. Février 1729. avec Louis-Charles de la Châtre, Comte de Nançay, Gouverneur du Fort de Pecquais en Languedoc, Colonel du Régiment de Bearn, et Brigadier des Armées du Roy, tué à la bataille de Parme le 29. Juin

1733.

OCTOBRE. 1737. 2313.

1733. François-Christine Nicolai, née le 19. Février 1708. mariée le 9. Juillet 1725. avec Michel de Forbin, Marquis de Janson, Gouverneur d'Antibes, Mestre de Camp du Regiment de Cavalerie de Bretagne, et Brigadier des Armées du Roy; Aimard-Jean Nicolai, Marquis de Goussainville, né le 10. Avril 1709. d'abord Mestre de Camp d'un Regiment de Dragons par Commission du 15. Août 1727. et depuis reçu Conseiller au Parlement de Paris, et Commissaire aux Requêtes du Palais, le troisième Août 1731. et installé le cinquième Avril 1734. par la démission de son Pere en la Charge de Premier Président de la Chambre des Comptes, à laquelle il avoit été reçu en survivance le 18. Decembre 1731. Son Mariage avec Magdeleine-Charlotte Guillemine-Leon-sine de Vintimille de Luc est rapporté dans le Mercure de Mars 1733. pag. 609. Il en a deux garçons, Antoine-Chrétien Nicolai, Chevalier de Malthe, né le 12. Novembre 1712. Mestre de Camp du Regiment de Dragons de Nicolai, à la place de son Frere, par Commission du 2. Juillet 1731, et Aimard-Chrétien-François-Michel Nicolai, destiné à l'Etat Ecclesiastique, et qui est encore aux Etudes.

Le 7. François Coquebert, Ecuyer, Seigneur de Montbret, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Soisy-sur-Étiolles. Il étoit fils aîné de feu Jean-Baptiste Coquebert, Seigneur de Montbret, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 19. Février 1711. et de défunte Marie Roland, morte le 30. Janvier 1735. Il laisse de feu Charlotte Herbinot, sa première femme, morte le 18.

• Avril

## 2314 MERCURE DE FRANCE

Avril 1713. à l'âge de 35. ans. et fille de François Herbinot, Conseiller au Châtelet de Paris, et de Charlotte Cousinet, 2. fils, dont l'aîné est Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris. Le Défunt étoit cousin germain maternel de feu Nicolas-Jérôme de Paris, Conseiller au Parlement de Paris, dont la mort est rapportée dans le Mercure du mois d'Août dernier, p. 1889.

Le même jour Denis du Val, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, du 17. Avril 1714. et Curé de la Paroisse de S. Hypolite au Faubourg S. Marceau, depuis 1733. mourut dans son Presbiterie, âgé de 55. ans; les Chanoines de Notre-Dame se rendirent le lendemain matin à S. Hypolite pour l'enterrer, comme étant un des Beneficiers de leur Eglise.

Le 11. Charles-Gabriel Bory, Ecuyer, Chevalier-Commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de S. Lazare de Jerusalem; Grand-Maître des Eaux et Forêts de France au Département d'Orleans et de Montargis, et Lieutenant de Roy au Gouvernement du Comté de Bourgogne, mourut subitement à Paris, âgé d'environ 55. ans. Il étoit fils de feu Pierre Bory, Conseiller-Secrétaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, Contrôleur General des Restes de la Chambre des Comptes et Bons d'Etat du Conseil de S. M. et auparavant Avocat au Conseil, et de Catherine Apoil; et il avoit été marié le 5. Novembre 1715. avec Jeanne Flory de Lessart, fille d'André Flory, Seigneur de Lessart, Trésorier de France, et General des Finances au Bureau de la Generalité de Paris, et d'Andrée Charlotte Huer; il en laisse des enfans.

Le

**Le 12. D. Marie-Anne de la Vergne de Guilleragues**, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, Mere du Roy, et veuve depuis le 17. Mars 1728. de Gabriel-Claude d'O, Marquis d'O, et de Franconville, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant General des Armées Navales du Roy, Menin de feu Monseigneur le Dauphin, Pere du Roy, et Premier Gentilhomme de la Chambre du Comte de Toulouse, dont il avoit été Gouverneur, mourut à Paris, âgée d'environ 80. ans. Elle étoit fille de feu Gabriel-Joseph de la Vergne, Seigneur Comte de Guilleragues, Premier Président en la Cour des Aydes du Parlement de Bourdeaux, Secrétaire de la Chambre et du Cabinet du Roy Louis XIV. et son Ambassadeur à la Porte Ottomane, et de D. Anne-Marie de Pontac. Elle avoit été mariée avec le feu Marquis d'O, le 14. Janvier 1686. à Galata de Constantinople pendant l'Ambassade de son Pere. Elle avoit eû pour enfans Marie-Anne d'O, née à Paris le 14. Octobre 1687. mariée le 15. Avril 1705. avec François d'Espinay, Marquis de Boisguezoult, faite Dame d'Atours de S. A. R. la Duchesse d'Orleans en 1718. et morte le 4. Avril 1727. dans la 40. année de son âge; Gabrielle-Françoise d'O, mariée à l'âge de 17. ans le 7. Avril 1706. avec Pierre-Gaspard de Clermont d'Amboise, Marquis de Gallerande, aujourd'hui Chevalier des Ordres du Roy et Premier Ecuyer du Duc d'Orleans (après la mort de la Marquise d'Espinay, sa sœur, elle fut faite Dame d'Atours de la Duchesse d'Orleans, dont elle étoit Dame d'Accompagnement) et Gabriel-Simon d'O, Marquis d'O, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouse, Infanterie,

**2316 MERCURE DE FRANCE**  
et Brigadier des Armées du Roy, mort le 27.  
Octobre 1734. dans la 37. année de son âge, étant  
veuf d'Anne - Louise de Madaillan de Lesparre  
de Lassay, morte le 2. Octobre 1723. dans la  
27. année de son âge, ayant eu d'elle Adelaïde-  
Geneviève. Félicité d'O. qui fut mariée le 27.  
Août 1731. avec Louis de Brancas, Duc de Lau-  
raguais, Pair de France, fait Colonel du Régi-  
ment d'Artois en 1734. Elle mourut âgée de 19.  
ans le 26. Août 1735. 12. jours après être ac-  
couchée heureusement d'un fils, comme on l'a  
rapporté dans le temps.

On a omis de marquer en son temps l'Article  
qui suit: *Louis-Joseph, Comte de Beaumont*, Mar-  
quis d'Autichamp, Seigneur de la Roche Saint  
Rambert, &c. reçu en survivance à la Charge de  
Lieutenant de Roy des Ville et Château d'An-  
gers, fils d'Antoine de Beaumont, et de défunte  
D. Jeanne Olympe Dinet de Mandifray, épou-  
sa le 26. Juin 1737. D. Celestine-Perrine Loc-  
quer de Grandville, fille de Charles Locquer,  
Seigneur de Grandville, &c. et de D. Marie-  
Celeste Gaubert.

Le 2. Septembre Messire *Jean-Gabriel de la  
Porte du Theil*, Conseiller du Roy en ses Con-  
seils, Secrétaire de la Chambre et du Cabinet de  
Sa Majesté, et cy-devant son Ministre Plénipoten-  
tiaire près l'Empereur, épousa Dlle *Jeanne-Ben-  
jaminne Angelique Faucard de Beauchamp*, fille  
de Messire Antoine-François Faucard de Beau-  
champ, Conseiller du Roy, Maître ordinaire en  
sa Chambre des Comptes de Bretagne et de D.  
*Magdeleine Bertheliet*.

# T A B L E.

|                                                                                              |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> ieces FUGITIVES. L'Esprit fort, <i>Ode</i> ,                                        | 2103         |
| Discours sur les avantages que le mérite tire<br>de l'envie ,                                | 2110         |
| <b>M</b> adrigal ,                                                                           | 2118         |
| Lettre sur la Taille de la Pierre , guérison re-<br>marquable ,                              | 2119         |
| <b>E</b> pigramme ,                                                                          | 2120         |
| Questions singulieres, jugées au Parlement,                                                  | 2123         |
| Vers à Mlle ,                                                                                | 2133         |
| Suite d'une Lettre sur la Peinture , &c.                                                     | 2134         |
| Caracteres du Giorgion , d'André Schiavon et<br>du Bassan ,                                  | 2136         |
| L'Aigle et le Rossignol , <i>Fable</i> ,                                                     | 2144         |
| Lettre au sujet des Oiseaux de Passage, &c.                                                  | 2145         |
| Sur les mauvais Livres, Parodie du Sonnet, <i>Ton<br/>qui meurt</i> , &c.                    | 2155         |
| Lettre sur le Plan de l'Histoire generale des Ma-<br>ladies, et Réponse , &c.                | 2156         |
| Bouquet ,                                                                                    | 2180         |
| Lettre de M. de Rameauvilliers , au R. P.<br>Poisson ,                                       | <i>ibid.</i> |
| Epître en Vers ,                                                                             | 2184         |
| Lettre sur l'Art Militaire ,                                                                 | 2186         |
| <b>M</b> adrigal ,                                                                           | 2195         |
| Lettre sur les Ouvrages de M. de Marivaux ,                                                  | 2196         |
| Experiences Physiques sur le Lait ,                                                          | 2202         |
| Enigme , Logogryphes , &c.                                                                   | 2207         |
| <b>NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS ,<br/>&amp;c.</b>                                  | 2211         |
| Transactions Philosophiques de la Société Roya-<br>le de Londres, traduites en François, &c. | 2217         |
| Les Caracteres de Thalie, <i>Comédie nouvelle</i> ,                                          | 2222         |
| Entretiens Litteraires et galans ,                                                           | 2235         |
| <b>La</b>                                                                                    |              |



|                                                 |      |
|-------------------------------------------------|------|
| La Conquête de la sainte Couronne par S. Louis, |      |
| <i>Poëme</i> ,                                  | 2235 |
| Table Chronologique des Opera, &c.              | 2240 |
| <i>La Crusca Provenzale</i> , &c.               | 2241 |
| Les Plaisirs Champêtres, &c.                    | 2243 |
| Estampes nouvelles,                             | 2244 |
| Chanson notée,                                  | 2247 |
| Spectacles. Lettre sur l'Ecole de l'Hymen,      | 2248 |
| Extrait de la Tragédie d'Achille, &c.           | 2259 |
| Les Elemens, <i>Symphonie et Ballet</i> ,       | 2266 |
| L'Opera Comique, et Couplets, &c.               | 2267 |
| Nouvelles Etrangères, Lettre de Constantinople, |      |
| &c.                                             | 2269 |
| De Russie, de Pologne et Allemagne,             | 2272 |
| D'Italie, &c.                                   | 2280 |
| Edit publié à Florence,                         | 2282 |
| D'Espagne, et Lettre du Mexique,                | 2289 |
| Grande Bretagne et Lorraine,                    | 2290 |
| Morts des Pays Etrangers,                       | 2293 |
| France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.     | 2295 |
| Attaque d'un Fort construit à S. Cloud,         | 2299 |
| Morts, Naissances et Mariages,                  | 2305 |

### *Errata de Septembre.*

**P** Age 1901. ligne 10. Saint, *lisés* Pieux.  
P. 2020. l. 30. de Paris, *l.* de Nîmes.  
P. 2097 l. 5. *le*, *l.* ce.

### *Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 2181. ligne 2. du bas, si voulez, *lisez*  
si vous voulez.  
P. 2235. l. 2. se vend, *l.* se vendra,

*La Chanson notée doit regarder la page* 2243

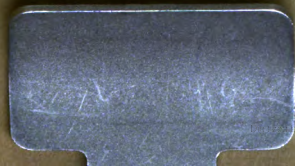








SEP 17 1936



Digitized by Google

